... de radio et chroniqueur judiciaire Raymond Thévenin est mort

... contre le consulat de Turquie à ...

Quatre personnes ont été blessées

ASALA et les « justiciers »

... VALLÉE D'EURE, PLANS D'EAU

... MAISON D'ANGLE, ANCIENNE

هكذا من الأصل

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 11 048 — VENDREDI 8 AOUT 1980

La crise de la pêche

- Négociations dans l'impasse à Boulogne-sur-Mer
- Prévisions pessimistes pour 1985

LIRE PAGE 18



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 2,30 dir.; Tunisie, 220 m.; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 255 F CFA ; Danemark, 4,75 kr.; Espagne, 50 pes.; U.K., 35 p.; Irlande, 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 35 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr.; U.S.A., 85 cts; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 19

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

L'autonomie de la Flandre et de la Wallonie

A une majorité qu'ils atteignent rarement (156 voix contre 19), les députés belges viennent d'accorder à la Flandre et à la Wallonie le statut qu'elles réclamaient depuis plus de dix ans.

Est-ce grâce à l'opiniâtreté des uns, à la résignation des autres ou au caractère partiel d'un texte qui, de surcroît, pourra prêter à des interprétations fort diverses ? C'est la première fois, en tout cas, depuis que le principe de la régionalisation a été inscrit dans la Constitution, en 1970, qu'un texte d'application parvient à passer le cap du débat parlementaire et acquiert force de loi.

Ce texte avait fait l'objet, en avril dernier, d'un accord entre chrétiens sociaux, socialistes et libéraux, qui avait permis à M. Martens de constituer son troisième gouvernement. Mais les Belges, habitués depuis des années aux engagements trahis, aux crises gouvernementales, aux coalitions de fortune et aux accords rompus, auraient pu accueillir avec moins d'indifférence le consensus qui s'est cette fois dégagé.

C'est qu'il laisse de côté le problème le plus épineux de la régionalisation : celui du statut de Bruxelles, qui avait entraîné la chute du précédent cabinet de M. Martens, et sur lequel s'étaient brisés avant lui cinq gouvernements en dix ans. Les chrétiens sociaux du C.V.P. ont, en effet, depuis toujours, fait systématiquement obstacle à la création de trois régions autonomes, principe auquel ils avaient cependant souscrit en 1970, d'abord, puis en 1977, en signant le pacte d'Egmont.

Craignant — et avec eux les nationalistes flamands de la Volksunie et de nombreux libéraux — que la création de trois régions, dont deux francophones (la Wallonie et Bruxelles), ne rompe l'équilibre aux dépens de la Flandre, ils demandent un statut spécial pour la capitale et des garanties pour les 17 % de néerlandophones qui y vivent.

L'étape qui vient d'être franchie sur la voie de l'autonomie l'a donc été dans l'équivoque, mais elle n'en est pas moins d'une importance majeure pour l'avenir de la Flandre et surtout de la Wallonie. L'une et l'autre vont disposer d'assemblées, qui auront pouvoir de légiférer au niveau régional et désigneront des exécutifs régionaux.

Les compétences dévolues aux régions sont certes encore limitées, notamment en matière économique. Si l'Etat reste directement responsable des grands secteurs industriels comme la sidérurgie, l'industrie textile, la construction navale, les Wallons espèrent toutefois, grâce aux nouvelles institutions, pouvoir adapter aux nécessités locales une politique économique dont les grandes lignes sont actuellement dictées par les Flamands du C.V.P. Les responsables wallons, en particulier ceux du parti socialiste, souhaitent notamment développer l'initiative industrielle publique pour pallier les insuffisances d'organismes de financement privés qui se sont révélés incapables de relancer une économie régionale en déclin.

C'est grâce à l'infatigable ardeur conciliatrice de M. Martens, plus fidèle à ses engagements que M. Tindemans, que vient d'être fixée, de façon irréversible, une partie au moins du cadre institutionnel définitif de la régionalisation.

Tout n'est pas réglé pour autant, et il serait miraculeux que la querelle intercommunautaire qui déchire la Belgique depuis des décennies s'apaise à si bon compte. On peut s'attendre, toutefois, à un répit, au moins jusqu'à ce que le problème de Bruxelles soit de nouveau posé. D'autres sujets de crise sont là, celui de la sécurité sociale notamment, qui risquent bien à la rentrée de faire éclater une coalition fragile. Au moins vont-ils enfin, après des mois de blocage, pouvoir être abordés.

Les suites de l'attentat de Bologne

La justice française va se prononcer sur la demande d'extradition du suspect arrêté à Nice

M. Mario Affatigato, le jeune militant fasciste soupçonné d'être impliqué dans l'attentat de Bologne et arrêté mercredi 6 août à Nice, a été déféré ce jeudi matin au parquet du tribunal de cette ville. Le parquet de Bologne avait délivré le 4 août un mandat d'arrêt international à son encontre. M. Mario Affatigato, qui ne vivait pas dans la clandestinité à Nice bien qu'il ait été plusieurs fois condamné en Italie, sera présenté dans les prochains jours devant la chambre d'accusation d'Aix-en-Provence qui examinera la demande d'extradition présentée par l'Italie.

La journée de mercredi avait été décrétée jour de deuil national en Italie. Plusieurs centaines de milliers de personnes ont assisté à Bologne aux obsèques des victimes de l'attentat du 2 août qui se sont déroulées dans un climat tendu en présence des plus hautes personnalités de l'Etat. Seul le maire de la ville, M. Zangheri (communiste), a pris la parole au cours de ces cérémonies.

D'étranges funérailles...

De notre envoyé spécial

Bologne. — Une place noire de monde, l'Eglise, l'establishement politique le monde du travail réunis dans un même hommage aux victimes du terrorisme, une manifestation massive, impressionnante... On pourrait en conclure facilement que l'Italie, toutes divisions effacées, a clairement montré, à l'occasion de l'adieu aux morts de l'attentat du 2 août, sa volonté unanime de condamner la violence. Et pourtant, étranges funérailles en vérité.

On craignait le pire. Il n'est pas arrivé. Ce n'est pas faute d'esprit combatif. Le gouvernement avait décidé de faire du mercredi 6 août une journée de deuil national. Cette journée n'aura pas été l'occasion de rassemblement et d'unité qu'il souhaitait car sont apparues quelques-unes des multiples oppositions qui divisent la société italienne : entre l'Etat et le peuple, entre la démocratie chrétienne et le parti communiste, entre ce dernier et l'extrême gauche « révolutionnaire ».

Le parti communiste avait décidé de faire, pour ces funérailles, une démonstration de sa puissance. La gauche « révolutionnaire », regroupée pour l'essentiel derrière la bannière de la démocratie prolétarienne, avait lancé, quant à elle, le mot d'ordre de « rassemblement national ».

La partie était vraiment trop inégale. Dans la foule de plusieurs centaines de milliers de personnes, réunies sur la Piazza Maggiore et dans ses abords immédiats, les drapeaux rouges du P.C.I. dominaient. Mais, pour être peu nombreux, les militants gauchistes n'en étaient pas moins très bruyants.

Tôt dans la matinée, les délégations avaient commencé à débarquer en gare de Bologne, venant de toute l'Emilie-Romagne et de tout le nords de l'Italie, de Milan et de Modane, et Venise et de Ravenne, de Pavie, de Mantoue, de Ferrare. Après un rapide regard jeté sur les lieux du drame, et parfois un dépôt de gerbes, elles se sont répandues dans la ville.

MANUEL LUCBERT.

(Lire la suite page 5.)

Deux initiatives de M. Carter

• Un programme de « renaissance économique » vise à créer « des millions d'emplois »

• La nouvelle doctrine nucléaire met l'accent sur les objectifs militaires

Parlant mercredi 6 août devant l'Urban League, une grande organisation noire, M. Carter a annoncé le lancement prochain d'un plan de « renaissance économique », qui devrait permettre la création de « millions d'emplois ».

Ce plan prévoit la modernisation des industries vieillies et la mise en œuvre d'un nouveau et vaste programme énergétique comportant notamment un important développement des équipements permettant de produire des énergies nouvelles. Disert sur les millions d'emplois qui devraient être ainsi créés, le président a été beaucoup plus discret sur les moyens de financement.

D'autre part, le président a signé la semaine dernière un document, dit « directive présidentielle 59 », formulant la doctrine d'emploi des armements nucléaires stratégiques. Cette doctrine confirme que les Etats-Unis s'éloignent un peu plus de la stratégie de dissuasion « anticités » pour s'orienter vers une stratégie « antiforces », visant les objectifs militaires de leur éventuel adversaire, ainsi que d'autres cibles d'intérêt politique ou économique en U.R.S.S. (lire page 24).

De notre correspondante

New-York. — M. Carter a fait preuve de savoir faire, en s'adressant, mercredi 6 août, au congressistes de l'Urban League, la grande organisation noire, qui avait entendu, les jours précédents, MM. Kennedy, Anderson et Reagan.

Le président, qui ne pouvait pas faire moins que ses concurrents et adversaires, a mis l'accent sur les questions qui préoccupent le plus l'opinion noire : l'emploi, le logement, la discrimination raciale, mais il a su trouver des accents qui ont touché son auditoire. Il a aussi pris le risque, alors que la population noire lui reproche amèrement de ne pas avoir tenu ses promesses électorales de 1976, d'annoncer le lancement prochain d'un vaste plan de « *renaissance économique* » qui permettra la création de « *millions d'emplois* ».

NICOLE BERNHEIM.

(Lire la suite page 21.)

Réflexions sur le VIII[e] Plan

I. — Une stratégie pour la société française

par MICHEL CROZIER (*)

Les Français ont une vision dépassée de la planification. Pour eux, le Plan, c'est le taux de croissance et la concertation. Hors de cette ardente obligation, il n'y a point de politique économique cohérente. Contrairement à ce qu'ont pu raconter les nouveaux prophètes de l'économie non marchande, les Français sont tombés amoureux de leur taux de croissance au début des années 60. C'est ce qui explique leur désarroi et leur dépit devant des Plans qui n'en sont plus, avec leurs taux médiocres et leur croissance incertaine.

Paradoxe, quand les temps sont difficiles, on ressent beaucoup plus le besoin de serrer les rangs, de mobiliser les ressources. C'est donc au moment où on aurait le plus envie d'avoir un Plan ferme que celui-ci semble disparaître. S'il n'y a plus de croissance volontaire, plus d'engagement sur un taux honorable, alors l'ardente obligation ne joue plus, et, pour les Français, il n'y a plus de Plans. Dans cette perspective, les plans de M. Barre ne font qu'aggraver le malaise, car ce ne sont pas des Plans enthousiastes mais des affaires un peu mesquines de financiers manquant de cœur.

Mais les Français ont tort. Oui, un Plan est nécessaire en période de crise, mais un bon Plan n'est pas forcément un Plan à taux de croissance régulier, tout au contraire. Il faut même avoir le courage de reconnaître que le roi d'autrefois était bien nu, que la planification à laquelle les Français ont cru était pour une bonne part une illusion.

Les travaux du commissariat du Plan, certes, ont été remarquablement utiles. Ils ont fait prendre conscience aux Français des nécessités et des contraintes de l'économie. Ils ont permis de régulariser la croissance, ils ne l'ont pas créée.

Sans aller jusqu'à dire avec Jacques Rueff que le Plan était comme le coq de Chantecler qui croyait faire venir le soleil avec son cocorico, il faut bien voir que la réussite du modèle de raisonnement des planificateurs était due à des circonstances exceptionnelles. Il est plus facile de planifier quand on a affaire à une expansion régulière dont la progression paraît devoir être illimitée. Les chiffres alors prennent une force de conviction irréfutable, et la concertation ne pose pas de problèmes.

C'est vrai que la crise rend le besoin de planification beaucoup plus grand, mais elle le rend aussi plus difficile à remplir. Il est plus urgent encore d'éclairer les choix de la puissance publique et des entreprises et d'obtenir, autour de ces choix, un climat sinon de consensus, du moins de confiance. Mais on ne peut y parvenir de la même façon.

(*) Directeur de recherche au C.N.R.S.

(Lire la suite page 21.)

POINT

L'avortement : le fait et le droit

Il eût été bien difficile, il y a seulement dix ans, d'imaginer ce qu'est devenu en 1980 l'état du fait comme celui du droit au regard de l'avortement. Le bilan qu'en a présenté (le Monde du 7 août) le ministère de la santé montre, en effet, que la pratique en est aujourd'hui sinon souhaitée, du moins admise.

Contrairement aux prévisions alarmistes des Cassandre, le nombre des interventions — qui s'établit chaque année aux alentours de cent cinquante mille — n'a pas crû de manière vertigineuse par rapport aux périodes les plus sombres de l'illégalité. De plus, le caractère définitif de la loi permet désormais son application rigoureuse et interdit à ses opposants — devenus au demeurant fort rares — d'arguer du fait qu'un texte « temporaire » peut être impunément violé.

Courageusement et obstinément défendue en 1975 par Mme Simone Veil, la loi a ensuite reçu pendant cinq ans une application si imparfaite que la seule hostilité de nombreux médecins, chefs de service, ne suffit à expliquer de tels manquements. Force est, aujourd'hui, d'admettre que les extraordinaires outrances verbales auxquelles avait donné lieu, à l'époque, le débat parlementaire avaient quelque peu détourné le ministre de la santé du « suivi » de l'application.

Relais a été pris, et fermement, par M. Jacques Barrot, que son héritage démocrate chrétien et ses attaches provinciales — l'un et l'autre fréquemment réaffirmés — ont rendu sur ce point légaliste et réaliste. Légaliste, il veut faire respecter le texte, désormais définitif, y compris dans ses dispositions répressives. Réaliste, il sait que son application suppose un rééquilibrage par une pratique enfin largement diffusée de la contraception.

Libéraliser, légaliser définitivement l'avortement, était-ce un progrès de la conscience morale ? Il est impossible d'en juger, d'autant que les options personnelles de chacun demeurent, sur ce point, le seul critère acceptable. Pour certains, l'avortement demeurera à tout jamais un crime, même s'il ne l'est plus au regard de la loi civile.

Quoi qu'il en soit, ce que l'on peut à tout le moins estimer à présent, c'est qu'une telle adéquation du droit au fait n'est pas le fruit du hasard. Si la loi est aujourd'hui appliquée sans heurts majeurs, au bénéfice des femmes qui, quoi qu'on en ait dit, n'ont jamais recouru « inconsidérément » à l'avortement, c'est qu'elle exprimait une profonde volonté collective.

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

Aujourd'hui

AUSTRALIE : conversations dans Sydney

(Lire page 19.)

AU JOUR LE JOUR

Les enfants terribles

Après un séjour de sept mois aux Etats-Unis, M. et Mme Polovtchak désiraient retourner vivre chez eux en Ukraine. Mais leur fils Walter, douze ans, et leur fille Nathalie, dix-sept ans, refusent de suivre leurs parents en Union soviétique. Ces derniers accusent les autorités américaines de « kidnapping »...

Dans ce conflit de générations, M. et Mme Polovtchak peuvent estimer que leurs enfants sont encore trop jeunes pour être des dissidents. Quant à Walter et Nathalie, sans doute pensent-ils être déjà trop vieux pour croire au Père Noël.

BERNARD CHAPUIS.

« LA JOIE-SOUFFRANCE »

Un grand roman de Zoé Oldenbourg

On cherche de gros romans pour l'été. En voici un, et de première qualité, à recommander à ceux que ne disperse pas trop l'effervescence des vacances. Car c'est un livre dans lequel il faut plonger. Et qui vous engloutit. Il est à la fois peinture réaliste d'un milieu et sublime — quoique scandaleuse — histoire d'amour.

« La Joie - Souffrance » marque un tournant dans l'œuvre de Zoe Oldenbourg. Née à Saint-Pétersbourg, émigrée à Paris à l'âge de neuf ans, devenue écrivain français de renom dès son premier roman (« Argile et Cendre », 1946), prix Fémina pour le second (« la Pierre angulaire », 1953), élue membre de ce jury en 1961, elle s'était attachée à notre Moyen Age, qui a nourri au moins sept de ses livres, fictions ou ouvrages historiques.

Et la voici qui abandonne ses Croisés, ses Cathares, ses époques lointaines, pour faire revivre les siens, ces émigrés russes de Paris dans les années 30. Virage pris en 1977 avec « Visages d'un autoportrait », une autobiographie surtout intellectuelle où cette romancière nous a livré quelque-uns uns de ses secrets.

La manière de Zoe Oldenbourg n'a pas changé ; ses personnages ressemblent, par leurs passions extrêmes, à ses héros d'autrefois, mais ils ne sont plus costumés. Les difficultés, les épreuves, les joies, l'amour, la mort, qu'ils traversent deviennent nôtres. Et l'œuvre, cette fois sans pompe ni artifice, flamboie comme une vivante tragédie.

(Lire page 9 du « Monde des livres » le feuilleton de JACQUELINE PIATIER.)

Le Monde

idées

FEMMES

En 1975, au terme de l'Année internationale de la femme, l'ONU avait décidé de lancer une décennie pour la femme, 1975-1985. Le point sur les premiers résultats de cet effort a été fait lors d'une conférence internationale, qui vient de s'achever à Copenhague. Celle-ci a suscité, chez les participantes, des espoirs et des déceptions dont se font l'écho Marie-Thérèse Van Lunen-Chenu et Yvette Roudy. Pour sa part, Catherine Valabrègue a assisté au « forum » organisé parallèlement à la conférence officielle. Elle estime que c'est plutôt de ce côté-là qu'est né l'espoir.

Le dilemme de Copenhague

par YVETTE ROUDY (*)

ON ne peut que se féliciter de l'initiative des Nations unies qui, en 1975, avaient organisé une conférence à Mexico sur les conditions de vie des femmes dans le monde et décidé d'un programme d'action sur dix ans. Objectif : réduction des inégalités de chances existant entre les sexes. Programme ambitieux, immense, dont je sais bien qu'il ne me sera pas donné d'en voir la réalisation : pauses, reculs, atermoiements, pièges, viennent ralentir la longue marche des femmes vers leurs libertés de travailleuses, de citoyennes, d'êtres humains.

Cependant, cinq ans après Mexico, les Nations unies ont estimé le moment venu d'établir un bilan. Tel était l'objet de la conférence de Copenhague. Citons quelques chiffres relevés dans le rapport introductif : dans un monde où les femmes représentent la moitié de l'humanité et un tiers de la main-d'œuvre salariée, mais où elles accomplissent près des deux tiers des heures de travail, elles ne reçoivent qu'un dixième du revenu mondial et possèdent moins d'un centième de la propriété mondiale.

Premier constat : en dépit des engagements pris par des nombreux gouvernements, l'effort des cinq années écoulées n'a pas réussi à freiner l'accroissement des inégalités qui séparent les hommes des femmes. Dans certains pays du tiers-monde, l'analphabétisme des femmes augmente. Ailleurs, l'arrivée des nouvelles technologies et le développement mondial de la crise renforcent l'écrasement et la marginalisation des femmes dans tous les pays.

La tribune et l'échafaud

Dans un tel contexte, comment relier les luttes des femmes aux luttes des peuples ? Quelle stratégie devons nous adopter ? C'est la question qui s'est posée d'entrée de jeu à Copenhague avec le débat sur les territoires occupés soulevé par les femmes palestitiennes, un débat largement, et régulièrement, développé en d'autres lieux. Il existe donc un dilemme. Les femmes doivent elles épouser strictement, prioritairement, les mouvements politiques dominants de leur pays, encouragées en cela par leurs hommes dirigeants, et oublier du même coup les inégalités de leur propre statut au sein même de leur peuple ? Ou bien doivent-elles — tout en participant aux conflits — mettre *aussi* et *judicieusement* en avant leurs propres revendications et tenter d'arracher ainsi au passage quelques parcelles de liberté pour elles-mêmes ?

Naturellement, nous souhaitons toutes, de tout cœur, nous mêler aux combats de nos peuples, de nos groupes. C'est bien la preuve que nous nous sentons partie prenante de tout ce qui touche notre humanité ; il n'est pas de luttes populaires sans héroïnes connues, méconnues, inconnues.

Mais n'est-il pas étrange de voir, à peine les conflits réglés ou apaisés, ces femmes disparaître de la scène, tandis que les hommes seuls viennent récupérer tous les fruits d'un combat qu'ils n'ont pas été seuls à conduire ? Les femmes de la Révolution française avaient leurs propres clubs où elles s'entraînaient à la discussion politique. A l'exemple d'Olympe de Gouge, elles exigeaient le droit à la tribune puisqu'elles avaient celui de monter à l'échafaud. Les hommes de la Révolution en ont jugé autrement : l'un de leurs premiers actes fut de fermer ces clubs où les femmes risquaient d'approfondir le sens des mots liberté, égalité, fraternité.

Ainsi, des femmes de la Résistance, arrêtées, torturées, déportées, mais qui n'ont pas réussi à se faire admettre dans nos assemblées d'élus nationaux, où nous n'atteignons pas 3 %. Ainsi des héroïnes algériennes, telles Djemila Boupacha, Djemila Bouhired, arrêtées, torturées, que l'on n'a pas retrouvées dans les équipes strictement masculines des dirigeants algériens.

En donnant la priorité à la lutte des peuples dans un cadre fait spécialement pour les luttes des femmes, ne risque-t-on pas d'étouffer une fois de plus les voix de celles qui espéraient, avec juste raison, profiter de cette tribune inespérée, unique, pour dénoncer les violences, les injustices, dont toutes les femmes sont l'objet dans le monde ? Violences économiques avec le chômage et les bas salaires, mais aussi violences physiques et sexuelles de tous ordres : celles des prostituées de Grenoble, objets de sévices de leurs tortionnaires proxénètes, femmes battues, violées tous les jours dans nos sociétés policées, victimes d'un fascisme du quotidien, femmes excisées, mutilées à jamais dans leur chair, par millions, sous couvert d'un certain ordre prétendument culturel bien commode, mais fait surtout pour assurer la domination de l'homme sur sa compagne, que ce soit en Afrique, aux Etats-Unis, en Europe, en Asie.

Alors, que peut représenter Copenhague pour les femmes ?

Il faudra bien qu'un jour nous soyons partie prenante d'un projet global pour un nouvel ordre économique, social, culturel, pour l'ensemble de l'humanité. Alors le monde sera différent. Meilleur ? Pourquoi pas, dès l'instant qu'il peut difficilement être pire ?

Mais les femmes veulent-elles vraiment occuper toute la place qui leur revient ? Là est toute la question.

(*) Parlementaire européenne (P.S.), présidente de la Commission des droits des femmes ; déléguée à la conférence de Copenhague.

Féminisme et humanisme

par MARIE-THÉRÈSE VAN LUNEN-CHENU (*)

FAUT-IL parler d'une déception de Copenhague ? Après des millénaires, la cause des femmes se serait-elle perdue en route, au bout de ces cinq petites années seulement qu'elle vient de vivre dans l'orbite du grand frère et de ses droits de l'homme ? Faut-il encore parler de féminisme, enfin, et duquel, si tout ce tapage n'a servi, en définitive, qu'à rejoindre les hommes au théâtre onusien des déclarations grandiloquentes et hypocrites, dans la truanderie parlementaire qui fait désormais fortune aux tribunes, et où les femmes ont montré qu'elles pouvaient égaler les hommes?

Mais ces questions — féminisme ou pas ? Et comment ? — intéressent-elles les Français et les Françaises ? On nous assure que non. Comment pourra-t-il en être autrement aussi longtemps que les médias ne feront ressortir que la pusillanimité des faits fémnins : huit mille femmes auxquelles « on » aurait offert la chance historique d'une conférence de l'ONU et celle d'un forum alternatif, et qui n'auraient même plus trouvé de quoi causer entre elles, copiant ni plus ni moins à la fois la violence verbale et le non-dialogue systématique de leurs confrères, les honorables délégués ?

Le manque d'intérêt pour tous les travaux préparatoires à la conférence de la décennie a été presque total. Il s'agissait pourtant, pour la première fois, d'une bonne matière d'information, concrète, diversifiée, toute chaude des halètements du monde, en reflétant les espoirs mais aussi, surtout, les souffrances. La femme pauvre, analphabète, réfugiée, celle qui cherche l'eau, encore, pour faire survivre sa famille, celle qui subit l'apartheid et sa sœur qui éprouve, dans les pays hautement industrialisés, de nouveaux types de paupérisation, celle qui est violée, excisée, comme celle qui subit encore la torture de la prostitution contrainte, sont les premières victimes, témoins « privilégiés », hélas ! des désordres du monde.

Une nouvelle convention

Il ne fait aucun doute pour moi que le féminisme a beaucoup gagné à pouvoir à la fois s'analyser dans sa nécessité pratique, modeste, diversifiée, provisoire et, en même temps, s'inscrire dans la vie politique internationale et les recherches à long terme d'un nouvel ordre de paix. L'analyse est devenue plus claire et l'on a moins perdu de temps dans les discussions rhétoriques qui avaient encombré en 1975 les tribunes de Mexico et de Berlin sur les causes ou la nature de l'oppression.

A cet égard, la nouvelle Convention contre toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes apporte des éléments tout à fait nouveaux. Pour la première fois, un acte juridique de cette importance ne se contente pas de dénoncer les pratiques sexistes ; il entend s'attaquer à leurs racines, c'est-à-dire à ces préjugés sexuels que d'aucuns considèrent comme quasi religieux. L'article 5 de la nouvelle Convention stipule que les Etats-parties doivent prendre « *toutes mesures appropriées pour modifier les schémas et modèles de comportement socio-culturel de l'homme et de la femme en vue de parvenir à l'élimination des préjugés et pratiques coutumières ou de tout autre type, qui sont fondés sur l'idée de l'infériorité ou de la supériorité de l'un ou l'autre sexe ou d'un rôle stéréotypé des hommes et des femmes* ». Les pratiques coutumières sont ainsi explicitement visées (l'on ne manquera pas de penser aux mutilations rituelles), mais aussi toutes les formes de ségrégations religieuses ou d'oppression idéologique.

Au Forum de Copenhague, des femmes se sont retrouvées pour lancer « *un défi à la vision patriarcale dans les religions* ». Dans un carrefour sur « *racisme et religion* » une dizaine de femmes de couleur ont dit leurs expériences de racisme dans différentes religions aux Etats-Unis. Dans un autre débat, plus général, on s'est efforcé d'approfondir le rapport entre sexisme, racisme et religion.

La question soulevée paraît décisive, tant pour la construction de la paix que pour l'avenir des religions. A toutes celles-ci les progrès du *féminisme historique* apportent un défi et une chance : sont-elles capables de dépasser les contingences patriarcales, de montrer que leur message fondamental n'a rien à craindre ni à perdre de la culture contemporaine qui marque, après le refus de l'esclavagisme et du racisme, celui du sexisme ?

(*) Journaliste.

Oui, politisées

par CATHERINE VALABREGUE (*)

S'EST-ON assez moqué du Forum de la Mi-Décade ! Les rencontres de Copenhague évoquent la pagaille. « *Pourquoi se rassembler si c'est pour faire comme les hommes ?* » « *Les femmes se disputent entre elles, elles sont incapables de solidarité au-dessus des intérêts nationaux.* » Et les uns de ricaner, les autres de feindre la désolation.

Et s'il s'était passé quelque chose de très important, qui émeut et fait peur à la fois ?... Si l'on parlait de ces milliers de femmes venues à leurs frais, ayant souvent rassemblé si difficilement l'argent du voyage qu'il ne leur en restait plus guère pour se nourrir ? Copenhague étant une des villes où la vie est la plus chère au monde, on découvrit que beaucoup de femmes étaient au bord de l'épuisement pour n'avoir absorbé que du pain et de l'eau. On fit aussitôt une collecte.

Au Bella Center, où se réunissaient les Nations unies, tout se passait entre gens bien élevés, ayant le sens de la mesure et du bon droit. Sans les Palestiniennes qui dérangeaient un peu en quittant les séances bruyamment, dès que quiconque n'étant pas de leur bord prenait la parole, les jours se seraient écoulés paisibles, en jolies déclarations et auto-félicitations. N'allait-on pas, cinq ans après la réunion de Mexico, signer une convention « *contre l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes* » ? De quoi déplacer toutes les télévisions du monde. Mais il y avait les femmes du Forum, qui menaçaient à tout moment de venir clamer *qu'elles ne se sentaient pas représentées* par les délégations officielles, ou que les Nations unies devraient donner l'exemple en ayant une proportion égale d'hommes et de femmes. Bref des éléments gênants.

Trop tôt pour s'embrasser

Tandis que la déléguée soviétique déclarait que son pays avait déjà vaincu toutes les formes d'oppression et d'injustice et qu'elle souhaitait voir s'établir, dans le respect des différentes idéologies et options politiques, un climat de paix et de détente, voilà qu'au Forum un petit groupe d'Ukrainiennes décidaient de faire la grève de la faim pour attirer l'attention sur des femmes emprisonnées en U.R.S.S. Sans doute n'avaient-elles pas la même idée de la justice que la déléguée soviétique. *Elles étaient six, en costume de leurs pays*, à la porte de l'université de Copenhague, où se tenaient les innombrables ateliers du Forum, avec un exilé soviétique qui s'était joint à elles par solidarité.

On avait fort heureusement prévu un espace important — 2 kilomètres — entre les Nations unies et le Forum. D'un côté, le Bella Center gardé comme une forteresse, la police sur le qui-vive, qui traîna si brutalement des manifestantes venues dire leur réprobation du coup d'Etat en Bolivie que certaines finirent à l'hôpital — nous eûmes à ce sujet un écho du désaccord survenu entre le chef de la sécurité des Nations unies et le chef de la police danoise.

De l'autre, l'université de Copenhague, où qui voulait entrait et s'inscrivait, où régnait un état de fièvre rappelant mai 1968. Dans le hall d'entrée surgissaient avis de réunions, de manifestations, de fêtes, des messages personnels, des affiches, parfois enlevées aussitôt posées. Le portrait de Khomeiny ne fut pas sur les murs plus de quelques minutes. « *Pourquoi pas Mme Thatcher ?* » s'écria quelqu'une en l'arrachant. Les salles de cours, les amphis, petits ou grands, tout était plein.

Je n'oublierai pas l'entrée dans le grand amphi de Domitila Barrios de Chungara, leader révolutionnaire bolivienne, poing levé, scandant « *solidaridad, solidaridad* », escortée de femmes du Brésil, d'Argentine, du Chili, venues échapper pendant deux semaines au carcan de l'oppression. Vinrent aussi, inoubliables également, les Africaines. Parmi elles, très actives, les Sénégalaises, qui ont fondé une association des femmes africaines pour la recherche sur le développement, pour décoloniser la recherche, expliquaient-elles. « *Ne nous apprenez pas comment lutter contre l'excision ; cela nous regarde,* disaient-elles. *Cette nouvelle croisade de l'Occident a fait plus de mal que de bien. Nous la vivons comme une atteinte à la dignité des femmes qu'elle prétend sauver. Elle ne sert qu'à masquer le vrai problème qui est celui de l'exploitation et de l'oppression des femmes du tiers-monde, qui permet que de telles pratiques soient toujours en vigueur. C'est aux femmes d'Afrique à sortir de leur léthargie et à se faire entendre dans toutes les instances nationales et internationales.* »

C'est bien là la principale leçon de cet immense rassemblement de femmes lucides. Pour la première fois on les entendait déclarer publiquement, envers et contre tous les oppresseurs qui siégeaient aux Nations unies, qu'elles allaient prendre leur sort en mains, contrôler les décisions qui se prennent si souvent sans elles et qui déterminent l'avenir du monde et le leur. Cela s'appelle se politiser.

Quelques-uns auraient préféré sans doute les voir se jeter dans les bras les unes des autres, pleurer d'émotion, agiter de grands et nobles sentiments, comme lorsqu'aux Nations unies la déléguée officielle du Chili s'épancha sur l'épaule de la jeune sœur d'un homme mort sous la torture des policiers de Pinochet. Il est trop tôt, hélas, pour s'embrasser, il serait vain de se le cacher. On ne peut s'unir à n'importe quelle femme, sous prétexte que l'on est femme.

Oui, les femmes étaient politisées. Oui, j'ai vu pour la première fois des femmes qui ne s'en tiendront plus aux luttes sur la contraception, le viol, les femmes battues, luttes qu'il faut bien entendu continuer à mener. Elles sortent de leur isolement, se rejoignent, selon leurs affinités, pour travailler ensemble à un autre avenir. Elles vont enfin agir, ailleurs que dans le cadre de leur famille. Tôt ou tard, il faudra bien en tenir compte.

(*) Ecrivain.

CORRESPONDANCE

Le onzième droit des enfants

Une de nos lectrices nous écrit, à propos des dix commandements du « droit des enfants » proposés par Marcel Canetti dans notre page « Idées » du 28 juin :

M. Canetti, permettez-moi de rajouter à votre déclaration des droits de l'enfant, celui-ci, à l'usage personnel de mon fils, et peut-être — qui sait — d'autres enfants :

11) L'enfant a le droit de rendre visite à ses parents.

Mon fils a huit ans. Il vit avec moi à Paris. Son père, qui est architecte, vit dans le Midi. L'année scolaire terminée, je l'ai donc conduit chez son père, pensant, naïvement, que celui-ci serait heureux de le prendre pendant une partie des vacances : manifestement, cela n'avait pas été prévu dans ses plans. Car j'ai été battue (avec fracture du sacrum), en présence de mon fils. Pour avoir cru qu'il avait le droit de rendre visite à son père. Et pour avoir oublié que, l'été venu, certains êtres deviennent encombrants : chiens, chats, vieillards, et aussi, quelques enfants.

Pour ma part, je peux porter plainte pour coups et blessures volontaires. Certes. Mais pour les blessures morales infligées à mon fils, témoin de la scène et rejeté par son père, qu'a-t-on prévu ?

هكذا من الأصل

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

Iran

L'imam Khomeiny condamne les « divisions entre le président et l'Assemblée »

Quatorze nouvelles exécutions

Quatorze personnes, dont treize impliquées dans le complot dénoncé le 10 juillet par les autorités, ont été exécutées à Téhéran le jeudi 7 août à 1 heure du matin : un ancien général de la SAVAK, douze officiers d'active et un chauffeur de taxi. Ces exécutions portent à quarante-neuf le nombre de personnes passées par les armes depuis la mi-juillet. Par ailleurs, tant les déclarations du président Bani Sadr à TF 1, accusant la France d'héberger des camps d'entraînement pour contre-révolutionnaires, que le démenti de M. François-Poncet les qualifiant de « dénuées de tout fondement » (nos dernières éditions du 7 août) ont été passés sous silence en Iran.

Malgré la libération de cent quatre-vingt-onze Iraniens arrêtés aux Etats-Unis, la campagne anti-américaine se poursuit. Dans une allocution prononcée mercredi, l'imam Khomeiny a appelé les musulmans du monde entier à « descendre dans les rues vendredi pour crier « Mort aux Etats-Unis, mort à Israël et mort à l'U.R.S.S. ! » »

A New-York, le porte-parole des étudiants islamiques, M. Mohamed Badr, a annoncé que ces derniers avaient l'intention de manifester à nouveau dans les prochains jours devant la Maison Blanche. Une centaine d'entre eux sont déjà arrivés à Washington. Les autres n'ont pu s'y rendre à la suite du refus des chauffeurs des autobus de la compagnie Greyhound de les transporter. Selon le « Washington Post », qui cite des « sources informées », les autorités américaines estiment à 5 millions de dollars les sommes introduites aux Etats-Unis pour répandre l'idéologie de la révolution islamique et embarrasser le gouvernement de Washington.

Le gouvernement britannique redoute que l'arrestation lundi à Londres de soixante-huit ressortissants iraniens ayant manifesté devant l'ambassade des Etats-Unis n'entraîne une nouvelle détérioration des relations entre Londres et Téhéran. Les soixante-huit détenus poursuivent, depuis mardi, une grève de la faim dans diverses prisons londoniennes et plusieurs dizaines de ressortissants iraniens ont commencé mercredi à manifester silencieusement devant ces établissements, en arborant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire : « Longue vie à Khomeiny » et « Relâchez les martyrs de la révolution ». (A.F.P., Reuter.)

Téhéran. — La vie politique iranienne a pris un style déplaisant, c'est du moins ce que vient de déclarer l'imam Khomeiny dans une allocution radiotélévisée à l'occasion de la « journée de Jérusalem », ce vendredi 8 août, dernier du Ramadan.

« *Le peuple n'a pas donné tant de martyrs pour assister à ces divisions entre le président et l'Assemblée. Il faut que le Parlement agisse avec toute sa force — et elle est plus puissante que les autres — pour former un gouvernement à cent pour cent islamique* », a-t-il affirmé.

A mesure, en effet, qu'approche la formation d'un gouvernement, les esprits s'échauffent au-delà de la normale. Toutes les tribunes, tous les organes d'expression s'emploient, depuis au moins deux semaines, à porter des coups et des insultes entre ceux qui étaient unis naguère dans le camp religieux, lorsqu'il s'agissait de lutter contre le chah. « *On ne se hait bien qu'entre frères* » ; les révolutionnaires islamiques n'y font pas exception.

Les attaques contre M. Bazargan

Tout commença avec le gouvernement provisoire de M. Bazargan. On se souvient qu'alors les critiques de l'ayatollah Behechti, contre sa politique « *pro-occidentale et islamisée en surface seulement* », rejoignait l'opposition dédaigneuse de M. Bani Sadr. Les premières victimes furent cependant abattues par des hommes à qui leur position extérieure aux deux camps conférait provisoirement le monopole de la délation : ce furent les étudiants musulmans de la ligne de l'imam, occupant l'ambassade des Etats-Unis, qui firent campagne, l'hiver dernier, contre tout ce qui ressemblait, de près ou de loin, à une compromission coupable avec l'Occident. Les modérés et la gauche ayant été écartés pour « trahison », documents à l'appui, ce fut le tour des traditionnels, groupés autour du grand ayatollah Chariat Madari. Les attaques personnelles reprirent de plus belle, pendant les deux campagnes électorales, et permirent à M. Bani Sadr de l'emporter sur ses deux rivaux les plus dangereux à la présidence de la République : Massoud Rajavi, dirigeant des moudjahidin du peuple (progressiste musulman), déclaré inapte au poste suprême pour s'être abstenu d'approuver la constitution, et Jalaleddin Farsi, idéologue du Parti de la République islamique, coupable, si l'on peut dire, d'être à moitié afghan.

Quant aux élections législatives, elles furent, de l'aveu général, assez profondément manipulées et c'est la source probable des comportements agressifs auxquels on assiste aujourd'hui. Les alliances ne sont plus les mêmes qu'il y a un an. Les anciens partisans du gouvernement provisoire de M. Bazargan, exposés désormais à la vindicte, se retrouvent, *grosso modo*, dans le clan de M. Bani Sadr. L'ancien ministre des affaires étrangères, M. Ibrahim Yazdi, aujourd'ui rédacteur en chef du quotidien *Keyhan*, est mis en cause, ces jours-ci, par le Parti de la République islamique, qui reproche à ce journal d'être un nouvel *Ayandegan* (le journal de la gauche libérale qui fut contraint de fermer ses portes il y a un an). M. Ghotbzadeh, titulaire, pour quelques jours encore, du portefeuille qu'avait détenu M. Yazdi, reçoit aussi sa volée de critiques acerbes, qui ont l'originalité de venir, simultanément, du parti Toudeh (communistes) et du Parti de la République islamique. Il est convoqué, ce jeudi, devant le parlement, pour justifier sa politique et ses déclarations hâtives au moment de l'attentat contre M. Chapour Bakhtiar, à Paris.

Ni M. Minatchi, ministre de l'orientation nationale (ministère *de l'information* de l'ancien régime), et responsable de l'administration des biens de mainmorte (AWQAF), ni M. Bazargan lui-même n'ont été épargnés. Le premier a été violemment pris à partie récemment par les étudiants de la ligne de l'imam. Quant à l'ancien premier ministre, ce sont des religieux, la veille, à la prière du vendredi de Qom, qui l'accusent de « *crimes* » plus graves que tous ceux de l'ancien régime. Certains pensent qu'il pourrait être bientôt jugé pour « *trahison* ». M. Barzagan a répondu, indigné, la semaine dernière, dans une longue lettre ouverte à l'imam, qui fut d'abord, ô ironie ! publiée dans *Enghelab Eslami*, le journal de M. Bani Sadr.

Que la récente exclusion du Parlement de l'amiral Ahmad Madani n'ait suscité aucune passion, ne tient pas seulement à ce qu'il s'était exclu lui-même auparavant, mais aussi au fait que ce militaire intellectuel n'était pas membre de l'un ou l'autre clan religieux. Ce n'était pas le cas pour M. Hassan Ayat, secrétaire général du Parti de la République islamique, dont la probité avait été mise en doute par M. Salamatian, député d'Ispahan, proche du chef de l'Etat. Les violentes altercations entre députés au sujet de M. Ayat, accusé d'avoir hâté le coup d'Etat pro-américain de 1953, *collaboré avec la SAVAK et* comploté contre le chef de l'Etat, ne se sont pas limitées à l'enceinte du Parlement : la presse, puis la télévision, y ont fait écho. La retransmission télévisée intégrale du débat, qui fut agité et houleux, a donné au peuple iranien une image tristement réaliste de sa jeune République. On a pu voir certains députés, écœurés, voter pour M. Hassan Ayat en déclarant que leur seule motivation était de se prononcer contre le président Bani Sadr.

Mais le problème-clé qui suscite le plus de polémiques, et qui inquiète l'imam, est le blocage des institutions du fait de l'hostilité entre le président de la République et le Parlement. Le président doit se soumettre ou se démettre, dit, en substance, le Parti de la République islamique. On attendait encore, ce jeudi, le résultat des délibérations de la commission mixte chargée de désigner un candidat à la charge de premier ministre. L'opposition entre le président et les députés est nuisible au pays et à l'islam, a dit, mercredi, l'imam. S'il condamne ainsi, d'où qu'elle vienne, l'opposition intransigeante qui paralyse le pays divisé entre les deux autorités issues du suffrage universel, l'imam Khomeiny s'adresse plus, semble-t-il, au Parti de la République islamique qu'au chef de l'Etat.

Ce dernier, réduit il est vrai à une position de faiblesse, ne cesse d'appeler à l'entente et à la concertation. La collaboration des forces politiques islamiques en Iran n'est qu'une étape : l'imam Khomeiny a appelé tous les musulmans du monde — près d'un milliard d'hommes — à s'unir, vendredi, contre l'Amérique, l'Union soviétique et le sionisme.

Le Caire aurait demandé à Washington de condamner la décision israélienne sur Jérusalem

La réponse de M. Begin au président Sadate sur Jérusalem n'aurait pas encore été remise au chef de l'Etat égyptien. De toute façon, celui-ci, *qui fait retraite* au pied du Sinaï, ne l'examinera qu'après le Ramadan, c'est-à-dire à la fin de cette semaine ou au début de la semaine prochaine. M. Sadate avait fait savoir à M. Begin qu'il ajournait les négociations sur l'autonomie de la Cisjordanie à la suite « *des actes unilatéraux d'Israël* » (*le Monde* du 5 août).

Selon *Al Ahram*, le ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères M. Boutros-Ghali a demandé mercredi 6 août aux Etats-Unis de condamner la décision de faire de Jérusalem réunifiée la « *capitale éternelle* » d'Israël.

A *Taef* (Arabie Saoudite), le communiqué publié mercredi au terme de la visite du président irakien M. Saddam Hussein déclare que la décision israélienne menace « *la stabilité, la sécurité et la paix mondiale* ». Le comité de Jérusalem de la conférence islamique se réunira le 16 août à Casablanca pour examiner la décision israélienne.

A Damas, M. Thorn, ministre luxembourgeois des affaires étrangères, chargé d'une mission d'information de la Communauté européenne, s'est entretenu mercredi avec le président Assad et son collègue syrien M. Khaddam ainsi qu'avec M. Al Fahoum, président du Conseil national palestinien (le « Parlement » de l'O.L.P.). L'accueil de M. Thorn en Syrie a été beaucoup plus froid que celui qui lui été réservé dans les autres capitales arabes, notamment à Beyrouth, où M. Arafat, chef de l'O.L.P., lui avait dit souhaiter une « *initiative européenne* » au Proche-Orient.

La presse officieuse est allée jusqu'à mettre en doute l'impartialité de M. Thorn parlant au nom des Neuf à la session spéciale de l'ONU sur la Palestine.

Il a été précisé mercredi au Caire que le vice-président Moubarak commencerait le 1er septembre une tournée européenne qui le conduira à Londres et Paris (où il sera reçu par M. Giscard d'Estaing) et dans d'autres capitales. — (*A.F.P., Reuter.*)

Syrie

Les autorités annoncent la reddition de plus de 300 Frères musulmans

De notre correspondant

Beyrouth. — Plus de trois cents Frères musulmans de Syrie ont fait leur reddition aux autorités en échange de la vie sauve, dans le délai d'un mois s'achevant ce jeudi 7 août, au terme de la loi instaurant la peine de mort pour simple appartenance à cette confrérie.

Ce délai a cependant été prolongé d'un mois — jusqu'au 7 septembre — pour les Frères musulmans syriens se trouvant à l'étranger. Le chef de la confrérie, M. Issam Attar, vit hors du pays, sans doute en Allemagne fédérale.

Les autorités se déclarent satisfaites du résultat obtenu. Combinées avec une campagne de répression qui ne s'est pas ralentie durant cette période de grâce, les redditions auraient, selon ces autorités, décapité le mouvement des Frères musulmans, en lutte violente contre le régime du président Assad depuis deux ans, et auteurs d'attentats et de troubles divers ayant fait au total plusieurs centaines de morts et de blessés. Elles indiquent, en effet, que, à l'exception du chef militaire de l'organisation à Alep, M. Adnan Okla, toujours en fuite, deux dirigeants de la secte ont été tués, MM. Moustapha Kassar et Zahed Zanabili, et trois autres sont *détenus*, MM. Mohamed Nabil Allouche, Ahmed Helmi Khoja et Ahmed Salem.

Les Frères musulmans se caractérisent cependant par une grande clandestinité et un cloisonnement strict de leurs cellules. Les troubles, bien qu'en relative diminution, n'ont pas cessé au cours du dernier mois et l'on signale des attentats et des embuscades, notamment à Alep et à Lattaquié.

Quelques-uns des Frères musulmans ayant fait leur reddition ont été présentés à la télévision. Leurs révélations contenaient un point commun : la mise en cause de la Jordanie. Les dirigeants de Damas ont voulu, de toute évidence, la rendre publique avec insistance. Les accusations directes contre Amman — et Bagdad — avaient commencé il y a plus d'un mois et la Syrie avait menacé de fermer ses frontières avec la Jordanie. Mais, à la suite d'une démarche en Arabie Saoudite du commandant Rifaat El Assad, frère du président syrien, Damas avait reçu des apaisements qui avaient paru rassurer les dirigeants. La campagne antijordanienne s'était arrêtée. Elle a repris, notamment avec les prestations télévisées, le 5 août, de deux Frères musulmans sous les verrous, MM. Ahmed Salem et Moustapha Hoja, qui ont affirmé, en citant des exemples, que la Jordanie fournissait des fonds et des papiers d'identité à la confrérie.

Les Frères musulmans sont tolérés en Jordanie, où un porte-parole de l'organisation, M. Abdel Kader Khalifa, exerce publiquement son rôle. Leur liberté est cependant relative et leurs actions surveillées. La Jordanie a livré par deux fois deux Frères musulmans à la Syrie en gage de bonne volonté. La Turquie a également été mise en cause, la semaine dernière, dans les textes diffusés à Damas.

LUCIEN GEORGE.

LE MOIS DE JEUNE DU RAMADAN DANS DEUX PAYS ISLAMIQUES

ÉGYPTE : un recul du rigorisme intolérant

De notre correspondant

Le Caire. — On pouvait craindre le pire. Au cours du lustre écoulé, chaque période de jeûne n'avait-elle pas, dans ce pays où la pratique religieuse va souvent de pair avec la joie et l'indulgence, été plus contraignante que la précédente, le pouvoir en accordant quelques satisfactions aux « *groupes islamiques* » ayant, en fait, encouragé leur intransigeance ? Le Parlement du Caire n'avait-il pas adopté au printemps le principe de l'islamisation de toute la législation ? Enfin, à la veille du premier Ramadan du quinzième siècle de l'hégire, le cheikh Salah Abou Ismail, député de Guizeh, n'avait-il pas déposé un projet de loi prévoyant deux mois de prison ferme pour tout musulman ne jeûnant pas ?

Mais les parlementaires égyptiens ont cette fois laissé le cheikh-député à ses imprécations, et les autorités ont « *oublié* » d'adresser aux hôtels et restaurants leurs directives relatives à l'interdiction de vendre de l'alcool durant le mois sacré à tous les Egyptiens, même non musulmans. Si, cette année, certains établissements appliquent quand même cette mesure, c'est plus par zèle, ou par ignorance, que par rodre.

La « *rue* », elle, qui, en Egypte, sent souvent la première le vent tourner, est revenue d'emblée, durant ce Ramadan, à ses anciennes habitudes. Face à la grande mosquée d'Al Azhar, les petits marchands de boissons fraîches n'ont pas, cette année, fermé boutique, et ils ne manquent pas de clients. Des ouvriers réparant la chaussée, boivent leur thé en plein midi, des petits fonctionnaires fument le matin dans leur bureau, des Arabes en keffieh déjeunent au restaurant. Tout cela se passe sans incident et même sans regards désapprobateurs. Chacun sait pourtant que les non-jeûneurs sont tous musulmans, les chrétiens restant pour l'instant plus prudents « *de crainte, sait-on jamais* », nous confiait l'un d'eux, « *d'être accusé de provocation par quelque frère musulman* ».

Ce retour néanmoins très net au climat décontracté des Ramadans de naguère est peut-être dû à la plus grande surveillance policière exercée ces derniers temps sur les « *groupes islamiques* » contraignant ainsi ces derniers à limiter leurs manifestations extérieures d'intolérance, mais il reflète sans aucun doute aussi une volonté populaire de « *dire zut aux donneurs de leçons et aux activistes.* ». Ne trouve-t-on pas cette recommandation dans le Coran ? : « *Pas de contrainte en religion !* » Ce verset est plus souvent cité dans la rue que du haut des minbars (chaires des mosquées).

Les journaux (1), dans l'espoir peut-être de limiter les traditionnelles bagarres d'automobilistes qui précèdent le premier déjeuner d'une longue journée de privation et de chaleur, insistent sur « *le contrôle des pulsions qui doit accompagner le jeûne pour que celui-ci soit vraiment valable* », sur « *l'accès à la sérénité* » et sur la « *transparence de l'âme* » qu'apporte l'abstinence.

En tout cas, le sentiment du lien communautaire, « *source de sécurité et de force* », la profondeur d'une fraternité religieuse, dont on n'a qu'une très faible idée en Occident, et que le Ramadan est réputé mettre en valeur, ne paraissent pas, tout au contraire, être diminués par les « *accommodements avec le jeûne* », alors que ces dernières années les contraintes venant de l'administration ou des intégristes avaient au contraire aigri l'atmosphère, d'ordinaire chaleureuse, du Ramadan égyptien.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Le frère palestinien Sami El Yafi a recensé pour la *Nouvelle Revue du Caire* (volume II) les nombreux thèmes de Ramadan traités ces dernières années dans deux cents numéros de la presse cairotte.

MAROC : une semi-paralysie de l'économie

De notre correspondant

Rabat. — Le ramadan 1980 coïncidant avec la période des vacances (13 juillet-13 août) aura été pour beaucoup de familles marocaines difficile à respecter. Pourtant le mois de jeûne aura imposé son rythme comme jamais dans le passé.

Il est peu de pays arabes au demeurant, à l'exception évidemment de l'Arabie Saoudite, où le mois sacré du ramadan soit davantage respecté qu'au Maroc. Certes, l'islam étant religion d'Etat et le roi Hassan II portant le titre de « *commandeur des croyants* », le coup de canon matinal qui annonce chaque jour le début de la période de jeûne, et celui du soir, qui annonce la fin, sont chargés de signification. Le bras séculier aide ici la religion à se faire respecter et les Marocains qui, en dépit du jeûne, mangent, boivent ou simplement fument en public peuvent se voir interpeller par la police et arrêter. Il arrive aussi que des fanatiques les dénoncent.

Dès le début du jeûne, les cafés pour la plupart ferment leur porte purement et simplement. Certains rentrent même les chaises de leur terrasse de manière à ne pas induire les clients en tentation, d'autres laissent ces chaises à la disposition du public, mais les Marocains ne les utilisent que pour lire leur journal ou bavarder. C'est seulement en fin d'après-midi que les touristes et les Européens peuvent se faire servir.

A partir de 19 heures, les rues se vident. Les rares passants hâtent le pas, une baguette de pain ou une « *kassra* » (pain rond) sous le bras. Dans le silence qui s'établit, le coup de canon retentit et les familles se mettent à table. Traditionnellement, le jeûne est rompu avec des dattes, du miel de différentes sortes, des gâteaux et du café au lait. Puis vient la « *harira* », soupe de légumes fortement épicée et que certains apprécient à ce point qu'ils se lancent des défis. Suit, vers 22 heures, un second repas composé, celui-ci, de viande ou de poisson, et pour certains un troisième plus avant dans la nuit. Les familles se réunissent à cette occasion et prolongent fort tard les repas.

Dès 21 heures, des milliers de jeunes gens, des mères de famille avec leurs enfants sur les bras ou, à la façon traditionnelle, sur le dos, envahissent l'avenue Mohammed-V — les Champs-Elysées de Rabat, — où des groupes folkloriques et des groupes musicaux leur donnent des représentations gratuites. Jusqu'à une heure avancée, cette foule bon enfant déambule, harcelée par les petits vendeurs de cacahuètes ou de chewing-gum. Les cinémas offrent souvent deux grands films pour un prix relativement modeste, mais la distraction majeure consiste à s'asseoir aux terrasses des cafés, toutes rouvertes comme par enchantement, et qui s'étalent jusque sur la chaussée.

Le lendemain matin n'est pas dans ces conditions propice au travail et à la ponctualité.

Les administrations et la plupart des entreprises pratiquent donc la « journée continue », ou plutôt la demi-journée car elle commence entre 8 et 9 heures pour se terminer très tôt dans l'après-midi. Ce n'est pas là l'une des conséquences économiques les moins importantes du mois de ramadan que cette semi-paralysie de l'appareil administratif et économique. Dans presque tous les domaines, affaires administratives ou commandes à une entreprise, on s'entend répondre : « *Attendez la fin du ramadan* ».

ROLAND DELCOUR.

(*Lire page 7 nos reportages sur la célébration du Ramadan en France.*)

AMÉRIQUES

Bolivie

La junte militaire déclenche une chasse aux correspondants de la presse étrangère

Le gouvernement militaire a suspendu le mercredi 6 août toutes les communications avec l'étranger par télex et il a déclenché une véritable chasse aux journalistes étrangers encore présents à La Paz. Trois reporter américains ont été arrêtés par des civils armés à leur hôtel et ils ont disparu. Plusieurs correspondants étrangers, informés qu'ils étaient recherchés, ont préféré ne pas rentrer à l'hôtel.

La police recherche activement les envoyés spéciaux de l'agence italienne Ansa, de la télévision suédoise et de l'agence américaine United Press. Le correspondant de l'Associated Press avait été expulsé mardi. Les deux envoyés de l'agence Reuter à La Paz ont été arrêtés et le ministre de l'intérieur, le colonel Arce Gomez, a affirmé qu'ils « devraient payer pour ce dont ils étaient coupables ».

Correspondance

Lima. — C'est dans une ambiance de tristesse, malgré un soleil de plomb, que la Bolivie a célébré, le mercredi 6 août, le cent cinquante-cinquième anniversaire de la République. Les défilés ont été interdits sur tout le territoire par les forces armées qui ont pris le pouvoir le 17 juillet dernier. Même le traditionnel *Te Deum* a été annulé.

Le gouvernement a déclaré vouloir ainsi « *protéger la vie des citoyens des attentats terroristes de l'extrême gauche* ». En fait, il semble surtout qu'il ait voulu esquiver les manifestations d'hostilité d'une grande partie de la population.

Les appels à la résistance, lancés mardi par M. Siles Zuazo, qui a constitué un gouvernement d'unité nationale dans la clandestinité, sont ignorés à La Paz, puisque aucun quotidien n'a osé en informer ses lecteurs. C'est dire que l'isolement des dirigeants de la gauche n'a d'égal que l'isolement international de la junte.

La répression systématique et brutale est grandement facilitée par des archives policières que le colonel Arce Gomez, actuel ministre de l'intérieur, avait fait cambrioler au ministère, en novembre, alors qu'il n'était encore que chef du service d'intelligence de l'armée. Le colonel Arce a affirmé mercredi que « *la plupart des dirigeants de l'U.D.P. ont été appréhendés, et que les autres le seront incessamment* ». La répression risque donc de devenir d'autant plus brutale que la création d'un gouvernement clandestin est un défi au régime.

N. B.

UN APPEL DU COMITÉ DE DÉFENSE DE LA DÉMOCRATIE

La section française du Comité national de défense de la démocratie en Bolivie (CONADE) a lancé, mardi 5 août, un appel à l'intensification de la lutte contre les « *usurpateurs* » qui ont déclaré « *l'état de guerre interne contre leur propre nation, avec l'aide financire et technique de l'Argentine* ».

Dans un communiqué publié à l'occasion du cent cinquante-cinquième anniversaire de l'indépendance nationale bolivienne, le CONADE appelle « *à la solidarité des hommes libres pour sauver la vie et permettre la libération des centaines de patriotes et de dirigeants syndicaux et politiques détenus, notamment Juan Lechin et Simon Reyes* » (1).

Selon le comité, « *les militaires qui usurpent le pouvoir malgré la volonté des Boliviens démocratiquement exprimée, le 29 juin dernier, sont animés par l'idéologie étrangère de la sécurité nationale, inculquée pendant des décennies par les services de coopération des Etats-Unis* ». Cela, poursuit-il, « *les amène à déclarer l'Etat de guerre interne contre leur propre nation avec l'aide financière et technique d'une puissance étrangère, celle de la dictature du général Videla en Argentine* ».

En fait, affirme le CONADE, les « *putschistes* » défendent « *les intérêts d'une poignée de privilégiés installés à des postes de pouvoir sous la dictature de Banzer (1971-1978) pour piller nos ressources naturelles. Et pour cela, ils font disparaître des centaines de dirigeants syndicaux et politiques, ils assassinent des ouvriers et leurs familles et massacrent des milliers de paysans* ».

(1) N.D.L.R. — Selon l'Assemblée des droits de l'homme de Bolivie, Juan Lechin, principal dirigeant de la COB (Confédération ouvrière bolivienne) aurait été assassiné par les militaires (*le Monde* daté 3-4 août).

● *La création d'un Mouvement pour la rupture des relations diplomatiques et économiques avec la dictature bolivienne* a été annoncée mercredi 6 août à Paris (1). Le Mouvement demande au gouvernement français de « *se faire l'expression de tous les patriotes qui refusent d'admettre qu'un Klaus Barbie, le tortionnaire des résistants français, soit aujourd'hui, au ministère de l'intérieur à La Paz, le tortionnaire des patriotes boliviens* ».

(1) 1, rue Montmartre, 75001 Paris.

● *Deux dirigeantes d'organisations féminines boliviennes* ont lancé, mercredi 6 août, un appel au boycottage économique et politique de la junte bolivienne « *par tous les pays démocratiques* », lors d'une conférence de presse à Berlin-Ouest. Mme Giulietta Montana, présidente de l'Association des femmes boliviennes, et Mme Domitila Barrios de Chungara, responsable du Comité des ménagères de la cité minière Siglo Veinte, qui ont participé à la conférence internationale des Nations unies pour la femme à Copenhague, ont accusé la C.I.A., l'Argentine, le Chili et le Brésil d'avoir aidé le général Garcia Meza à prendre le pouvoir. — *(A.F.P.)*

El Salvador

L'ESCALADE DE LA TERREUR PREND DE L'AMPLEUR

San-Salvador (A.F.P., A.P.). — *Plus de quarante personnes ont été victimes de la violence politique au Salvador au cours des dernières quarante-huit heures.* Des cadavres mutilés ont été découverts dans différentes localités du pays et des jeunes gens décapités ont été retrouvés dans le centre même de la capitale. L'escalade de la violence et de *la terreur ne cesse de prendre de l'ampleur*, les commandos de l'extrême droite étant considérés comme responsables des derniers assassinats et des mutilations.

Selon certaines rumeurs, des groupes de rebelles armés se rassembleraient dans les régions proches du Honduras et s'apprêteraient à faire mouvement vers la capitale. Ce qui est certain, c'est que chacun s'attend dans ce pays à un affrontement généralisé entre les forces de gauche et les troupes de la junte soutenues par les commandos de l'extrême droite résolus à tout faire pour empêcher une éventuelle victoire des mouvements qui souhaitent instaurer un régime semblable à celui du Nicaragua sandiniste.

Nicaragua

Les anciens gardes de Somoza face à leurs juges

CUISINIERS OU BOURREAUX ?

De notre envoyé spécial

Managua. — *La pièce est toute petite et la climatisation marche mal. Pour tout mobilier : deux bureaux, une table, trois chaises. Quelques affiches de la campagne d'alphabétisation ornent les murs et une phrase du fondateur du Front sandiniste annonce :* « Dans la bataille pour un changement révolutionnaire, nous n'excluons pas ceux qui ne pensent pas comme nous. » *Sont présents deux juges, un secrétaire, un gardien sans arme, un procureur, trois journalistes et un accusé, ancien membre de la garde nationale de Somoza : petite barbe, regard inquiet, chemise et pantalon de grosse toile. Face au tribunal spécial n° 2, c'est un cas bénin mais révélateur.*

M. Gonzalo Martinez Zelaya est accusé d'être entré « consciemment » *dans la garde au moment des sanglantes opérations de* « nettoyage » *lancées après l'insurrection de septembre 1978 et donc* « d'avoir, en connaissance de cause, participé à une organisation destinée à commettre des délits » *et dont le but principal était* « le maintien au pouvoir d'un régime corrompu et répressif ». *Pour y parvenir, cette organisation* « avait recours à l'élimination physique systématique des opposants au moyen de la castration, l'asphyxie, l'empoisonnement, les mutilations, le dépeçage, etc. ». *M. Gonzalo Martinez est passible de un à trois ans de prison, conformément à l'article 493 du code pénal.*

Les questions du président et du procureur, les réponses de l'accusé se suivent presque à voix basse, rythmées par la secrétaire qui tape directement à la machine :

« Pourquoi êtes-vous entré dans la garde ?

— Parce que je n'avais pas de travail.

— Quel entraînement militaire avez-vous reçu ?

— Aucun.

— Que saviez-vous des événements qui secouaient le pays à cette époque ?

— Rien.

— Lisiez-vous les journaux ? Ecoutiez-vous la radio ?

— Je suis analphabète et je rentrais trop tard le soir pour penser à autre chose qu'à dormir. »

Le procureur s'énerve :

« Mais vous étiez chauffeur d'autobus pendant les années 1977-1978. N'entendiez-vous pas les commentaires des gens ?

— Non, parce que j'étais à côté du moteur, qui faisait beaucoup trop de bruit. »

Quand on lui demande quelles armes il sait utiliser, M. Gonzalo Martinez, qui disposait d'un pistolet et d'un fusil d'ordonnance, répond : « Je ne savais même pas les désarmer, et, avant chaque inspection, je payais un caporal pour qu'il me les nettoie. »

Après avoir salué sons sens de l'humour, le président rappelle à l'accusé que, de tous les gardes nationaux passés devant lui à ce jour, deux seulement ont reconnu avoir commis des crimes. « A vous en croire, vous étiez une armée de cuisiniers, de jardiniers et de maçons, et pourtant des dizaines de milliers de personnes sont mortes, des milliers ont disparu, ont été torturées ou assassinées. »

« Des critères de conscience »

L'attitude des anciens gardes nationaux est souvent la même. L'un d'entre eux, après avoir reconnu qu'il était garde du corps de Somoza dans les dernières semaines de la dictature, a déclaré qu'au cours des dix années précédentes il avait exercé les fonctions de sergent-major dans la fanfare de la garde et qu'il ne sortait jamais de la caserne. La plupart déclarent qu'ils ont déserté dans les deux derniers mois de la guerre car ils savent que, dans le désordre final, il ne reste aucune trace écrite des affectations pendant cette période. Un vétérinaire chargé de l'entretien des chiens de la garde, où, après dix ans, il a atteint le grade de lieutenant — il avait obtenu une bourse d'études en Colombie, — a déclaré d'une voix autoritaire ne pas savoir manier d'armes, ne pas savoir que les chiens étaient utilisés dans la chasse aux paysans ou pour torturer des prisonniers. Il ne savait pas non plus que la graisse de porc sur un corps d'homme est susceptible d'exciter un chien qui a faim.

Beaucoup d'avocats critiquent une procédure rapide qui accepte toutes les preuves, « même celles qui ne sont pas prévues dans le code ». *Les dossiers sont établis sur la base des archives de la garde nationale et des plaintes déposées par la population dans des centres ouverts à cet effet au début de l'année. Les photos des accusés étaient exposées sur des panneaux muraux et toute personne ayant des informations à donner à leur sujet était invitée à le faire devant les autorités. Selon l'expression juridique consacrée, le corps du délit fait le plus souvent défaut.*

Un président de tribunal répond : « Nos critères sont des critères de conscience. Comme à Nuremberg, nous rendons des jugements politiques. Encore avons-nous la générosité de ne condamner personne à la peine de mort, ni même à la réclusion à vie. Comment pourrions-nous prouver la culpabilité de tortionnaires dont les victimes étaient affublées de cagoules ou qui, après avoir assassiné quelqu'un, assassinaient également tous les témoins, même les enfants ? S'il nous fallait le rapport du médecin légiste, la plupart de ces criminels seraient en liberté. »

La presse et la population suivent ces affaires avec beaucoup d'intérêt. Les journalistes ont librement accès à toutes les sessions de tous les tribunaux spéciaux et sont admis à consulter les dossiers quand ils le veulent. Chaque jour les trois journaux du pays rapportent les éléments les plus saillants des procès de la veille, le plus souvent en première page.

A la sortie du tribunal, nous avons pu voir des petits groupes de parents qui attendent de voir les accusés. A cent mètres de là, à l'ombre d'un arbre, une vieille femme discutait avec son voisin des assassinats commis presque quotidiennement ces dernières semaines contre de jeunes étudiants qui participent à la campagne d'alphabétisation. L'un des tueurs, qui vient d'être fait prisonnier racontait dans le journal comment il a traversé la frontière du Honduras avec d'anciens gardes nationaux, et comment ils ont arraché les ongles puis dépecé au couteau un jeune homme de dix-neuf ans. « Ceux-là, si on les attrape, il faut les tuer », *crie-t-elle en brandissant son journal.* « Ils ne peuvent pas ainsi abuser de notre générosité. »

FRANCIS PISANI.

AFRIQUE

Ouganda

LA FAMINE DANS LE KARAMOJA

Le gouvernement est incapable d'assurer la protection des représentants des organismes d'aide

De notre correspondante

Genève. — On confirme dans les milieux des Nations unies à Genève la décision du résident du P.N.U.D. (programme des Nations unies pour le développement) à Kampala, d'interrompre les opérations de secours dans la province de Karamoja où, rappelons-le, un convoi du H.C.R. (Haut commissariat des Nations unies pour les réfugiés) a été attaqué le 25 juillet.

Etant donnée l'insécurité qui sévit sur l'ensemble du territoire ougandais, le H.C.R. a dû interrompre son activité dans le pays en dépit du nombre considérable de « *personnes déplacées* » (réfugiés dans leur propre pays) auxquelles il se doit de porter assistance (« *le Monde* » du 3-4 août). On laisse entendre au palais des nations que cette interruption risque de durer pendant une « *période indéterminée* ». Il est de fait que tous les organismes humanitaires souhaitent assurer la protection de leurs représentants sur le terrain mais que le gouvernement ougandais n'est pas en mesure de leur fournir.

Des moyens logistiques suffisants

Il semble toutefois que la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge maintiendra dans la mesure du possible son action traditionnelle de secours. De retour du Karamoja, M. Jean-Michel Goudstikker, délégué à l'information de la Ligue, nous a déclaré :

« *La famine dont souffre cette province ne peut être considérée comme un désastre uniquement dû à des fléaux naturels tels que la sécheresse. Celle-ci, certes, cause des ravages considérables, mais on ne saurait ignorer plus longtemps le phénomène d'autodestruction qui sévit au Karamoja. C'est ainsi que les principaux voleurs de bétail y sont des Karamajongs eux-mêmes. Ils sont passés à l'heure actuelle du stade artisanal au stade organisé. Avant, ils dérobaient les bêtes en petit nombre et de village en village, sans que le bétail volé quitte la région. Après le pillage d'une armurerie à Moroto, la plus importante bourgade du Karamoja, les pillards font les choses en grand : des butins comportant plusieurs milliers de têtes à chaque razzia, la destruction du village attaqué, le massacre des défenseurs, femmes et enfants compris. Le bétail étant l'unique ressource alimentaire des hommes et des adolescents qui ne se nourrissent que de sang et de lait des bovins, la famine s'est instaurée. L'alimentation des femmes et des enfants est d'origine végétale, mais pratiquement rien n'a été semé dans des campagnes où règnent l'insécurité et la crainte. En outre, les seules terres ensemencées ont été ravagées par les pluies violentes et de courte durée du mois de mai qui ont précédé la période actuelle de sécheresse accrue.* »

« *Il ne saurait cependant faire de doute pour personne, pour aucune organisation, que la reprise des distributions est une nécessité absolue. Chaque jour qui passe sans nourriture se solde par d'innombrables morts, alors que jusqu'au 25 juillet, l'action de tous les organismes de secours laissait espérer que la famine pourrait être sérieusement réduite.* »

Selon les informations parvenues à Genève, les moyens logistiques sur place sont suffisants pour acheminer les secours. Les vivres pouvant assurer la survie de la population du Karamoja pendant un mois suffisent également. Cependant, l'insécurité chronique risque de décourager les initiatives des institutions humanitaires.

ISABELLE VICHNIAC.

(Lire page 6 les décisions du gouvernement en faveur des gouvernement français en faveur des populations du Karamoja.)

● *Les neuf médecins et infirmières de l'organisation « Médecins du monde »* (1), qui animent les hôpitaux de Moroto et de Namalu en Ouganda, ont regagné leur poste et travaillent de nouveau depuis lundi 4 août.

(1) 4, rue de la Saussaye, 92200 Neuilly, C. C. P. 11669-07 H.

ASIE

Afghanistan

UN GÉNÉRAL SOVIÉTIQUE A-T-IL ÉTÉ TUÉ A KABOUL ?

L'Humanité du mercredi 6 août, comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions d'hier, nous accuse, ainsi que *le Figaro*, *le Matin* et *Libération*, d'avoir délibérément publié un faux dans nos éditions datées dimanche 3 et lundi 4 août. Il s'agit d'une information de première page annonçant l'assassinat à Kaboul d'un général soviétique. Se référant à un démenti « *formel* » du ministère afghan des affaires étrangères, *l'Humanité* écrit : « *Aucun général soviétique n'a été assassiné à Kaboul.* »

L'information que croit pouvoir démentir *l'Humanité* avait été publiée par l'Agence France Presse d'abord, puis par l'Agence Reuter ensuite. L'Agence France Presse, qui se refuse à polémiquer avec *l'Humanité*, maintient qu'elle a obtenu cette information de « *très bonne source* » proche du ministère afghan de l'intérieur et note qu'aucun démenti officiel n'a été publié soit à Kaboul soit à Moscou (le quotidien du P.C. reconnaît en effet que le démenti afghan dont il fait état a été sollicité par sa rédaction).

[Alors que, pour le moins, le doute subsiste, rappelons que les autorités afghanes — et soviétiques — font tout leur possible pour empêcher les journalistes occidentaux de se rendre à Kaboul, refusant la plupart des demandes de visa, y compris celles du « Monde ».]

Chine

M. HUANG HUA ANNULE SA VISITE EN INDE

M. Huang Hua, ministre chinois des affaires étrangères, a annulé la visite qu'il devait faire en Inde en octobre. Cette nouvelle a été annoncée par le porte-parole du ministère indien des affaires étrangères mercredi 6 août. Ce dernier a déclaré : « Le gouvernement chinois nous a informés que le calendrier de M. Huang d'ici à la fin de l'année était très chargé. » Pékin a suggéré qu'une nouvelle date soit discutée « ultérieurement ».

Il semble que la décision chinoise soit motivée par la reconnaissance, le mois dernier, par le gouvernement de Mme Gandhi, du régime pro-vietnamien de M. Heng Samrin au Cambodge ; c'est ce que l'on confirme de source proche du ministère indien des affaires étrangères. Après cette reconnaissance, la Chine avait publié un communiqué déclarant que la décision indienne allait ternir l'image de l'Inde en Asie du Sud-Est et affirmé que des pressions soviétiques étaient à l'origine de cette mesure.

Le porte-parole du ministère indien des affaires étrangères a indiqué qu'il était « bien connu que l'Inde et la Chine ont des points de vue différents sur la situation au Cambodge, comme sur beaucoup d'autres questions internationales. Le gouvernement indien estime toutefois que la normalisation des relations sino-indiennes n'exige pas une identité de vues entre les deux pays sur tous les sujets ». — (A.F.P., U.P.I.)

A TRAVERS LE MONDE

Chypre

● REPRISE DES ENTRETIENS INTERCOMMUNAUTAIRES. — Le samedi 9 août, une première entrevue doit réunir les Chypriotes grecs et turcs en présence de M. Hugo Gobbi, représentant de M. Waldheim ; mais les problèmes de fond ne seront abordés qu'à partir du 15 septembre. Les derniers entretiens n'avaient duré qu'une semaine, du 15 au 22 juin ; depuis, le secrétaire général de l'ONU a multiplié les démarches pour une reprise du dialogue. — *(A.F.P.)*

Costa-Rica

● UNE GREVE DES CINQ MILLE OUVRIERS AGRICOLES DES BANANERAIES a coûté en vingt-huit jours plus de 3 millions de dollars à la Compagnie bananière, filiale de la United Brands, apprend-on le jeudi 7 août. Les grévistes réclament une augmentation de salaires et la réintégration d'ouvriers récemment licenciés. — *(A.F.P.)*

Guinée-Bissau

● LE PROCUREUR GENERAL DU TRIBUNAL MILITAIRE DE GUINEE-BISSAU a demandé la peine de mort contre les trois opposants au régime accusés de tentatives de sabotages et d'assassinats de plusieurs dirigeants du PAIGC (Parti africain de l'indépendance de la Guinée-Bissau et des îles du Cap-Vert, a-t-on appris mercredi à Bissau.

Ces trois hommes, MM. Rafaël Barbosa, Malan Sagna et Ladislav Justado, sont notamment accusés d'avoir participé à la tentative de coup d'Etat perpétrée le 18 novembre 1978 par un commando venu du Sénégal. — *(A.F.P.)*

Israël

● M. BEGIN, président du conseil israélien, a fait annuler, mercredi 6 août, l'ordre de « *détention administrative* » concernant le rabbin ultranationaliste Meir Kahane, ont annoncé les avocats de ce dernier. Le rabbin restera cependant écroué en vertu d'autres accusations. Il purge une peine de sept mois de prison pour avoir organisé une manifestation illégale au début de l'année. — *(Reuter.)*

République Sud-Africaine

● LA GREVE DES JOURNALISTES du quotidien à audience africaine *Post* de Johannesburg a pris fin mercredi 6 août, la direction ayant accepté de leur accorder une augmentation salariale de 28 %. — *(A.F.P.)*

Tunisie

● LA C.G.T. « se félicite », dans un communiqué publié à Paris, de la libération des derniers syndicalistes encore détenus, dont celle de M. Abdezak Kor secrétaire de l'Union des syndicats de Sfax. Elle considère qu'il s'agit là d'une importante victoire obtenue par la lutte des travailleurs tunisiens, une concrétisation positive des actions de solidarité ouvrière internationale.



هكذا من الأصل

de Somoza face à leurs juges

OU BOURREAUX ?

À TRAVERS LE MONDE

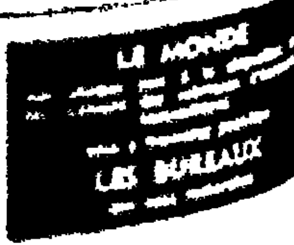
Chypre

Israël

Costa-Rica

République Sud-Africaine

Tunisie



EUROPE

LES SUITES DE L'ATTENTAT DE BOLOGNE

L'ARRESTATION DE M. MARCO AFFATIGATO A NICE

UN JEUNE HOMME DISCRET

De notre correspondant régional

M. Affatigato a été présenté, le jeudi 7 août en fin de matinée, devant le procureur de la République de Nice, qui lui a notifié le mandat d'arrêt international délivré par le parquet de Bologne. Ce mandat comporte une inculpation pour « vol qualifié et faux en écritures ». *Il a été placé aussitôt sous mandat d'écrou, en attendant que la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence se prononce sur la demande d'extradition faite par les autorités italiennes.*

Nice. — C'est en douceur que M. Marco Affatigato a été interpelé, le mercredi 6 août, par les policiers de la brigade de recherche et d'intervention de Nice, à proximité de son domicile, 16, rue Beaumont. Le jeune militant d'extrême droite italien n'était pas armé et a suivi les policiers sans difficulté.

A Nice depuis un an, Marco Affatigato, âgé de vingt-quatre ans, travaillait comme plongeur à la clinique Le Belvédère, 28, boulevard Tzaréwitch, depuis le 25 mai. Selon le directeur de cet établissement, il avait indiqué qu'il poursuivait des études de droit international et qu'il postulait un emploi pour payer ses frais de séjour en France. Depuis son engagement il accomplissait son travail « *avec ponctualité et sérieux* ».

En dépit de la modestie de ces ressources, M. Marco Affatigato avait loué à Nice trois appartements dans un immeuble cossu du quartie Cessole au nord-ouest de la ville, 25, avenue de Castellane.

D'après ses voisins, des soirées bruyantes avaient lieu chez le jeune Italien, qui recevait, semble-t-il, de fréquentes visites, notamment de compatriotes. Il y a deux mois, Affatigato avait loué un quatrième appartement, 16, rue Beaumont, non loin du port de Nice, en faisant figurer sa véritable identité sur la porte et la boite aux lettres, mais en mentionnant la profession de journaliste.

Une discrétion absolue a entouré les premières heures de l'audition de Mario Affatigato dans les locaux de la police niçoise. La tâche des enquêteurs — deux policiers italiens sont venus à Nice — consiste en premier lieu à vérifier l'emploi du temps du jeune Italien au cours du dernier week-end. Il a déjà été établi qu'il était normalement de repos et qu'il a quitté le Belvédère vendredi 1er août vers 19 h 30. Il a repris son service le lundi 4 août à 7 heures.

Interpellé en avril à Monaco

Les policiers s'attachent d'autre part à retracer les activités occultes qu'aurait pu avoir Marco Affatigato sur la Côte d'Azur. Un indice semble indiquer qu'il entretenait des relations étroites avec les milieux d'extrême droite. Il avait en effet été interpellé à Monaco au début d'avril à la suite d'un banal contrôle de la route. Dans sa voiture les policiers monégasques avaient saisi de faux papiers et un carnet d'adresses sur lequel figuraient des noms de militants de groupuscules activistes de la région.

Affatigato aurait d'autre part été associé aux activités de la Fédération d'action nationale européenne (FANE) (1) dont le sigle est apparu ces derniers mois sur les murs de Nice. Il avait été relâché par la police monégasque mais aurait été placé depuis sous surveillance policière. Il y a trois mois deux journalistes du quotidien *Il Secolo XIX*e de Gênes l'avaient interviewé dans un bar de Nice. Affatigato qui aurait été accompagné, selon nos confrères, d'un étudiant corse, leur aurait déclaré que Mario Tuti, le terroriste inculpé à la suite de l'attentat commis en août 1974 contre le train « Italicus », et dont il passait pour l'un des fidèles avait « *trahi l'idéal fasciste* ».

Au cours de la même interview, il aurait mis en cause l'une des plus importantes personnalités du monde politique italien. Sur ses relations avec ses amis corses Affatigato s'étaient montré discret. Il convient cependant de noter que Mario Tuti avant son arrestation à Fréjus, le 27 juillet 1975, avait séjourné à Ajaccio après un passage par la Sardaigne.

Le jeune Italien, de mise toujours soignée, le visage encadré par une barbe noire, menait à Nice une existence tranquille et au grand jour. Il vivait avec une jeune Anglaise d'une vingtaine d'années prénommée Louise, qui a également été interpellée par la police, en même temps que le frère de Marco Affatigato, Roy, sa belle-sœur, ainsi qu'un autre Italien dont l'identité n'a pas été révélée.

M. Affatigato ne pourrait être extradé pour des délits ou des crimes de caractère politique. C'est pourquoi, la demande d'extradition délivrée par le parquet de Bologne ne vise qu'une infraction mineure, mais relevant du droit commun.

Répondant jeudi matin aux questions qui ont été posées sur l'attitude de la police française, le commissaire Jousselin, chef de la police judiciaire de Nice, a catégoriquement démenti que M. Affatigato ait pu faire l'objet d'une quelconque « protection » de ses services. « *Le mandat d'arrêt qui a été lancé contre l'intéressé,* a-t-il précisé, *nous est parvenu mercredi, et il a été immédiatement exécuté.* » M. Jousselin a cependant indiqué qu'Affatigato était connu de la P.J. niçoise comme « *un sujet italien ayant des idées d'extrême-droite* », ce qui ne le désignait pas obligatoirement, a-t-il ajouté, comme un terroriste.

Interrogé sur les circonstances de l'interpellation d'Affatigato à Monaco, au printemps dernier, le directeur de la sûreté monégasque, le commissaire Cassoudessale, a précisé, de son côté, que le jeune Italien avait été trouvé porteur d'un permis de conduire en blanc et d'un autre permis portant un faux nom, dont Affatigato « *n'avait pas fait usage sur le territoire de la Principauté* ». Il avait cependant décliné sa véritable identité. Selon le commissaire, ses services auraient pris contact avec la police italienne, « *qui n'a donné aucune réponse à ce jour* ». Des vérifications auraient également été effectuées par les policiers monégasques auprès de la police française, « *qui ne détenait aucun mandat d'arrêt* » à son nom. Il a donc été relâché au terme du délai légal de garde à vue de vingt-quatre heures.

GUY PORTE.

(1) La FANE est un groupuscule néo-nazi (*le Monde* du 1er juillet) créé en 1966. Il comptenait une centaine d'adhérants.

Le mandat d'arrêt international avait été lancé le 4 août

De notre correspondant

Rome. — M. Marco Affatigato, a été arrêté par la police française à la demande d son homologue italienne. En effet, après l'explosion en gare de Bologne, le 2 août, les autorités judiciaires de Bologne ont délivré, lundi 4 août, à l'encontre de M. Affatigato, un mandat d'arrêt international pour « *vol et falsification de permis de conduire* ». Le parquet du tribunal de Bologne a précisé dans un communiqué qu'il a demandé, à cette même date, « *son arrestation à fin d'extradition* ». Le délit avancé par les magistrats italiens — vol et falsification de permis de conduire — délit de droit commun, s'explique par le souci d'obtenir effectivement l'extradition du jeune militant néo-fasciste puisque la convention d'extradition franco-italienne exclut celle-ci pour des motifs politiques.

Le communiqué du tribunal de Bologne indique aussi qu'une commission rogatoire internationale — qui permettrait de le faire interroger en France — a été délivrée, le 4 août, par l'Italie, aux fins d'éclaircir sa situation et en particulier « *ses activités ces derniers temps tant en France qu'en Italie* ».

La magistrature bolognaise, par ce comuniqué, a ravivé toutes les suppositions avancées depuis vingt-quatre heures en Italie quant au rôle joué par M. Affatigato dans le massacre de Bologne. Selon des indiscrétions, il ressemble au portrait-robot, établi grâce aux premiers témoignages, de l'un des deux jeunes gens qui auraient déposé précipitamment une valise dans la salle d'attente de la gare de Bologne peu avant l'explosion. D'autres rumeurs circulent selon lesquelles le jeune néo-fasciste a même été reconnu par des témoins sur des photos d'extrémistes de droite présentées par les enquêteurs.

M. Affatigato a été jugé au mois de juillet et condamné à trois ans et six mois d'emprisonnement pour avoir aider à fuir, en janvier 1975, l'extrémiste de droite Mario Tuti qui venait d'assassiner deux carabiniers. Un lien devenu d'autant plus compromettant que M. Mario Tuti, dirigeant du Front national révolutionnaire, leader des groupes terroristes « noirs » en Toscane, était jugé à la veille du massacre de la gare de Bologne comme l'un des responsables de l'attentat à la bombe qui fit douze morts, le 4 août 1974, sur le train Italicus.

Marco Affatigato partageait-il toutes les idées de Mario Tuti, et notamment son admiration pour Franco Fredo, le théoricien nazi de Padoue, auteur de l'attentat à la Banque de l'agriculture de Milan (dix-neuf morts) le 12 décembre 1969 ? Le 21 décembre 1978, Quatre ans de prison pour « *reco* Marco Affatigato, condamné à quatre ans de prison pour « *reconstitution du parti fasciste* », niait dans une lettre ouverte toute appartenance au Front national révolutionnaire en admettant néanmoins porter sur le fascisme « *un jugement pour une bonne part positif* ». Son nom fut aussi évoqué en 1974 lors d'un attentat raté sur un train entre Rome et Florence, mais aussi plus récemment le 29 juin, à propos de l'explosion en plein vol du DC-9 Italia Bologne - Palerme.

Les magistrats de Bologne, qui affirment ne vouloir négliger aucune piste tout en privilégiant celle de l'extrême-droit, restent très discrets. Dans leur conférence de presse quotidiene, ils ont affirment ne vouloir négliger aucune piste tout en privilégiant celle de l'extrême droite; restent très discrets. Dans leur conférence de presse quotidienne, ils ont affirmé, *mercredi* : « *Il ne faut pas espérer de miracle dans l'immédiat.* »

(Intérim.)

Questions

M. Marco Affatigato résidait en France, à Nice, depuis un an. Tout indique qu'il vivait au grand jour, sous son vrai nom, en toute légalité. La France n'était donc pas pour lui une « terre d'asile ». Il n'était qu'un résident étranger comme tous les autres.

Il n'avait jamais été l'objet d'un mandat d'arrêt international avant le mercredi 6 août, date à laquelle est parvenu en France, selon le ministère de l'Intérieur, celui délivré à Bologne le 4 août...

L'enchaînement de ces faits apparaît juridiquement irréprochable. Cependant, il est incompréhensible que les magistrats italiens fassent état d'un délit de vol et de falsification de permis de conduire à l'encontre de M. Affatigato. Un tel délit, s'il avait été constaté, aurait en effet dû être notifié sur-le-champ et sanctionné par la justice italienne.

Un autre point obscur *demeure. De fait,* M. Affatigato a été interpellé au printemps par la police monégasque. Au cours de ce contrôle de routine, celle-ci devait constater que ce militant néo-fasciste était porteur de faux papiers d'identité.

Il est probable que la police monégasque demanda des renseignements sur lui aux autorités italiennes. Il apparaît que celles-ci ne firent aucune objection à sa mise en liberté sans poursuites alors qu'il faisait l'objet d'une condamnation à quatre ans d'emprisonnement pour « reconstitution du parti fasciste » et qu'il était soupçonné de complicité dans l'évasion du terroriste d'extrême droite Mario Tuti.

Toutefois, selon les informations recueillies, on demanda qu'ils soit mis sous surveillance, notion qui n'a pas de portée juridique.

M. Affatigato a été arrêté immédiatement après l'arrivée du mandat d'arrêt international car *il* n'était pas un inconnu pour les policiers français. Les autorités italiennes le lui avaient déjà « signalé » afin d'obtenir *des renseignements mais,* une fois ces renseignements obtenus, l'Italie n'avait pas donné suite. On ignore la nature des renseignements alors demandés.

ASSASSINAT DU PROCUREUR GÉNÉRAL DE PALERME QUI ENQUÊTAIT SUR LA MAFIA

(De notre correspondant.)

Rome. — Le procureur général de Palerme, M. Gaetano Costa, soixante-quatre ans, a été assassiné en plein centre de la capitale sicilienne, le mercredi 6 août en début de soirée. Atteint par trois balles, il est mort peu après son arrivée à l'hôpital. Marié et père de deux enfants, M. Costa occupait depuis moins de deux ans les *fonctions* de chef procureur de la capitale sicilienne.

Les enquêteurs pensent d'autant plus à un « crime de la Mafia » que le bureau de M. Costa dirigeait l'enquête confiée au substitut du procureur, M. Giovanni Falcone, sur les contacts entre les mafias sicilienne et américaine pour le trafic international de la drogue et le recyclage des profits qui en découlent. Cette enquête avait conduit, ces deux derniers mois, à Palerme, à l'arrestation d'une cinquantaine de personnes haut placées dont des constructeurs immobiliers, M. Gambino et MM. Spatola.

D'étranges funérailles...

(Suite de la première page.)

Au bord du cratère creusé par la tombe, une grande banderole plantée dans le sol, signée : « *Les amis du buffet de la gare centrale de Milan.* » Un salut simple et émouvant aux trois jeunes femmes, employées au snack de la station, tuées par l'explosion.

Méfiance envers l'état

Le début de la cérémonie n'était prévu que pour 5 heures de l'après-midi. Plusieurs heures avant, la foule se pressait déjà, très dense, sur la place Maggiore, malgré un soleil de plomb. Dans la cathédrale San Petronio, huit cercueils seulement, dont celui d'une fillette de trois ans, étaient disposés en arc de cercle au pied de l'autel. Les familles des autres victimes — le nombre total des morts est de soixante-seize — avaient refusé ces obsèques solennelles, leur préférant des cérémonies plus intimes. Dans de nombreux cas, ce refus exprimait aussi un acte de défiance envers l'Etat et son impuissance à mettre un terme au cycle de la violence. Le journal *la Repubblica* écrivait à ce sujet mercredi : « *Jamais un abîme aussi profond n'a divisé le pays réel et les pays légal. Jamais l'incommunicabilité n'a été aussi irrémédiablement complète.* » Mais n'est-ce pas, hélas l'un des buts recherchés par les poseurs de bombes ?

La méfiance envers l'Etat et le gouvernement de Rome n'est pas seulement le fait des familles. Les autorités locales l'ont manifestée elles aussi à leur façon en assumant seules l'organisation de la cérémonie. Ni le président de la République, M. Pertini, ni le chef du gouvernement, M. Cossiga, sifflé par une partie de l'assistance, ne se sont adressés à la foule après l'office funèbre célébré dans la cathédrale par le cardinal Poma, archevêque de Bologne.

« Trop d'incertitudes... »

Le seul discours prononcé l'a été par le maire communiste de la ville, M. Zangheri. Les cris et les slogans, sur la place transformée en fournaise, n'avaient pratiquement pas cessé pendant l'office religieux. Ils ne s'interrompirent pas lorsque M. Zengheri commença à parler. Mais le maire, aux côtés duquel se tenait M. Pertini, très applaud: quant à lui — les autres personnalités politiques, de M. Berlinguer à M. Cossiga en passant par M. Craxi (socialiste), restant en retrait, — réussit progressivement à maîtriser son auditoire.

« *Trop d'incertitudes ont accompagné l'enquête de la place Fontana à Milan* », s'est écrié M. Zangheri. « *Nous exigeons une politique de fermeté et de clarté. Nous combattrons avec une vigueur plus grande. Nous voulons savoir quelles complicités ont accompagné cet acte terroriste.* » A la population, il adressa ses remerciements pour sa participation aux secours ; pour le gouvernement, il ne trouva pas un mot, pas un geste.

La manifestation n'était pas terminée pour tout le monde. Tandis que les groupes communistes s'écoulaient lentement, autonomes et « prolétariens » s'engouffraient dans la longue avenue de l'Indépendance, en scandant leurs slogans favoris : « *Cossiga, démission !* », ou « *Cossiga ! bourreau* », ou encore « *Brescia, Bologne, piazza Fontana, la main est fascicte ! Mise en scène démochrétienne!* ». Après un passage poings levés devant la gare et des échanges de quolibets ici et là avec des badauds, le cortège de quelques milliers de jeunes gens finissait sa marche de deux heures à travers la ville sur une petite place éloignée du centre. Epuisés, ils venaient à peine de s'asseoir sur le pavé encore chaud qu'ils s'entendaient dire par un animateur du mouvement étudiant que « *tout ça était complètement raté* » et qu'ils feraient bien de renouveler un peu leurs slogans. Il ne restait plus pour conclure à Mario Capanna, député des démocrates prolétariens au Parlement européen, qu'à tirer un baroud d'honneur contre le parti communiste. Etrange et folle journée.

MANUEL LUCBERT.

Le Monde

politique

POINT DE VUE

Pour une réforme de la passation et du contrôle des marchés de l'État

par HENRI JANNES (*)

RECEMMENT, sur revendications du RUC, ont été votées deux lois qui ont fait l'objet d'un éloge unanime dans la presse, à commencer par *le Monde*. La loi du 17 juillet 1978 selon laquelle, sauf exceptions justifiées, précisées dans la loi, tout citoyen a droit à la communication de tout document administratif et la loi du 11 juillet 1979, applicable à partir du 11 janvier 1980, selon laquelle lorsque l'administration refuse de faire droit à une demande d'un administré elle doit justifier son refus.

Il faut aller plus loin dans cette voie.

∴

Ayant eu accès à la télévision lors des élections européennes, j'ai déclaré :

« *Dans un seul secteur de l'économie, sans compter tout le reste, par le moyen d'expertises bidon, fausses du simple au décuple, la fausseté étant du niveau du certificat d'études primaires, une bande de malfaiteurs internationaux passibles de la Cour d'assises et de la Haute Cour ont fait sortir indûment 55 milliards des caisses de l'Etat. Cette somme équivaut à quarante-quatre fois le scandale de La Villette.*

» *Or récemment, devant une commission d'enquête américaine, le chef de la bande, qui est Américain, a avoué avoir distribué 9 millions de dollars de pots-de-vin. J'ai décidé de publier les preuves. C'est ce que j'ai fait sous la forme d'un livre que voici (je montre le livre aux téléspectateurs) intitulé* le Watergate français. *Avec en sous-titre : « Les faits, les noms, les preuves, les articles du code. » Parmi les noms, il y a ceux de trois ministres ; parmi les articles du code, il en est un qui prévoit dix à vingt ans de réclusion criminelle.*

» *La caisse de l'Etat est un tonneau percé au profit de la haute finance internationale. Alors, nous, contribuables, nous disons que, avant d'y engouffrer notre argent, il faut d'abord réparer le tonneau.* »

Non seulement je n'ai reçu aucun démenti mais, dans une publicité répétitive dans *le Monde*, j'ai lancé un « défi » à tous hommes politiques pour un débat scientifique et courtois sur le sujet. Ce fut une dérobade générale.

∴

Ce montant de 55 milliards s'arrête à l'année 1977 (les statistiques sont publiées avec retard). Or voici que, avec l'assistance d'une société d'études économiques, une association d'usagers, qui n'est pas celle que je préside, l'AFUTT (1) a publié une comparaison scientifique, faite par trois méthodes différentes qui se recoupent, du coût du téléphone, dans onze pays industrialisés : la France est neuvième ; le coût du téléphone, selon la plus bienveillante des trois méthodes, est au coefficient 2,74 par rapport à la tête de la colonne qui est la Suède.

Cependant, la comparaison est faite en francs. Une telle méthode qui est suffisante lorsqu'on compare internationalement le prix de produits appelle un correctif lorsqu'il s'agit du prix de services. Dans ce cas, la méthode classique est celle du « coût salarial » (voir les travaux du professeur Fourastié publiées, par exemple, dans la collection « Que sais-je ? »). Combien d'heures doit travailler un salarié moyen pour acquérir tel service ? Comme les salaires suédois sont au coefficient 1,60 par rapport aux salaires français l'excédent de coût du téléphone, France comparée à la Suède, est 2,74 × 1,60 = 4,38.

Si on retient seulement le rapport 2 pour être sûr d'être très en dessous de la vérité, précaution que j'avais prise dans mon estimation des 55 milliards, et si on ajoute les chiffres des années 1978 et 1979, on trouve un supplément de 29,3 milliards. Or 55 + 29,3 = 84,3 milliards.

∴

En 1954 — il y a vingt-cinq ans que l'information est falsifiée — une mission interministérielle française, comprenant neuf ingénieurs d'un haut niveau appartenant à trois services publics et à l'industrie, a été envoyée en Suède pour s'informer sur le téléphone suédois. Elle a établi un rapport accablant, qui valait de l'or et qui, anormalement, a été tenu secret.

« Unanime dans ses conclusions », elle terminait son rapport en écrivant que nous pouvions « *avoir vite fait de porter nos méthodes à ce haut degré d'efficacité* » (du réseau suédois). Elle estimait que ce n'était pas *une question d'argent, mais d'* « *intelligence* » (sic).

C'est d'ailleurs là une évidence, le téléphone étant essentiellement une industrie de l'intelligence. Et voilà que, vingt-cinq ans après cette constatation, nous sommes toujours au coefficient 4 par rapport au coût qui devrait normalement être payé par les usagers.

Deux constatations fondamentales en découlent :

1) Tout d'abord, elles révèlent un vice de *l'information des Français*. Ce qu'il faut réformer, ce n'est pas le téléphone, c'est l'information ;

2) Dans un monde où la compétition devient de plus en plus dure, outre le dommage social direct résultant du coût trop élevé d'un service *public pour la population*, cet alourdissement anormal des frais généraux de la nation handicape la France dans la compétition internationale, donc est générateur de chômage et de dégradation de la monnaie.

Les réformes à effectuer sont simples, efficaces et classiques :

1) Publicité des comptes privés des hommes politiques. Comme aux Etats-Unis. Ce serait la fin des pots-de-vin. Le groupe socialiste à l'Assemblée nationale vient de déposer une proposition de loi dans ce sens. Le RUC le demande depuis des années ;

2) Publicité des travaux de la Cour des comptes. Le statut de la Cour des comptes date de 1808 ; depuis *cette époque, les idées sur la démocratie* et sur le contrôle comptable ont évolué. Nous demandons que les associations d'usagers aient le droit de porter plainte avec constitution de partie civile (disposition inspirée de la loi Royer sur les associations de consommateurs ; or les contribuables sont des consommateurs de services) ;

3) Comparaison systématique de la productivité, c'est-à-dire du rendement des grands secteurs économiques avec les pays étrangers les plus performants. C'est ainsi que l'opinion endormie a découvert avec stupéfaction que la productivité de la sidérurgie lorraine était la moitié de celle du Japon. Le microbe de la sidérurgie lorraine est le même que celui du téléphone. Concernant la Lorraine, l'opinion informée aurait exigé que des réformes soient faites en temps utile, ce qui eût épargné bien des souffrances ;

4) Aménagement du « devoir de réserve » des fonctionnaires. Lorsque j'ai été chassé de l'administration *pour avoir dénoncé publiquement*, en termes corrects, des malversations, celles-ci étaient de l'ordre de 5 milliards. Si, au lieu de me frapper sans discussion, on s'était demandé *si, par hasard*, je n'avais pas raison, la France eût économisé quelque 50 milliards. Le contrôle était facile, attendu que les « fautes de calcul » que je dénonçais étaient du niveau du certificat d'études primaires. L'obligation de réserve, qui ne figure dans aucune loi, permet de frapper les dissidents ;

5) Ratification par la France de l'article 25 de la Convention européenne des droits de l'homme. C'est cet article qui permet à tout citoyen de s'adresser à la Cour de Strasbourg pour plaider contre son gouvernement. Tous les pays de l'Europe des Neuf, sauf la France, l'ont ratifié. La France a ratifié tous les articles de la Convention, sauf celui-là.

Ainsi la France, patrie des droits de l'homme, a monté un mécanisme qui lui permet de les violer impunément. Cette absence de ratification a pour conséquence, et sans doute pour objet, de permettre le pillage de la France par la haute finance nationale et internationale.

(*) Ingénieur général des télécommunications (E.R.), président du RUC, Rassemblement des usagers des services publics et des contribuables (24, rue d'Aumale, 75009 Paris, tél. 874-68-90).

(1) AFUTT, Association française des usagers du téléphone et des télécommunications, 6, rue de Penthièvre, 75008 Paris.

A MANOSQUE

Les élus de gauche s'opposent symboliquement à l'installation d'une délégation spéciale

De notre correspondant

Digne. — Accompagnés du sous-préfet de Forcalquier, les membres des délégations spéciales chargées d'administrer les communes de Manosque et de Saint-Martin-les-Eaux (Alpes-de-Haute-Provence), après l'annulation de la fusion des deux communes, sont entrés en fonction, le mardi après-midi 5 août.

A Manosque, les élus de gauche, qui détenaient quinze des vingt-six sièges dans le conseil municipal sortant (2 P.C., 9 P.S., 4 M.R.G., 11 maj.), se sont opposés à l'installation des délégués. Ce n'est qu'après les sommations d'un officier de police que les trois représentants de la préfecture ont pu s'installer. L'entrée en fonction de l'autre délégation spéciale constituée pour assurer l'intérim à Saint-Martin-les-Eaux s'est faite peu après sans incident. Les deux délégations fonctionneront dans les deux communes jusqu'à l'élection des nouveaux conseils municipaux. Le premier tour du scrutin a été fixé au dimanche 24 août.

Saisi par l'ancien maire de Saint-Martin-les-Eaux, M. Marcel Sallcis (alors div. g.), qui s'opposait à la fusion de sa commune avec celle de Manosque, intervenue en novembre 1974, le tribunal administratif de Marseille a rendu son jugement le 27 juin. Estimant que l'un des *arguments favorables à la fusion*, à savoir le manque de ressources financières de Saint-Martin-les-Eaux, ne s'était pas confirmé, le tribunal a annulé l'arrêté préfectoral autorisant ce regroupement de communes.

Elu dans ce cadre en mars 1977, le conseil municipal a été dissous par le préfet.

Pour certains, cette dissolution aurait dû être décidée en conseil des ministres et non par le préfet. Cette position est notamment celle que soutient le Mouvement des radicaux de gauche dont le secrétariat national, réuni mercredi 6 août à Paris, a élevé « *une protestation indignée contre un procédé qui bafoue les règles les plus élémentaires du droit et de la démocratie* ». Le M.R.G. estime que « *cette manœuvre n'a visiblement qu'un seul but : modifier la composition du collège électoral en vue des élections sénatoriales du 28 septembre prochain* » (1). D'autres *estiment que, s'agissant* d'une fusion-association et non d'une fusion simple, une élection aurait dû être organisée à Saint-Martin-les-Eaux pour désigner les neuf membres du conseil municipal, une élection complémentaire devant suffire à Manosque pour pourvoir le siège précédemment réservé à Saint-Martin. Enfin, à l'instigation du maire, M. Robert Honde, conseiller général radical de gauche du canton de Manosque-Nord, il a été fait appel de la décision du tribunal de Marseille. Cet appel n'étant pas suspensif, une demande de sursis à exécution a été déposée devant le conseil d'Etat. Mais les vacances judiciaires ne permettront pas aux juristes de se prononcer avant que les élections aient eu lieu.

Le bureau fédéral du parti socialiste des Alpes-de-Haute-Provence a publié un communiqué dans lequel il s'élève contre l'annulation des élections de mars 1977. Il estime qu'il s'agit d' « *un procédé indigne de la démocratie, qui dénote le mépris des princes qui nous gouvernent pour le suffrage universel* ». Soulignant « *le caractère méprisable des grandes manœuvres menées dans le secret par les autorités de tutelle* », le P.S. dénonce une consultation électorale « *qui verra éloignés des urnes bon nombre de Manosquins en vacances* ».

Le communiqué appelle « *tous les électeurs de gauche, tous les républicains, tous ceux qui ne manqueront pas d'être scandalisés par ces procédés, à se mobiliser pour faire échec à ces manœuvres indignes de la démocratie* ».

La section locale du parti communiste et M. Pierre Girardot (P.C.), député et conseiller général du canton de Manosque-Sud, se sont élevés contre « *ce coup de force* ». Ils ont souligné que, « *par ces manœuvres, la droite cherche à récupérer la majorité des sièges perdue lors des élections de 1977* ».

M. Jean Cabanne (R.P.R.), ancien maire de Manosque de 1971 à 1977, qui n'avait pas été réélu en mars 1977 sur la liste de la majorité qu'il conduisait, conseiller général de Saint-Etienne-les-Orgues, a été sol*licité pour prendre la tête de la liste* qui s'opposera à celle du maire sortant, M. Honde, lors du scrutin du 24 août, à Manosque.

Intérim.

(1) M. Maxime Javelly (P.S.), sénateur sortant, ne se représente pas. Le candidat du P.S., M. Fernand Tardy, conseiller général, semble le mieux placé pour lui succéder.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni mercredi 6 août, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux le communiqué suivant a été publié :

● L'AIDE FRANÇAISE A L'OUGANDA

Le ministre des affaires étrangères a fait une communication sur la situation alimentaire et sanitaire en Ouganda, où règne dans la province du Karamoja une situation dramatique.

Le gouvernement a décidé de mettre en œuvre, en liaison avec les organisations humanitaires internationales, un plan d'aide d'urgence *aux populations touchées : 3 000 tonnes* de céréales seront mises à la disposition de celles-ci ; un hôpital de campagne est en cours d'installation sur place, à la demande du gouvernement, par l'association Hôpital sans frontière ; des médicaments nécessaires aux enfants en danger seront immédiatement acheminés par la voie aérienne.

Des moyens supplémentaires seront mis à la disposition des associations humanitaires en fonction de l'évolution de la situation et des besoins constatés.

M. Jacques Leclerc, conseiller des affaires étrangères, a reçu mission de coordonner la mise en œuvre de ces décisions et notamment de veiller à l'acheminement de l'aide.

A l'action directe de la France en faveur de l'Ouganda s'ajoute celle qu'elle apporte déjà par l'intermédiaire de la Communauté économique européenne.

Le président de la République a déclaré :

« La France va apporter son aide aux malheureuses populations du nord de l'Ouganda, directement par l'envoi de vivres et de médicaments, et indirectement par l'aide aux organisations caritatives, notamment françaises, qui y conduisent une action remarquable.

» Je demande au ministre de la défense de prévoir le stationnement sur place de deux hélicoptères et de leurs équipages pour permettre l'acheminement direct des secours. »

(Lire page 4.)

● PERSONNES AGÉES

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre de la santé et de la sécurité sociale a présenté le bilan des mesures permettant le maintien des personnes âgées à leur domicile.

Il a tout d'abord indiqué que les résultats qui seront obtenus au terme du VII[e] Plan, en ce qui concerne les possibilités données aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles, ont atteint et, à certains égards, dépassé les prévisions qui avaient été faites.

Pour l'avenir, cet effort devra être complété par le développement des soins à domicile et une meilleure coordination entre les services qui sont rendus dans les établissements d'accueil et ceux qui peuvent être rendus à domicile.

Il a également fait le point des actions entreprises pour atténuer l'isolement de certaines personnes âgées pendant la période des vacances. Ainsi seront réduites certaines difficultés que rencontrent dans leur vie quotidienne ces personnes, grâce notamment à des possibilités d'hébergement temporaire et à la per*manence des services rendus à* domicile.

Le secrétaire d'Etat a ensuite indiqué que, au cours de l'exercice 1979, une nouvelle progression de la prestation d'aide ménagère a été enregistrée puisqu'elle bénéficie maintenant à quelque deux cent quatre-vingt mille personnes. En 1980, la mise en œuvre des mesures arrêtées par le gouvernement à la fin de l'an dernier permettra la poursuite de cet effort : les moyens financiers qui lui sont consacrés vont être portés à 1 milliard de francs *en 1979 à 1 milliard 300 millions* de francs.

Les procédures administratives relatives à cette prestation seront simplifiées : une expérience est faite dans cinq départements pilotes.

L'aide ménagère a été étendue par les régimes de sécurité sociale aux retraités des collectivités locales, et, pour ceux de la fonction publique, elle est d'ores et déjà instituée dans neuf départements.

En ce qui concerne, enfin, la « télé-alarme », c'est-à-dire la possibilité pour les personnes âgées d'être reliées à des centres de sécurité et à des centres de soins, elle fait l'objet d'une expérience préalable à sa généralisation.

(Lire page 22.)

● L'ÉDUCATION MUSICALE

Le ministre de la culture et de la communication a fait le bilan de l'année scolaire écoulée, deuxième année d'application du plan de développement de l'enseignement musical : doublement des crédits consacrés par l'Etat à l'enseignement de la musique, création d'un Conservatoire national supérieur de musique à Lyon, réformes des modalités administratives et pédagogiques d'intervention de l'Etat.

La création d'écoles de musique contrôlées par l'Etat sera poursuivie (douze en 1980), et l'aide du ministère de la culture et de la communication aux établissements existants sera renforcée.

Le Conservatoire national supérieur de musique de Lyon étendra ses enseignements à de nouvelles disciplines. D'éminentes personnalités du monde musical seront, au sein de leurs conseils d'administration, associées à l'essor des deux conservatoires nationaux supérieurs de musique, celui de Paris comme celui de Lyon.

Les ministères de la culture et de la communication, de l'éducation et des universités faciliteront à la rentrée prochaine des actions communes : dans l'enseignement primaire, dans les lycées où le ministère de l'éducation continuera à développer des chorales et des orchestres, dans les rapports entre les universités et les conservatoires.

Dans le domaine de la danse, l'école confiée à M. Béjard ouvrira ses portes à la rentrée de 1981 et des actions originales seront développées dans les régions. D'autre part, un projet de loi instituant un diplôme de professeur de danse sera soumis au Parlement au cours de la prochaine session.

Ainsi est confirmée l'importance croissante donnée à l'enseignement de la musique et de la danse dans *le système éducatif français.*

(Lire page 15.)

● CONVENTIONS INTERNATIONALES

Le conseil des ministres a approuvé cinq projets de loi visant à autoriser l'approbation de conventions internationales :

— Trois d'entre elles marquent l'établissement de liens bilatéraux en matière de sécurité sociale entre le gouvernement français et, respec*tivement, les gouvernements de* Suède, du Cap-Vert et du Bénin. Ces conventions répondent à la nécessité de garantir aux Français résidant ou de passage dans chacun de ces pays la protection sociale le plus complète possible, conformément à l'action d'ensemble conduite par le gouvernement en faveur des Français à l'étranger ;

— la convention des Nations unies sur le transport de marchandises par mer a essentiellement pour objet de remplacer la convention *internationale de 1924 pour l'unification* de certaines règles en matière de connaissement et de procéder à une nouvelle répartition des risques entre transporteur et chargeur ;

— la convention franco-argentine du 4 avril 1979 tend à éviter les doubles impositions et à prévenir l'évasion fiscale en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune.

● LES CIRCULAIRES ADMINISTRATIVES

Le ministre de l'intérieur a rendu compte d'une enquête à laquelle il a procédé dans les départements témoins, sur l'importance et la nature des circulaires reçues par les autorités locales.

Compte tenu des résultats de cette enquête, le ministre a présenté des propositions concrètes de nature à faciliter la tâche des administrateurs et, par conséquent, celle des administrés.

Elles consistent à rendre à la circulaire son véritable rôle, qui est de transmettre les instructions liées à la mise en œuvre de la politique du gouvernement ou à l'application des lois et règlements ; à conduire les auteurs de ces circulaires à indiquer au début de chacune d'elles, en quelques lignes, l'essentiel des dispositions qu'elles contiennent ; à en rendre, dans la forme et la présentation, la lecture plus facile ; et, enfin, dans le souci d'éviter une une augmentation du nombre des textes administratifs, à demander à l'auteur de chaque nouvelle circulaire l'abrogation *explicite de celles* qu'il n'y aura plus lieu d'appliquer.

Ces propositions feront l'objet d'une directive du premier ministre.

● L'ORGANISATION JUDICIAIRE

Le conseil des ministres a adopté un projet de loi regroupant, dans le code de l'organisation judiciaire, les textes relatifs à la compétence, à l'organisation et au fonctionnement de l'ordre judiciaire. Cette codification permet de simplifier ces textes et de les rendre plus accessibles.

● PROCHAINS CONSEILS

Il n'y aura pas de conseil des ministres le 13 août ni, en principe, le 28 août, à moins que les exigences de l'actualité ne conduisent le président de la République à le réunir.

NOMINATIONS

Le général de Barry commandera la I[re] armée

Sur la proposition de M. Yvon Bourges, ministre de la défense, le conseil des ministres du mercredi 6 août 1980 a approuvé les nominations suivantes :

● TERRE. — Est nommé commandant de la I[re] armée et gouverneur militaire de Strasbourg le général de corps d'armée Jacques de Barry, en remplacement du général d'armée Claude Vanbremeersch, qui a pris les fonctions de chef d'état-major des armées.

[Né le 18 juin 1922 et ancien saint-cyrien, Jacques de Barry a appartenu, en mars 1943, à l'Organisation de résistance de l'armée (ORA) avant d'être arrêté par les Allemands en février 1944, interné et déporté. Après des séjours aux camps d'Auschwitz, Buchenwald et Dachau, il est libéré en avril 1945.

Il sert, notamment, en 1951, à l'état-major du haut commissaire de France en Indochine et commandant en chef en Extrême-Orient, le maréchal de Lattre de Tassigny. Après plusieurs postes d'état-major et une participation à la guerre d'Algérie, il est, comme colonel, au cabinet de M. Pierre Messmer, ministre des armées du général de Gaulle. Il commande ensuite la 2[e] brigade mécanisée (1970), l'école de Saint-Cyr (1972), la 4[e] division (1975), et, élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée en avril 1977, il est nommé en juillet de la même année commandant de la I[re] région militaire, commandant le 3[e] corps d'armée et gouverneur militaire de Paris.

[La I[re] armée, dont le P.C. est à Strasbourg, réunit cent soixante mille hommes en temps de guerre avec, principalement, huit divisions blindées et cinq régiments d'artillerie nucléaire Pluton. Son état-major est responsable de leur engagement sous l'autorité directe du chef d'état-major des armées et de la coordination de la manœuvre aéroterrestre, combinée avec la force aérienne tactique (FATAC).]

● AIR. — Est nommé directeur du Centre d'enseignement supérieur aérien et de l'Ecole supérieure de guerre aérienne le général de division aérienne Elie Humbert.

M. BERNARD MONGINET DIRECTEUR DES SPORTS

Le conseil des ministres du 6 août a nommé M. Bernard Monginet au poste de directeur de l'éducation physique et des sports au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, en remplacement de M. Jacques Perrilliat, qui avait été nommé *le 11 juin, préfet de l'Essonne.*

[M. Bernard Monginet est né le 19 juin 1931 à Mussidan (Dordogne). Professeur d'éducation physique et sportive, diplômé de l'ENSEP, il entre en 1963 à l'Ecole nationale d'administration et est affecté au ministère de l'intérieur. Directeur de cabinet du préfet de la Nièvre de 1965 à 1967, il est ensuite sous-préfet d'Issoudun puis secrétaire général de l'Indre (1969) et de l'Aisne (1974). Il est conseiller technique au cabinet de M. Christian Bonnet en 1977 et est nommé, en 1978, sous-préf du Havre.]

A LA COUR DES COMPTES

● *M. Gabriel de Pontavice*, conseiller-maître, a été nommé président de chambre à la Cour des comptes, lors du conseil des ministres du 6 août. Il aura la responsabilité de la première chambre.

● *MM. Yves Béchade et Philippe Saint-Marc*, conseillers référendaires, ont été promus conseillers maîtres à la Cour des comptes.

● *M. Michel Perdrix* a été nommé conseiller-maître à la Cour des comptes au tour extérieur.



هكذا من الأصل

Le Monde

société

A Paris

La police n'aime toujours pas John Guez

Deux jours de suite, les mardi 5 et mercredi 6 août, des policiers du commissariat du cinquième arrondissement, à Paris, ont utilisé des bombes de gaz pour dispersez les cent cinquante personnes qui s'étaient attroupées au cœur du quartier Latin, rue de la Harpe. Leur crime ? Elles écoutaient dans la rue *« le Petit Chaperon rouge »* et *« le Petit Poucet »*, racontés de façon originale par John Guez, *« artiste français »* toujours flanqué de son chapeau noir et de sa veste blanche.

Ce théâtre-là ne plaît pas à l'autorité : John Guez a été empêché de continuer son spectacle vingt-cinq fois en un mois. Verbalisé pour avoir fait jouer le loup du conte de Perrault à un barbu ravi, pour avoir hélé à sa fenêtre *« la fée muette »*, une vieille dame visiblement amusée, pour avoir fait surgir un *« ambassadeur du Nicaragua »* applaudi par un public ravi de cette apparition inattendue. Il gesticule, il mime, il parle anglais : il se dépense et les rires fusent.

« Les Enfants du paradis, *pour les rencontrer, aujourd'hui, monsieur le président, il n'y a pas d'autre choix possible que la chaussée piétonne, la Rue, théâtre grandiose aux applaudissements superbes en vérités...* », vient-il d'écrire au chef de l'Etat. Il lui demande le droit de *« conter des histoires sur un bout de trottoir »*, comme hier à Beaubourg, comme aujourd'hui rue de la Harpe, comme demain peut-être devant Notre-Dame. *« Les tréteaux*, dit-il, *ça se monte, ça se démonte »*, ou ça se bouscule : la police continue de le verbaliser malgré un jugement intervenu en sa faveur en décembre 1979 (*le Monde* du 3 janvier 1980).

« Qui dit spectacle, dit attroupement, dit pickpocket », explique un des six policiers à la foule indignée qui l'interroge sur les motifs de l'interruption brutale du spectacle. *« Tous les attroupements sont interdits dans le quartier Latin »*, explique pour sa part le chef de poste du commissariat du cinquième arrondissement, qui fait état de plaintes des riverains.

Ceux-ci sont unanimes pourtant à reconnaître le talent de John Guez : *« Ceux qui jouent au football à 2 heures du matin avec des bouteilles de Coca, sont les véritables gêneurs »*, explique un couple de cadres. Une vieille dame, qui habite au premier étage de l'immeuble le plus proche, est venue apporter 20 francs : *« Je suis de votre côté »*, dit-elle à John Guez. L'opérateur et l'ouvreuse du cinéma d'en face, un garçon de café, l'éducateur spécialisé qui habite un hôtel, ceux-là et bien d'autres sont autant de chaleureux défenseurs de ce « théâtre de la surprise ».

Le mercredi 6 août, tard dans la soirée, des musiciens jouaient sans être inquiétés, une centaine de mètres plus loin, boulevard Saint-Germain.

NICOLAS BEAU.

CORRESPONDANCE

La situation juridique des Basques espagnols en France

Mᵉ Maurice Abeberry, avocat à Bayonne, nous a adressé la lettre suivante au sujet de la situation juridique et judiciaire des réfugiés politiques basques en France :

Le 30 janvier 1979, sept réfugiés politiques basques étaient remis à la police espagnole par les autorités françaises.

Le ministre des affaires étrangères publiait un communiqué indiquant que le statut de réfugié politique était supprimé pour tous les réfugiés en provenance de l'Etat espagnol en raison des changements politiques survenus en Espagne.

Le président de la République lui-même, dans sa conférence de presse du 15 février 1979, arguant de la démocratisation et de l'adoption d'une nouvelle Constitution de l'Etat espagnol soutenait : « *Dans ces conditions, le texte de la convention de Genève de 1951 met fin à l'existence du statut de réfugié politique, et c'est la première conséquence que nous tirons.* »

Les avocats de réfugiés politiques basques s'étaient élevés contre ces décisions et cette interprétation de la convention de Genève. Il faisaient valoir essentiellement qu'il n'appartenait pas au pouvoir politique en cette matière de prendre une quelconque décision mais seulement aux instances judiciaires instaurées en France en application de la convention internationale de Genève.

De même, il ne pouvait y avoir de règle générale concernant une *catégorie* de personnes, mais seulement l'examen de cas individuels, le terme de réfugié s'appliquant à toute personne craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques.

La commission de recours des réfugiés du Conseil d'Etat a accueilli l'argumentation soutenue par les avocats, leur donnant raison et démentant ainsi les affirmations données par les plus hautes autorités de l'Etat.

M. Izaguirre Gogorza, militant basque, était venu se réfugier en France en octobre 1977. Sa demande d'asile politique avait été repoussée par l'OFPRA, l'office des réfugiés, dépendant du ministère des affaires étrangères.

Par décision du *19 février 1980*, notifiée le 22 avril 1980, la commission des recours des réfugiés du Conseil d'Etat a annulé le refus de l'OFPRA, estimant que le demandeur se trouvait effectivement dans un des cas visés par l'article premier de la convention de Genève et que dès lors c'était à tort que le directeur de l'office lui avait refusé le bénéfice de la qualité de réfugié.

Les mesures prises par les pouvoirs publics furent concrétisées tout *au long de l'année 1979* par de multiples assignations à résidence des réfugiés politiques basques, sous forme de « sauf-conduit » délivré par le sous-préfet de Bayonne et portant interdiction de résidence dans les neuf départements frontaliers et du Grand Sud-Ouest.

Des recours en annulation et en sursis à exécution étaient aussitôt introduits devant les juridictions administratives.

Le Conseil d'Etat a rendu *vingt-quatre décisions* prononçant le sursis à exécution, estimant que les recours en annulation étaient fondés, le sous-préfet de Bayonne étant incompétent pour prendre pareilles mesures.

Plus encore, le Conseil d'Etat a ordonné un sursis à exécution de l'arrêté d'expulsion de Juan José Echave, ancien réfugié politique, pris au mois d'août 1979 par le ministre de l'intérieur lui-même. Le Conseil d'Etat a estimé que cet arrêté encourait l'annulation et que son exécution entraînerait un dommage irréparable.

Cette affaire avait suscité de profonds remous en raison de la situation personnelle et familiale de Juan José Echave, à la suite de l'attentat dont il avait été victime en juillet 1978, au cours duquel sa femme avait trouvé la mort.

Pourtant, malgré les protestations, les promesses, les recours, et après une grève de la faim avec ses filles, Juan José Echave avait été effectivement expulsé. *L'arbitraire justement dénoncé* de ses mesures administratives est ainsi judiciairement reconnu. Il appartient aux pouvoirs publics d'en tirer toutes conséquences utiles dans le respect de la loi et de la justice.

RELIGION

Cent mille croyants respectent le ramadan à Marseille

L'islam cerné par d'autres mœurs

De notre envoyé spécial

Marseille. — Pour le touriste accouru de tous les nords de l'Europe, la porte d'Aix, c'est « Bab-el-Aix ». Contrairement à ce qui fut dit naguère, la Méditerranée traverse, non pas la France, mais, d'évidence, le monde musulman. Ici, autour de la mosquée, flanquée d'une pâtisserie tunisienne, le touriste n'a vu que turbans, chéchias, djellabas, livres du Coran vendus à même le trottoir entre les étals de produits exotiques. Il a pérégriné de rue Sainte-Barbe en rue des Chapeliers, de Pénitents bleus en Puvis de Chavannes, à travers un interminable souk, sous un soleil déjà africain. Que n'est-il arrivé vendredi ou, mieux encore, au vingt-septième jour du Ramadan (1) ! Il aurait vu les fidèles déborder de la mosquée trop pleine, installer leur tapis de prière dans la rue, et psalmodier à l'air libre. Ainsi, la cause est entendue : si à Paris *« ce n'est pas une fête »*, à Marseille, le Ramadan est chez lui...

Certes, tout cliché comporte une part de vérité, mais celui-ci demande quelques grosses retouches. D'abord, aussitôt quittés les deuxième et premier arrondissements, *l'image se dilue* dans le vaste Marseille, où, depuis sa fondation, se croisent tous les mondes. En poussant plus loin, le Prado — direction mer — offre autant de ressemblances avec les souks que l'avenue George-V avec le quartier de la Goutte-d'Or à Paris.

Mais tout ne tient pas dans cette géographie sélective, et l'on peut très bien, à la porte d'Aix, « voir » le Ramadan et passer complètement à côté. Cela ne dépend que de nous. On pourrait même ignorer la « grande mosquée », que nul minaret ne désigne. Dans cet immeuble, parmi d'autres, des locataires logent encore aux étages, au grand dam de l'Association islamique, qui, grâce à des collectes, aménage ces lieux vétustes. A l'intérieur, en revanche, rien ne manque : céramiques, mihrab, tapis, chaussures abandonnées, antichambre des ablutions, etc. C'est l'heure des cinq prières quotidiennes. La haute salle est pleine.

Quelle « fête » ?

« Sur quelque cent vingt mille musulmans vivant à Marseille (2), *cent mille au moins respectent le Ramadan »*, précise l'imam, vingt-quatre ans. La proportion paraît énorme, mais tout le monde confirme. *« Il reste quoi ?* intervient un ouvrier. *Des pauvres « bâtards » qui ne savent plus sortir des bistrots, et aussi, hélas, des jeunes : 80 % de ceux qui sont nés en France. »* Voilà. Le mal est dit. L'environnement pèse. En dépit de faciles apparences, l'islam n'est pas chez lui, de ce côté de la mer. « Là-bas », tout soutient le Ramadan, y compris la brève interruption du travail (dix minutes en tout) pour la prière. Ici, la communauté est forte, certes, et les familles entretiennent le rite, outre les vingt-quatre lieux publics de prière épars dans la ville : vingt-quatre « mini-mosquées ». Mais d'autres mœurs la cernent, en particulier l'« *usage de l'alcool et le manque de modestie des femmes* ». Des parenthèses s'ouvrent. « *Pourquoi ne nous remet-on pas, comme à Lille, à Lyon, à Montpellier, des églises désaffectées depuis des années ?* » Mais, très vite, on abandonne les problèmes matériels pour dire, par-dessus tout, le vrai contenu du Ramadan.

On s'indigne contre le mot « fête », dénaturé. Les ripailles, les danses, les chants — dont, en Europe, certains disent la nostalgie — ne sont, en fait, que des corruptions *« apportées par le colonialisme, pour ne pas parler des tendances égyptiennes ou turques »*. S'il y a fête, c'est la fête en Dieu. *« Le Ramadan est le mois de Dieu »*, du recueillement, de l'effort permanent pour approcher au plus près les commandements du Coran, de l'ascèse du jeûne qui permet de commander aux instincts et aux appétits, et aussi de l'élévation de la pensée, de la tolérance, de l'ouverture aux autres.

« L'aumône est due, même aux non-musulmans. » Au passage on rappelle les points communs évidents des trois religions monothéistes — expressément reconnues par le Coran — et les excellentes relations avec l'archevêque de Marseille. *« Mais combien de chrétiens, aujourd'hui, semblent avoir oublié leur propre carême, et leur loi ? »* Retrouver le Coran, le voilà bien le fameux « réveil de l'Islam ». C'est à quoi s'emploient, ici, les équipes de « la Voix de Dieu » qui répètent inlassablement, à travers la ville, la vraie signification du Ramadan. Alors, « la fête » comme l'entendent les profanes et les enfants perdus de l'Islam, on en est loin !

« Ceux qui ont corrompu le Ramadan, ce sont les riches. L'Islam est dans le peuple. Il est le peuple. » Un étudiant tunisien qui termine son droit à Aix se fait véhément. Dans ses propos, Paris lieu *de fêtes, redevient* ville de perdition. Il y a sans doute, comme à Marseille, les travailleurs immigrés, les pauvres, mais aussi un autre type d'Arabes. *« Montparnasse*, lance-t-il, *appartient à qui ? »* Allons, en dépit de bien des questions sans réponse, mieux vaut Marseille ! *« Notre communauté vivante, bien organisée, est avant tout une communauté de pauvres. Or, pour ouvrir des lieux de prière, il nous faut acheter les locaux. A Salon, Arles, Avignon, ils ont été offerts. Il faudrait aussi des écoles coraniques et de langue arabe pour ces jeunes, justement, nés en France, qui nous posent tant de problèmes. »*

De religion en culture, on a retrouvé le sol, le « pays », le déracinement. Est-ce que la crise, le chômage, les nostalgies, ne vont pas à la longue ramener « au pays » des communautés qui n'entendent pas se laisser assimiler, dépersonnaliser ? Et, dans cette perspective, est-il bien utile d'ancrer ici écoles, foyers de civilisation islamique, mosquées ?

La réponse est sans détours : *« Nous n'en sommes pas là ! Mais que faites-vous — je ne parle même pas des anciens harkis — de tant de Français musulmans ? Ils sont nombreux, vous ne l'ignorez pas. Après le christianisme, notre religion est la première en France. »*

JEAN RAMBAUD.

(1) Il s'agit, cette année, en France, de la nuit du 7 au 8 août.

(2) Une grande majorité de Maghrébins, *mais aussi de Sénégalais*, Camerounais, Soudanais, « orientaux », de l'Egypte à la Turquie, et, moins connus, quelque six mille Comoriens.

TOULON A L'HEURE DE RADIO-ALGER

L'Association islamique de Marseille cite volontiers d'autres villes de France où des églises désaffectées ont été remises au culte musulman. On fait, aussi, état de la Grande Mosquée de Paris, ne serait-ce que pour en dire : *« La nôtre est un gourbi à côté de cette mosquée de riches. »* Mais à soixante-cinq kilomètres de là, à Toulon, « sur la même mer », les musulmans — trente-trois mille dans le Var, une bonne moitié en région toulonnaise — arborent un sourire extasié en parlant de Marseille. *« Là-bas, il y a tout. Ici, rien. »* Il n'existe que deux locaux de prière, l'un à la SONACOTRA, l'autre sur la commune de La Garde. Pas de mosquée, quand dans cette ville existent, à côté des églises catholiques et des temples protestants, des églises de la Pentecôte, Evangélique Baptiste, Apostolique, Adventiste, Chrétienne universelle, Orthodoxe russe, Orthodoxe grecque, une synagogue, et à Fréjus un temple bouddhiste... *« Nous n'avons pas de cimetière musulman. On l'a refusé même aux harkis. »*

Et puis, l'endroit de la vieille ville où sont rassemblés le plus grand nombre de musulmans n'est autre que « Chicago », le quartier des filles, des « boîtes à matais », des sex-shops, des bistrots. *« Allez passer dans cette ambiance un mois de jeûne et d'abstinence ! »* Il n'empêche... Le ramadan est aussi effort individuel : en famille, chez soi, souvent seul, on tient. Combien respectent le ramadan ? Moins qu'à Marseille, mais une bonne moitié.

Quelque chose aide un peu : on écoute Radio-Alger. Il se trouve que l'heure d'ouverture du jeûne, en fonction du soleil, est exactement la même à Alger qu'à Toulon. — J. R.

LA NUIT DU DESTIN

Parmi toutes les nuits du mois sacré de Ramadan — que les musulmans croyants, contrairement à ce qu'on a pu lire ou entendre dire trop fréquemment, ne passent pas en agapes, mais qu'ils consacrent plutôt à la prière, au recueillement et à l'examen de conscience, — la vingt-septième (1) occupe une place toute particulière.

Appelée *lailat'al qadr*, c'est-à-dire, selon les traducteurs du Coran, *« nuit de la destinée »*, *« nuit du destin »* ou encore *« nuit du décret »*, cette vingt-septième nuit est, en effet, celle au cours de laquelle les paroles divines ont été révélées au prophète Mohammed (Mahomet).

Si la deuxième sourate du Livre précise déjà (verset 185) que *« le Coran a été révélé durant le mois de Ramadan »*, que c'est *« une direction pour les hommes, une manifestation claire de la direction et de la loi »*, la quatre-vingt-dix-septième sourate est, elle, consacrée en totalité à cette révélation et dit clairement le caractère tout à fait exceptionnel d'un tel anniversaire, qui, avec celui de la naissance du prophète (Maouloud) et celui de l'année de l'exil (l'Hégire), comptent parmi les grandes dates de l'histoire sainte islamique :

« Oui, nous l'avons fait descendre [le Coran] *durant la Nuit du Destin / Comment pourrais-tu savoir / ce qu'est la Nuit du Destin ? / La Nuit du Destin est meilleure que mille mois ! / Les Anges et l'Esprit descendent* [sur terre] *durant cette nuit / avec la permission de leur Seigneur / pour régler toute chose / Elle est paix et salut / jusqu'au lever de l'aurore. »* (2).

Ainsi, selon la tradition, durant cette vingt-septième nuit *« les portes du paradis s'ouvrent au regard des croyants au cœur pur »*, qui peuvent, dit-on, en apercevoir parfois la lumière *« surnaturelle »*. *Si c'est le cas*, et s'ils forment alors un vœu, celui-ci sera à coup sûr exaucé...

Toutes les mosquées du monde restent ouvertes jusqu'à l'aube, emplies du bourdonnement incessant des oraisons et des exercices de piété, entrecoupés de lectures du Coran. Au Maghreb, dans les campagnes dépourvues de mosquées, *il est d'usage que des notables* réunissent chez eux, pour une longue veille qui s'ouvrira sur un repas de fête, tous leurs voisins et amis qui ne se sépareront qu'avec le lever du jour, une fois dite en commun la prière de l'aube.

J.-M. D.-S.

(1) Cette année, en France, où le jeûne rituel a débuté le 13 juillet, la nuit du 7 au 8 août.

(2) Traduction Denyse Masson (Bibliothèque de la Pléiade).

● *Jean-Paul II* se rendra en République fédérale d'Allemagne le 14 novembre prochain pour un voyage de quatre jours dans ce pays, a-t-on appris au Vatican. Le pape visitera Cologne, Mayence, Munich et le sanctuaire marial d'Altoetting.

Le 14 novembre est célébrée la fête de saint Albert le Grand, théologien allemand, docteur de l'Eglise et patron des sciences naturelles dont ce sera le septième centenaire.

MÉDECINE

A la faculté de médecine de Lyon

QUATRE CHIENS DE LABORATOIRE SONT LIBÉRÉS PAR LA LIGUE FRANÇAISE CONTRE LA VIVISECTION

De notre correspondant régional

Lyon. — Une vingtaine de personnes se réclamant de la Ligue française contre la vivisection (L.F.C.V.) sont intervenues mercredi 6 août dans les locaux de la faleuté de médecine Alexis-Carrel de Lyon pour libérer quatre chiens de laboratoire. Les animaux devaient être sacrifiés le jour même : deux informateurs ont alerté des membres lyonnais de la Ligue antivivisection. Le docteur Jacques Kalmar, président adjoint de la L.F.V.C., était à la tête de la délégation qui avait préalablement averti les journalistes de cette action. Un dialogue s'est engagé entre les adversaires des expérimentations animales et le docteur Bernard Moyen, responsable de ce laboratoire de physiologie animale dépendant du service de chirurgie orthopédique des hospices civils de Lyon.

Le praticien a dû laisser partir vers un chenil de Saône-et-Loire les quatre bêtes condamnées. Seule consolation pour le chercheur : il a obtenu un certificat signé par le docteur Kalmar précisant le lieu d'accueil des chiens et permettant qu'à leur mort — naturelle — lesdits chiens puissent être examinés dans son laboratoire.

Le docteur Moyen a indiqué que les expériences effectuées sur ces chiens avaient consisté à implanter des plaques de carbone pour réaliser des ostéosynhtèses sur les apttes arrière. *« Pour vérifier l'action de ce nouveau matériau sur l'os entier*, a-t-il précisé, *il était, selon lui, nécessaire d'amputer ces animaux et de les tuer aussitôt après l'opération pratiquée sous anesthésie. »*

CLAUDE RÉGENT.

DÉFENSE

Israël assurera l'entretien des avions Mirage achetés par la Colombie

Bogota (A.F.P.). — L'entretien et la réparation des avions de combat français Mirage, vendus en 1970 à la Colombie, seront confiés à une entreprise israélienne, a indiqué, mercredi 6 août à Bogota, le ministre de la défense colombien, le général

L'entreprise Industries aéronautiques d'Israël (I.A.I.) était en concurrence avec la société française Dassaut-Bréguet constructeur des appareils — et une société espagnole pour l'entretien et la réparation des seize Mirage basés dans le centre de la Colombie. La firme I.A.I. a remporté le marché, car elle a fait l'offre la plus basse, permettant à la Colombie d'économiser 8 millions de dollars (environ 32 millions de francs), a encore précisé le ministre.

En outre, Industries aéronautiques d'Israël s'est engagée à doter les forces aériennes de Colombie de l'infrastructure industrielle et militaire nécessaire à la réparation partielle des avions *sur place*.

[Ce n'est pas la première fois que de tels accords sont conclus — un arrangement du même genre semble déjà avoir été signé en Argentine — mais c'est la première fois qu'ils sont rendus publics. Les responsables de Dassault-Breguet n'ignorent pas, en effet, que leurs concurrents israéliens, grâce à l'expérience acquise précédemment sur les Mirage vendus par la France à cet Etat, font en permanence des offres de coopération à des clients latino-américains pour, dans un premier temps, les aider à entretenir leur flotte de combat et, ultérieurement, pour acheter des avions israéliens (comme le Kfir) une fois leur partenaire accoutumé à la technique israélienne.

D'une manière générale, les industriels de l'armement dans le monde se disputent ce genre de contrat de service après-vente parce que non seulement il est souvent le moyen de s'attacher longtemps les faveurs d'un client, mais aussi parce qu'il peut être très rentable d'assurer la réparation et la fourniture de pièces de rechange, à des prix ou à des coûts de revient difficilement contrôlables par le bénéficiaire. Il peut même arriver qu'un industriel consente — afin d'emporter le marché au détriment de ses rivaux — des sacrifices financiers lors de l'achat de ses matériels neufs par un nouveau client, quitte à se « rattraper » ensuite sur le contrat du service après-vente.]

CATASTROPHES

● *Le violent séisme* qui a secoué le Népal, le 29 juillet dernier, a tué plus de quatre-vingts personnes et en a blessé plus de sept cents. Le tremblement de terre, qui était de magnitude 6,5, a gravement affecté la vie de cinq cent mille personnes : une partie de la population de la région touchée continue à dormir dehors, et les autorités népalaises craignent une épidémie de choléra. Le séisme du 29 juillet a fait, d'autre part, dix-huit victimes dans le nord de l'Inde. — *(A.P., Reuter.)*

ÉDUCATION

LA NOUVELLE CARTE DES FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Sciences de la vie

DEUXIÈME CYCLE

Nous continuons ci-dessous la publication de la liste des universités habilitées à délivrer, à partir de la prochaine année universitaire, des diplômes nationaux. Elle comprend les habilitations qui viennent d'être décidées et celles qui, n'étant pas soumises à renouvellement cette année, se trouvent en sursis (ces universités apparaissent en italique).

Ne disposant pas, pour les sciences de la vie, de la liste complète et exacte des différentes formations pour l'année 1979-1980, il nous a été impossible de faire le bilan des suppressions et des créations dans ces disciplines.

Nos premières listes sont parues dans nos numéros des 30, 31 juillet, 1er, 2, 5, 6 et 7 août.

SCIENCES NATURELLES

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, Bordeaux-I, Clermont-Ferrand-II, Lille-I, Limoges, Lyon-I, Nancy-I, Nantes, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-I, Amiens, Besançon, Bordeaux-I, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Limoges, Lyon-I, Nancy-I, Nantes, Nice, Orléans, Poitiers, Reims, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

BIOCHIMIE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-I,* Aix-Marseille-II, *Bordeaux-II,* Lille-I, *Limoges, Lyon-I,* Montpellier-II, Nancy-I, Nice, *Orléans, Rennes-I,* Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, *Paris-XI.*

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 : Aix-Marseille-I,* Aix-Marseille-II, *Bordeaux-II,* Lille-I, *Lyon-I,* Montpellier-II, Nancy-I, Nice, *Orléans, Rennes-I,* Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, *Paris-XI.*

BIOLOGIE CELLULAIRE ET PHYSIOLOGIE

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Aix-Marseille-III, Bordeaux-II, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Nancy-I, Nantes, Nice, Poitiers, Rennes-I, Strasbourg-I, Toulouse-III, Tours, Paris-VI, Paris-XI.

BIOLOGIE CELLULAIRE

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, Bordeaux-II, Clermont-Ferrand-II, Grenoble-I, Lyon-I, Rennes-I, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

PHYSIOLOGIE

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Bordeaux-I, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Nancy-I, Nantes, Nice, Poitiers, Strasbourg-I, Toulouse-III, Tours, Paris-VI, Paris-XI.

BIOLOGIE DES ORGANISMES ET DES POPULATIONS

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Besançon, Bordeaux-I, Brest, Caen, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Nancy-I, Orléans, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

● *Maîtrises préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-III, Besançon, Bordeaux-I, Caen, Dijon, Grenoble-I, Lille-I, Lyon-I, Montpellier-II, Nancy-I, Orléans, Rennes-I, Rouen, Strasbourg-I, Toulouse-III, Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI.

BIOLOGIE APPLIQUÉE AUX PRODUCTIONS VÉGÉTALES

● *Licence et maîtrise préparées à la rentrée 1980 :* Angers.

SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES

● *Licences préparées à la rentrée 1980 :* Aix-Marseille-II, *Besançon, Bordeaux-II, Caen, Clermont-Ferrand-II, Dijon, Grenoble-I, Lille-II, Lyon-I, Montpellier-I, Nancy-I, Poitiers, Rennes-II, Strasbourg-II, Toulouse-II, Paris-V,* Paris-X.

La Picardie durement touchée

De notre correspondant

Amiens. — Dans la nouvelle carte universitaire, l'université de Picardi est durement touchée. Si rien n'est changé d'ici à la rentrée pour les enseignements de deuxième et troisième cycle, sept cent soixante-quatre étudiants devront soit quitter Amiens, soit changer d'orientation.

Les mesures prises par le ministère ont suscité de vives réactions parmi les élus locaux. Le parti socialiste a déclenché une campagne pour que tous les étudiants en situation difficile soumettent leur cas à M. Pierre Angedin, adjoint socialiste au maire communiste d'Amiens et administrateur du centre régional des œuvres universitaires et scolaires. Il propose une réunion du conseil régional — présidé par un communiste, M. Raymond Maillet — avec la participation du recteur et du président de l'université.

D'autre part, à la suite d'une démarche de M. Max Lejeune (M.D.S.), sénateur, maire d'Abbeville, président du conseil général de la Somme, Mme Saunier-Seïté, ministre des universités, donne des précisions sur les mesures concernant la Picardie. Elle explique notamment que, pour des raisons d' « *encadrement insuffisant* », ont été supprimées : les licences et maîtrises de philosophie (16 et 17 inscrits) ; la licence et maîtrise ès-sciences physiques (18 et 10 inscrits), celles-ci pouvant être remplacées par les licences et maîtrises de physique et de chimie, qui sont maintenues. Le ministre ajoute qu'elle a du supprimer, « *pour des raisons qualitatives plus que quantitatives* », les D.E.A. (diplômes d'études approfondies) de chimie et physique des matériaux, d'études médiévales, et les D.E.S.S. (diplômes d'études supérieures spécialisées) d'études rurales et agro-alimentaires, psychopathologie, droit des affaires, administration et services publics, pharmacie hospitalière.

Pour Mme Saunier-Seïté, « *l'éventail des formations de haut niveau assurées à Amiens est au moins aussi large que dans les grandes universités des grands pays scientifiques* ». Elle termine sa lettre par une admonestation aux élus et enseignants : « *Les responsables régionaux peuvent d'ailleurs s'inquiéter de voir une telle dispersion qui interdit à Amiens la possibilité de s'imposer dans quelques directions originales qui exigeraient une concentration des efforts. Il conviendrait, notamment, que les professeurs très spécialisés acceptent de conjuguer leurs efforts pour assurer une formation commune plus exhaustive dans l'intérêt des étudiants.* »

Ayant pris connaissance de la réponse ministérielle, M. Bernard Rousset, président (communiste) de l'université de Picardie, se déclare « *heureux que le problème des habilitations soit porté sur le terrain de l'argumentation* ». Mais il estime qu'il n'est pas possible de parler d'une insuffisance quantitative ou qualitative d'encadrement pour certaines disciplines supprimées, comme la philosophie. Il ajoute :

« *Quant à la faiblesse de certains effectifs d'étudiants inscrits, il suffit de savoir qu'en deçà d'un certain seuil, le ministère ne prend pas en charge les moyens nécessaires : il n'est pas indispensable de retirer en plus l'habilitation.* »

Le président reproche à Mme Saunier-Seïté de ne pas tenir compte des spécificités régionales, par exemple pour les études rurales et agro-alimentaires ou pour les études médiévales (pour lesquelles il avait été demandé à Villetaneuse de se rattacher à Amiens). M. Rousset souligne que le ministre ne répond pas « *aux angoisses actuelles des étudiants salariés, de femmes mariées ou de ceux qui ne sont pas assez riches pour aller ailleurs* ». Il conclut : « *On peut admettre que les universités soient invitées à ne pas disperser leurs moyens et à concentrer leurs efforts et coordonner leurs compétences sur certains points forts lorsqu'il y a plusieurs universités dans une région* ». Mais ce n'est pas, selon lui, le cas en Picardie « *où toute suppression dans son université est une amputation pour la région et ses habitants* ».

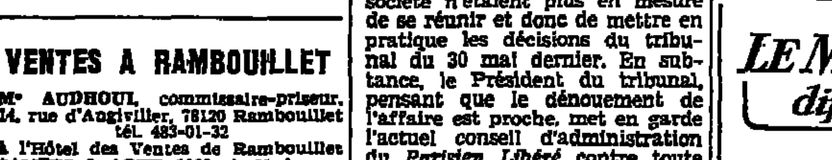
MICHEL CURIE.

CORRESPONDANCE

Mai 68 dans les cartons

A la suite de l'article intitulé « Mai 68 dans les cartons » (le Monde *daté 3-4 août), nous avons reçu de M. Henri Meschonnic, professeur de linguistique à Paris-VIII (ex-Vincennes), une lettre dont voici un extrait :*

Ce n'est pas mon propre enseignement qui a été supprimé. C'est toute la formation de D.E.A. (diplôme d'études approfondies) et troisième cycle Analyses du texte littéraire, dont je suis responsable, qui a été supprimé à Paris-VIII, et qui comprend vingt-neuf enseignants, cent onze thèses en cours. C'est-à-dire que c'est la littérature française et comparée tout entière qui, au niveau du D.E.A., disparaît de Paris-VIII. Depuis plusieurs semaines, je ne suis pas seul à lutter pour faire rétablir cette formation. A l'heure actuelle, semble en voie de rétablissement le troisième cycle seul. Mais le D.E.A. reste supprimé. Je ne désespère pas d'en obtenir le rétablissement complet.



PRESSE

Les suites de la succession d'Émilien Amaury

Le tribunal ordonne la convocation d'une assemblée générale du « Parisien libéré »

Le président du tribunal de commerce de Paris, M. Piot, a délivré le 6 août une ordonnance qui désigne Me Pesson, administrateur judiciaire, en qualité de mandataire de justice, pour convoquer une nouvelle assemblée générale de la société du *Parisien libéré*. Cette décision fait suite au jugement du tribunal de commerce du 30 mai dernier. Ce jour-là, rappelons-le (*le Monde* du 16 juillet), le tribunal avait reconnu la validité de la cession des mille cinquante actions faites de son vivant par Émilien Amaury en faveur de sa fille Francine. Ces actions assurent à cette dernière la majorité dans la société du *Parisien libéré*. Mais M. Philippe Amaury, son frère et rival, conteste en appel la validité de la cession. Ce même jour, le juge avait aussi ordonné que cette cession soit régularisée, conformément à la loi, au registre des transferts de la société. Il avait enfin reconnu la nullité de certaines délibérations du conseil d'administration, à cause de la présence au conseil de MM. Jean-Claude Aaron et Claude Bouchinet-Serreulles, administrateurs et nouveaux actionnaires contestés par Mlle Amaury.

La nouvelle assemblée générale ordonnée le 6 août devra donc ratifier les délibérations visées par ce jugement et, en particulier, couvrir les nullités relatives au transfert des actions Aaron. L'ordonnance donne donc partiellement satisfaction à Mlle Amaury puisqu'elle demandait une telle convocation.

En revanche, M. Piot a refusé la nomination d'un administrateur judiciaire pour le *Parisien Libéré*, comme le demandait également la plaignante, qui estimait que les organes existants de la société n'étaient plus en mesure de se réunir et donc de mettre en pratique les décisions du tribunal du 30 mai dernier. En substance, le Président du tribunal, pensant que le dénouement de l'affaire est proche, met en garde l'actuel conseil d'administration du *Parisien Libéré* contre toute initiative intempestive avant la fin de la procédure judiciaire en cours. Cela peut viser les rumeurs de rupture de contrat de régie publicitaire liant le *Parisien Libéré* à l'Office de publicité générale (O.P.G.), autre société du groupe où Mlle Amaury détient également la majorité.

M. Piot estime donc que le conseil aura la sagesse de ne rien décider de cet ordre et donc qu'il n'est pas nécessaire de nommer un administrateur judiciaire. A l'occasion de cette nième escarmouche, des rumeurs ont couru sur l'accord qu'aurait conclu Mlle Amaury avec M. Maurice Brébart, administrateur délégué de la S.A. *Femmes d'aujourd'hui*, président-directeur général de la *Dernière Heure* (quotidien belge) et administrateur des éditions de la Libre Belgique. Son conseil, Me Bontinck assistait en observateur aux récentes séances du tribunal.

Mlle Amaury aurait vendu, selon ces rumeurs, l'ensemble de ses participations au *Parisien libéré* et à l'O.P.G. à M. Brébart. Ce dernier confirme qu' « *il existe une large accord entre lui et Mlle Amaury, dont ils révèleront la teneur en temps opportun.* » Selon Me Burguburu, avocat de M. Philippe Amaury, il y aurait bien eu contacts, puis promesse de vente sous conditions. La vente ne peut se faire sans que M. Philippe Amaury ait pu user de son droit de préemption prévu par la loi. Me Burguburu précise que, dans l'hypothèse d'une telle vente, son client tenterait de se porter acquéreur. Cette vente poserait, à tout le moins, le problème de l'introduction de capitaux étrangers, même communautaires, dans une entreprise de presse française soumise à l'ordonnance du 26 août 1944, puisque M. Brébart est Belge. Ce dernier précise qu'il est en instance de naturalisation française.

A l'évidence, le conflit de la sucession Amaury, qui traîne depuis trois ans, ne perd rien de son âpreté.

DANIÈLE ROUARD.

LA DIRECTION DE « L'AURORE » ANNONCE DE NOUVEAUX LICENCIEMENTS DE JOURNALISTES

Au cours de la réunion du comité d'entreprise de *l'Aurore* le 6 août à Paris, M. Roger Alexandre, P.-D.G. de la société éditrice, a annoncé la décision de la direction de licencier huit journalistes, dont un délégué du personnel, sur la vingtaine de personnes composant actuellement la rédaction. L'équipe, rappelons-le, comptait cent trente personnes en juillet 1978 lors du rachat du titre par le groupe Hersant (*le Monde* du 24 juillet).

De source syndicale, on précise que le comité d'entreprise a « *pris acte* » de ces nouvelles mesures, qu'il réprouve, et s'est prononcé « *contre* » le licenciement de M. Christian Dernoncourt, délégué du personnel (Syndicat national des journalistes).

L'inspection du travail devrait être prochainement saisie de la décision de la direction de *l'Aurore*.

SPORTS

Football

CRISE INTERNE A STRASBOURG

A la suite de la démission de MM. Maechler et Koenig, membres du comité de gestion du Racing-Club de Strasbourg, M. André Bord, député du Bas-Rhin, ancien ministre et président du grand club professionnel alsacien, a déclaré mercredi 6 août que les joueurs strasbourgeois avaient plus que jamais sa confiance et que les divergences de vues qui l'opposaient à l'entraîneur Gilbert Gress s'aplaniraient rapidement.

Le président du R.C. Strasbourg a mis sur le compte d'adversaires de peu de foi les jets de pierres qui ont frappé les fenêtres de son domicile la nuit de mercredi, méfait contre lequel il a porté plainte.

TENNIS. — *A Indianapolis, au premier tour des championnats des Etats-Unis sur terre battue, le Français Christophe Freyss a battu le Tchécoslovaque Ivan Lendl par 6-3, 6-0.*

JUSTICE

M. Leonelli, militant corse est arrêté

Il est accusé de tentative d'assassinat sur 4 gendarmes mobiles

M. Jannick Leonelli, l'un des trois membres du commando de Francia (1) intercepté par des nationalistes corses à Bastelica, le 6 janvier, et libéré après plusieurs jours de séquestration, a été arrêté, mardi 5 août, à Tarascon (Bouches-du-Rhône) par les enquêteurs de la brigade criminelle.

Très rapidement, alors qu'il était encore prisonnier du collectif nationaliste de Bastelica, au mois de janvier, des militants avaient indiqué que M. Léonelli était, en fait, un « agent double » infiltré par les nationalistes chez l' « *adversaire* ». Au cours de sa « détention », il avait fait des déclarations enregistrées, accusant notamment de hauts fonctionnaires en poste en Corse d'appartenir au mouvement Francia, mouvement anti-autonomiste, et au SAC (Service d'action civique).

Aujourd'hui, on indique, de source autorisée, que M. Léonelli a avoué avoir été hébergé et caché, depuis cette époque, par des militants du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.), à Paris. Au moment de son arrestation, il portait sur lui un pistolet automatique de calibre 9 mm, balle engagée dans le canon. Fait beaucoup plus grave, on indique, toujours de source autorisée, que M. Léonelli a reconnu devant les policiers de la brigade criminelle avoir participé à l'attentat contre les gendarmes mobiles en faction devant l'ambassade d'Iran, à Paris, le 14 mai (*le Monde* du 15 mai). Au cours de cette action, quatre gendarmes avaient été blessés. Cet attentat avait été revendiqué par le F.L.N.C.

Au mois de janvier, les nationalistes corses avaient « arrêté » M. Léonelli, en compagnie du commandant Pierre Bertolini et de M. Alain Olliel, au mois de janvier, les soupçonnant de vouloir commettre une agression contre l'un de leurs chefs de file, M. Marcel Lorenzoni (*le Monde* du 9 janvier). Cette prise d'otages avait finalement conduit à l'investissement de la commune de Bastelica (Corse-du-Sud) par les forces de l'ordre, le 8 janvier, puis par un enchaînement de circonstances à l'occupation de l'hôtel Fesch, à Ajaccio — par les mêmes nationalistes — et, enfin, à des affrontements qui firent trois morts (un C.R.S. et deux civils).

(1) Front d'action nouvelle contre l'indépendance et l'autonomie.

● *Deux nouveaux attentats à l'explosif en Corse.* — Deux attentats à l'explosif ont été commis le 6 août à Corte (Haute-Corse), visant un bar et un transformateur électrique. Le premier attentat visait l'établissement de M. Jan Hrivena, président de l'association départementale des anciens légionnaires. Les dégâts sont peu importants. Une seconde charge, de forte puissance, a causé des dommages très importants à un transformateur E.D.F. destiné à détecter les pannes sur le réseau. Sur le portail du bâtiment, des inscriptions ont été tracées, notamment « F.N.L.C. » et « I.F.F. », ce dernier sigle se traduisant par « Les Français dehors ».

● *Les trois auteurs présumés de l'attentat* commis contre la librairie-salon de thé Les Mille Feuilles, 2, rue Rambuteau, à Paris (4e), dans la nuit du 5 au 6 août, étaient encore en garde à vue ce jeudi 7 août. Il s'agit de Jean-Luc Radius, vingt ans, né à Reims et étudiant en droit dans cette ville, de Fernand Pillonel, dix-huit ans, originaire de Fribourg (Suisse), également étudiant, et d'un mineur de dix-sept ans. Selon la police, ces jeunes gens, qui auraient des sympathies pour l'extrême droite, n'appartiendraient à aucune organisation politique. On a trouvé dans leurs affaires des cartes de visite sur lesquelles étaient imprimées des croix gammées.

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Camille BELGUISE,
veuve de M. Jacques Chardonne,
survenu le 1er août 1980, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 4 août, au cimetière de La Frette-sur-Seine.

De la part de :
M. et Mme André Bay, ses enfants,
28, rue Aristide-Briand,
95530 La Frette-sur-Seine.

(*Voir page 10, dans* « Le monde des livres ».)

— Les familles Dalzon, Melay, Giboulet, Vidal, Allaire,
Mlle Jeanne Roux,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léopold DESCHANEL,
née Amélie Dalzon,
survenu le 8 juillet 1980, dans sa quatre-vingt-dix-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.
« Les Grandes Flaches »,
42800 Rive-de-Gier.

— Le pasteur et Mme Louis Mordant,
Le pasteur et Mme G. Donnedieu de Vabres,
M. et Mme Henri Fauche,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme DONNEDIEU de VABRES,
née Marie Blanc,
leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère,
que Dieu a rappelée à Lui, le 1er août 1980, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Le service religieux a eu lieu le 4 août 1980, au temple de Dieulefit.
« Mon âme, bénis l'Eternel. »
(Psaume 103.)

Rue du Bourg,
26220 Dieulefit.
S.P. 69 345/H.
54, rue Francis-Chirat,
26100 Romans.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Le président et les membres du conseil d'administration de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole
ont le regret de faire part du décès de

M. Jean EUDES,
chevalier de la Légion d'honneur,
ancien élève
de l'Ecole polytechnique,
ancien président
de l'Union des chambres syndicales
de l'industrie du pétrole,
survenu le 3 août, à Anglet.

Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le mercredi 6 août, à Bayonne.

[Né le 6 juin 1897, M. Jean Eudes était ancien élève de l'Ecole polytechnique. Conseiller du commerce extérieur, M. Eudes a été président-directeur général de la Compagnie des produits chimiques et raffinerie de Berre, président de la Compagnie de raffinage Shell-Berre et administrateur de plusieurs sociétés pétrolières métropolitaines et africaines. Président de la Chambre syndicale de la distribution des gaz de pétroles liquéfiés, M. Eudes avait été nommé président de l'Union des chambres syndicales de l'industrie du pétrole de 1963 à 1966.]

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

— M. Jacques Le Blanc, son mari,
Isabelle, Anne-Corinne, Jacques-Olivier et Nathalie, ses enfants,
Mme veuve Pierre Jacob, sa mère,
Et toute la famille,
ont la grande tristesse d'annoncer le décès de

Mme Jacques LE BLANC,
née Monique Jacob,
survenu à Bordeaux, le 29 juillet 1980, dans la paix du Seigneur, à l'âge de cinquante ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 2 août 1980, en sa paroisse de Conflans-Sainte-Honorine, dans les Yvelines.

6, avenue de Paris,
78700 Conflans-Sainte-Honorine.

— M. et Mme Jean Maheu et leurs enfants,
Mme Pierre Laurent et ses enfants,
M. et Mme Guy Allafort du Verger et leurs enfants,
Mlle Christiane Allafort du Verger,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme René MAHEU,
née Inès Allafort du Verger,
veuve de l'ancien directeur général de l'UNESCO,
survenu le 4 août 1980, à Louveciennes.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité à Saint-Lambert-des-Bois (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

1, rue Clovis,
75005 Paris.

— Nous apprenons le décès de

M. Lucien POMPON,
officier de la Légion d'honneur,
survenu le 3 août.

[Né le 29 juillet 1911 à Thiais (Val-de-Marne), Lucien Pompon, ingénieur agricole, a commencé sa carrière à la Caisse nationale du Crédit agricole en 1933 en qualité d'inspecteur adjoint. Exerçant successivement les responsabilités d'inspecteur, inspecteur général adjoint, directeur adjoint chargé des services financiers, inspecteur général, contrôleur général, il devient directeur général adjoint de la Caisse en 1964. A partir de 1967 jusqu'à son départ à la retraite en 1972, il est directeur général adjoint de l'Institut national de la recherche agronomique.]

— M. et Mme Yves Radenac,
Brigitte Radenac,
Béatrice et Thierry Cherpitel,
Aline Radenac,
ses enfants et petits-enfants,
Les familles Selme, Pelecier et Soumet,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel RADENAC,
née Madeleine Sabatier,
endormie dans la paix du Seigneur, à l'âge de quatre-vingt-onze ans, le 6 août 1980.

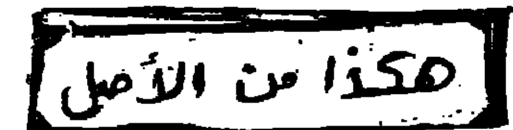
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 11 août, à 10 h. 30, en l'église Saint-Jean-Baptiste-de-la-Salle, sa paroisse, 9, rue du Docteur-Roux, Paris-15e.

Anniversaires

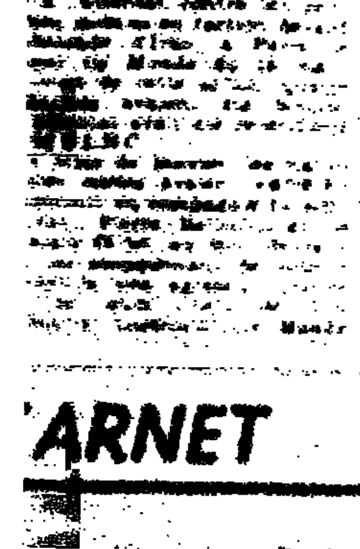
— A tous ceux qui ont connu et aimé

Gérard AQUENIN,
une pensée est demandée à l'occasion de l'anniversaire de son décès.





هكذا من الأصل



USTICE

ARNET

Le Monde des LIVRES

Découverte d'Eddy Du Perron

● *L'un des plus grands livres néerlandais modernes est un roman à clés.*

LES îles d'Indonésie, longtemps nommées par les Néerlandais, qui les avaient colonisées, Indes orientales, ou, plus simplement, les Indes, servent de cadre à de nombreux ouvrages de Conrad. Il est manifeste que le livre d'Eddy Du Perron, *le Pays d'origine*, ne parvient pas à effacer l'impression considérable qu'éprouvent les lecteurs devant les romans de l'écrivain anglais. C'est que Conrad est un romancier, et que Du Perron se veut à l'inverse. Il s'affirme comme mémorialiste, et ne jure que par un modèle qu'il s'est choisi : le *Henry Brulard* de Stendhal. Autobiographie, donc. Mais il y a plus.

Eddy Du Perron est né à Java en 1899. Il appartient pour partie aux « Indes d'autrefois », aux « Indes qui s'éteignent ». Il va raconter l'enfance lointaine : c'est le pays d'origine, littéralement. Les parents d'Eddy sont des colons qui font fortune avant de regagner l'Europe. Là, le père se suicide, et la mère dilapide le capital accumulé. Eddy Du Perron, qui avait l'argent facile et jouait les amateurs fortunés, se retrouve pauvre, endetté, et en procès.

Cette seconde phase de l'existence est importante, dans la mesure même où elle se mêle intimement, dans *le Pays d'origine*, à l'évocation de l'enfance. Les chapitres se chevauchent : Batavia, le domaine de Gistoux près de Bruxelles, et Paris, le Paris du diable par la queue. C'est ce jeu de bascule qui fait l'intérêt du roman, et affirme sa modernité.

A Paris, Eddy Du Perron fréquente principalement Alexandre Alexeïeff, ce peintre russe émigré qui sera célèbre par ses films d'animation, Pascal Pia, rencontré sur la butte Montmartre, André Malraux, qui dira de Du Perron dans les *Antimémoires* qu'il fut son « *meilleur ami* », et auquel il dédiera *la Condition humaine*. Ces trois personnages paraîtront dans *le Pays d'origine* sous des pseudonymes : Gouraeff pour le premier, Viala pour le deuxième, Héverlé pour le troisième.

Tout dans cet étrange roman est minutieusement exact. Du Perron avait truffé de notes l'exemplaire de son ami Jan Greshoff. Une partie de ces notes sont reproduites dans la présente édition : elles sont d'une minutie et d'une précision exemplaires. On dirait, en se bornant à elles, que *le Pays d'origine* est un texte documentaire.

Cependant, à le lire dans son continu, à céder au charme indéfinissable qui naît de ces pages, on perçoit que le réel toujours convoqué dans le roman est perpétuellement dévié : on évoquerait, si les termes n'étaient antinomiques, un réel déréalisé ; une réalité basculée dans l'onirique. Si les clés sont nombreuses, si tous les personnages convoqués sont copiés sur des êtres vrais, il n'empêche que l'entreprise devient, au fil des paragraphes, une fascinante « rêverie ». Et c'est pourquoi *le Pays d'origine* est un grand roman !

On voit, dans ce livre, Eddy Du Perron confronté, avec ses familiers, aux questions que pose l'urgence de la vie : la mémoire, l'amour, la politique. On le voit réticent à l'engagement de Malraux dans ces années 1933-1934 : dans des pages prophétiques, il montre la crainte qu'éveille en lui la fatalité du collectivisme. Et *le Pays d'origine* s'achève par un merveilleux « reportage » (il n'y a pas d'autre mot) des événements de février 1934. C'est alors que Du Perron « *intellectuel irrécupérable* » *consent à la « perte de tout ce qui rendait notre vie possible, possible à tous les sens du mot* ». Ce chapitre ultime, titré *Pour pessimistes*, contient quelques-unes des pages les plus lucides écrites à cette époque-là.

Le Pays d'origine parut en néerlandais dans le courant de l'année 1935. Eddy Du Perron s'était fixé en Hollande. Il prit parti en faveur des indigènes et exploités indonésiens ; il s'engagea dans le combat antifasciste. Et il mourut d'une crise cardiaque en 1940, le jour où les armées nazies envahirent les Pays-Bas, son pays, mais, quand même ! son pays d'exil.

HUBERT JUIN.

★ LE PAYS D'ORIGINE, d'Eddy Du Perron, traduit du néerlandais par Philippe Noble ; préface d'André Malraux. Editions Gallimard, 552 p. Environ 52 F.

Rochefort le bondissant

● *Des Mémoires aussi frais qu'au premier jour.*

ILS ont quatre-vingt-cinq ans, ces souvenirs, et ils croquent sous la dent comme une salade cueillie du matin, assaisonnée juste à point. Pas une trace de ce qui rend certains récits du même temps illisibles ou irritants, les fioritures et l'afféterie. Avec Rochefort, le mot, toujours juste, file droit au but.

A peine a-t-on l'idée de se dire qu'il se fait la part un peu belle dans les péripéties qu'il raconte, que, sans doute, il nous donne de soi un portrait flatté, qu'il triche, peut-être, ici et là, avec la vérité. Quelle vérité ? En politique, la vérité est voyageuse. Rochefort croit à la sienne, républicaine sous l'Empire, avec acharnement.



★ Dessin de Gill. Cliché B.N.

Le « bon » et le « *mauvais* »

Ensuite ? Ensuite, « il a mal vieilli », nous prévient Jean Guichard-Meili, à qui l'on doit la redécouverte des *Aventures de ma vie* : il est devenu boulangiste, nationaliste, antidreyfusard. Est-ce une raison pour faire boiter ces Mémoires, trois cent cinquante pages consacrées au « bon » Rochefort et une cinquantaine au « mauvais », celui-là découpé en tranches si minces, avec de si grands blancs, qu'on ne comprend plus bien le personnage, ni ses volte-face ? Puisqu'il s'agissait de tirer un volume unique de quelque neuf mille pages, il fallait jouer franc-jeu, dire que les *débuts seuls* avaient de la verve et que la fin ne valait pas tripette, ce qu'on devrait encore vérifier.

Restons-en donc au meilleur de ce livre, si bondissant, tel qu'il est, qu'on se croirait chez Dumas. Célèbre avant d'avoir paru, voici *la Lanterne*, le petit livre rouge de mai 1868 (mais oui, vous avez bien lu), tiré à cinq mille exemplaires, parvenu à cent vingt mille le soir-même, et récidivant cet exploit toutes les semaines, soixante-quatre pages où « *pousse droit au monstre* » un seul rédacteur, notre Rochefort, sidéré par son propre succès. Trop beau pour durer.

De Bruxelles, où, exilé, il loge chez Victor Hugo, dont il trace le portrait en famille, il envoie régulièrement vers la France son brandon format réduit, mais tout aussi redoutable ; pour lui faire passer la frontière, tous les moyens sont bons : la poste, la valise diplomatique, des bustes de l'empereur en plâtre, bourrés à ras bord. On nage en pleine farce.

Compromis sous la Commune, voici Rochefort condamné à la déportation, en route vers la Nouvelle-Calédonie, via le fort Boyard, à l'île d'Aix, d'où il manque de peu s'évader, l'île d'Oléron, où il s'efforce de survivre à des escadrons de puces en rivalité avec des régiments de punaises, puis Saint-Martin-de-Ré.

Du 10 août au 10 décembre 1873, ce sera sur *la Virginie* qui navigue à voile, le calvaire d'un mal de mer incoercible puis, après trois mois au bagne, sur la presqu'île Ducos, l'évasion spectaculaire et, par l'*Australie*, les îles Fidji, Honolulu, San-Francisco, New-York, l'Irlande (où les catholiques font mauvais accueil à cet athée notoire) et Londres, le *retour* en Europe et un nouvel exil, à Genève, où se trouve déjà Courbet, perdu d'absinthe.

Ce sont là les grandes lignes. La vie bat derrière, drôle, cruelle, tantôt dans la solitude vermineuse des cachots, tantôt au grand jour, dans l'amitié des camarades de combat, tantôt encore grandguignolesque, quand il faut tenter d'échapper aux photographes et reporters de tous poils qu'en tous pays déchaîne l'équipée de Rochefort.

La vie... C'est le fin mot de l'œuvre et le mot-clé qui permet d'en comprendre l'auteur jusque, plus tard, dans ses errements. Pour se battre de cette manière obstinée et *allègre*, quelque but de victoire qu'on se soit assigné, il faut aimer beaucoup la vie, et l'aimer encore. Henri Rochefort nous passe le mot, toujours valable.

GINETTE GUITARD-AUVISTE.

★ LES AVENTURES DE MA VIE, d'Henri Rochefort, présentées par Jean Guichard-Meili. Editions Ramsay, 412 pages. Environ 85 F.

Ces juifs errants du travail

● *Les Compagnons du tour de France.*

ILS « *ont des cathédrales dans la mémoire et se proclament enfants de Salomon, de maître Jacques ou du père Soubise ; (ils) défilent en gibus avec des airs compassés de bourgeois, se font des signes secrets, baptisent au vin rouge les drôles de noms qu'ils se donnent, portent le beau dans le creux de leur main, s'entrebattent à mort ou s'entraident à vie (...)* ». Ils ? Les Compagnons du tour de France. Avec leurs surnoms, leurs mots de passe, leurs mystères, leurs rites d'initiation, ils ne sont pas faciles à suivre à la trace, ces pèlerins pas très catholiques qui sillonnaient la France de ville en ville afin d'apprendre, au fil des embauches, les mille et un tours de leur métier. Car « *ce n'est pas*, disait l'un d'eux, *à s'abrutir indéfiniment chez le même patron qu'on apprend le plus* ».

Secrets les Compagnons ? Et pour *cause* : ces « *Devoirs* » qui s'enorgueillissaient d'une fabuleuse généalogie remontant aux architectes du Temple de Jérusalem, ces juifs errants du monde du travail, ont *constitué d'efficaces* associations de résistance contre la rapacité des patrons et contre les malheurs du temps. Dénoncés par les maîtres de *métier*, *accusés d'hérésie par les* docteurs en Sorbonne, poursuivis comme séditieux par l'Etat, les compagnonnages ont justement survécu grâce à leur sens du secret, en menaçant de mort — et d'ailleurs en trucidant — tous ceux qui dévoilaient leurs règles et leurs pratiques.

« Ah ! oui on nous dressait »

Pourtant, tard *dans* le dix-neuvième siècle, alors que le compagnonnage s'essouffle *ou se* replie sur lui-même, des Compagnons bien intentionnés ont « mangé le morceau » en publiant leurs Mémoires, tels Agricol Perdiguier (Avignonnais la Vertu), Abel Boyer (Périgord Cœur loyal), Jean-Baptiste Etienne Arnaud (Libourne le Décidé) ou Toussaint Guillaumou (Carcassonne le Bien-Aimé du tour de France). C'est à l'aide de ces bribes de la mémoire collective des Compagnons que Barret et Gurgand (auteurs heureux d'une autre geste de l'errance, « *Priez pour nous à Compostelle* ») ont écrit cette histoire des ouvriers du tour de France.

Chez les plus pauvres, voués dès l'enfance aux travaux des champs ou, pire, à la fabrique, *les plus chanceux sont* encore ceux qui se retrouvent en apprentissage. Dégrossi devant l'établi paternel, Perdiguier est capable, à dix-huit ans, d'exécuter seul pour l'église métropolitaine d'Avignon un grand buffet de sacristie ; au même âge, l'apprenti maréchal Abel Boyer sait forger des tenailles, des houes, des serpes, des binettes, réparé les tournebroches et peut rééquiper un fusil de son chien ; à Saintes, le petit Joseph Voisin, fils de paysan, apprend les rudiments de l'art de la charpente.

« *Ah ! oui, on nous dressait* », se souvient Abel Boyer... Le coup de pied aux fesses — quand ce n'était pas le coup de tisonnier — avait autant de *vertus que* le tour de main ; douze à quatorze heures de travail, et, même le dimanche, il fallait venir dès 6 heures du matin pour balayer l'atelier, nettoyer et ranger les outils. Dès la fin de leur apprentissage, ces graines de bourrelier, de charpentier ou de serrurier apprennent qu'ils ne savent encore rien, et que le véritable métier se possède sur le tour de France : « *Je n'entendais que cette rengaine-là tout au long de l'année*, raconte Boyer (...) : *quand pars-tu faire ton tour de France ?* »

ANDRÉ ZYSBERG.

(*Lire la suite page 13.*)

«La Joie-Souffrance», de Zoé Oldenbourg

Le scandale de l'amour

CE roman est une double gageure. Ecrire en près de huit cents pages l'histoire d'un amour qui dure à peine quinze mois et se résume en quelques mots : un homme *de quarante ans tombe amoureux d'une camarade de lycée* de sa fille ; il abandonne sa famille pour vivre sa passion ; il est emporté par la tuberculose ; elle se suicide. Trois fois rien comme thème, il faut donc orchestrer. Pour cela Zoé Oldenbourg ne craint personne : aucun instrument ne lui *manque, des voix aux cymbales et aux cuivres.*

L'autre enjeu du pari, c'est d'arriver à se faire lire sur cette longueur. Or, si on entre dans ce roman avec la patience, l'attention, le temps qu'il requiert, on ne peut plus en sortir : trop pris par le drame qui s'y joue, trop séduit *par les personnages, happé* par un torrent de vie. On est transporté ailleurs, dans ce Paris des années 30 où la colline de Meudon « *passait à bon droit pour une colonie russe* », en plein cœur de cette première émigration à laquelle l'auteur a appartenu. Et pour des heures, des jours, on se retrouve *lié aux êtres qui vont, là, sous nos yeux, dans l'échec ou* la réussite inespérée de leur exil, s'adorer, se haïr, s'entre-déchirer... et parler, parler leurs joies, leurs souffrances, leurs difficultés, leurs humiliations, leurs fiertés, leurs souvenirs, leurs rêves, leurs cauchemars.

Ainsi cet énorme roman nous apporte-t-il deux choses : une fresque réaliste qui saisit dans ses gestes, ses rites, ses sentiments, une société marginale qui, pour nous, n'est pas sans exotisme, et un chant d'amour comme étaient capables d'en émettre le Moyen Age, les surréalistes, le romantisme, toutes les grandes époques rêveuses de notre littérature. La dissonance fondamentale qui nourrit *la Joie-Souffrance* et lui donne son ampleur vient de cette fusion du réel et de l'irréel, de l'observation aiguë, voire sarcastique, et du lyrisme.

PEIGNANT pour la *première fois* avec cette intensité le *milieu où elle a vécu son adolescence, Zoé Oldenbourg* n'en use pas autrement qu'avec les croisés ou les Albigeois auxquels elle s'est d'abord vouée. Elle met en scène une bonne centaine de personnages d'entre lesquels soudain un couple se détache qui pose les questions essentielles : l'amour bravant l'honnêteté et la mort. Somme toute,

par Jacqueline Piatier

une passion cathare. On comprend à travers ce livre pourquoi cette romancière, venue en France à l'âge de neuf ans, dans les années 25, s'est appliquée avec autant de zèle à ressusciter notre lointain passé. Elle y retrouvait son climat.

Et comme elle l'a fait pour *ses précédents romans* qu'annonçait toujours une étude historique — *le Bûcher de Montségur* introduisant aux *Brûlés* et aux *Cités charnelles*, *les Croisades* à *la Joie des pauvres*, — l'autobiographie intellectuelle qu'elle a publiée en 1977, *Visages d'un autoportrait*, révélait que Zoé Oldenbourg allait écrire cette fois la geste des siens.

LES siens ? La famille Thal qui est au centre de l'objectif ne reflète pas exactement la famille Oldenbourg, ni ce qu'elle a vécu : le ménage mal assorti des parents *formé en pleine guerre civile, rompu d'un commun accord* avant le départ du père pour l'exil, et la mère recueillie d'abord avec ses deux filles, Hélène et Zoé, par son beau-père, académicien à Saint-Pétersbourg, puis allant rejoindre son mari à Paris pour y reformer un couple dont la mésentente persiste, jusqu'à la rupture définitive en 1938.

Sur cette rupture, Zoé Oldenbourg avait glissé dans *Visages d'un autoportrait*, mais on y relevait cette curieuse confidence : « *Si je voulais écrire cette histoire-là*, disait-elle, *exactement telle que nous l'avons vécue, je veux parler de la singulière aventure qui a finalement causé la séparation de mes parents — et si j'avais le talent nécessaire de l'écrire comme il faut, — je serais devenue l'auteur d'un des plus diaboliques romans noirs qu'on ait jamais lus. Oh ! sans obscénités ni sadisme, ces pauvres jeux d'enfants gâtés. Une histoire où le mal n'a pas besoin d'un attirail de Grand-Guignol. Dites-le avec des fleurs. C'est beaucoup plus cruel !* » Etait-ce la promesse de *la Joie-Souffrance ?* En tout cas l'œuvre qui nous est offerte aujourd'hui, à la fois transposée et parcourue d'échos venant de l'autobiographie, répond bien à ce programme.

Vladimir Ilitch Thal — ce prénom, pour être celui de Lénine, ne cesse de soulever des plaisanteries — est venu rejoindre ses parents, Tatiana Pavlovna et Ilya Petrovitch, à Paris où ceux-ci ont émigré les premiers : ils y avaient fait *leurs études, ils y comptaient des amis, ce Marc et cette* Anne Rubinstein, des juifs que les vieux Thal, en bons socio-démocrates athées, ne songeaient pas à renier. Vladimir Ilitch n'arrive pas seul, mais avec son épouse Myrrha qui porte sur le bras leur premier enfant, une fille, Tala. Oublieux d'une fiancée qui *sera sa première victime*, il est *tombé amoureux* de Myrrha, qui voyageait avec son frère jumeau Georges, dans un de ces trains où la bonne société petersbourgeoise fuyait, vers la Crimée, la famine et les rouges.

Georges, qui ne s'est pas séparé de sa sœur, sera un *des personnages importants du roman. Il représente l'émigré* qui réussit — dans le commerce, bien sûr, et grâce à des dents de requin, — tandis que Vladimir, de vocation littéraire, végétera dans de petits emplois, intellectuels ou alimentaires.

(*Lire la suite page 11.*)

poésie

En souvenir de Guy Lévis Mano

● *Un poète éditeur de poètes.*

L'HISTOIRE de l'avant-garde poétique est traversée, depuis la fin de la première guerre mondiale, par l'action, persévérante et souvent sans tapage, de quelques éditeurs au goût parfait et à l'exigence exemplaire, qui s'en sont fait la spécialité et qui ont su éviter les pièges du « compte d'auteur ».

Il y eut ainsi le Sans Pareil, qui publia, au lendemain de 1918, Blaise Cendrars, Paul Morand, Max Jacob, Paul Eluard, André Breton, avant le surréalisme, et un texte d'une importance capitale, *les Champs magnétiques*, d'André Breton et de Philippe Soupault. Les Cahiers libres prirent la relève, dans les années 20, avec, en plus des surréalistes, André Salmon et Paul Valéry.

Dans les années 30, ce fut le tour de Guy Lévis Mano, dans son atelier de Montparnasse, avec de petits volumes élégants — si irrésistibles en fait que toute une génération d'étudiants férus de jeune poésie, les glissaient en poche, sans les payer, dans l'arrière-boutique de maint libraire — et des auteurs choisis avec un discernement admirable : une fois de plus ; les surréalistes, en particulier René Char ; les poèmes complets de Philippe Soupault ; *les Yeux fertiles*, de Paul Eluard ; Tristan Tzara et, plus tard, Henri Michaux.

Il ne négligeait pas les jeunes, dont Maurice Blanchard, demeuré presque inconnu, Georges Schéhadé, et un autre poète oublié qu'il conviendrait de réhabiliter, Roger Lannes, l'auteur des *Voyageurs étrangers*, qui marqua plus d'un adolescent à la veille de 1939. Son travail, à peine ralenti depuis une dizaine d'années, s'est prolongé jusqu'à sa mort, il y a quelques jours (voir *le Monde* daté 27-28 juillet) : une mort à son image, digne et discrète.

En captivité, sous le pseudonyme de Jean Garamond, Guy Lévis Mano avait écrit les beaux poèmes de l'*Image de l'homme immobile* qui furent publiés par Albert Béguin dans la collection des « Cahiers du Rhône ». Il avait traduit des poètes et des philosophes espagnols proches de l'ésotérisme et de la mystique. Ses propres poèmes recherchaient les formules occultes, la solitude âpre, l'affirmation d'une sorte de romantisme abstrait, traversé de fulgurances qu'un Jean de la Croix aurait aimées. Gallimard en a publié un Florilège en 1971, tiré de ses recueils successifs, intitulé *Loger la source*. On y voit une pensée rageuse et altière peu à peu s'orienter vers un lyrisme moins intransigeant. Rien chez ce poète n'est gratuit : on devine dans chaque page une nécessité intérieure et comme un cri étouffé.

Le poème dans la forêt

Il composait dans la forêt son plus beau poème. Il marchait et les oiseaux l'accompagnaient. Ils étaient une couronne mouvante autour de lui et happaient avec avidité les paroles qui sortaient de sa bouche. Lorsqu'il se taisait les oiseaux demeuraient. Ils volaient alors à reculons, leurs becs épiant sa bouche. Il aimait les oiseaux, il ne les dispersait pas. Mais il rentrait vide dans sa maison. Les oiseaux avaient mangé son poème. Parfois, dans la forêt, alignés sur une branche, ils lui récitaient un vers ; parfois groupés, ils imprimaient dans le ciel tout son poème.

ALAIN BOSQUET.

Vénus Khoury-Ghata, fabuliste

● *Le dernier prix Guillaume-Apollinaire*

VÉNUS Khoury-Ghata, qui nous vient du Liban, a obtenu cette année le prix Guillaume-Apollinaire pour *les Ombres et leurs cris*, où, dans la suave fantaisie des notations irrationnelles, elle se montre la digne descendante à la fois des poètes arabes classiques et de Georges Schéhadé. Mêler le réel et l'irréel comme si jamais il n'y avait eu de frontière entre eux, semble sa marque personnelle. C'est le cas aussi du recueil qu'elle publie aujourd'hui, *Qui parle au nom du jasmin*.

Face à la perpétuelle affabulation de l'enfance, elle se contente, dirait-on, d'aligner des images fraîches et impertinentes, qu'elle enregistre au fur et à mesure de son improvisation primesautière, de sorte qu'une adorable confusion s'ensuit, à quoi elle donne une cohérence qui ne doit pas en atténuer l'aspect libre et gouailleur. Qu'on ne s'y trompe pas cependant : la forme fruste et directe convient à ce genre de gifles à la trop sage vérité. On est désarmé d'abord ; mais le charme ne se dissipe pas.

Il fut impeccable en tant que mort, se comporta dignement durant ses obsèques, allant jusqu'à aider les croque-morts à porter son cercueil et à recevoir les condoléances aux côtés des membres de sa famille.

Mais le soir le laissa perplexe, il se demandait si, dans sa hâte, il n'avait pas oublié de demander un congé de mort à son patron.

A. B.

★ QUI PARLE AU NOM DU JASMIN, de Vénus Khoury-Gatha. Collection « Petite Sirène ». Les Editeurs français réunis, 96 pages.

CORRESPONDANCE

A propos d'André Brink

M. R.H. Goris, attaché (affaires culturelles et presse) de l'ambassade d'Afrique du Sud à Paris nous signale qu'en dépit des affirmations d'André Brink sur *« l'interdiction de son œuvre dans son propre pays »*, (voir « le Monde des livres » du 25 juillet), *« ce fait est incorrect ». (...) « Contrairement à ce qu'a déclaré M. Brink lui-même à maintes reprises au cours de son récent séjour en France,* écrit M. Goris, *son livre n'est pas interdit de publication en Afrique du Sud ».*

« Lire le Moyen Age »

Dans l'article qu'elle a donné sur notre bibliothèque médiévale dans « le Monde des livres » du 1er août, Mme Florence Delay a reproché à Mme Régnier-Bohler, qui dirige la collection Stock « Plus » Moyen Age, sa traduction des lais du Cœur mangé, *coupable, à ses yeux, de ne pas rendre la musique dont étaient aussi composés ces vers. Mme Régnier-Bohler nous envoie la mise au point suivante :*

Mme Delay affirme que les lais traduits sont, à l'origine, des lais « musicaux » et en tire prétexte pour condamner sèchement la traduction du *Cœur mangé*. Il est connu de tous les spécialistes du Moyen Age, sauf apparemment de Mme Delay, que ces *lais* anonymes (qui sont avec les *lais* de Marie de France nos premières nouvelles) ne sont *en aucun cas* des lais « musicaux », mais au contraire des lais « narratifs », se présentant sous la forme récit de l'époque (le vers de huit syllabes) que l'on ne peut rendre autrement qu'en prose (notre forme-récit).

la vie littéraire

Mort de Camille Belguise

Camille Belguise vient de mourir à 86 ans, à La Frette, dans la maison des *Romanesques* de Jacques Chardonne, son mari, auquel elle avait inspiré en particulier le personnage d'Armande. Son beau visage et sa sensibilité étaient posés aussi sur celui de *Claire* comme un reflet. Elle-même écrivait. Elle laisse quatre livres, inclassables : des notes poétiques, des pensées cueillies aux fleurs et aux douleurs des jours : *Echos du silence* (1952), *Seul l'amour* (1958), *Mes saisons* (1965), *La vie a tout dicté* (1970).

Un style aérien avec le souffle d'une tendresse jaillie du plus profond d'elle-même et qui formait un contraste saisissant avec les œuvres de Chardonne, toutes d'intelligence maîtrisée. Il admirait cette grâce d'écriture.

Camille Belguise était la mère d'André Bay.

Soviétiques et femmes

Bien peu de gens, il y a quelques années, avaient entendu parler de Ioulia Voznessenskaia, femme libre et poétesse de Leningrad. Une arrestation pour « parasitisme », une condamnation à deux ans dans une colonie de redressement près du lac Baïkal — le même que l'Intourist propose de visiter à la bonne saison — ont donné une certaine notoriété à Ioulia. Pour en savoir plus sur cette Soviétique ex-anonyme, il faut acheter et lire le recueil de témoignages que viennent de publier les éditions Tierce (1). En moins de vingt pages, Ioulia Voznessenskaia, dresse un terrible constat de la condition pénitentiaire des femmes. Car on enferme aussi les femmes en U.R.S.S. Tout comme les hommes. Et, nous dit l'auteur, on a fait même du zèle à l'approche des Jeux olympiques... A Vienne, il y a deux semaines, elle attendait à l'aéroport trois autres dissidentes expulsées d'U.R.S.S. et déchues de leur nationalité : Tatania Mamonova, responsable de *Femmes et Russie*, Natalia Malakovskaia et Tatiana Goritcheva, rédactrices en chef de la revue *Maria*.

Le témoignage de Ioulia n'est qu'un parmi d'autres. Dans *Proches et lointaines*, témoignent aussi Tania Pliouchtch, la mère de Boukovski, d'autres encore dont on ignorait les vrais problèmes, sinon l'existence, avant que nous vienne de Leningrad un samizdat assez exceptionnel *Femmes et Russie* (2). Féminisme ? Dissidence ? Dissidence de la dissidence ? La querelle, M.L.F. aidant, a agité certains cercles parisiens. Il est plus que probable qu'elle n'a pas enflammé les esprits là-bas, au pays de l'officielle égalité des sexes. — N. Z.

(1) *Proches et lointaines.* Editions Tierce, 96 pages.

(2) *Femmes et Russie,* Editions des femmes, 217 pages. Voir aussi chez le même éditeur *Des femmes russes, Bossenkia.*

« Été romain » : du poète et des jeux.

La troisième édition de l'Eté romain avait pour point fort, cette année, le marathon poético-astronomique de dix jours qui s'est achevé sur le champ de courses de la villa Borghèse (*le Monde* du 11 juillet). Pour la bagatelle de 150 millions de lires — 750 000 F — ce second Festival international de poésie, avec cent dix poètes invités (dont une cinquantaine d'étrangers), sonorisation impressionnante, stands variés, livre et maillot imprimés pour l'occasion, devait faire pâlir le souvenir déjà mythique du « Woodstock poétique » de l'an dernier à Castelporziano. (Serait-ce le triomphe posthume de Marinetti ?)

On ne reproduit pas les miracles... Un public débonnaire mais distrait (« *Tu fais quoi ce soir ? — Allons aux poètes* »), entre deux tranches de pastèque, a consommé du poète et fait l'économie de quelques lectures. La poésie semble avoir fui, avec les chevaux peut-être ? Ni la « grandeur française », encore moins supportable à l'étranger, ni les mélopées d'une *beat generation* vieillissante, ni la « punkitude » hollandaise que l'on découvre parfaitement américanisée, ni les acrobaties vocales et même physiques de certains Italiens n'ont su la rappeler. De rares étincelles de langage (Rosselli, Schwerner, Vassalli) tombent dans l'indifférence du tintamarre, s'éteignent. Il faut jouer le jeu du cirque, brillamment parfois (Artman, Spatola), pour être écouté... A moins d'être Brodsky et de déclamer avec cette voix-là devant une assistance désormais raréfiée, parce que c'est presque l'aube... — J.-C. V.

Nodier dans sa coquille

A la suite de l'article de Jacques Cellard, « Au fil des rééditions », publié dans « le Monde des livres » du 25 juin 1980, M. Jean-Luc Steinmetz, qui présente et annote chez Garnier-Flammarion la réédition des Contes *de Nodier, dont il était question dans l'article, nous adresse la lettre suivante :*

Il est important d'être lu et bien lu ; lorsque l'on réédite un auteur comme Nodier, il est navrant de tomber sous la griffe d'un critique qui, visiblement, le renvoie dans le purgatoire des bibliothèques : « *Nodier a mal vieilli dans l'ensemble* », au moment même où diverses manifestations : colloque de Besançon en mai, numéro d'*Europe* de juin-juillet, montrent tout l'intérêt que l'on porte à cet écrivain.

Qualifiant le recueil publié chez Garnier-Flammarion d' « *extrêmement inégal* », Jacques Cellard sait-il bien qu'il regroupe cependant l'essentiel des contes de Nodier ? *Non content* d'en atténuer la portée littéraire, il signale *in fine « quelques négligences dans la typographie »* du volume, à la page 69, par exemple. Une lecture attentive de la préface et des notes du livre aurait appris — entre autres — que l'orthographe *cochemar*, p. 69, est utilisée à dessein par Nodier (voir la longue note 3, p. 129). Rares, au demeurant, les livres de 500 pages qui ne comportent pas quelques coquilles. L'article de M. J. Cellard lui-même n'en est pas exempt, qui nous enseigne, dès la septième ligne, que l'auteur de *Quo Vadis ?* est « Sienkiewicz » (et non Sienkiewicz). Mais chacun, à moins de faire la mauvaise tête, avait déjà rectifié ! — J.-L. S.

en bref

● LE PERSONNEL DU CERCLE DE LA LIBRAIRIE s'indigne, dans un communiqué, du « sabotage discret » entrepris par la direction, à la faveur du silence estival, (voir « le Monde » du 24 juillet 1980). Il estime qu'« il ne s'agit de rien de moins, devant une situation financière sans doute désastreuse, résultat pour les observateurs d'une gestion incohérente, que de saborder tous les services de véritable utilité pour les professions du livre et le public en général... » Rappelons que trente-six personnes sont menacées de perdre leur emploi, et que les services suivants sont menacés de disparition : Service de l'emploi, AFNIL, I.S.B.N., Bibliothèque technique, Documentation technique, Recherches bibliographiques, Edition du livre de l'année, Biblio).

● FLORA TRISTAN retrouve une vie posthume. Ses œuvres (introuvables) « les Pérégrinations d'une paria » et le « Journal du Tour de France », ont été rééditées (Maspero). La biographie (épuisée) ; de Dominique Desanti : « Flora Tristan, femme révoltée », reparaît augmentée et enrichie d'une préface comportant des lettres inédites (Hachette-Littérature).

● UNIVERSALIA 1980, la revue annuelle des faits de l'année, éditée comme supplément de l'« Encyclopædia Universalis », vient de paraître pour la septième fois.

Visant, depuis 1974, à faire revivre « une année avec ses multiples visages et son prodigieux foisonnement », « Universalia » est complétée de tables qui en facilitent l'utilisation. Pour la première fois, le tirage dépasse cent mille exemplaires.

Encyclopædia Universalis, 10, rue Vercingétorix, 75014 Paris. Prix souscription : 135 F. Prix en librairie : 200 F.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

romans

Le scandale de l'amour

(Suite de la page 9.)

Le jeune ménage s'entasse dans le pavillon de Meudon qu'occupent les parents Thal presque sans ressources. Ancien avocat à la cour, Ilya Petrovitch « fait » des enveloppes ; Myrrha, qui est peintre, frotte le parquet des autres ; Tatiana Pavlovna, la mère, une forte personnalité, tient la maison où deux nouveaux enfants naissent, une fille et un garçon. Malgré le déclassement et la pauvreté, la vie ne perd pas ses droits, marquée de générosité et de querelles politiques, ponctuée de fêtes, et les vers de Pouchkine et d'autres poètes, français ou russes, coulent en même temps que le thé noir...

Auprès de ces déracinés qui se suspectent et s'entraident, Vladimir Iliitch passe pour un homme heureux. N'a-t-il pas épousé une manière de sainte qui embellit tout ce qu'elle touche ? Trop sainte justement. Ce sera sa seconde victime.

Et Victoria, la troisième, qui comme une flamme rouge fait éruption dans cette existence. Elle a dix-sept ans, elle vient de perdre sa mère, et depuis ce deuil est devenue l'amie passionnée de Tala, la fille de Vladimir. Pourvue d'un père terrible : un ancien militaire de l'armée Koltchack, qui travaille chez Citroën et ne pense qu'à en découdre avec son vieux revolver. Déjà mûre, déjà femme, Victoria, appétissant fruit de chair. C'est elle qui sautera au cou de Vladimir qui, dès lors, ne verra plus qu'elle. Et, lumineuses, les heures de joie que vit le couple dans l'extrême précarité alternent avec les ravages que ce bonheur cause.

Exaltation de l'amour, scandale de l'amour, tôt suivi du scandale de la mort. Tala sera touchée la première, parce qu'elle a surpris, un jour, l'étreinte inadmissible : un des moments les plus osés, les plus pudiques, les plus dramatiques du roman ; puis Myrrha, que la douleur transfigure et *qui absout les deux amants ; et Pierre, le fils, qui se réfugie* sous l'aile de l'oncle riche de Georges ; et le père de Victoria, que l'insulte rend à demi fou et qui, de bagarre en bagarre, aura finalement la peau du ravisseur ; cependant que les comparses, comme le chœur antique, commentent la tragédie avec des sentiments vulgaires.

ELLe, Zoé Oldenbourg, ne juge pas. Le romancier, nous a-t-elle dit ailleurs, est un être habitué à contempler avec la même sérénité le bien et le mal, à tout comprendre. Et c'est vrai que dans ce roman polyphonique elle rend à merveille le point de vue de chacun. Une étonnante vérité psychologique qui passe directement, en dehors de toute analyse, dans les dialogues ou les monologues intérieurs. Car elle mène tout de front, paroles, pensées et la description minutieuse des corps et des lieux, aussi attentive au mouvement d'une jupe ou d'une chevelure qu'aux éclats de ciel dans une flaque d'eau, qu'à la rage, à l'ivresse, au désespoir qui s'emparent des cœurs.

C'est ce qui explique l'énormité de *la Joie-Souffrance*. Disproportionnée ? Il y a de la surcharge dans la création de Zoé Oldenbourg. La dimension russe. Ne peint-elle pas ses compatriotes comme d'intarissables bavards ? Mais la romancière qui les entend, à travers sa mémoire ou son imagination, leur prête sa témérité, sa culture, son intelligence. Ces innombrables pages ne résonnent pas en vain. Elles apportent, de plus, un très beau travail dans l'art de la dissonance, avec ce réalisme qui contrarie le lyrisme, ce rire qui se mêle aux larmes, cette vie prosaïque qui enserre la tragédie et cette passion scandaleuse qui libère un sublime chant d'amour.

JACQUELINE PIATIER.

★ LA JOIE-SOUFFRANCE, de Zoé Oldenbourg. Gallimard, 762 p. Environ 75 F.

Fin de siècle à contre-jour

● ***Le second roman de Pierre Fréha***

AVEC son premier roman, *Anglo-lunaire*, Pierre Fréha, comme d'autres, mais selon sa propre pente, glissait *du côté de chez Proust* : par tous ces « passants désireux de remonter le temps », par ses « invisibles et persistants lilas », enfin par les « performances mondaines ».

Le changement, ici, est plutôt dépaysement : on n'est plus à Londres mais à Paris. Et à Suresnes : ce qui permet à l'auteur, qui les aime, de cultiver en français ses jardins à la place des *garden* et des *square*. Surtout : il n'y a plus de narrateur. Nous ne dirons pas que c'est le romancier qui regarde, parle et manipule, puisque nous avons appris que le *texte s'écrit* tout seul. En tout cas, il s'écrit à la manière — maintenant que nous la connaissons — de Pierre Fréha.

Le « nouveau lecteur » ne saurait, lui non plus, commettre cette vieille erreur : chercher *dans le roman des êtres à aimer*, haïr mépriser, à qui s'identifier... etc. Pourtant — c'est un des charmes ambigus du livre (comme pour le précédent, mais plus nettement) — l'auteur le voudrait bien, et s'y emploie sans avoir l'air d'y toucher. Ses personnages d'hier étaient un peu des ombres — lunaires — douées de parole ou plutôt d'écriture. Cette fois, sans perdre leur transparence, ils — *elles* surtout — prennent un certains corps, s'en évadent, y reviennent.

Et l'auteur se glisse à l'intérieur, démonte, explique les rouages et le mouvement (les « mouvements du cœur » et, bien entendu, ses intermittences), bref, ne craint pas la psychologie romanesque. Mais il s'y livre en prenant ses distances, avec un humour entre cuir et chair, en feignant de n'en être dupe qu'à demi. Ce qui lui permet de se découvrir à plaisir, en mettant du même coup le lecteur dans le jeu : « *Nous voici fiers d'une héroïne et de son libre arbitre* » ; ou franchement dans le bain : « *Il serait dommage que le lecteur imagine l'existence d'Odile comme quelque chose de pesant...* » Nullement : c'est la légèreté même. Entendez-le au meilleur sens : elle flotte. Près d'un mari qui, bien entendu, n'a pas de poids, mais lui parce qu'il existe à peine ; entre des êtres, les hommes surtout : elle ne se pose sur aucun, ni ne laisse aucun se poser. Et, pour se protéger d'un peintre Don Juan comme d'un adolescent prénommé Soleil, il *suffit* qu'elle ouvre « l'ombrelle des sentiments ».

Le lecteur, lui aussi, « la regarde en souriant » comme l'un de ses amoureux : « *Il eut l'impression qu'elle ombrellisait ses sentiments, qu'elle leur était fidèle en les dissimulant.* » Hé ! oui, cette psychologie impressionniste est parfois précieuse. Ici, d'une préciosité un peu trop à la Rostand. Les sentiments, Roxane les eût volontiers « ombrellisés », qui voulait qu'on les « délabyrinthât ». Aimable travers. Il y a aussi un peu trop de dialogues, un peu trop raisonneurs. Mais l'auteur entend donner du siècle finissant une photographie à contre-jour à travers un écran délicatement fumé.

YVES FLORENNE.

★ L'OMBRELLE DES SENTIMENTS, de Pierre Fréha. Mercure de France, 254 pages. Environ 52 F.

La sombre passion de Chantal Chawaf

UN voyage intérieur « *pour éblouir la mort et le désespoir* » : c'est cela, *Landes*, la lente et sinueuse traversée d'un paysage désolé, afin de renaître peut-être. Ce livre de Chantal Chawaf, le huitième en six ans, est un jalon dans une œuvre totalement originale où l'écriture pétrie, malaxée, ouvragée, s'alourdit de chair et de matière, prend mouvement, lumière, coulée. Dans ce travail minutieux et éperdu sur le langage, la romancière trouve un point *d'ancrage* entre vie et mort, entre angoisse et désir.

« *Te souviens-tu ?... te souviens-tu ?...* » Dans *Landes*, ce qui faisait la grâce heureuse de *Blé de semences*, ne revient plus que par bribes. La réminiscence du pays fruité de la *princesse des Cerises*, royaume du jus, du suc, du crémeux et du tiède, est celle du doux temps d'enfance nourri de la « mie des contes de fées ». Autre nostalgie, celle des solstices brûlants, des vendanges de chair, quand l' « Homme-Grain » se teignait la barbe de myrtilles. « *Et j'aimais le soleil, la boule de feu, le grand texte.* »

Mais *Landes* refuse cette sensualité gourmande, fait vibrer l'angoisse, présente depuis *Cercœur*, met à vif la blessure, récuse le monde inhabitable, le dépérissement des organes, la lassitude d'un corps qui parle le langage violent de la maladie. Dans le désordre de la rêverie, la tentation de l'autodestruction est balancée par le désir d'aller de l'avant sans recourir à l'inépuisable enfance, de dépasser la mémoire, ce « textile d'amour », d'accepter le lent cheminement vers la mort, de le traduire dans une langue encore inconnue.

Au cœur de l'obscurcissement brillent encore des brasiers mal éteints. Il en était ainsi dans *Rougeâtre*, cantate viscérale, muqueuse, plongée dans l'intérieur du corps. Avec *Landes*, Chantal Chawaf s'enfonce dans l'onirisme d'une « *haute nuit interne* » où fleurissent des plantes de sang, de jour et de feu. Nomade du rêve, cheminant entre veille et sommeil, entre répulsion et passion, elle cherche goulûment la « *source commune à l'homme et à la femme* » où désaltérer sa tenace soif d'illimité.

MONIQUE PETILLON.

★ LANDES, de Chantal Chawaf. Stock, 262 pages. Environ 59 F.

Une fable de Renaud Rosset

● ***Comment peut-on être soi ?***

DEPUIS son premier roman, *le Lemming solitaire*, Renaud Rosset, avec une étonnante diversité de tons, fait vivre des personnages en proie à l'anxiété de ne savoir comment coïncider avec leur vie. Qui suis-je ? Vieille interrogation, qui n'en est pas moins, pour chacun, d'une brûlante actualité.

A cette question, le héros du dernier roman de Renaud Rosset, *Celui qu'on n'attendait pas*, répond d'abord sans hésiter : je suis Michel Moreau. Son identité, son destin peut-être, il ne peut les pressentir qu'à travers son nom, auquel il tient comme à la seule réalité dont il soit sûr. Aussi, dès son enfance, refuse-t-il d'être d'Artagnan, ne serait-ce que le temps d'une récréation ; un peu plus tard, il tourne le dos définitivement à la fille étourdie qui avait osé l'appeler Mimi. C'est Michel Moreau qu'il veut être.

Mais qu'est-ce qu'un Michel Moreau ? Avec regret, le jeune homme constate la banalité de ce nom : tout le monde ne peut pas s'appeler Napoléon ou Alexandre. Pourtant, il sent en lui toutes les qualités, tous les défauts qui font les hommes illustres et les héros. Tout est en lui, à l'état virtuel, ce qu'il exprime dans cette énergique formule : « *Le monde, c'est moi* ». Hélas, il ne suffit pas de proclamer cette certitude pour la faire accepter par tous. Il faut donc s'évertuer à exister pour eux.

Narcisse tourmenté, Michel Moreau invente des procédés extravagants pour se faire écouter longuement par des inconnus qu'il appelle au téléphone. Comme il est intelligent, adroit, et pour le moins original, il fait de rapides progrès dans son art singulier, et parle d'abondance, tout heureux de triompher momentanément de l'indifférence universelle. Car il faut se rendre à l'évidence : tout le monde se passerait de Michel Moreau, qui n'a rien de nécessaire, si ce n'est pour lui-même. On ne l'attendait pas : révélation amère.

L'amertume et la cocasserie se mêlent étroitement dans cette fable où l'auteur ne se prive pas de déconcerter son lecteur : du métier de standardiste à celui de détective privé, en passant par les fonctions d'animateur de radio et de brocanteur, Michel Moreau prend les virages de sa vie à toute vitesse, et on le suit dans l'effarement. Comment peut-on s'envoyer à soi-même des lettres anonymes ? C'est une des questions sans réponse raisonnable que pose l'auteur.

On ne saurait sans la trahir schématiser une intrigue menée tambour battant et qui vaut surtout par ses rebondissements imprévisibles, provoquant souvent le sourire et même (rareté !) le rire. La liberté du style, sa désinvolture, son allégresse, sont celles d'un conteur doué de verve, qui sait ménager ses effets.

JOSANE DURANTEAU.

★ CELUI QU'ON N'ATTENDAIT PAS, roman de Renaud Rosset. Ed. J.-C. Lattès, 320 pages. Environ 60 F.

lettres étrangères

La Chine des poètes et des nouvellistes

● ***De Mao Dun, le plus grand écrivain chinois du vingtième siècle, jusqu'à Chen Jo-hsi la dissidente.***

LA poésie chinoise moderne est méconnue en France. Rares sont les anthologies mises à la disposition d'un public français ; on ne peut guère citer que celle de P. Guillermaz, compilée en 1962. Aussi, le dernier ouvrage de Michelle Loi, *Poètes chinois d'écoles françaises*, comble-t-il une lacune. Elle y présente six poètes symbolistes (Li Jinfa, Wang Duqing, Mu Mutian, Dai Wangshu, Luo Dagang et Ai Qing), et accompagne ses traductions d'un important appareil critique (explication de métaphores obscures, renvois à d'autres poètes ou à des allusions classiques) qui éclairent le lecteur sur les procédés et le style de ces poèmes.

De Li Jinfa, premier importateur en Chine de la poésie décadente, à Ai Qing, le dernier et le plus célèbre des « gallicisants », ces symbolistes ont tous séjourné en France, à une exception près, Mu Mutian. Admirateurs de Verlaine, Rimbaud, Apollinaire, ils ont été les artisans d'une véritable poésie chinoise moderne nourrie de thèmes baudelairiens et de vers libres.

L'essentiel de l'étude de Michelle Loi concerne Dai Wangshu (1905-1950), l'ami d'Etiemble « *qui savait tout Rimbaud par cœur* », le seul aussi à avoir fondé une école, celle des « modernistes », aujourd'hui tombée dans l'oubli, mais que les jeunes poètes, férus eux aussi de « modernisme », pourraient redécouvrir.

Mao Dun dans les années 30

Lorsqu'il était en France, en 1934, Dai Wangshu traduisait en français de nombreux poèmes chinois et aussi *les Vers à soie du printemps*, de Mao Dun. Mao Dun, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, est incontestablement un des plus grands écrivains chinois des cinquante dernières années. Comme son chef-d'œuvre, *Minuit*, que d'aucuns n'ont pas hésité à qualifier de « roman le plus important de la littérature chinoise moderne », les trois nouvelles qui composent le recueil *les Vers à soie du printemps* ont pour cadre ce même monde malade qu'est la Chine des années 30.

Dans *Minuit* (1933), on avait pu admirer l'aisance avec laquelle l'écrivain décrivait une multitude de petits événements simultanés sur les conflits au sein du microcosme industriel et financier de l'époque pour dresser un tableau général de la société urbaine. Dans sa trilogie villageoise, parue également en 1933, il s'intéresse au monde rural de sa province natale, le Zhejiang, et aux mutations qu'y impose la crise économique.

Encore mieux peut-être que dans *Minuit*, qui n'est pas toujours exempt de détails fastidieux, Mao Dun, dans ses trois nouvelles, analyse avec une précision parfaite les rapports complexes entre les différents personnages qu'il a mis en scène. On y voit comment un vieux paysan se cramponne, seul et résigné, à des temps révolus, et ne peut expliquer sa misère croissante que par l'action conjuguée de la décadence des valeurs traditionnelles et de l'intrusion néfaste de l'étranger, tandis que son jeune fils n'hésite plus à braver l'autorité paternelle et finit par prendre la tête des révoltes paysannes qui secouent la région, en organisant des pillages d'entrepôts de riz.



Hoaran et le courant prolétarien

On peut regretter que Mao Dun, comme beaucoup d'autres grands noms de la littérature chinoise, soit resté muet depuis plus de vingt ans. Sans doute s'accommodait-il mal de cette nouvelle « littérature prolétarienne » dont Haoran est le plus célèbre représentant. Ses *Nouvelles de la campagne chinoise* sont un recueil de douze textes relatant divers épisodes sur les transformations du monde rural, de 1956 à 1972. Propagandiste zélé des thèses de Mao Tse-toung sur la nécesité des communes populaires et de la révolution culturelle, chantre inlassable de la « persistance de la lutte des classes sous la dictature du prolétariat », Haoran, pour qui la « création de héros prolétariens est la tâche fondamentale de l'art révolutionnaire » s'en tient à une vision manichéenne du monde où les héros positifs sont magnifiés à l'excès et les personnages négatifs noircis à outrance.

Le résultat est médiocre. On a affaire à une sous-littérature dont on ne peut même pas dire qu'elle a au moins le mérite d'être appréciée du peuple auquel elle s'adresse. Les paysans des districts de Shunyi ou Miyun que Haoran met en scène ne l'ont pas lue. Il reste que ces nouvelles fourmillent d'anecdotes instructives et pour peu qu'on les débarrasse des scories idéologiques qui les engluent et les dénaturent, il est alors possible de saisir différents aspects de la réalité du monde paysan, le poids des traditions et les facteurs de changements, du moins pour les textes antérieurs à la révolution culturelle, plus intéressants que les autres. Car une chose est certaine : Haoran connaît très bien les campagnes du nord de la Chine.

La condition humaine de la révolution culturelle

La réalité de la révolution culturelle que nous livre Chen Jo-hsi dans ses nouvelles est tout autre. Elle connaît pourtant aussi bien cette période mouvementée de l'histoire de Chine pour avoir vécu toutes ses péripéties. Née à Taïwan en 1938, elle profite en effet d'un long séjour aux Etats-Unis comme étudiante pour aller s'installer en Chine populaire, où elle restera sept ans, de 1966 à 1973. On est au courant aujourd'hui des injustices et des tortures auxquelles furent soumis les intellectuels, de nouvelles œuvres nous en parlent et la propagande officielle elle-même nous les détaille.

Le recueil de Chen Jo-hsi, *le Préfet Yin et autres histoires de la révolution culturelle*, est fondamentalement différent de cette récente « littérature de la cicatrice » — appelée ainsi parce qu'elle révèle les souffrances des gens pendant la révolution culturelle. Dans ces nouvelles, ce ne sont pas les anecdotes qui sont essentielles, mais les analyses subtiles des mentalités des petits cadres arrivistes, des activistes naïfs ou cyniques, ou d'autres qui sont simplement terrorisés parce qu'un gamin de quatre ans, en jouant, a tenu des propos irrévérencieux sur le président Mao, par exemple.

Les réalités humaines de la Chine apparaissent alors complexes et irréductibles à de simples clichés de propagande, et Chen Jo-hsi, qui se révèle être d'emblée un écrivain de grand talent par son réalisme mordant et son humour mêlé de tendresse, réussit, en campant ses personnages dans le monde absurde et policier de la révolution culturelle, à nous brosser un tableau général de la condition humaine à cette époque, un peu comme l'avait fait Mao Dun quarante ans plus tôt.

ALAIN PEYRAUBE.

★ **POETES CHINOIS D'ECOLES FRANÇAISES, de Michelle Loi. Maisonneuve, 159 pages. Environ 78 F.**

★ **LES VERS A SOIE DU PRINTEMPS, de Mao Dun, traduit du chinois par Catherine Vignal. Acropole, 172 pages. Environ 49 F.**

★ ***NOUVELLES DE LA CAMPAGNE CHINOISE*, de Hao Ran, traduit du chinois par Claire Jullien, Claude Lafue et Chantal Séguy. Editions Mazarine, 265 pages. Environ 54 F.**

★ **LE PREFET YIN ET AUTRES HISTOIRES DE LA REVOLUTION CULTURELLE, de Chen Jo-hsi, traduit du chinois par Simon Leys. Denoël, 272 pages. Environ 57 F.**

Blake is black

PHILOSOPHE, essayiste, romancier britannique, Colin Wilson n'est pas exactement le portrait-robot de l'auteur de roman policier tel du moins qu'un vain peuple l'imagine. Il ne va pas au polar comme la vache à l'inséminateur : faute de mieux. Il sait que c'est un art difficile. Et sa *Cage de verre* est un sacré bouquin.

Un spécialiste de Blake en son gîte songeait, quand la police déboule. Une série de meurtres est en cours à Londres, dans le style « Jack l'Eventreur ». Les cadavres sont toujours relevés à deux pas de la Tamise. Près d'eux, sur les murs, une citation de Blake. Drôle de signature, si c'en est une...

Notre spécialiste enquête. Les fans de Blake sont tout de même moins nombreux que ceux des Beatles. Ces gens-là, comme tous les monomanes, se connaissent. Ils publient. Ils s'écrivent.

Bref, il n'est pas trop difficile de cerner les supposés suspects. Suspects du moins de s'intéresser à Blake. On savait, depuis Beckett, que la philologie mène au crime. Mais Blake ? Blake, c'est comme les gauloises-filtres : l'abus est dangereux.

Donc, notre spécialiste trouvera son homme sans tintouin. Attiré par cet être hors mesure, il va en subir la fascination. Vous vous souvenez d'*Un roi sans divertissement*, de Giono ? De cet ennui de vivre à couper au couteau ? Faute de se tuer, on tue le temps, les autres... Certains criminels sont des cousins très proches qui n'ont fait qu'aller un peu plus loin que nous dans notre voie. Toute folie est d'abord une affaire de famille.

Ce livre, insolite, dense, est un voyage dans les couches profondes de notre commun terreau.

CLAUDE COURCHAY.

★ **« LA CAGE DE VERRE », de Colin Wilson. Nouvelles Editions Oswald, 290 pages. Environ 30 F.**

Narayama ou le pèlerin de la faim

AU fond d'un Japon sans âge, dans un hameau des montagnes, en un temps où les villages et même les familles paysannes n'avaient pas encore de noms... Le thème de la faim, conté ici, donne au drame légendaire une vérité et une actualité singulières. Quand on a la chance de voir une œuvre japonaise moderne, forte et belle, qui prend sa source au plus profond de la tradition, rencontrer les préoccupations d'un japonologue et traducteur éminent comme Bernard Frank, on souhaite communiquer la joie de cette découverte.

Dans le moutonnement des montagnes qui succèdent aux montagnes, c'est la faim qui régit la vie et la mort des villageois. La faim paraît jusque dans les chansons des enfants, la faim hante les vieux jours des anciens : ils ont honte de vivre trop longtemps, c'est-à-dire de trop longtemps manger. O Rin, l'héroïne du récit, se brise volontairement les dents, pour montrer aux jeunes son souci d'en avoir encore à l'âge où l'appétit doit avoir disparu... La faim est au cœur d'un rite étrange, le pèlerinage qui conduit les anciens au plus profond des montagnes, dans un séjour d'effroi où les attend le dieu de Narayama, la montagne aux chênes.

Fukazawa, l'auteur, est né en 1914, dans les sombres montagnes du Japon central, riches en folklore. Après de courtes études, il a erré à travers son pays, comme l'ont fait avant lui *tant d'écrivains japonais* de tous les temps, et il a vécu de tous les métiers : colporteur, marchand de gâteaux, assureur, musicien. La musique tiendra une grande place dans ses œuvres, celle-ci en particulier, rythmée de poèmes qu'ont inspirés les foisonnantes chansons paysannes du Japon.

Ses livres, jaillis d'une forte souche populaire, ont fait sensation et provoqué des controverses passionnées sur le rôle de la tradition dans la création littéraire. L'un d'eux vaudra à la revue qui l'a révélé, le *Chuo Koron*, un attentat des terroristes d'extrême droite.

L'histoire se déroule comme les peintures horizontales des rouleaux *e-maki*, en noir et blanc. On pense au rouleau métaphysique de Taikan, au Musée d'art moderne de Tokyo, *Métempsycose*, qui se termine par la grande vague noire du passage dans la vie ultérieure. Il n'y faut pas chercher seulement le mythe, le folklore. Certes, cette société villageoise emprunte presque tous ses traits aux villages japonais d'aujourd'hui — la faim mise à part — qui vivent encore au rythme des saisons, des cultures et des chants ; leur montagne encore habitée par les dieux, qui descendent pour les fêtes se mêler aux humains. Messire Narayama, dieu de la montagne aux chênes, sur le domaine duquel l'histoire arrive à son sommet, c'est peut-être le destin bon ou mauvais de chacun de nous, c'est aussi ce dieu de la montagne qui, au Nouvel An, participe aux fêtes du proche renouveau.

Fukazawa nous fait dépasser la bestialité de cette société régentée par le souci de manger, et la cruauté du sort qu'elle impose à tous. Un lourd secret pèse sur toute l'histoire, et dont le mystère tient le lecteur littéralement suspendu jusqu'aux dernières pages. Mais l'horreur du dénouement est transcendée non seulement par l'attitude sublime de l'héroïne, acceptant la loi de ce que le bouddhisme appelle le *karman*, « effet des causes de la vie passée, source des effets de la vie à venir », mais aussi par la compassion dont l'auteur accompagne la vie douloureuse de ses personnages, jusqu'au drame dans la neige, où il finit par les conduire. Pure mort bouddhique, blanche comme le lotus, sur le domaine d'un puissant dieu shintoïste de la nature...

SUZANNE ESMEIN.

★ **NARAYAMA, par Shichiro Fukazawa, traduit du japonais par Bernard Frank. Gallimard, Folio, 152 pages. Environ 8,50 F.**

L'élixir de Vassilikos

● ***Pour combattre les maux de la Grèce.***

CURIEUX livre que le dernier roman produit par l'auteur de « Z » : *l'Eau de Kos* vaut surtout par les images familières de la Grèce quotidienne que l'auteur, avec amour, *y loge ici et là, dans une fiction* peu convaincante. Le fils d'un boulanger de l'île de Kos, Giorgos Hyperomos, découvre qu'une certaine pierre a des vertus étranges. Il se souvient qu'ici-même, à Asclépios, jadis, Hippocrate a guéri des milliers de gens grâce à un remède inconnu. Il se persuade que sa découverte n'est autre que ce produit-miracle perdu depuis Hippocrate. Dès lors, il entreprend de distribuer aux malades son remède et de soulager ainsi tous ceux qui souffrent du mal moderne : le cancer. Tant il est vrai que le cancer, dans la *mythologie contemporaine occidentale*, a remplacé cet autre malheur : la dictature.

Giorgos Hyperomos est-il un illuminé, un saint, ou bien un politique ? Ou bien encore : un personnage à la fois faible et insolent manipulé par les éminences grises des partis fascistes et royalistes qui souhaitent prendre leur revanche et entendent reconquérir le pouvoir ? Il est difficile de le savoir. Hyperomos est le héros dérisoire d'une invention dont il sera la victime. Il ne cherche pas la fortune puisqu'il dirige vers Athènes des camions-citernes qui permettront, gratuitement, à ceux qui souffrent de se procurer le fabuleux élixir. Là commence la tentation du pouvoir. Là débute la comédie des masques.

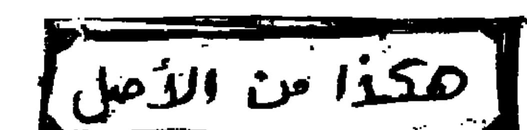
Pourquoi l'eau de Kos devient-elle une drogue souveraine ? Parce que les journaux existent. Etre Hyperomos, c'est être dit, écrit, médiatisé par les autres. Quels autres ? Les journalistes ? Non ! Les évidences de la presse. « *Le tirage des journaux qui essayèrent d'étouffer l'histoire en traitant Hyperomos de charlatan chuta de cent mille à cinquante mille exemplaires. Il en alla de même pour ceux qui osèrent écrire des articles contre l'eau miraculeuse. Afin d'éviter de perdre d'autres lecteurs toute la presse prit le train en marche.* »

En cet endroit, la fiction de Vassilis Vassilikos bascule : les débats de conscience d'un « reporter » l'emportent sur le sujet véritable ; le problème du pouvoir s'efface devant celui de la responsabilité personnelle ; le subjectif l'emporte sur l'objectif — et c'est tant mieux ! Le lecteur souhaiterait à ce moment une explosion lyrique, ou bien je ne sais quelles phrases emportées, mais la démonstration, hélas ! se dilue dans des notations un peu mièvres.

C'est parce que Vassilis Vassilikos nous a donné de si beaux livres que nous pouvons être sévère pour celui-ci. Cependant, il faut reconnaître à *l'Eau de Kos* un mérite essentiel : la façon dont Vassilikos y fait paraître les petites gens, et y fait sentir le parfum de son pays.

HUBERT JUIN.

★ **L'EAU DE KOS, par Vassilis Vassilikos, traduit du grec par Françoise Huart. Gallimard, 219 pages. Environ 49 F.**





هكذا من الأصل

histoire

Les juifs errants du travail

(Suite de la page 9.)

C'était une grande aventure que de quitter les siens pendant plusieurs années, pour aller courir sur les grands chemins, sur le « trimard ». Mais ils ne seront jamais seuls, bien au contraire, pour trouver un travail à chaque ville d'étape, pour résister aux patrons, aux ouvriers locaux, aux aubergistes *malhonnêtes*, et même, en cas de malheur, pour être sourus à l'hôpital ou en prison. Tout cela, c'est l'affaire des compagnonnages.

En ce début du dix-neuvième siècle, on distingue trois principales associations compagnonniques (en théorie interdites par la loi mais en fait tolérées, bon gré, mal gré) qui se vouent mutuellement une haine féroce : celle des Enfants de Salomon, la plus ancienne, ou Devoir de liberté, dont les menuisiers et serruriers « gavots », celle des Enfants de maître Jacques, dits Compagnons du Devoir ou « Dévorants », celle enfin des Enfants du père Soubise, qui se prétendent, eux aussi, Compagnons du Devoir. Encore faudrait-il ajouter à cette liste les « *soi-disants* » compagnonnages des métiers non « nobles », tels que ceux des boulangers, des sabotiers, des cordonniers, etc., non reconnus par les autres, et aussi des associations ouvrières dissidentes, comme l'Union, qui regroupent des ouvriers écœurés par l'intolérance et par la violence des Devoirs traditionnels. Car la brutalité des mœurs compagnonniques était, à juste titre, proverbiale. On se battait à coup de nerfs de bœuf, de cannes, de *fléaux plombés, de peaux d'anguilles* remplies de sable, de tranchet, de compas, entre Compagnons de même métier mais de Devoirs ennemis, entre Compagnons de métiers différents mais de rite identique, et parfois même entre ouvriers de même association et de même métier !



★ Président et vice-président des Compagnons boulangers. Agence SNARK.

Ecole de formation professionnelle itinérante, le tour de France dessinait un polygone dont les sommets étaient constitués par les villes de Paris, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Nîmes et Lyon ; le trajet variait, bien sûr, mais évitait presque toujours la France du centre, du nord et de l'ouest, où les compagnonnages n'étaient pas suffisamment implantés. En effet, la présence active d'un Devoir dans une ville supposait l'existence d'un centre d'accueil, à la fois local de réunion et lieu d'hébergement des affiliés de passage, et surtout le contrôle de l'embauche.

Dès son arrivée à la « cayenne » ou « mère » (l'auberge du Devoir), le « rouleur » présentait l'affilié à son patron, le « bourgeois ». Le travail était dur, souvent effectué dans des conditions malsaines ou insalubres, et mal payé. L'hiver, pendant la morte saison, la plupart des patrons débauchaient leurs Compagnons : il fallait « *faire le pavé* », chômer, « *tisser la flanelle* », disait-on. Pourtant, le métier rentrait au fil des étapes. Pour les plus consciencieux, le « bon » patron, c'était celui qui, même pingre ou mal embouché, vous apprenait des tours de main délicats, des façons inconnues ; mais la plupart des ouvriers du tour se montraient très sensibles à la qualité de la table du maître (une partie du salaire, comme sous l'Ancien Régime, était encore payée en nature).

Leur bâton de maréchal, pour l'amour de « la belle ouvrage », c'était la confection d'un chef-d'œuvre, la réalisation, explique Perdiguier, d'un travail « *d'une habileté si accomplie qu'elle est invisible* ». *Il suffit*, encore aujourd'hui, de lever le nez pour apercevoir ici et là les chefs-d'œuvre des tailleurs de pierre, des charpentiers, des menuisiers ou des serruriers d'autrefois. Ainsi les grilles de la place Stanislas à Nancy, œuvre de Jean Lamour, dit le Lorrain, Compagnon serrurier, qui disait : « *Il est difficile de comprendre combien ce travail a donné à sujétion.* »

Malgré quelques redites et quelques longueurs, le bon et beau livre de Barret et Gurgand témoigne bien de la vie de ces Compagnons fossoyés par le machinisme qui nous ont transmis leur secret essentiel : « *C'est l'homme qui porte en lui tous les chefs-d'œuvre.* »

ANDRÉ ZYSBERG.

★ **ILS VOYAGEAIENT LA FRANCE**, vie et traditions des Compagnons du Tour de France au dix-neuvième siècle, par Barret et Gurgand. Hachette littérature, 461 pages. Environ 59 F.

Les « sublimes »

Au milieu du siècle dernier, un danger de plus en plus menaçant peuplait les réflexions de Denis Poulot, patron prospère d'une entreprise *de mécanique spécialisée* à Paris : *le sublimisme et les sublimes. Un mal endémique à la vie ouvrière de la capitale sous le Second Empire.* Ces ouvriers que le travail rebutait ou qui pouvaient contraindre les patrons à payer au prix fort leur travail par leur place privilégiée dans le procès de production ou qui, à d'autres moments, coulaient les cadences, changeaient souvent d'entreprises ou bien fêtaient le « *Saint-Lundi* », étaient légion : Denis Poulot très sommairement les *estimait à plus* de 60 % de la population ouvrière.

L'atelier, la rue, ne cessaient de retentir de leurs cris et de leurs actions qui dérangeaient *la mise* en place d'un ordre industriel et moral. Une vague déferlante de « *sublimes simples* », de « *sublimes flétris et descendus* », de « *vrais sublimes* », de « *fils de Dieu* » et de « *sublimes des sublimes* » (1) s'insinuait dans les espaces *cédés par l'Empire* libéral et décourageait les efforts d'intégration à la discipline industrielle de notre patron républicain, anticlérical, futur disciple de Gambetta.

Denis Poulot veut régler la question sociale en éliminant le sublimisme. Dans un texte vivant et alerte où il reprend à son compte la langue argotique propre au sublime, il trace un portrait coloré et exhaustif d'une population triée à partir de critères. *sociaux et moraux* : absentéisme, alcoolisme, sens des valeurs traditionnelles (famille et travail). En bon démocrate, Denis Poulot propose une moralisation par le travail, par l'auto-organisation responsable grâce aux syndicats, aux coopératives de production, aux organisations de secours mutuels.

Méfiant vis-à-vis de l'Etat, l'auteur n'est pas pour autant *favorable* à un face à face ouvriers-patrons. Il préconise une troisième voie fondée sur la participation.

L'intérêt de ce manifeste patronal ne se limite pas à tout cela. Alain Cottereau, dans une étude préalable riche et brillante, approfondit la lecture et décèle les pratiques de résistance menées par les ouvriers dans l'atelier, dans la rue, au bistrot, dans la famille. A deux occasions, il relance le débat actuel sur la réalité du travail et de la classe ouvrière à Paris sous le Second Empire. Il conteste la vision d'un artisanat traditionnel, et il montre une ville aux unités de production dispersées géographiquement et éclatées dans le procès de travail, *un Paris fonctionnant en quelque* sorte comme une « fabrique collective ».

Autre pavé dans la mare, le *modèle* proposé il y a quelques années d'une « *mise au mariage* » des ouvriers et ouvrières ne recouvre qu'une minorité de la population laborieuse qui vit beaucoup plus le célibat et l'union extra-matrimoniale.

L'exposition bien que parfois fantasmatique de Denis Poulot et surtout son décryptage jettent un regard nouveau sur des sociabilités prolétaires qui déboucheront quelques mois plus tard sur la Commune. Une insurrection dont la sauvage répression soulagera pendant un temps Denis Poulot du poids des *sublimes*...

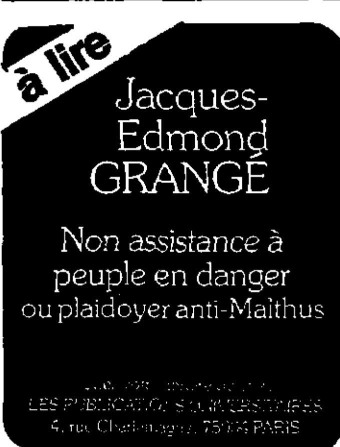
SERGE COSSERON.

★ **LE SUBLIME, OU LE TRAVAILLEUR COMME IL EST EN 1870, ET CE QU'IL PEUT ETRE**, de Denis Poulot : étude préalable d'Alain Cottereau, François Maspero. Collection « Actes et Mémoire du peuple », 418 pages. Environ 39 F.

(1) Il s'agit des catégories croissantes de l'insubordination ouvrière définies par D.P.







L'ALGÉRIE A L'ORDRE DU JOUR

A l'approche du vingtième anniversaire de l'accession de l'Algérie à l'indépendance le 5 juillet 1962, on voit se multiplier les livres consacrés à ce pays ou inspirés par lui. Aux témoignages et aux souvenirs des « pieds-noirs » et des Français de la métropole, acteurs du drame qui a opposé huit ans durant ce pays à la France (le Monde du 4 mars), aux romans de Volkoff, Richard Liscia et Louis Gardel, à l'Histoire de la guerre d'Algérie *de l'Anglais Alistair Horne (le Monde du 7 juin), s'ajoutent une série d'études allant de la période coloniale à l'édification de l'Algérie actuelle en passant par le mouvement national et la lutte armée.*

Fait remarquable, les Algériens, qui hésitaient à parler des périodes cruciales et controversées de leur histoire ou de certains sujets « délicats », sortent de leur mutisme. Tels, par exemple, Ali Ghanem dans Une femme pour mon fils *(le Monde du 3 mai) et Assia Djebar dans* Femmes d'Alger dans leur appartement *(voir ci-dessous), qui traitent de l'Algérienne d'aujourd'hui.*

Dans un autre domaine, on citera du commandant Azzedine, qui avait ouvert la voie aux témoignages avec On nous appelait fellagha, *des souvenirs concernant la période où il a été responsable de la zone autonome d'Alger, début 1962, pendant l'offensive de l'O.A.S. :* Et Alger ne brûla pas *(Stock). Ahmed Mahsas nous livre, lui, une excellente étude sur* le Mouvement révolutionnaire en Algérie, de la première guerre mondiale à 1954 *(l'Harmattan). Signalons également* l'Economie de l'Algérie *de Tahar Ben Louira (Maspero).*

Pour ceux qu'intéressent les analyses comparatives qui, hélas ! sont peu nombreuses et dans lesquelles le C.R.E.S.M. (Centre de recherche et d'études sur les sociétés méditerranéennes) s'est fait une spécialité avec ses équipes de chercheurs, citons Développements politiques au Maghreb *(éd. du C.N.R.S.). Cet ouvrage fait suite aux études consacrées, tous les ans depuis 1968, aux élites, aux économies, aux problèmes agraires, aux technologies, à la culture, etc., dans les quatre pays du Maghreb, Algérie, Libye, Maroc et Tunisie.*

Dans cette production de qualité, deux ouvrages dominent nettement par l'ampleur de leur documentation et la personnalité de leurs auteurs, celui de l'opposant Mohammed Harbi, ancien conseiller à la présidence de 1963 à 1965, ancien directeur de Révolution africaine, *organe du Front de libération nationale,* le F.L.N., mirage et réalité, *et celui de l'historien Charles-Robert Ageron,* Histoire de l'Algérie contemporaine. — P. B.

Le F.L.N. jugé par un des siens

VOILA un livre qui ne manquera pas de provoquer des *grincements de dents et de* susciter des polémiques : l'auteur y lave en public et sans complexe le linge sale des différents clans de la famille Algérie. Il annonce d'ailleurs dès les premières lignes qu'il « *se veut une analyse des controverses et des conflits qui ont déchiré le nationalisme populaire en Algérie entre 1946 et 1962* ». Mais il n'est pas que cela. Remontant aux origines du mouvement national, qui s'affirme en 1926 avec l'Etoile nord-africaine, mais dont les racines pénètrent loin dans l'histoire, l'ouvrage « *constitue la première partie d'un projet plus vaste qui porte sur la société algérienne* » (1). Tel quel, il se déploie sur plusieurs registres.

Compilation d'historien, d'abord. C'est un livre avec lequel même ses détracteurs — et il en a déjà — devront compter. Jusqu'ici, la principale source d'information sur la guerre d'Algérie était le « quatuor », d'Yves Courrière (2). Tout le monde s'y référait, même les cadres algériens (3) : on ne disposait de rien de plus complet. Ce n'est plus le cas. Mohammed Harbi a lu tout ce qui a été écrit sur son pays, il a eu accès à de multiples documents inédits, il a interrogé de nombreux témoins, puis il a décortiqué, analysé et passé l'ensemble au crible de la *critique*.

Travail de chercheur parallèlement. On peut ne pas partager plusieurs de ses conclusions, on ne peut ignorer les faits dont son livre est bourré. Ainsi, à propos de l'attaque de la poste d'Oran, le 5 avril 1949, révèle-t-il, contrairement à la version généralement admise, que Ben Bella *n'en est pas l'auteur* : l'ancien président a simplement prêté son concours à Aït Ahmed qui avait préparé l'opération à partir d'un renseignement fourni par Nemiche Djelloul, un commando comprenant Mohammed Khider, se chargeant de l'exécuter.

Sur les arrière-pensées des voisins maghrébins, et celles des dirigeants du Proche-Orient, les rivalités de personnes, les divergences idéologiques, l'attitude de tel responsable, le rôle de tel événement, le livre fourmille de précisions inédites étayées par des documents ou des témoignages de première main. A signaler aussi les notices biographiques et l'index — trop souvent absents de *l'édition française*, — *qui* permettent de situer et de retrouver aisément les comparses.

Etude de sociologue, ensuite. Prenant le contrepied des historiens contemporains qui ont souligné le caractère urbain du nationalisme algérien, Harbi insiste, lui, sur l'importance, dès le début, de l'émigration algérienne, *essentiellement d'origine rurale* ; il montre avec finesse le caractère « plébéien » de cette révolution et la façon dont le village l'a bien souvent emporté sur la ville. On remarque aussi son analyse de l' « idéologie populiste » de Messali Hadj et d'autres dirigeants, ou encore celle qu'il fait du phénomène berbère dans ses *manifestations* naturelles — *les* Berbères sont une des composantes de la nation, — comme dans ses excès et ses déviations.

Réflexion d'idéologue, aussi. L'auteur a « *essayé de montrer que pendant toute cette période* (1946-1962), *les crises, les changements fréquents de personnel politique n'ont été que des moments dans la formation d'une nouvelle force sociale : la bureaucratie* ». Même si, sur ce plan, « *l'Algérie présente un cas limite dans l'histoire de la décolonisation* », comme le souligne l'auteur pour justifier son argumentation, on regrette que son analyse trop systématique donne l'impression que ce pays a le monopole de la bureaucratie, en ignorant que ce phénomène s'est développé dans bien d'autres Etats, où il a atteint l'hypertrophie.

Un pamphlet

En situant, comme il le fait, la personnalité et l'œuvre de Messali Hadj, il contribue — sans rien celer de ses lacunes et de ses erreurs — à réhabiliter le fondateur du mouvement nationaliste, dont il étudie avec minutie l'évolution : de l'Etoile nord-africaine (mars 1926) au 1er novembre 1954, en passant par le Parti populaire algérien (mars 1937 - septembre 1939), le Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (novembre 1946 - novembre 1954) et ses ramifications, dont l'O.S. (Organisation spéciale) née en février 1947. Et il montre avec pertinence comment le F.L.N. est le résultat de cette filiation, même si le Front, devenu parti unique, répugne à l'admettre.

Pamphlet politique, enfin, car le polémiste perce sous l'idéologue, encore que cette veine ne soit pas la meilleure de l'ouvrage. Ainsi, avant le 1er novembre 1954, Harbi examine-t-il avec un louable scrupule les *motivations des courants politiques* et des hommes qui les animent alors que, au fur et à mesure qu'on approche de 1962, l'histoire des rivalités personnelles le dispute au contenu idéologique. La charge est telle qu'on finit par se demander comment l'Algérie a réussi à accéder à l'indépendance et par *quel miracle le F.L.N. est* parvenu à élaborer une doctrine — elle figure dans les différentes chartes, dont celle de 1964, à laquelle Harbi a participé — et à définir une politique étrangère d'une remarquable continuité qui a abouti à lancer, en 1974, l'idée d'un nouvel ordre international.

L'auteur souligne une constante de l'Algérie moderne qu'il semble déplorer : chaque fois que le mouvement nationaliste éclate, écrit-il, il « *se reforme autour de son noyau le plus centralisateur et le plus autoritaire, l'O.S. en 1954, l'A.L.N. des frontières en 1962* ». De même, il souligne que nombre de ses chefs, de Messali Hadj à Boumediène, sont « *jacobins et centralisateurs* ». Or on peut se demander, ce qu'il ne fait guère, si le peuple algérien ne s'est pas accommodé de ce centralisme pour avoir trop souffert pendant des siècles de n'avoir pas disposé d'un Etat fort et structuré. Le débat aurait mérité d'être approfondi.

Enfin, alors que de longs chapitres sont consacrés à des périodes d'un ou deux ans, huit pages suffisent à liquider les dix-huit années qui suivent l'indépendance, dont le bilan est jugé globalement négatif. Sans doute ne s'agit-il que d'un épilogue, mais l'auteur aurait pu en faire l'économie, car il ressemble fort au geste maladroit d'un cuisinier qui, à la dernière minute, gâte la sauce qu'il a préparée avec soin. Harbi, qui a participé au pouvoir jusqu'en 1965, avec un groupe qui partageait ses idées, expose longuement — pour les déplorer — les rivalités de la classe politique algérienne, ce qui ne l'empêche pas, à son tour, de régler ses comptes allégrement. Malgré ces réserves, *le F.L.N., mirage et réalité,* demeure un livre essentiel.

PAUL BALTA.

★ **LE F.L.N., MIRAGE ET REALITE, DES ORIGINES A LA PRISE DU POUVOIR (1945-1962)**, par Mohammed Harbi, éd. J.A., collection « Le sens de l'histoire », Paris, 1980, 450 pages. Environ 69 F.

(1) L'auteur annonce notamment la parution, en novembre, de deux volumes intitulés *les Archives de la révolution algérienne.*

(2) *Les Fils de la Toussaint, le Temps des léopards, l'Heure des colonels, les Feux du désespoir* (Fayard).

(3) Critiqués par l'équipe de Boumediène, ces livres ne sont pas en vente en Algérie.

A L'ÉCOUTE DES FEMMES

ENFANT, les voix des femmes me parvenaient, dans les ruelles de Fès, filtrées par un voile, un feuillage, un masque. Le timbre et le grain de ces voix arrivaient à mon oreille légèrement changés, un peu abîmés. Je me demandais : « Mais pourquoi les empêche-t-on de respirer ? »

La langue de ces femmes est tantôt murmurée, tantôt psalmodiée et parfois hurlée. Langue de confidence, timorée par la peur ou excédée par la colère et le silence imposé. Ces voix, réduites à l'absence, recluses dans un imaginaire insoupçonné, regorgent de violence. Elles parlent, aujourd'hui un peu plus qu'hier. Elles disent. Une langue que l'homme maghrébin a refoulée dans le territoire obscur de ses craintes, de sa peur et de ses faiblesses.

Il fallait une écoute, une présence disponible et complice. Assia Djebar a saisi « les traces de quelques ruptures » ; elle a, dit-elle, « traduit des nouvelles écouté, transmis, écrit et, comme d'une langue souterraine », une langue arabe qui avait pris le voile et parfois aussi le maquis.

Six nouvelles, ponctuées par le temps, disent le quotidien, la mémoire, le courage de femmes algériennes. Récits pris au silence, détachés de l'ombre, volés au miroir rare. Assia Djebar a écrit ces nouvelles dans un style haletant, celui où *l'image s'impose, furtive,* défilant à toute vitesse, comme dans un film (notamment dans le récit « La femme qui pleure »).

Elle les a écrites avec des mots trempés dans l'oral, des mots qui s'assemblent pour composer une séquence, une peinture ou une partition musicale (comme dans « Femmes d'Alger dans leur appartement »). Ici, le récit est souvent interrompu, comme dans un conte, par la voix du poème : « Moi — est-ce vraiment moi ? — car ils ont voulu m'enfoncer ; ils ont prétendu me plonger, tête la première, dans la croûte noirâtre du mal face de singe... »

Il faut lire ces nouvelles arrachées à la nuit et à l'attente. Il faut aussi lire le texte final où Assia Djebar analyse ce « regard interdit », celui posé en 1832 par Delacroix sur « Femmes d'Alger », celui que Picasso a libéré en 1955. Parabole d'une « libération concrète et quotidienne des femmes ».

TAHAR BEN JELLOUN.

★ **FEMMES D'ALGER DANS LEUR APPARTEMENT**, nouvelles de Assia Djebar. Editions Des femmes, 196 pages. Environ 40 F.

A signaler la parution aux éditions La Brèche (9, rue de Tunis, 75011 Paris), un essai de Yasmina Nawal, une militante féministe maghrébine, sur *les Femmes dans l'islam*. Une étude historique et politique du statut juridique et social de la femme.

Une colonisation singulière

DEUX ouvrages du même auteur, parus à quelques mois d'intervalle, illustrent — au sens fort du terme — la démarche d'un historien qui a consacré depuis de longues années l'essentiel de ses recherches au Maghreb et à l'Algérie.

Suite de l'*Histoire de l'Algérie contemporaine,* dont Charles-André Julien a assuré le tome I, le tome II, dû à Charles-Robert Ageron, couvre la période allant de 1871 à 1954, à la veille du déclenchement de l'insurrection qui devait aboutir à l'indépendance de l'Algérie.

Plus de six cents pages magistrales qui parviennent à rendre compte de la complexité d'une démarche coloniale singulière, puisque, comme l'affirmèrent à l'envi, en *1930*, les déclarations lors du centenaire de la prise d'Alger, l'Algérie n'était pas une colonie : c'était « *une magnifique province française qui s'ajoutait aux autres, comme au cours des siècles se sont jointes à l'Ile-de-France la Normandie, la Champagne, etc.* », et il s'était créé « *un monde nouveau et une France nouvelle sur l'autre rive de la Méditerranée* ».

De la première partie de ce vaste panorama qui englobe tout à la fois la politique — ou plutôt les politiques — de Paris et celle des colons et de la colonisation (refoulement des indigènes, dépossession foncière, prélèvement fiscal, circonscription, enchevêtrement des mesures administratives, juridiques, religieuses, favoritisme pour *telle* ou *telle* catégorie d'habitants), l'achèvement de la destructuration de la société algérienne ressort clairement. Société destructurée mais jamais tout à fait soumise, contrairement à ce que l'on espérait, les innombrables insurrections qui jalonnèrent son histoire sont là pour le rappeler.

Le réveil progressif de cette société sous l'action des réformistes, des jeunes Algériens, de ses éléments « *les plus évolués* », comme on appelait alors les musulmans ayant suivi des études supérieures, de la crise économique des années 30 et de libéraux français, puis, malgré les difficultés, son *irrésistible* ascension, qui aboutit à l'affrontement armé, se dessine non moins puissamment dans la seconde partie.

Des chiffres ou des indications, relevés au fil des pages, donnent tout à coup, dans leur concision et leur sécheresse historique, les raisons profondes du soulèvement de tout un peuple : « *On pouvait recenser, en 1950, soixante professeurs de l'enseignement secondaire ou supérieur français, soixante-dix-huit avocats, soixante-quinze médecins, trente-six pharmaciens, onze chirurgiens-dentistes et six sages-femmes musulmanes, sept ingénieurs diplômés de grandes écoles, cinq magistrats et deux conseillers à la cour, un ambassadeur, un préfet, trois sous-préfets, au total moins de trois cents individualités* », le chiffre des industriels musulmans étant évalué, quant à lui, à mille cinq cents en 1954. Le tout, pour une population qui dépassait déjà alors les huit millions. Ces chiffres, même s'ils se sont améliorés à partir de 1950, rappellent mieux qu'un long discours les difficultés que dut affronter douze ans plus tard le pays au moment de son indépendance quand les cadres et la bourgeoisie coloniale et industrielle européenne quittèrent l'Algérie.

Le refus constant de la présence coloniale

C'est donc un double tableau de l'évolution démographique, économique, culturelle et politique des sociétés européenne et musulmane sur quatre-vingts ans de leur histoire *et de leurs* rapports avec la métropole que C.-R. Ageron brosse avec rigueur, honnêteté et vigueur dans ce monumental ouvrage. Si le troisième tome prévu — de 1954 à 1962 — voit le jour et s'il a la richesse et la clarté des deux premiers, il existera enfin une histoire de la guerre d'Algérie *digne de ce nom.*

La lecture de *l'Algérie algérienne de Napoléon III à de Gaulle* complètera celle de l'*Histoire de l'Algérie contemporaine* en offrant sur des sujets peu ou mal connus des développements plus vastes que ne peut en offrir un ouvrage de synthèse, au demeurant très fouillé et très dense. Qu'il s'agisse, par exemple, d'Urbain Ismaïl, personnage tantôt décrié tantôt porté aux nues, oublié, redécouvert puis de nouveau oublié, de la politique berbère sous le Second Empire ou de celle suivie par le gouvernement nazi de l'Allemagne vis-à-vis des Arabes, et en particulier des Maghrébins, il y a là autant d' « enquêtes » qui éclairent un personnage ou un processus et qui rappellent que, malgré les générosités dont firent preuve certains hommes ou milieux politiques français en dépit de l'hostilité ou de l'indifférence des colons et des pouvoirs publics, le refus de la présence coloniale fut constant et que l'espérance d'une Algérie algérienne *ne le demeura pas moins chez les* musulmans.

L'auteur note que la biographie complète d'Urbain Ismaïl n'a jamais été rédigée. Ce qu'il nous livre dans l'étude qu'il lui consacre donne envie de dire à Charles-Robert Ageron : « *Ecrivez-la !* »

CLAUDINE RULLEAU.

★ **HISTOIRE DE L'ALGERIE CONTEMPORAINE**, tome I : Conquête et Colonisation, de Charles-André Julien, Paris, PUF, 1964, réédition 1979.

★ **HISTOIRE DE L'ALGERIE CONTEMPORAINE**, tome II : 1871-1954, de Charles-Robert Ageron, PUF, 650 pages. Environ 242 F.

★ **L'ALGERIE ALGERIENNE, DE NAPOLEON III A DE GAULLE**, de Charles-Robert Ageron, Sindbad, 280 pages. Environ 75 F.

Le Monde

culture

FESTIVALS

A AVIGNON

«Kean» ou les angoisses du comédien

La Condition des Soies est la nouvelle salle récupérée par le Festival. Jusqu'à cette année, elle s'appelait le Cirque du Mont-de-Piété. C'était un point intéressant du *off*, mais trop cher. Ses utilisateurs ont dû l'abandonner. Il y a deux ans, les Mirabelles y créaient *Blanchisserie blanche*, qui triomphe maintenant, sans même avoir besoin de parade, au Chapeau Rouge, lieu sérieux encore classé *off*.

La Condition des Soies est restée un peu marginale, avec les exercices et les travaux du Théâtre-Ecole de Montreuil, école réservée aux non professionnels qui entendent le rester. Son directeur, Jean Guerrin, grince contre « la presse » qui n'a pas su — pas voulu, dit-il — reconnaître le caractère particulier de sa pratique. Que venait-elle faire sa pratique dans la masse de spectacles à part entière ? Elle ne pouvait que s'y noyer. Plutôt que d'admettre son erreur, Jean Guerrin, comme n'importe quel professionnel, préfère soupçonner les critiques d'un machiavélisme tortueux à base idéologique.

Nos rapports avec les gens de théâtre pourraient faire l'objet d'un mélodrame passionnel défiant le temps. A aucune époque ils n'ont pu accepter que nous ne chantions pas leurs louanges. La moindre réticence leur a toujours paru un signe de frustration, de peur, d'inculture. Mieux vaut sourire que se déprimer, notamment à Avignon, où il est difficile de ne pas entendre les commentaires provoqués par nos commentaires, où il est impossible de ne pas se faire accrocher par quelqu'un qui vous expose ce que vous auriez dû écrire sur son spectacle ou celui de son copain...

∴

Jean-Pierre Bisson, lui, gagne du temps : il place son couplet sur les critiques à l'intérieur de son *Kean*. D'après Alexandre Dumas, dit-il, mais, bien entendu, il s'agit de Jean-Pierre Bisson-monstre sacré. Il règne sur un petit groupe d'acteurs à sa dévotion (Pierre Banderet, Christian Benedetti, François Lafarge, Nicolas Pignon, Jean-Jacques Scheffer). Tous forment une communauté masculine vivant dans un capharnaüm crapoteux et une ambiance triviale. L'action tourne autour d'amours tourmentées de Kean avec Michèle Roux, mais c'est un prétexte. Bisson parle de lui, de ses angoisses de comédien dont la fonction est désacralisée, dont l'état quasi divin est nié, réduit par force à celui de cabotin pathétique, qui n'a pas même la consolation d'être un méconnu maudit.

Dans le cabotinage truculent, Jean-Pierre Bisson s'en donne à cœur joie. Il se caricature. Il «en rajoute» ; il rajoute des complaisances... Je ne pouvais m'empêcher de penser à Carmelo Bene, en qui brûle l'enfer du génie trop grand pour la condition d'homme. Je ne pouvais m'empêcher de penser à Jean-Pierre Bisson, il n'y a pas si longtemps, clamant sa colère grandiose dans le mistral auprès du Rhône, devant des gradins vides... Aujourd'hui, l'enflure étouffe l'angoisse, la révolte se traduit en rancœur. Rancœur contre lui-même peut-être. Peut-être ne croit-il plus à sa vocation de monstre sacré suicidaire ? Peut-être rêve-t-il d'être, comme Marlon Brando, un gros monsieur qui monnaye son talent en millions de dollars pour tourner deux jours...

∴

Kean se joue aux Pénitents-Blancs. A la Condition des Soies, Max Denes présente trois fois par jour *Piano téléphone* pour un nombre restreint de spectateurs admis à assister à l'expéteurs admis à assister à 'expérience d'un savant fou qui tente de communiquer avec des mondes extérieurs et finit par capter sur des écrans de télévision un film « softcore ». Son assistante, Christiane Cohendy, s'enfuit. A côté, on entend une dispute. André Marcon, déguisé en Quasimodo ou en Richard III, vocifère. Puis, nous sommes invités à sortir par un jardin où il aurait plu, avec des sonos *sous* des housses en plastique. Max Denes joue du piano. Nous traversons un salon où un jeune homme examine des partitions. Nous *nous* retrouvons dans la rue après cinquante minutes, avec l'impression d'avoir vu le synopsis d'un projet ambitieux sur la difficulté de transmettre la réalité et sur l'illusion des représentations. Impression renforcée par le parti pris de citer et de ramasser les procédés d'André Engel au T.N.S. pour mettre en scène le public, lui dire que l'histoire se fait au dehors de lui, qu'il n'en reçoit que des bribes déformées...

∴

Et puis, décidément, les spectacles-trajets perdent rapidement leur mystère, leur effet dérangeant. Ils deviennent ce qu'ils veulent dénoncer, des visites touristiques dans des endroits arrangés exprès. Le vrai spectacle-trajet, c'est le festival tout entier. On croit choisir où l'on va, et on se retrouve sur un parcours obligé, comme des billes sous verre parcourant un labyrinthe, attirées par des pôles magnétiques : Benoît-XII, les Pénitents-Blancs, l'Oratoire, où Michel Hermon chante. J'ai retrouvé sa fierté, la violence de sa sensualité ; j'ai retrouvé sa manière de faire jouer la mémoire sur des clichés mélodiques et de les déchirer avec le tranchement de son ironie. Il a juste une chanson nouvelle, balade dans le métro, et l'œil qui traîne sur des instantanés de solitude. Pourtant, le plaisir était comme neuf.

COLETTE GODARD.

CINÉMA

LA GRÈVE DES ACTEURS AMÉRICAINS

Ils étaient beaux, gais, bronzés...

De notre correspondante

Los Angeles. — Ils étaient beaux, gais et bronzés les trois mille manifestants qui, le matin du 5 août, faisaient les cent pas devant les studios de la Twentieth Century Fox, brandissant sur des pancartes le signe de leur profession, adapté pour la circonstance : Janus noir, masque d'acteur, à gauche la face du sourire, à droite les coins de lèvres tombantes de la colère. Colère et persévérance. C'était le seizième jour de grève pour quelque soixante mille acteurs de la Screen Actors Guild et de l'American Federation of Television and Radio Artists ; et le sixième jour de grève pour les musiciens qui participent à la production de films et de programmes télévisés.

Ils étaient beaux gais et bronzés, mais n'étaient pas tous célèbres. Il y avait Alan Alda, héros du feuilleton de télévision *Mash* ; Peter Yarrow, le mélodieux et militant chanteur du groupe Peter, Paul et Mary ; Caroll O'Connor, vedette d'un très célèbre feuilleton musical *All in the family*. Il y avait d'autre part un sosie de Robert Redford, arborant son humble ressemblance en lettres blanches sur un tee-shirt. Il y avait un cow-boy et un Indien costumés comme il faut, mais anodins figurants dans l'ombre d'un Clint Eastwood.

Ils étaient beaux, gais, bronzés mais, dans l'ensemble, pas très riches. On oublie souvent quand on parle d'Hollywood que tous ces visages qui brillent d'espoir ne sont pas d'or. Sur les quarante-cinq mille membres de la Screen Actors Guild, 81,9 % gagnent moins de 5 000 dollars par an. Les très fortunés, dont les revenus annuels dépassent 50 000 dollars, ne constituent que 2,5 % des acteurs syndiqués à la Guild. Ce n'est pas une grève de luxe, une grève pour la forme, même si des stars lui *ont prêté* leur luxueuse réputation.

Une lutte pour la justice et la démocratie

Le lundi 4 août pourtant, sous les auspices d'arbitres fédéraux, les deux syndicats d'acteurs et, d'autre part, l'association des producteurs de cinéma et de télévision, s'étaient assis à nouveau face à face à la table des négociations. Après trois heures de débats, les deux parties se séparaient, campées sur leurs positions respectives. M. Chester Migden, secrétaire national de la Screen Actors Guild, chargé de la défense des acteurs, proposait une participation de 6 % aux revenus des producteurs dès le premier dollar perçu sur la vente de films sur les marchés parallèles (la télévision payante, les vidéo-cassettes et les vidéo-disques). M. Billy Hunt, avocat de la partie adverse, répliquait que les producteurs, prenant des risques sur un marché incertain, ne pouvaient accepter de partager leurs revenus avant d'être rentrés dans leurs frais et d'avoir retenu une tranche de bénéfices. Conséquemment, ils consentaient à offrir aux acteurs 3,6 % des revenus des producteurs, mais seulement après que les films auront été diffusés sur les marchés parallèles, pendant quinze jours, jusqu'à dix fois par jour, sur une période de deux ans. Les deux parties ont claqué la porte le mardi 5 août. Alan Alda, vétéran des luttes syndicales, craignait que la grève ne soit « la plus longue peut-être que la Guild ait jamais entreprise ».

Pour Peter Yarrow, cette grève est un jalon dans la lutte pour la justice et le droit de participation à la démocratie, une lutte qu'il met en paroles et dont il chante la noblesse depuis de longues années. Interprétation idéaliste de cette dispute ? La pureté n'est pas la première vertu capitale du cinéma. Sous l'image léchée des productions hollywoodiennes se trament de sourds et machiavéliques complots, de retorses luttes d'influence. Dans les coulisses de la grève, sous les tables de négociations, il en va de même. Bien des intérêts sont en jeu qui tirent les ficelles, bien des scénarios sont invoqués.

Au lendemain d'une énième tentative d'accord, certains membres de la Guild des acteurs se sentent victimes d'une machination orchestrée par les trois principaux réseaux de télévision C.B.S., A.B.C., N.B.C. Ceux-ci forment, avec les grands studios de cinéma, le « comité de négociation des producteurs de télévision et de cinéma ». L'intérêt que les réseaux de télévision prétendent manifester pour les marchés parallèles est douteux. Autant que leur solidarité sur ce point avec les studios, dont la situation économique par ailleurs s'aggrave. Donc, les réseaux de télévision tireraient profit de cette grève. Pourquoi chercheraient-ils à accélérer le processus de négociation ? Les producteurs perdraient, selon leurs statistiques, 40 millions de dollars par semaine de grève, la programmation d'automne serait compromise. Sans doute. Mais ces pertes ne seraient-elles pas largement compensées par les avantages financiers que les producteurs de studio tireraient d'une grève prolongée ?

Les studios ont en réserve de très nombreux films qu'ils n'ont jamais sortis. Ils pourraient prendre prétexte de cette grève pour piocher dans ces réserves, se dispenser de productions neuves et coûteuses, et faire d'amples économies de personnel. Un syndicat local des employés de l'industrie du spectacle rapporte que vingt-deux mille employés, soit 88 % de ses adhérents, ont été licenciés depuis le début de la grève. Selo certains analystes financiers, les studios auraient tout avantage à faire traîner la grève. Atteindre un compromis de 4 % au lieu des 6 % de revenus exigés par les acteurs pourrait bien justifier l'attente.

Quoi qu'il en soit, les acteurs sont déterminés à tenir bon et ferme. Ils sont confiants. « *Nous obtiendrons satisfaction comme en 1952.* » En 1952, la Screen Actors Guild, après une longue grève, avait obtenu pour ses membres le droit qu'ils soient rémunérés chaque fois qu'un programme diffusé aux heures de la plus grande écoute repassait à l'écran plus d'une fois.

SYLVIE CROSSMAN.

UNE MISE AU POINT DE LA CINÉMATHÈQUE

A la suite de l'incendie des entrepôts de la cinémathèque, situés au Pontel, près de Rambouillet (Yvelines), qui, le dimanche 3 août, a détruit des milliers de films (*le Monde* du 5 et du 7 août), le conseil d'administration de la Cinémathèque française précise dans un communiqué qu'il existe des copies et des négatifs de la plupart des films déposés au Pontel, conservés ceux-là dans d'autres dépôts. Les entrepôts du Pontel abritaient quelque sept mille titres de films.

A également brûlé un petit stock d'œuvres américaines. Dans son communiqué, le conseil d'administration ajoute également que « *rien ne permet d'affirmer que le feu a été provoqué par un court-circuit et qu'il faut attendre les résultats des enquêtes en cours* » et, en outre, « *qu'il est de la plus haute fantaisie de parler de deux cent cinquante dépôts de la cinémathèque alors que celle-ci a réparti ses dizaines de milliers de films dans six lieux (deux en province et quatre dans la région parisienne — Le Pontel compris)*. »

Le conseil d'administration rappelé par ailleurs que « *c'est uniquement pour des raisons financières que les conditions de stockage et d'entretien de ces collections ne sont pas celles que l'on peut techniquement souhaitr* », et il pose la question : « *Comment Henri Langlois aurait-il pu construire des blockhaus ou même restaurer des copies avec une subvention qui était restée pendant des années à 1 million de francs par an* » (...).

» *Depuis deux ans, le conseil d'administration a fait savoir constamment et d'une manière précise aux autorités du Centre national de la cinématographie qu'il souhaitait déposer les films de ses collections aux Archives de l'Etat de Bois-d'Arcy.* » Toutefois, selon le conseil « *jusqu'à présent les Archives de l'Etat par manque de place n'ont été en mesure de recevoir que vingt mille bobines sur les centaines de milliers que détient la Cinémathèque française* ».

∴

De son côté, M. Jack Ralite, député communiste de la Seine-Saint-Denis, rapporteur pour avis du budget culture et communication pour le cinéma, a adressé, à M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication une lettre réclamant que soit achevé le complexe des archives du film du Centre national de la cinématographie à Bois-d'Arcy.

« *L'incendie survenu dimanche vient rappeler brutalement au gouvernement ses devoirs*, écrit M. Ralite.

« *Sans doute un accident est toujours possible, mais si l'équipe, trop modeste, de techniciens « amants du cinéma », qui travaille à Bois-d'Arcy, avaient été écoutés, il pouvait être évité. C'est avec colère que les amis du cinéma, innombrables dans ce pays où il fut inventé, jugent et jugeront votre coupable impéritie.*

» *Je vous rappelle que les personnels de Bois-d'Arcy, au moment de votre visit de juin dernier, avaient lancé une sorte de cri d'alarme.*

» *En octobre 1975*, écrit encore Jack Ralite, *après une visite approfondie de cet établissement, sous la conduite de son animateur, M. Schmidt, je soulignais que les personnels de Bois-d'Arcy faisaient l'impossible, mais que les fonds manquaient pour le fonctionnement et l'investissement. En octobre 1976, je notais une inadmissible diminution des crédits d'investissement de Bois-d'Arcy (— 56 %). En octobre 1978, je réclamais la construction de la nouvelle tranche pour le stockage des films et des crédits pour leur restauration. En octobre 1979, je déclarais, sous l'intitulé « La conservation des films connaît la récession » :* « L'année 1980 est l'année du potrimoine. C'est aussi la première année pleine où est appliquée la législation du dépôt légal des films. » *Malgré ces deux circonstances, le service des archives du film de Bois-d'Arcy a moins de crédits de paiement et ses autorisations de programme sont stables. De plus, les crédits de fonctionnement végètent et vont l'empêcher d'effectuer certaines opérations. Il restera que vous n'avez pas su conserver l'intégralité de la collection Langlois.* »

■ L'Association pour le développement des archives du film (ADAF), déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901, et dont les statuts ont été publiés au « Journal officiel » du 28 janvier 1980, a tenu récemment son assemblée générale constitutive à Paris. Ont été élus membres du conseil d'administration pour trois ans : MM. André Cerf, Gabriel Chéreau, André Conti, Jean Dréville, Charles Ford, Jean Mitry, Vincent Pinel, Charles Vanel, Robert Villers. Le bureau de l'association comprend : président, M. Gabriel Chéreau ; vice-présidents, M. Charles Ford et Jean Mitry ; secrétaire général, M Vincent Pinel ; trésorier, M. Jean Dréville. L'assemblée générale des fondateurs a rendu un hommage particulier au cinéaste Claude Autant-Lara et lui a conféré à l'unanimité le titre et la mission de conseiller permanent de l'ADAF.

★ ADAF, 8, square du Thimerais, 75017 Paris.

Les films étouffés d'Alès

Le deuxième Festival International du film étouffé vient de s'ouvrir à Alès (Gard) et se terminera le dimanche 10 août. C'est la seconde fois consécutive que l'Association pour l'art et le cinéma organise cette manifestation destinée à fournir une audience aux réalisations « étouffées » en France faute d'avoir trouvé des distributeurs. L'initiative de l'Association a été confortée par la FNAC et l'hebdomadaire les Nouvelles littéraires, *qui ont présenté à Paris, durant une semaine, en décembre 1979, à l'auditorium de la FNAC-Montparnasse, les films sélectionnés à Alès.*

La même expérience se renouvellera cette année, non plus à Paris mais à Lyon et à Toulouse. M. Daules, directeur de la FNAC de Lyon, nous a précisé que le choix de ces deux villes de province répondait au principe de décentralisation de la FNAC. Les Lyonnais pourront ainsi assister, du 1er au 7 octobre, à la projection des meilleures réalisations du deuxième Festival d'Alès dans deux salles, celle du C.N.P.-Grolée et celle du C.N.P.-Villeurbanne. En effet, le Cinéma populaire national, département du T.N.P., collabore à l'organisation de cette manifestation avec la FNAC. Quant aux Toulousains, c'est du 15 au 22 octobre que leur sera présentée la sélection finale d'Alès.

Trente-huit films sont soumis cette année au jury du Festival. Parmi eux figurent notamment : Rêves en roses *du Tchèque Dusan Hanak, terminé depuis quatorze ans et jamais diffusé en France ;* l'Empreinte, *court métrage du dessinateur Jacques Cardon offrant une vision saisissante du monde, à la fois charge sociale et cri d'angoisse. Ce dessin animé, qui a été primé à l'étranger et que l'on peut voir depuis plusieurs années sur les écrans de Londres et de Vienne en particulier, n'a malheureusement jamais été montré dans notre pays. On peut voir encore à Alès,* Morts à cent pour cent, *de Jean Lefeux (France), qui présente un reportage historique et critique sur le destin du Nord-Pas-de-Calais,* les Assoiffés, *de l'Irakien Muhammad Chukry Jamil, relatant les drames d'une communauté semi-nomade dans un Irak en proie à la sécheresse, et* Gloria Mundi, *du cinéaste grec Nikos Papatakis, une réflexion éprouvante sur la torture.*

A. Rd.

MUSIQUE

ORPHÉE A AUBER

« Beautiful ! », *s'exclament deux jeunes Hollandaises bronzées, tandis que toutes les vieilles dames de l'assistance scandent d'un pied discret un ragtime de Scott Joplin. Inaugurées en 1979, les Vendredis musicaux d'Auber jouissent d'une popularité qui ne fait que croître. Cent places assises, trois à quatre cents personnes debout et quelques centaines d'autres circulant, cela fait plus d'un millier de personnes « touchées » par chaque concert. Certains découvrent par hasard cette musique dans les profondeurs du métro :* « C'était beau, on s'est arrêtés », « on sort du bureau, c'est une bonne surprise »... *Tous s'accordent pour souligner la qualité des interprètes :* « Les Tchèques (le Symposium musicum de Prague) étaient magnifiques, ceux-ci (le quintette de cuivres Guy Touvron) sont excellents », *apprécie un auditeur averti de France-Musique.*

« Surprenant », « intéressant », « sympathique ». Les réactions sont unanimement positives : « pour une fois qu'il y a quelque chose de bien pour tout le monde... ». *Les provinciaux en vacances à Paris sont séduits par cette expérience; une famille lyonnaise revient avec ses trois jeunes garçons très attentifs :* « De la musique ? Nous essayons aussi d'en faire, alors vous pensez si celle-ci nous intéresse. » *Depuis l'an dernier, un noyau d'auditeurs assidus s'est créé ;* « je viens de Joinville exprès », *confie une dame d'un certain âge à l'un des musiciens,* « je n'ai pas raté un seul concert et je vous félicite ». *Un courant passe ; des échanges s'établissent après le concert.* « Vous répétez toutes les semaines ? » — « Expliquez-moi un peu : votre disque de Vivaldi me pose un problème... » — « Pourquoi avoir mis du classique et du moderne dans votre programme ? » *(ce programme va de Holborne à Scott Joplin en passant par Jean-Sébastien Bach et John Horowitz...). Les musiciens sont enchantés. Pour le prix d'un ticket de métro, Paris offre une heure hebdomadaire de transports harmoniques et cette année, avec le thème choisi pour le festival, les voyageurs peuvent apprécier dix formations d'instruments à vent.*

ANNE BORREL.

★ Station Auber-R.E.R., salle des échanges. Chaque vendredi, à 16 h. 30, jusqu'au 19 septembre. Une exposition consacrée aux instruments de musique se tient en permanence dans cette même salle.

MESURES EN FAVEUR DE L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

A l'issue du conseil des ministres, au cours duquel M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a dressé, mercredi 6 août, le bilan de l'application du plan de développement de l'enseignement musical, le ministère a indiqué, dans un communiqué, que ce plan de cinq ans comportera notamment, dans le budget de 1981, une série d'incitations dans le domaine de la formation des musiciens. Des crédits supplémentaires de 2 millions de francs seront consacrés à la formation continue des professeurs de musique dans les écoles de musique contrôlées par l'Etat (création de quatre classes de préparation aux certificats d'aptitude). D'autre part, des aides seront accordées à dix orchestres d'élèves, à plusieurs classes de musique traditionnelle dans certains conservatoires (carillon à Douai et à Tourcoing, bombarde à Rennes, txistu à Bayonne, instruments catalans à Perpignan, vielle à roue à Châteauroux), à deux conservatoires de musique traditionnelle : le conservatoire occitan à Toulouse et le conservatoire breton à Rennes. Six écoles font l'objet, pour le dernier trimestre 1980, d'une aide qui préfigure une promotion en école nationale en 1981 : ce sont les écoles de la région de Corse, d'Agen, de Moulin - Vichy, de Chartres - Dreux, d'Evreux-Vernon, de Nouméa.

∴

Le « groupe de concertation » sur l'adaptation du droit d'auteur au développement de la copie privée dans le domaine sonore ouvrira ses travaux le 23 septembre sous la présidence de M. Pierre Vandevoorde, directeur du Livre au ministère de la culture et de la communication, et responsable du service juridique du droit d'auteur. M. Jean-Philippe Lecat vient de préciser aux membres de ce groupe que son travail n'a pas pour objet de remettre en cause les dispositions de la loi du 11 mars 1957 relative à la propriété littéraire et artistique, mais de définir clairement l'existence, la nature et le montant du « préjudice » que cause aux producteurs, éditeurs, auteurs, compositeurs et interprètes le développement de la copie privée.

« *L'objectif de la concertation*, écrit le ministre, *n'est pas de limiter l'exercice de la copie privée, qui est un droit reconnu par la loi. Il est de concilier son bon usage avec les intérêts légitimes des professions concernées et notamment de préserver la capacité française de création.* »

MARINO MARINI EST MORT

Le peintre et sculpteur italien Marino Marini est mort à Viareggio, le mercredi 6 août, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

Le sculpteur de l'homme quelconque

Peintre et sculpteur, mais sculpteur avant tout, Marino Marini est l'homme d'une œuvre que domine le trait. Ses personnages coulés dans le bronze ou bien gravés dans la pierre ou l'acier, et même peints dans un halo de couleurs monochromes, sont comme des silhouettes sans caractéristiques particulières. C'est l' « homme quelconque » de l'Italie des années 30. Mais un homme quelconque qui a des accents étrusques et romains antiques. Le sculpteur a enjambé le baroque pour s'adresser, comme Giacometti, à la tradition antique.

Figures sans visage, allures de personnages plutôt que personnages que caractérisent à peine quelques redondances où le sculpteur procède par simplification linéaire comme ferait le temps qui polit toutes images. Un archétype humain qui ne retient qu'un commun dénominateur formel : l'homme anonyme, qui semble venir de la nuit des temps mais qui, pourtant, chez Marino Marini est notre contemporain.

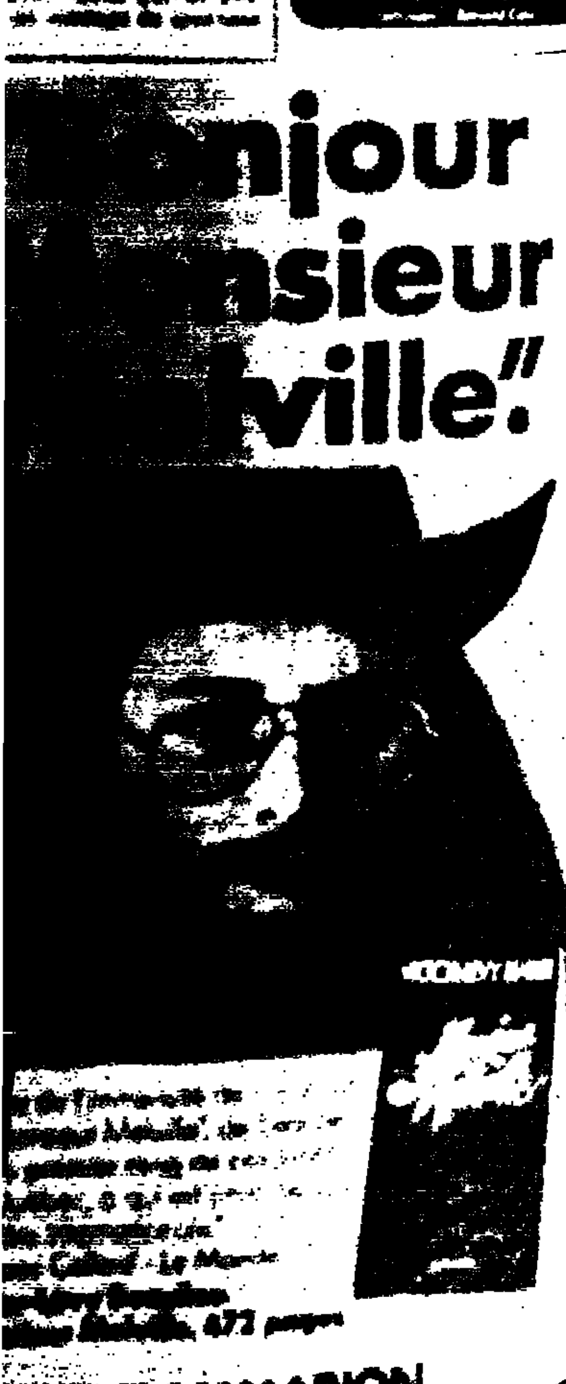
On retrouve là les thèmes chers à de Chirico avec ses hommes-mannequins qui répondent à une interrogation philosophique sur la solitude et l'aliénation de l'homme contemporain. Ses images définies dès 1928, dix ans après la « peinture métaphysique » de Chirico, devaient, une décennie plus tard, et dès 1936, prendre des allures plus résolument romaines, antiques, avec ses représentations de l'homme à cheval.

Pendant près d'un demi-siècle Marino Marini ne changea pas ce thème qui devint l'image même de sa sculpture : statique et monumentale, mais dépouillée comme une silhouette vue dans le lointain.

Né le 27 février 1901 à Pistoia, formé à l'Ecole des beaux-arts de Florence, qu'il quitta en 1928 pour enseigner, à partir de 1929, à l'école Reale de Monza, où il resta jusqu'en 1940, il avait obtenu le grand prix de sculpture de la Quadriennale de Rome de 1935, et le premier prix de sculpture de l'Exposition internationale de Paris en 1937.

Marino Marini s'en alla ensuite à Milan où il poursuivit son enseignement à l'école de Brera jusqu'en 1970. Son art est resté, si l'on peut dire, fidèle à lui-même, mais impulsant à renouveler la première intuition que, à moins de trente ans, il avait eu d'un homme seul dans la foule plongeant dans le monde moderne, et venu de la nuit des temps.

JACQUES MICHEL.



SPECTACLES

théâtres

Jeudi 7 août

Les théâtres de Paris

Aire libre (322-70-78), 20 h. 30 : Délire à deux ; 22 h. : Prospectus ; 23 h. : le Concile des fous.
Atelier-Théâtre du XIXe (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Carreau du Temple (624-53-25), 21 h. : le Cirque de Molière.
Comédie-Italienne (321-22-22), 21 h. : la Locandiera.
Conciergerie (724-14-16), 21 h. : la Rose et le Fer.
Essaïon (278-46-42), I, 20 h. 30 : Histoires vraies ; 22 h. : les Bonnes. — II, 20 h. 30 : la Princesse de Babylone.
Fontaine (874-74-40), 20 h. 45 : Tupac-Tosco, la Raison de la mémoire.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Rufus ; 22 h. : Le Père Noël est une ordure.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
La Bruyère (874-76-99), 21 h. : Un roi qu'a des malheurs.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 . En compagnie d'Apollinaire ; 20 h. 30 : Haute surveillance ; 22 h. 15 : le Journal de Nijinsky. — Théâtre rouge, 18 h. 15 : Idée fixe ; 20 h. 30 : les Quatre Jumelles. — III, 18 h. 15 : Parlons français ; 22 h. 30 : Notre-Dame de l'Informatique.
Marigny (225-20-74), 21 h. : la Tour de Nesle. — Salle Gabriel, 20 h. 45 : les Deux Suisses ; 22 h. 30 : Areuh = MC 2.
Montparnasse (320-89-90), 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais des glaces (607-49-93), 20 h. 30 : Le Farré sifflera trois fois.
Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Yerma.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : En plein dans le mille.
Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : Huis clos.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : l'Avare.
Variétés (233-09-92), 20 h. 30 : Je veux voir Mioussov.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : G. Cuvier ; 22 h. 30 : les Belges.
Café d'Edgar (320-85-11), I, 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Couple-moi le souffle ; 22 h. 45 : les Deux Suisses. — II, 22 h. 15 : Popeck.
Café de la Gare (278-52-51), 22 h. : Charlie Couture.
Cafessaïon (278-46-42), 22 h. : Jacques Charby.
Le Clown (355-00-44), 22 h. 30 : Caf' Conc'
Le Connétable (277-41-40), 21 h. 30 : Clotilde ; 22 h. 30 Carnival Jazz Quartet.
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 30 : P. Petit Quartet ; 21 h. 30 : la Matiouette ; 22 h. : Essayez donc nos pédalos.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : M. Boubin.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : J.-P Reginal.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : le Président.
Lucernaire (544-57-34), 19 h. 30 : Antonin fait c' qu'l veut.
La Mirandière (229-11-13), 22 h. 15 : S. Wofsy.

Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez-moi votre enfance ; 22 h. 15 : Du moment qu'on n'est pas sourd. — II, 20 h. 45 : Si la concierge savait ; 21 h. 45 : Susanne, ouvre-moi.
Le Point-Virgule (278-67-03), 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : Cherche homme pour faucher terrain en pente ; 22 h. 45 : Raymond.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Lionel Rocheman ; 21 h. 30 : Ch. Jolibois ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre du Marais (278-50-27), 21 h. : Phèdre à repasser.
Théâtre des Quatre-Cents-Coups (329-39-69), 20 h. 30 : Parle à mes oreilles, mes pieds sont en vacances ; 21 h. 30 : J. Blot ; 22 h. 30 : J.-C. Montella.
Vieille-Grille (707-60-93), 21 h. : Louise Dhour ; 22 h 30 : Une cocaïne allemande.

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sans le mot « con », monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Le music-hall

Dannou (261-69-14), 21 h. : Pepe Cordoba et sa Fiesta flamenca.
Forum des Halles, Théâtre (297-53-47), 20 h. 30 : le Procédé Guimard-Delaunay.

Les concerts

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 21 h. : G. Fumet (Bach, Telemann, C.-Ph.-E. Bach, Debussy...).

La danse

Mairie du IVe (278-60-56), 21 h. : les Ballets historiques du Marais.
Dunois (584-72-00), 21 h. : Ballet bantou.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette, 21 h. 30 : J.-P. Sasson Quintet.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : Ph. Petit Quartet.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Quiproquo.
Riverbop, 22 h. 30 : Frank Wright Trio.

XVe Festival estival de Paris

(329-37-57)

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Musica Antiqua Koln (Rosemüller, Reinchan, Pachelbel, Buxtehude).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La Cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : Ivan le Terrible, de S.M. Eisenstein ; 19 h. : le Brasier ardent, d'Y. Mosjoukine ; 21 h. : le Golem, de P. Wegener et C. Boese.
Beaubourg (278-35-57), 15 h. : la Fête espagnole, de G. Dulac ; l'Image, de J. Feyder ; 17 h. : la Bataille des sexes, de D.W. Griffith ; 19 h. : Château Vogelod, de F.W. Murnau.

Les exclusivités

ALIEN (A., v.o.) : Broadway, 16e (527-41-16)
AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (**) : Denfert, 14e (354-00-11).
AU-DELA DE LA GLOIRE (A., v.o.) (**) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47).
BIENVENUE Mr. CHANCE (A., v.o.) : Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
BRIGADE MONDAINE : VAUDOU AUX CARAIBES (F.) (**) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) : U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
CALIGULA (It., v. angl.) (**) Saint-Germain-Studio, 5e (354-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-93) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15 (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LE CAVALIER ELECTRIQUE (A., v.o.) : Elysées-Point Show, 8e (225-67-29)
LE CHAINON MANQUANT (F.-Belg., v. angl.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60). — V.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
CHARLIE BRAVO (F.) (**) Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
LE CHRIST S'EST ARRETE A EBOLI (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Pagode, 7e (705-12-15) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
CHRONIQUES MARTIENNES (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (634-13-26). — V.f. : Parnassiens, 14e (329-83-11).
5 % DE RISQUE (F.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).
CONTES PERVERS (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
DON GIOVANNI (Fr.-It.), v. it. : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Vendôme, 2e (742-97-52)
LE FAISEUR DE SUISSES (Suisse) : Marais, 4e (278-47-86).
LA FEMME INTEGRALE (Fr.) (**) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LES HERITIERES (Hong.), v.o. : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
L'IMMORALE (Fr.) (**) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Haussmann, 9e (770-47-55).
JE VAIS CRAQUER (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
KRAMER CONTRE KRAMER (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).
LONG WEEK-END (Aust.), v.o. : Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LA MALEDICTION DE LA VALLEE DES ROIS (A.), v.o. : Paramount-City Triomphe, 8e (562-47-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MANHATTAN (A.), v.o. : J. Cocteau, 5e (354-47-62).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).
NIMITZ, RETOUR VERS L'ENFER (A.), v.o. : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
ON EN A RIEN A SECOUER (A., v.f. : Caméo, 9e (246-66-44).
PIED PLAT SUR LE NIL (It., v.o.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Secrétan, 19e (206-71-33)
LE PRE (It. v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) : Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE ROI ET L'OISEAU (F.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93).
LE SAUT DANS LE VIDE (F.-It., v. it.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00). — V.f. : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
SHERLOCK HOLMES ATTAQUE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
LES SOUS-DOUES (F.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Marignan, 8e (359-92-82).
THIRD WORLD, PRISONNIER DE LA RUE (F.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
THE ROSE (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) (70 mm) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juille Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
UNE SEMAINE DE VACANCES (F.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
LA VIE DE BRIAN (Angl., v.o.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 6e (225-18-45) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02)
L'ULTIME ATTAQUE (Angl., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES FILMS NOUVEAUX

LE COMMANDO DE SA MAJESTE, film américain d'Andrew McLaglen (v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
EXTASE, film tchèque de Gustav Matachy (v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23).
MAIS QU'EST-CE QUE J'AI FAIT AU BON DIEU POUR AVOIR UNE FEMME QUI BOIT DANS LES CAFÉS AVEC LES HOMMES ? Film français de Jan Saint-Mamont : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (354-35-40) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
DEUX AFFREUX SUR LE SABLE, film franco-canadien de Nicolas Gessner, v.o. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; George-V, 8e (562-41-46). — V.f. : ABC, 2e (236-55-54) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
UN FLIC DE CHOC, film américain de Christopher Leitch, v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75).

Les grandes reprises

JIMI HENDRIX (A.) (**), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
A CHAQUE AUBE, JE MEURS (A.), v.o. : Action-Christine, 6e (325-85-78).
AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All, v.o.) : Cinoche Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
L'ARBRE AUX SABOTS (It.), v.o. : Bonaparte, 6e (326-12-12).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A.), v.o. : Studio Logos, 5e (354-26-42).
BARRY LINDON (A.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
BATMAN (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70).
BONS BAISERS DE RUSSIE (A.), v.o. : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
BUFFET FROID (Fr.) : Paramount Elysées, 8e (359-49-34) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CINDERFELLA (A.), v.o. : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A.), v.o. : Action-Ecoles, 5e (325-72-07), jours impairs.
LE CHARME DISCRET DE LA BOURGEOISIE (Fr.) : Forum Cinéma, 1er (297-53-74) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
CHER PAPA (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
CHINATOWN (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Colisée, 8e (359-29-46).
LE CRI (It.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
LES CONTES IMMORAUX (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).
LA DERNIERE FEMME (It.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
DEUX SUPER-FLICS (A.), v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) : v.f. : St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy Pathé, 18e (522-37-41).
LES DIX COMMANDEMENTS (A.), v.o. : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
DOUZE SALOPARDS (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Caméo, 9e (246-66-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
EL CONDOR (A.), v.o. : Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Images, 9e (522-47-94) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00).
L'EVADE D'ALCATRAZ (A.), v.f. : Hollywood-Boulevard, 9e (770-10-41).
LES FAISEURS DE SUISSES (Suisse), v.o. : Marais, 4e (278-47-86).
LE FANTOME DE LA LIBERTE (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).
GETAWAY, v.o. : Studio Médicis, 6e (633-25-97) ; Mercury, 8e (562-75-90). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-34-24) : Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
GOLDFINGER (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis-Elysées, 8e (720-76-24). — V.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Bastille, 12e (343-79-17), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LE GUEPARD (It.), v.o. : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-83) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Les Halles, 1er (297-49-70) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Montparnasse-Pathé, (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
HAIR (A.), v.o. : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
HISTOIRE D'O (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60) ; Balzac, 8e (561-10-60).
HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Actua-Champo, 5e (354-51-60).
HUIT ET DEMI (It., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
LA HORDE SAUVAGE (A.), v.o. : France-Elysées, 8e (723-71-11).
IL ETAIT UNE FOIS HOLLYWOOD (A.), v.o. : Opéra Night, 2e (296-62-56).
IL ETAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (It.), v.o. : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Berliz, 2e (742-60-23) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
JOHNNY GOT HIS GUN (A.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
IRMA LA DOUCE (Fr.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).
JULES ET JIM (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LE LAUREAT (A.), v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LAWRENCE D'ARABIE (A.), v.o. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LITTLE BIG MAN (A.), v.o. : Noctambules, 5e (354-42-34).
LA MALEDICTION DE LA PANTHERE ROSE (A.), v.o. : Biarritz, 8e (723-69-23).
MARATHON MAN (A.), v.o. : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LE MESSAGER (Ang.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MIDNIGHT EXPRESS (A.) (**), v.o. : Capri, 2e (508-11-69).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11). Horaire spécial.
MOONRAKER (A.), v.o. : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
MORT SUR LE NIL (A.), v.o. : Grand-Pavois, 15e (554-46-85). Horaire spécial.
MONTY PYTHON, SACRE GRAAL (Ang.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
LES MISFITS (A.), v.o. : Action-Ecoles, 6e (325-72-07), jours pairs.
LA NUIT DES MORTS-VIVANTS (A.) (**), v.o. Saint-Germain-Village, 5e (633-79-38).
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
L'ŒUF DU SERPENT (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
PAPA D'UN JOUR (A., muet) : Marais, 4e (278-47-86), Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25), Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
PARISTORY (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PADRE PADRONE (It., v.o.) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LE PARRAIN I et II (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40), Balzac, 8e (561-10-60).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56).
ROCCO ET SES FRERES (It., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
ROCKY II (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14). — V.f. : Parnassien, 14e (329-83-11), Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE... (A., v.o.) (**) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LES TROIS STOOGES CONTRE HERCULE (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), Mer., V., D., Mar.
LES TROIS STOOGES CONTRE LES HORS-LA-LOI (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90). J., S., L.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
LE TOMBEAU HINDOU ; LE TIGRE DU BENGALE (A., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23).
VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22). — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).

RADIO-TÉLÉVISION

— A VOIR —

La peur thérapeutique

Ils sont étranges, ces détenus-éducateurs, ces délinquants-prêcheurs, ces pillards-assassins-voleurs mués en pédagogues de la vertu, hôtes à vie, pour la plupart, de la prison de Rahway dans le New-Jersey (Etats-Unis).

A la recherche, apparemment, d'une finalité personnelle dans un monde qui, pour eux, en est dépourvu — sinon survivre, — ces « durs » de la société américaine ont choisi de détourner ceux qui ne sont encore que de petits voyous des chemins qu'ils ont eux-mêmes empruntés. La méthode est des plus simples même si, pour un Européen, elle prête à sourire tant elle rappelle le héros du Mauvais Génie se battant la couple parce qu'il a frappé son maréchal des logis. Mais les héros du document — Oscar 1979 — diffusé par quarante-trois chaînes aux Etats-Unis, et vendredi 8 août sur FR 3, n'ont aucun rapport avec les mièvres aventures racontées par la comtesse de Ségur. Même s'ils sont aussi moralisants qu'elle.

Mais ces « durs » font la morale de biais. Se présentant comme de vrais « mecs », détaillant l'ensemble des crimes qu'ils ont commis, ils dépeignent, sur un mode encore plus détaillé, ce qu'est la réalité du monde carcéral, brutal par essence, ne connaissant que la loi du plus violent, ne ménageant que des rapports de domination et de servage, régulièrement sanctionnés et authentifiés par le viol.

Plutôt que de dire que le crime est condamnable, ils démontrent que la condamnation n'est elle-même que l'apparence des choses, que le mot de prison ne signifie rien tant qu'on n'y séjourne pas, mais qu'alors ce qui s'y passe n'est inscrit dans aucun code, n'est annoncé par aucun juge au moment où il prononce sa décision.

Si l'on s'en rapporte au document présenté par « Le nouveau vendredi », et commenté par Peter Falk — l'inspecteur Colombo, lorsqu'il est comédien, — le procédé fait merveille. Une « étude de suites », conduite trois mois après la courte entrevue (trois heures) des jeunes délinquants avec leurs aînés, fait apparaître que, sur dix-sept sujets, seize n'ont pas récidivé pendant cette période. Des sondages opérés après une durée plus longue (et qu'on nous rappelle brièvement) démontreraient, eux aussi, le bien-fondé de cette thérapeutique par la peur.

Cette thérapeutique sera évidemment discutée, à un double titre. On se demandera d'abord jusqu'à quel point des délinquants peuvent sinon se substituer à elle, du moins porter secours aux forces de police. Mais on connaît une démarche du même ordre en France avec l'Association des alcooliques anonymes dont l'action est, elle aussi, fondée sur une thérapeutique de l'exemple.

L'eau de rose

On s'interrogera aussi sur la vraisemblance de l'intervention des détenus, loups prônant le recours au végétalisme, bouilleurs de cru convertis à la vente d'eaux minérales. Bien que le film, de bout en bout, baigne dans le naturel, ce qui n'est pas un mince tour de force, il sent aussi passablement son eau de rose. Ces voyous touchés par la grâce parce que de grands délinquants l'ont été avant eux et se montrent plus chrétiens que les premiers martyrs incitent au scepticisme. Et simultanément on se prend à espérer que tout soit vrai.

Les auteurs du document auraient-ils excessivement insisté sur le côté happy end de ce système thérapeutique, ils conserveraient cependant un mérite essentiel et, lui aussi, pédagogique : montrer au téléspectateur gorgé de discours sur les prisons trois étoiles que ce discours n'est qu'une immense fumisterie aux limites de l'honnêteté. Car ce que rapporte ces détenus, à la parole singulièrement évocatrice (rien n'est jamais montré de ce qu'ils décrivent), c'est la vérité de la prison, et cette vérité-là est internationale : le mot de prison n'a de sens que lorsqu'on en subit les règles, et celles-ci ne prêtent pas à croire que le prisonnier y est comme un coq en pâte.

PHILIPPE BOUCHER.

★ Vendredi 8 août, FR 3, 20 h. 30.

ARCHÉOLOGIE

Découverte à Orléans d'un rempart romain au pied de la cathédrale

De notre correspondant

Orléans. — Au pied de la cathédrale d'Orléans, les archéologues ont dégagé, sur le flanc de l'édifice, des vestiges monumentaux du rempart de la ville ancienne élevé à l'époque du Bas-Empire et qui défendait encore la cité au temps de Jeanne d'Arc. La muraille a été dégagée sur près de 35 mètres de longueur et sur une hauteur de 3 à 5 mètres. Elle dispose, en son milieu, d'une tour de 8 mètres de diamètre, qui est connue des historiens locaux comme étant la tour Sainte-Croix ou tour Salée.

L'architecture très soignée de cette fortification, retrouvée par endroits dans un parfait état de conservation, pourrait modifier, selon M. Yves de Kisch, directeur régional des antiquités historiques, l'idée communément admise que les enceintes militaires ont été édifiées au Bas-Empire dans la hâte et, donc, grossièrement, pour parer au danger des invasions des Barbares. Il reste, néanmoins, à dater avec exactitude la construction de ce rempart.

Les chercheurs, à présent, se livrent à l'examen des fossés successifs de la muraille, qui devrait permettre d'enrichir les connaissances sur l'évolution du système défensif d'une place forte, de l'Antiquité à la fin du Moyen Age. Ce type de recherches offre un grand intérêt, car il est peu pratiqué en France à l'heure actuelle, si ce n'est à Tours.

Rien ne s'oppose, semble-t-il, à la conservation de cette architecture dans le cadre du réaménagement de la place de la cathédrale d'Orléans et, même, au dégagement et à la mise en valeur du rempart et de son fossé sur tout le flanc de la cathédrale. Deux bâtiments culturels, le musée et le conservatoire, doivent être construits à proximité. La perspective de la cathédrale juchée sur un castrum serait, même, tout à fait exceptionnelle.

Pour la seconde année consécutive, les recherches archéologiques autour de la cathédrale d'Orléans sont dotées de moyens inhabituels : d'une part, une équipe de six archéologues est aidée d'une quarantaine de stagiaires bénévoles britanniques (l'archéologie urbaine en Angleterre est beaucoup plus avancée) ; d'autre part, l'opération a été subventionnée par le Fonds d'intervention pour l'archéologie de sauvetage (FIAS) pour la somme de 250 000 francs, auxquels s'ajoutent d'autres crédits de vacations et une aide des collectivités locales, soit au total 550 000 francs.

RÉGIS GUYOTAT.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 7 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

19 h Caméra au poing : Le vieil homme et les aigles.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Série : Frédéric.
20 h Journal.
20 h 30 Comédiens de notre temps : Le sexe faible.
D'E. Bourdet ; mise en scène J. Charon ; réalisation P. Sabbagh, avec L. Delamare, D. Gence, M. Colombi... (Rediffusion.)
22 h 40 Des courts métrages.
Racontés par P. Braunberger.
Le Sang des bêtes (1949), de Georges Franju, filmé dans les abattoirs de Vaugirard, fait partie des classiques du cinéma.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Drôles de zèbres ».
Film français de G. Lux (1976), avec Sim, A. Sapricht, P. Préjean, J.-P. Tribout, J. Legras, C. Le Poulain, A. Cordy.
Une pitrerie d'une médiocrité et d'une bêtise à n'y pas croire.
22 h 5 Document : De vive voix.
Cette nouvelle série a pour but de permettre à des écrivains de raconter des récits de fiction. Michel Tournier évoque les mésaventures d'un speaker.
22 h 30 Jazz : La grande parade du jazz.
De J.-C. Averty.
Spécial Barney Bigard, l'un des plus grands clarinettistes de l'histoire du jazz. Enfant de la Nouvelle-Orléans, il avait su se créer un style, grâce à une sonorité veloutée, notamment dans le grave et un phrasé remarquable.
23 h Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Voyage au centre de la Terre ; Enfants des collines de Nouvelle-Zélande.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma (cycle comédies italiennes) : « Une bonne planque ».
Film italien d'A. Lattuada (1971), avec S. Loren, A. Celentano, F. Rey, J.-L. Gallardo, L. Marin, G. Maffioli, T. Aumont. (Rediffusion.)
Une comédie de mœurs qui tourne au drame et met en présence deux êtres agissant tous deux par idéalisme. Un bon film qui vaut mieux que son titre français.
22 h Journal.

FRANCE-CULTURE

19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec D. Grey et S. Sequi.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française.
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (La bonne).
23 h., Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynski (rediff.).
23 h. 30, New-nuits.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert : « Benvenuto Cellini », ouverture (Berlioz) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 3 en ut mineur » (Beethoven) ; « Symphonie n° 3 en sol mineur » (Roussel), par l'Orchestre national de France, dir. S. Baudo, avec B.-L. Gelber, piano (concert du 30 mai 1979 à la salle Pleyel à Paris).
23 h., Les nuits d'été : Barcelona, œuvres de Liszt, J. Cererols, A. Viola, F. Pedrell, Montsalvatge ; deux poètes catalans du piano : M. Blancafort et Fr. Mompou.

Vendredi 8 août

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

17 h 20 Croque vacances.
Dessin animé ; 17 h. 28, Bricolage : le bois peint (et à 17 h. 43) ; 17 h. 35, Isidore le lapin ; 17 h. 35, Infos-nature ; 17 h. 39, Variétés ; 17 h. 47, Momo et Ursule.
18 h Documentaire : L'odyssée sous-marine de l'équipe Cousteau.
Le testament de l'île de Pâques.
19 h Caméra au poing : Une femme et des guépards.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Série : Frédéric.
Réal. A. Brassard, avec F. Castang, A. Caron, Ch. Olivier, G. Tremblay...
20 h Journal.
20 h 30 Dramatique : Jackson ou le Mnémocide.
Réalisation J.-L. Colmant, avec P. Geluk, R. Dutoit, J. Bir, P. Mulder.
Après qu'un terroriste s'est emparé de la mémoire électronique de son entreprise et menace de détruire l'œuvre de sa vie, un P.-D.G comprend les valeurs humaines de l'amour conjugal et paternel. La rigueur et les artifices d'une tragédie classique transposée au siècle de l'ordinateur, mais les abondantes explications techniques et les palabres avec la police sont bien lourdes et Corneille bien loin.
22 h Documentaire : Châteaux de France.
Le château de Vincennes.
22 h 45 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Kim et Cie.
Le code de Copenhague.
14 h Aujourd'hui madame.
Les jeunes filles.
15 h Feuilleton : La planète des singes.
Le piège.
15 h 55 Sports : Golf.
Open de Grande-Bretagne.
18 h Récré A 2.
Le fantôme de l'espace ; Satanas et Diabolo ; Le neveu d'Amérique.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Variétés : Trente-six bouts de chandelles.
20 h Journal.
20 h 30 Série : Winnetou.
Les fruits de la haine.
21 h 35 Magazine : A ! vous écrivez.
Par B. Pivot.
Avec MM. J. Delay (Avant-Mémoire) ; *A. Zinoviev* (l'Antichambre du paradis).
22 h 40 Journal.
22 h 50 Ciné-club : « Hôtel du Nord ».
Film français de M. Carné (1938), avec L. Jouvet, Arletty, Annabella, J.-P. Aumont, B. Blier, Andrex, P. Dubost, J. Marken, F. Périer, A. Brunot. (N. Rediffusion.)
Suite de croquis dans le réalisme poétique cher à Marcel Carné. Dialogues d'Henri Jeanson et inoubliable interprétation de Louis Jouvet et Arletty qui surpassent les vedettes Jean-Pierre Aumont et Annabella.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Voyage au centre de la Terre ; Titres en poche : mystères.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi : La télévision d'ailleurs (Scared Straight).
Emission de J.-M. Cavada et M. Thoulouzé. Un reportage de la télévision américaine.
Oscar du meilleur documentaire à Hollywood : Arnold Shapiro a filmé et interrogé dix-sept jeunes délinquants
21 h 30 Dramatique : Le cheval dans le béton.
Scénario et dialogues : J.-P. Rouland et C. Olivier. Réal. : P. Planchon. Avec : H. Gignoux, Y. Stahl, P. Bru, etc. (Redif.)
Drame de l'urbanisation : un paysan alsacien, vivant seul avec une jument, refuse d'être expulsé. Arrivent les gendarmes...
22 h 25 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h., Visages de la langue française.
19 h. 30, Les conteurs aujourd'hui.
20 h., Dix heures pour Offenbach : avec Suzy Delair.
21 h., L'histoire et son roman : Cagliostro, Dumas et la Révolution française
22 h., Inde : Musiciens populaires du Rajasthan.
22 h. 30, Les chemins de la connaissance : La femme au dix-neuvième siècle (La délinquante) (redif.).
23 h., Feuilleton : Trois hommes à la recherche d'une comète, de L. Kobrynsi (redif.).
23 h. 30, New-nuit.

FRANCE-MUSIQUE

14 h., Collection particulière : Otto Klemperer, de Bach à Beethoven ; 15 h., Extraits de la « Passion selon saint Matthieu », de J.-S. Bach, par les Chœurs et l'Orchestre philharmonia, dir. O. Klemperer, avec D. Fischer-Dieskau, baryton.
17 h. 30, Concert : « Quatuor pour piano et cordes n° 3 en ut mineur », « Sextuor à cordes n° 1 en mi bémol majeur » (Brahms), par les Boston Symphony Chambers Players ; 19 h. 5, Kiosque-soir.
20 h. 20, Concert (Echanges internationaux) : « Stabat Mater », de Dvorak, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk Freiburger Bachchor Caecilienverein Frankfurt, dir. Th. Egel, avec M. Napier, soprano, M. Hoeffgen, alto, S. Jerusalem, ténor, et K. Ridderbusch, basse.
22 h. 15, Les nuits d'été : œuvres de Rust, Lemeland, Rosenfeld ; 23 h. 5, Vieilles cires : œuvres de Berlioz, Chabrier, Fauré, Saint-Saëns ; 0 h. 5, Grandes œuvres, grands interprètes : œuvres de Haydn, Boccherini, Lalo, Fauré, Honegger et Penderecki.

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	La m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40

offres d'emploi

BANQUE DE LA HENIN
recherche pour la REGION PARISIENNE
attachés commerciaux
CLASSE III ou IV
- 3 ans d'expérience minimum dans une activité bancaire commerciale ;
- Motivés pour la vente de produits financiers et attirés par la réussite commerciale.

Les candidats doivent accepter par avance une mobilité géographique périodique indispensable à leur promotion au sein de la Société.
Écrire avec c.v., photo et prétentions B.L.H. — SERVICE RECRUTEMENT, 16, r. de la Ville-l'Évêque, 75008 Paris.
P.R.B.

Sté franç. de distrib. de prod. chimiq. à usage industr. et collectif, rech. représent. profess. pr rég. parisienne et ts dépts franç. Tél. pr R.-V. 547-57-71, entre 17 et 19 heures.

Centre d'Informations Financières organise en août un stage pour recruter : COLLABORAT. Cciaux H. ou F.
— débutants ou expérimentés ;
— sens de la négociation ;
— excellente présentation ;
— possibilité cadre.
Tél., pour R.V., 553-20-00 P. 209.

Importante Entreprise rech. CADRE ADMINISTRAT. H.E.C. Sup de Co + DECS, expérience Audit indispensable. - 297-49-95.

POUR BAGDAD (IRAK) DIRECTEUR TRAVX électricité, expér. chantier important, bilingue anglais - 297-49-95.

GESTION 2000 poste immédiat
INGÉNIEUR
CALCULATEUR APPAREILS CHAUDRONNES BALLONS RESERVOIRS.
246-42-01

Impte entreprise T.P. recherche CADRE COMPTABLE, 35 ans, D.E.C.S. ou équivalent, 130.000 F l'an. - Téléphone : 297-49-95.

secrétaires

Avocat spécialisé cinéma recherche :
SECRÉTAIRE DACTYLO MAGNÉTO
à temps complet. - Salaire à discuter selon compétences. Téléphone : 503-01-45.

cours et leçons

Cherche PROF. de PIANO pour leçons à domicile en août. T. h. bur., M. ROCH : 824-96-62

Cherche pr mon fils, enseignants 1re PHYSIQUE - 2e MATH. connaissant parfaitement programme de 1re C et termin. C, pouvant donner leçons à domicile en août. Tél. avant 10 h ou après 20 h : 705-03-37.

demandes d'emploi

F. 39 ans, ingénieur, ch. emploi. Ecr. n° T 021676-M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

capitaux ou proposit. com.

Directeur-Animateur discothèq., 10 a. réf., rech. prêt ou garantie pour gérance (possède clientèle) 858-02-32 (13-14 h) 325-50-04, soir.

information divers

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à toutes et à tous avec ou sans diplômes. Pour les connaître lisez la revue FRANCE CARRIERES, (C 16) B.P. 402-09 PARIS. (documentation sur demande)

occasions

URGENT vends cause départ *Mobilier Moderne* objets divers très bas prix. Tél. : 647-62-62, de 17 à 20 h.

Pianos droits et à queue, épinettes et clavecins
VENTE EXCEPTIONNELLE
AOUT 1980
avant travaux liquidation partielle de stocks occasions exposition ou location vendus expertisés en l'état, prix sacrifiés garantie et service assurés. PIANOS MAGNE. Tél. pour renseignements : 522-30-90.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
296-15-01

L'immobilier

appartements vente

4e arrdt.

ILE SAINT-LOUIS
Duplex 5 P. Gd luxe, asc. Soleil. balcon. Vue Seine. - 354-42-70.

7e arrdt.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
Du STUDIO au 4 P. GARAGES. Sur place 11 à 19 h. - 550-21-26.

11e arrdt.

FAIDHERBE - Dans belle résidence 1975, 65 m2, séjour double + chbre, 9e ét., parking. Prix 550.000 F. - 222-70-63.

12e arrdt.

PRES BASTILLE - Très bel imm. d'époque stand. en duplex tt cft. LE PPTAIRE : 555-92-72

13e arrdt.

BOBILLOT - 2 P. 67 m2, park., cuis. coin repas, stand., calme, S/JARDIN. 490.000 F. - 535-56-92

14e arrdt.

BOBINO - Très belle restauration standing, grand studio et beau duplex tout équipé CHARME et CARACTERE EUROVIM PPTAIRE - 555-92-72

DENFERT - Dans imm. rénové, placement exceptionnel et d'avenir, Studio occupé tt cft Placement sûr et d'avenir LE PROPRIETAIRE - 555-92-72

PRES AV. DU MAINE Je vends directement un studio + un 2 P. tout confort, ensemble ou séparément. Prix à débattre - 555-92-72.

MAISON 260 m2 divisibles + terrasse 45 m2 1.600.000 F. - Tél. : 499-71-62.

16e arrdt.

AV. LAMBALLE
salon, S. à M., 3 grandes chambres, + 1 petite, 2 bains, chambre de service. - Tél. : 566-00-75.

TROCADERO Studio 60 m2, cuis., w.-c., sal. de bs. Px 527.000 F. 603-27-51.

BD SUCHET (dans voie privée) 90 m2, dble living + 2 chbres. GARBI - 567-22-88

HAMEAU DU RANELAGH
Plusieurs Appts 4 et 5 pièces avec terrasse sur jardin. Prix élevé justifié. 566-00-75

6, AV. DE LAMBALLE
Beau 5-6 pièces, 142 m2 + chambre. 1.420.000 F à déb. J. FEUILLADE - 566-00-75

18e arrdt.

ABBESSES - W.c., s. de bains, cuisine équipée, petit studio. 70.000 F. - 278-77-63.

19e arrdt.

PARC BUTTES-CHAUMONT Studio refait entièrement tt cft. Gros placement exceptionnel garanti - 555-92-72.

78 - Yvelines

L'ÉTANG-LA-VILLE
APPART. dans gentilhommière du XIXe, TRES BEAU PARC CALME, 2e et dernier étage, 143 m2 habitables : hall, grande récept. 65 m2, salon, 2 chbres, 2 salles de bains, wc, cuisine équipée, nombreux rangements, 2 park. sous-sol, cave. 850.000 F. AGENCE DE LA FORET Tél. 958-04-47 et 916-30-05

92 Hauts-de-Seine

BON BOULOGNE Séjour triple, 2 ch., s. bns, cuis. équipée, débarras, w.-c., cave. Prix 920.000 F. 603-27-51.

BON BOULOGNE Dble living, 2 chbres, cuis. équipée, s. de bns, balc., loggia, cave. 640.000 F. 603-27-51

A 5 mn de l'ETOILE près centre, Aff. Internat., 3 à 6 pièces, 5.000 F/m2. 763-11-25.

locations non meublées Demande

Paris

EMBASSY-SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa en banlieue Ouest Propriétaire direct. : 562-78-99

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons ttes banl. Loy. garantis 5.000 F maxi. 283-57-02

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades - Tél. 285-11-08.

châteaux

CHATEAU EMPIRE env. AIX-EN-PROV., 5 ha parc clôturé, tr. beaux arbres, source privée, étangs, fontaines, pisc., tennis, soixant. de pces, chff. centr., tr. bon état. Nbreuses possibilités exploitation. Prix élevé justifié. Intermédiaires s'abstenir. Téléphone : 16 (67) 63-36-03.

bureaux

Votre SIÈGE SOCIAL
AV. SECRETARIAT TELEPH. CONSTITUTION DE SOCIETES ACTE S.A. PARIS : 261-80-88 ; MARSEILLE : (91) 93-11-13

Votre SIÈGE SOCIAL
BURX MEUBLES - TELEX PARIS 8e - 9e - 15e.
CONSTITUT. SOCIÉTÉS
Prix compét., délais rapides
ASPAG - 281-18-18 +

Boutiques

RUE ST-DENIS Rentabilité 162.000 F l'an Prix 1.500.000 F. Murs de boutique. - Tél. 325-63-00.

BON 18e - BELLE BOUTIQUE Murs libres., loc. garantie tous cces, gros rapport. - 555-92-72.

fonds de commerce

A vendre
PAS-DE-PORTE
à Lagny 77400 (Marne-la-Vallée) TRES BIEN PLACE CENTRE VILLE
1 BOUTIQUE 40 m2, 2 grandes vitrines, 1 appt au 1er étage, 3 pièces, cave, grenier, w.-c.
Tél. : 430-19-00
Bail nf. Loyer min. 1.000 F/mois

propriétés

Particulier vend, Bordeaux, rue calme, mais. bourg., 8 Pces, en pierre, gar., dép., jard. sur 700 m2, 80 unités. T. 381-80-98.

Vends, 15 kilomètres de Vichy, AUTHENTIQUE ABBAYE romane, XIIe siècle, restaurant, salon, bar, licence IV, conviendrait à résidence privée ou complexe hôtelier. Viager immobilier, 8, rue du Général-Ducrot, 67000 STRASBOURG Téléphone : (88) 60-63-46.

VAUCLUSE près mont VENTOUX, mas habitable, 3 chambres, séjour, cuis., S. de B., tél., jardin de 2.000 m2, belle vue. Px 350.000 F Agence GARCIN immobilier, 84220 Roussillon. T. (90) 75-64-31.

TARN. - Vends belle maison : 8 Pièces, impeccable, confort, téléphone, garage 3 voitures, beau jardin 1.750 m2 clôturés, située localité toutes commodités, 380.000 F. - Belle maison caractère, 6 Pièces, confort, téléphone, pigeonnier, garage, terrain 7.500 m2, arbres, massifs, 420.000 F. Agence RHEA, 81120 Réalmont. T. (63) 55-52-87.

BELLE-ILE-EN-MER
vds except. mais. entièr. rénov., r.-de-c. + 1er étg., 3 gdes chbr., 2 s. de b., 2 wc, gd séj., chem., cuis. équ., chf. cent., eau chde, gd cellier, tél., électr., jardin 1.800 m2, vue mer, plage prox. 550.000 F. (97) 31-41-05, ap. 20 h.

pavillons

VERRIERES-LE-BUISSON (lac) maison meulière et briques, réception + 3 chambres, cuisine, salle de bains, beau jardin. 940.000 F. Téléphone : 947-62-62.

maisons de campagne maisons de campagne

Etude de Me Bernier, notaire à Marans (17230), T. (46) 01-10-14, A VENDRE, bord de Sèvre, vue remarquable, maison construction récente, R.-de-Ch : séj., cuis., 4 chbres, dble gar., jard. 1.000 m2. Samedi 9 et mercredi 13 août.

COTE D'ARMOR
Particulier vend, en Bretagne, maison rénovée, tout confort : cheminée - poutres - téléphone. Jardin d'agrément entièrement clos (630 m2). Tél. : 010-07-64.

L'AVEYRON SUD
Douceur du climat
Pays de grandes traditions

IRREEL
Magnifique ferme 18e siècle en parfait état de gros et petit œuvres. Avec dépendances : grange, écurie, bergeries, four à pain, + de 10 pièces immédiat. habitables après installation des commodités modernes. Jardin-prairie de + de 4.000 m2, vue magnif. E.E. Prix just. 459.000 avec 92.000 F à la réservation.

SENSATIONNEL
Imaginez trois magnif. granges construites sur un jardin-prairie de + de 3.000 m2 légèrement en pente, dégageant une vue magnifique sur la campagne. Le tout à 2 pas de Saint-Affrique. Après travaux d'aménagement cela deviendrait une superbe propriété campagnarde pr vos vacances ou votre retraite. E.E. Le prix est aussi sensat. 139.000, avec 28.000 F à la réservation.

UN RÊVE
Petite ferme sur le CAUSSE, avec sa petite grange, sa petite bergerie voûté et son petit jard. ombragé. Gros œuvre en bon état. Habitable après travaux d'aménag. E.E. Prix 139.000 F, avec 28.000 F à la réservation.

EXCEPTIONNEL
Pr. de Nant et La Couvertoirade Ds village perché sur promontoire rocheux, belle vue sur vallée et rivière à truites, petite maison de village habitable de suite après installation des commodités modernes. Magnifiques combles à aménager. Idéal pour vacances immédiates. Prix aussi exceptionnel 162.000 F, avec 34.000 F à la réservation. Pour visiter CATRY c/o Cabinet LALLEMAND, 19, bd Gambetta, 30700 UZES. Tél. H. bureau : (66) 22-43-44, ou après 18 h : (66) 22-50-30 ou (66) 22-37-71.

GARD RHODANIEN
RÉGION UZÈS
Bergerie en pierres de pays entièr. rénovée et aménagée, comprenant vaste séjour, cheminée, coin cuis. + 3 chbres et s. de bs. Terrain ombragé attenant 1.000 m2 envir. Si élect. indisp., il faut prévoir un groupe ou une éolienne. Réservée exclusiv. aux amoureux de la nature. Idéale vacances, week-end. Px 250.000, avec 25.000 F à la réservation. CATRY - Tél. (66) 22-20-92.

35' mer, TOURTOUR (VAR)
MAISON DE VILLAGE
maison provençale s/3 niveaux, surface totale 120 m2. Dans le village de Tourtour. Sur une petite place, exposition Sud, vue dégagée sur 20 km. Avec la possibilité d'aménager une terrasse au dernier niveau. Maison de caract. ds un village protégé. Prix 150.000 F av. 30.000 F cpt. CATRY. Tél. (94) 70-63-38 et jrs suivants aux heures repas.

RÉGION DE GIEN
au centre d'un village du Giennois : charmante maison rurale composée d'une cuisine, d'une salle de séjour de 25 m2, deux chambres, cave, garage, jardin 620 m2. Prix : 150.000 F, crédit possible.

S.I.T.E.
5, rue Michel-Servet, 18000 BOURGES. Téléphone : (48) 24-77-14. Ts renseign. notre bur. Paris : 122, bd Haussmann, 75008 PARIS Téléphone 522-48-55, 522-01-74.

TOURAINE
cœur du village maison troglodyte vue exceptionnelle : 2 Pièces, alcôve, cheminée : 250.000 francs. - 16 bis, rue Saint-Venant. - 37230 Luynes.

HAUTE-ARDÈCHE
dans environnement de lacs, de forêts profondes et de rivières à truites où l'on peu pratiquer tous les sports d'hiver et d'été :

FERME 18e
Très belles pierres dorées. Gros œuvre très bon état, 300 m2 en 2 plans, dans hameau très calme. Cheminée voûtée monumentale en granit, intérieur à aménager, sur 900 m2 terrain : 165.000 F.

PROPRIÉTÉ
comprenant maison couverte en chaume dans hameau typique et très calme, avec jardin et petite prairie + 65.000 m2 de prairie et plantation de conifères non attenante : 178.000 F. CATRY, Tél. : (66) 46-10-04, H. R., hôtel Enjolras, à Coucouron, ou s'y rendre pour visites : demander M. BLANC.

LE GARD
Pays de soleil de garrigue et de douceur de vivre, à moins de 2 h. de Marseille et Lyon, à 10 minutes de l'autoroute : Exceptionnel, près d'Uzès, maison de village, en pierres, entièrement rénovée et équipée, magnifiques cheminée, terrasse et vue sur la vallée. Prix juste : 320.000 F avec 65.000 F à la réservation ;
Rare, maison de village, typique avec cour, terrasse, rénovée et *équipée moderne + de 400 m2* habitables après finition des travaux. Prix justifié 350.000 F avec 70.000 F à la réservation.
Deux magnifiques terrains à construire avec C.U., plantés de pins, dans petite commune rurale près Uzès, idéale résidence principale ou vacances. Prix incroyable 80.000 F (les 2.000 m2), avec 16.000 F à la réservation. Pour visiter CATRY c/o cabinet Lallemand - 19, bd Gambetta, 30700 Uzès. Tél. (66) 22-43-44 H. de B. ou (66) 22-21-95 H. de R.

40 KM DEAUVILLE
Maison normande, gros œuvre et couverture entièrement restaurés, 105 m2 sur 3.200 m2 terrain. 270.000 F. - Tél. (32) 41-81-88 le vendredi, samedi et dimanche.

YONNE
Sortie gros bourg, site élevé, panorama, belle maison campagne, séj., ptres appar., chemin. + 6 Pces, tt cft, garage, cave, jard. 1.500 m2. Prix 470.000 F. Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta, 89-Joigny. Tél. (16-86) 62-19-44.

DROME SUD
35 minutes autoroute du soleil, au cœur des vignobles et des truffières, dans village classé, maison en pierres : 195.000 F. Catry, 43, crs Estiennes-d'Orves, 13001 MARSEILLE. Tél. (75) 27-13-62 ou (91) 54-92-93.

DROME SUD
près Vaisons-la-Romaine :
EXCEPTIONNEL
terrain + ruine. Prix 85.000 F. Catry, 43, crs Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE. Tél. (75) 27-13-62 ou (91) 54-92-93.

terrains

Entre Rambouillet et Montfort-L'Amaury, terrains à bâtir de 2.500 m2 avec certificats d'urbanisme ou permis de construire. Possibilité d'agrandissements. - Vendus ensemble ou séparément. Ecrire à : Mme Roger Léger, 78113 Condé-sur-Vesgre.

RUNGIS VILLAGE - 500 m2 Façade 20 m, 250.000 F. LES MAISONS DU VEXIN TEL. 051-46-63

FRESNES - 450 m2, faç. 20 m, 270.000 F, près mairie, quartier calme. LES MAISONS DU VEXIN - TEL. 051-46-63.

villas

Saint-Germain-lès-Corbeil (91) Part. vend de préfér. à Part. maison Kofman et Broad, de 5 Pces, tout conft, cuis. équip., gar. + tél., sur terr. engazon. de 660 m2 (planté de conifères) et clos de lauriers. - Prix : 530.000 F. Téléphone : 533-78-68 et/ou : 075-05-31.

RUEIL, PROX GARE
VILLA bien construite, séjour, 5 chbres, cuis., bains, tt cft, gar., jardin 400 m2. 640.000 F. C'est une EXCLUVISITE AGENCE de la TERRASSE LE VESINET - 976-05-90

domaines

Suis acheteur vaste domaine bois et plaines, 250 km. maximum sud Paris. Ecrire sous le n° 200.633, à ORLET, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-SUR-SEINE.

50 KM. MONTPELLIER
Particulier vend très beau MAS CEVENOL de grand caractère, sur terrain 6 ha, comprenant 4 corps bât. dont 2 aménagés habitables immédiatement (eau, électricité, chff. central, tél.). Composés : logt principal : 5 pièces (séjour 60 m2, cheminée), cuis., salle de bains, wc. Logt secondaire (avec accès indép.) : 4 pièces (cuis., s. bains, wc). Nbreuses dépendances et bât. annexes : granges, caves voûtées, bergeries, etc. Envoi dossier descriptif détaillé, avec photos sur demande. Visite tous les jours sur rendez-vous. Prix 820.000 F. Très urgent. Tél. 345-40-40, de 10 à 20 h, et 368-66-43, après 20 h et week-end, ou écr. COURTIEUX, 27, av. de St-Mandé, 75012 Paris

équipement

PÊCHE

UNE ANALYSE PESSIMISTE POUR 1985

Les distorsions dans la C.E.E. et la hausse des prix du mazout font peser une menace sur l'activité de cent mille personnes

Le Commissariat au plan va rendre public le rapport sur « les ressources vivantes océaniques », préparé, dans le cadre du VIII[e] plan, par un groupe de travail présidé par M. Christian Brossier, directeur des pêches au ministère des transports. Ce rapport est accompagné d'un document intitulé « L'exploitation des ressources vivantes océaniques pour la France dans les années 2000 ». Les conclusions de ces rapports dégagent un net sentiment de pessimisme.

Dès la première page, le rapport du groupe de travail sur « les ressources vivantes océaniques » est teinté d'un noir pessimisme. « *L'évolution des conditions dans lesquelles les pêches océaniques doivent aujourd'hui s'exercer place, indéniablement, le secteur des pêches maritimes, en France, dans la situation la plus défavorable qu'il ait connue* ». La généralisation des zones économiques de 200 milles (c'est le Pérou qui, en 1947, a lancé le mouvement) réserve en effet aux Etats riverains l'exploitation des ressources, tandis que, du point de vue de l'analyse biologique, l'« *état déplorable de nombreux stocks de poissons ou crustacés, mis à mal par des prélèvements anarchiques qui ont souvent dépassé la capacité de renouvellement des espèces, ne permet plus aux pêcheurs de trouver des rendements intéressants* ». Dernière inquiétude : la hausse continue des coûts, notamment celui du carburant, qui compromet la rentabilité des armements — alors que les pêcheurs artisanaux résistent mieux — « *dans le cadre d'un marché européen dont la perméabilité favorise le commerce et non la production* ».

Ce constat foncièrement négatif ne doit toutefois pas faire oublier « *qu'il existe de réelles possibilités de redressement, notamment dans les DOM-TOM, à condition qu'une volonté politique, se traduisant par des actions concrètes, se manifeste* ». Or, en 1979, le chiffre d'affaires de la production française de poissons, crustacés et mollusques a atteint 3,7 milliards de francs, tandis que le déficit du commerce extérieure dans ce domaine est de 3,1 milliards (2,1 en 1975). Si un coup de barre très net n'est pas donné, on peut fort bien s'acheminer d'ici cinq ans, vers une production nationale de 1 ou 2 milliards de francs, l'approvisionnement français se complétant par des achats à l'étranger, pour un montant de 5 à 6 milliards. « *Alors*, note le rapport, *dans une branche qui emploie 25 000 navigants et 100 000 personnes aux différents stades induits disparaîtraient environ 8 000 emplois directs et 40 000 à 50 000 emplois induits.* »

Il ne faut pas s'attendre d'ici 1985 à une augmentation de la consommation par tête (1), même si la demande globale de produits surgelés, escompte-t-on, va croître rapidement. Les produits de la mer ne représentent qu'une nourriture d'appoint (4 % des achats alimentaires des ménages). D'ailleurs, les prix de détail du poisson augmentent plus vite depuis 1970 que la moyenne des produits alimentaires. En période de restriction du pouvoir d'achat des Français, voilà un constat dont les données ne sont évidemment pas favorables au secteur des pêches françaises et à leur avenir.

Dans les conditions actuelles, lancer une campagne pour promouvoir la consommation du poisson entraînerait un appel supplémentaire à l'importation alors que son but devrait être d'assurer aux producteurs nationaux un revenu tel qu'il rentabilise l'exploitation des chalutiers ou des élevages aquacoles (2). Or fait justement remarquer M. Brossier : « *La distorsion entre les réglementations sanitaires des Etats membres de la C.E.E. rend possible l'importation en France de produits dont la production sur notre sol n'est pas autorisée. La solution doit être recherchée soit dans l'harmonisation des règles sanitaires soit dans la mise en place d'un dispositif de protection nationale comme aux Etats-Unis.* »

Ce qu'il est convenu d'appeler la grande pêche française, navires qui capturent le cabillaud, l'églefin et le lieu noir) connaît une situation délicate car les Etats maritimes tels que la Norvège, le Canada ou l'U.R.S.S. pratiquent dans leurs eaux une politique progressive de contrôle très rigoureuse voire d'exclusion totale des étrangers(c'est le cas de l'U.R.S.S.). Depuis 1972 et jusqu'en 1986 toutefois un accord privilégié lie la France au Canada. Le rapport des experts insiste pour que l'importance de Saint-Pierre-et-Miquelon et le potentiel que représente ce territoire « *soient pris en compte dans la négociation future sur la délimitation des zones économiques canadienne et française. La France ne peut ni ne doit laisser échapper cette chance* ».

Pour la pêche thonière tropicale, le Pacifique et l'océan Indien disposent de ressources prometteuses et la période du VIII[e] Plan devrait voir se développer des expériences dans ces zones ainsi que l'implantation progressive d'une flotte française exploitant ces ressources à partir des territoires d'outre-mer (Nouvelle-Calédonie).

Dans l'immédiat, la pêche hauturière (pratiquée par exemple par les chalutiers industriels de Boulogne et de Lorient) donne les signes d'inquiétude les plus graves, du fait notamment des balbutiements de la politique européenne des pêches. Soixante-quinze pour cent des captures sont en effet pratiquées par les chalutiers français dans les eaux communautaires, sous juridiction britannique et irlandaise. Que l'accès à ces zones soit réglementé voire interdit et c'est la catastrophe pour des milliers de familles françaises, de Bretagne et des ports de la Manche.

LA CONSOMMATION DE POISSON DES FRANÇAIS (*)

	Région parisienne	Bassin parisien	Nord	Est	Ouest	Sud-Ouest	Centre-Est	Méditerranée	France entière
Poisson frais	101,31	91,68	69,20	52,71	106,04	93,94	57,31	124,78	90,68
Mollusques et crustacés	37,98	25,28	22,17	11,19	65,81	18,04	13,67	30,11	30,41
Conserves de poisson	41,92	28,91	28,62	31,51	28,73	30,01	33,24	34,40	32,84

(*) Par personne et par an, en France (chiffres de 1976, selon l'enquête de l'INSEE de mars 1980).

Modifier l'organisation des criées

Autre cause qui explique l'accroissement des charges d'exploitation : les frais de débarquement du poisson. Aussi est-il suggéré de modifier l'organisation des criées, de distinguer entre les ports d'armement des chalutiers et les ports de déchargement, et aussi de chercher à mettre au point des méthodes qui « *fassent évoluer les privilèges actuels et le monopole conservateur des dockers* ».

Il existe donc bien des aléas économiques, sociaux et politiques mais sur le plan strict des stocks de poisson et de la reproduction des espèces (qui ont longtemps été littéralement pillés par les navires-usines et par les bateaux danois par exemple, qui pêchent des petits poissons pour faire des farines servant à l'alimentation du bétail), les experts font une prévision relativement encourageante cette fois-ci, écrivant : « *Dans les eaux communautaires les possibilités d'accroissement des captures — sur la base d'une répartition des quotas telle qu'elle a été proposée en 1978 — peuvent être chiffrées, globalement et prudemment à 20 % vers 1985.* » Mais d'ici là combien de chalutiers — la question est posée avec acuité à Boulogne — seront encore à flot ?

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) Le Français consomme en moyenne 12,5 kilos de poisson par an (essentiellement des poissons frais et « nobles »), soit beaucoup moins que le Japonais et l'Espagnol.

(2) Actuellement, l'aquaculture ne représente, avec 6,08 millions de tonnes, que 10 % de la pêche mondiale.

Impasse dans les négociations à Boulogne-sur-Mer

Les marins-pêcheurs bloquent le trafic des car-ferries vers la Grande-Bretagne

De notre correspondant

Lille. — A Boulogne-sur-Mer, c'est l'impasse. Le conflit qui oppose les marins-pêcheurs aux armateurs, en dépit de très longues négociations, n'était toujours pas réglé le 7 août. La situation est même plus tendue qu'au début de la semaine. Le 6 août, en assemblée générale à la Bourse du travail, les nouvelles propositions du syndicat des armateurs, exposées par les délégués C.G.T. et C.F.D.T., ont été repoussées à la quasi-unanimité par les marins. Un délégué a démontré que les dispositions complexes envisagées par le patronat aboutiraient à une réduction des salaires d'environ 2 500 francs par an si l'on prenait pour base 100 tonnes de poisson débarquées. « *Vous allez être obligés de payer pour travailler !* »

Les marins décidèrent alors de passer de nouveau à l'action directe, et un cortège de voitures klaxonnant se dirigea vers le port. Au début de l'après-midi, le trafic de la gare maritime, où se trouvaient environ mille cinq cents personnes en partance pour la Grande-Bretagne, fut bloqué. Les voitures occupèrent la passerelle conduisant au car-ferry. L'occupation s'est poursuivie jusqu'à 17 heures, sans incident.

M. J.-B. Delpierre, le représentant du syndicat des armateurs à la pêche, a déclaré, ce jeudi matin : « *Il nous est évidemment difficile de demander aux marins-pêcheurs des sacrifices sur leurs salaires. Mais il n'y a pas d'autre solution, nos comptes de gestion sont complètement déséquilibrés. Si le conflit ne cesse pas, il n'y aura, pour nous, aucune autre solution que le désarmement des navires. Mais je crois que ce conflit est maintenant politique et qu'il ne peut plus se régler sur place, en dépit de la bonne volonté de certains syndicalistes.* »

Les conséquences de la grève des équipages commencent à se faire sentir dans les industries annexes de Boulogne-sur-Mer. C'est ainsi que la société « Pêche et froid », faute de poisson, vient de mettre cent vingt salariés au chômage technique pour deux semaines.

GEORGES SUEUR.

● *Le P.S. : on fait payer les marins et les consommateurs* : le parti socialiste estime dans un communiqué que « *le conflit actuel démontre que la politique gouvernementale n'a nullement pour but d'obliger quelques armateurs à « mettre de l'ordre dans leurs affaires », mais bien de faire payer aux travailleurs la compétitivité européenne de nos pêcheries. Les conséquences de la politique dite de « restructuration » sont une dégradation des conditions de travail et l'abandon de la mise en caisse du poisson à bord* (procédé dit de la caisse d'origine) *qui assure une grande sécurité, dans la manutention, pour les espèces fragiles...* »

« *C'est donc bien sur le dos des marins et des consommateurs que le gouvernement tente de ramener à l'équilibre l'exploitation des pêches* », estime le P.S.

TRANSPORTS

En juin

CHUTE SENSIBLE DU TRAFIC INTERNATIONAL SUR LES AÉROPORTS PARISIENS

Les statistiques de trafic publiées par la société Aéroport de Paris pour juin confirment la baisse du trafic international qui a caractérisé les premiers mois de l'année. Le trafic global a pourtant progressé de 3 % au premier semestre, mais cela est dû à une augmentation de 12,7 % sur les lignes intérieures. Les lignes internationales ont accusé un chute de 1,4 % au premier semestre et de 4,9 % pour le seul mois de juin.

Comme en mai, c'est le trafic des lignes européennes qui a été le plus touché : on constate un fléchissement de 7,2 % pour le Benelux et l'Allemagne fédérale.

Les seuls progrès ont été enregistrés sur les liaisons avec le continent africain, mais l'augmentation constatée est relativement modeste (+ 2,5 % avec l'Afrique du Nord).

Les traditionnelles « pointes de trafic », aussi bien à Orly qu'à Roissy, ont été inférieurs d'environ 5 % à celles de l'année dernière. Cette situation n'est pas propre au trafic des passagers, puisque le fret a été, en quasi-stagnation à Paris en juin, situation comparable d'ailleurs à celle des aéroports étrangers, comme Londres ou Francfort.

● *Cargo « Belouga » : levée des saisies et vente possible.* — Le tribunal de commerce de Marseille a ordonné le 6 août la levée des saisies opérées sur le cargo *Belouga*, de la Compagnie de navigation fruitière, rendant ainsi possible la vente du navire. L'ordonnance du tribunal a, en outre, soumis cette vente au paiement préalable, en France, d'une série de créances d'un montant de 8 400 000 F, notamment à l'Etablissement national des invalides de la marine, et à l'équipage.

● *Manifestation à Orly.* — Un millier de salariés, selon la C.G.T., se sont réunis, mercredi 6 août, dans le hall de l'aérogare d'Orly-Sud pour protester contre la décision de la direction d'Air France de maintenir une sanction de licenciement à l'encontre de M. Daniel Mouchal, délégué du personnel et secrétaire de l'union des syndicats C.G.T. de la plate-forme d'Orly. Au cours de ce rassemblement le secrétaire général de la section C.G.T. d'Air France s'est également élevé contre la politique de la direction, et a incité le personnel « *à refuser une insupportable austérité et à résister à la surexploitation* ». Air France indique que le programme des vols n'a pas été affecté par l'action de la C.G.T.



TOURISME

Des campeurs dans le désordre

II. - PARIS : les « résidents » du bois de Boulogne

On s'y bouscule, on s'y entasse, tous s'arrachent une place : l'entrée du camping du bois de Boulogne à Paris ressemble, au début de ce mois d'août, au poste de douane du Perthus aux plus belles heures des grandes migrations. Venus de tous les coins d'Europe, souvent même des antipodes, à pied, en vélo, en auto, en avion, les candidats au camping se pressent fébrilement devant les bureaux d'accueil.

Ils commencent alors une longue attente qui peut durer jusqu'à deux heures et demie. Au camping international du bois de Boulogne, allée du bord de l'eau, dans le seizième arrondissement, géré par le Touring Club de France, on ne réserve pas son emplacement. Il suffit de se présenter à l'entrée du camp et, si une place se libère, on vous l'attribue. C'est ce qui explique ces longues files de voitures qui se forment aux grilles du camp pour déborder chaque jour d'été sur la route voisine, créant ainsi de drôles d'embouteillages.

Après une période très calme en juillet, le camp retrouve enfin son traditionnel engouement. Chaque nuit, il affiche complet : sur les 8 hectares du terrain, sur les huit cents emplacements, il n'y a plus de quoi planter la moindre « sardine ». Environ trois mille cinq cents personnes y ont trouvé refuge depuis le début août.

Le succès de ce terrain, où l'herbe a pourtant disparu depuis plusieurs années, où le vent balaie sans cesse la terre battue, soulevant sans répit la poussière, s'explique facilement.

Tout d'abord, il a un monopole. C'est le seul terrain de Paris *intra-muros*. On dénombre bien d'autres camps autour de Paris, à Versailles, Maisons-Laffitte, au Tremblay, mais aucun d'eux ne peut rivaliser avec la situation exceptionnelle de celui du bois de Boulogne, situé à dix minutes de l'Etoile.

Le camp offre, d'autre part, des services de très bonne qualité : cent vingt emplacements équipés d'installations électriques, eau courante et évacuation des eaux usées, plusieurs blocs sanitaires modernes et vastes, où les touristes ne font pratiquement jamais la queue, un snack, des commerces et une navette qui les emmène jusqu'au métro.

Enfin, les prix n'ont pas subi la fièvre que d'autres ont connue du côté du littoral. Une famille de trois personnes, avec une voiture, une tente, et qui décide de rester une semaine à Paris, s'en tirera pour moins de 150 francs. Le même séjour dans un hôtel deux étoiles lui aurait coûté au moins 750 francs...

Un pouvoir de séduction, voilà la clé d'un succès qui ne se dément pas. Si les Français n'y viennent pas très nombreux, les étrangers sont légion. Au mois de juillet de l'année dernière — et tout montre que ces chiffres seront sensiblement les mêmes cette année, — ce sont les Néerlandais qui sont venus les plus nombreux : 6 700 campeurs pour 16 000 nuitées. Ils sont suivis par les Britanniques (6 100), les Allemands de l'Ouest (6 000), les Scandinaves (11 000), les Italiens et les Espagnols.

Depuis un an ou deux, une nouvelle clientèle est apparue : les Australiens et les Néo-Zélandais, qui étaient 2 000 l'an passé au mois de juillet. Débarqués par avion à Londres ou Amsterdam, bénéficiant d'un système de vacances « longue durée » (environ six mois tous les trois ans), ils louent ou achètent des camping-cars dans le pays d'arrivée et visitent l'Europe en passant par les capitales, et les campings.

Les Britanniques sont apparemment les plus férus de camping à Paris. Ils y passent un minimum de quatre nuits. Mais la moyenne des séjours tourne autour de trois nuits. Tous les trois jours, le camp renouvelle donc sa « population ». Si les caravanes ou les camping-cars sont quelquefois orientés vers des camps situés à la périphérie, les gérants du terrain s'arrangent toujours pour accueillir les « piétons ». Ainsi, tout le long de la Seine s'alignent une multitude de petites canadiennes, et chacun s'accorde à penser que l'essentiel est de dormir au camp, la journée étant consacrée au tourisme dans Paris.

Le camp du bois de Boulogne, à vocation internationale, n'a pas d'autre prétention. Le système d'accueil permet à chacun de tenter sa chance et répond assez bien à la demande. Que représentent deux ou trois heures de queue pour le plaisir de découvrir finalement, dans de bonnes conditions, les joies de la capitale ?

OLIVIER SCHMITT.

Prochain article :

CROZON (FINISTÈRE) : L'OCCUPATION SAUVAGE OFFICIALISÉE

URBANISME

Kafka à Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne)

Des précisions du maire, M. Jean-Yves Le Cars (P.S.)

Après la publication de notre article du 22 juillet sur les difficultés rencontrées par vingt et une familles à qui la municipalité d'Ozoir-la-Ferrière (Seine-et-Marne), refuse l'autorisation de construire sur les terrains qu'elles ont achetés à un promoteur, Bréguet-Constructions, le maire de cette commune, M. Jean-Yves Le Cars (P.S.), nous apporte certaines précisions.

Il explique d'abord que la direction départementale de l'équipement, elle aussi, a donné un avis défavorable à la demande de permis de construire, faute d'avoir la certitude que les réseaux d'eau et d'assainissement du lotissement concerné puissent être raccordés dans des conditions normales. Il nous précise ensuite : « *La partie urbanisée de la commune d'Ozoir-la-Ferrière est en zone d'intervention foncière. Toutes les transactions immobilières sont donc présentées à la mairie. La municipalité peut donc affirmer, chiffres à l'appui, que le prix du terrain dans le lotissement, eu égard à son emplacement, n'est pas inférieur au tarif moyen pratiqué : des terrains viabilisés mieux placés et vendus par la commune ont été estimés le mois dernier par l'administration à 250 F le m2, soit environ la moitié du prix de vente actuel des terrains en cause.* »

Il ajoute : « *Il est tout à fait inexact d'écrire que des propositions d'assistance juridique gratuite aient été présentées par la commune aux responsables de l'association des propriétaires. Ces conseils ont été offerts à tous les candidats à l'acquisition venus s'informer en mairie, alors que l'association n'existait pas.* »

(1) Cette association a été déclarée au *Journal officiel* du 6 juillet 1980. (N.D.L.R.)

ENVIRONNEMENT

LE GOUVERNEMENT BELGE RÉCLAME A PARIS DES INFORMATIONS DÉTAILLÉES SUR LA CENTRALE NUCLÉAIRE DE CHOOZ (ARDENNES)

Bruxelles (*A.F.P.*). — Le ministre belge des affaires étrangères, M. Charles Ferdinand Nothomb, a « pris acte », mercredi 6 août, du fait que les autorités françaises ont annoncé qu'elles transmettraient prochainement au gouvernement belge les conclusions de l'enquête publique relative à l'implantation d'une nouvelle centrale nucléaire à Chooz (Ardennes), près de la frontière belge.

Le ministre rappelle, dans un communiqué publié à Bruxelles, que Paris s'est engagé en avril à exposer dans les meilleurs délais au gouvernement belge non seulement les conclusions de l'enquête publique, mais aussi les réponses aux questions posées dans le cadre de celle-ci. Il note encore que les experts des deux pays doivent poursuivre en septembre l'examen des conséquences qu'aura la nouvelle centrale sur l'environnement.

DEUX CENTS HECTARES DE PINS DÉTRUITS PAR LE FEU EN ARDÈCHE

L'incendie qui s'était déclaré mardi 5 août près de Joyeuse (Ardèche) n'a pu être maîtrisé que mercredi, en fin de matinée, après vingt heures de lutte. Il a fallu l'intervention de six avions Canadair et de douze corps de sapeurs-pompiers pour en venir à bout. Le feu a dévoré plus de 200 hectares de pins. C'est le plus important sinistre qu'ait connu le département depuis longtemps. Le feu a été provoqué par un agriculteur qui brûlait des détritus dans un incinérateur.

D'autre part, on ne signale pas moins de seize incendies en divers points de la Provence et du Languedoc. Ainsi, dans l'Hérault, les flammes ont détruit 20 hectares de plantations de l'Office national des forêts à Lamalou-les-Bains et 20 hectares de garrigue près de Béziers. Dans l'Aude, le feu de pinède détecté près de Durban-Corbières continuait à progresser jeudi matin 7 août, malgré l'intervention d'importants moyens aériens. D'autres sinistres étaient signalés à Saint-André-les-Alpes (Alpes-de-Haute-Provence), Barbentane (Bouches-du-Rhône) et Alès (Gard).

Le Monde jours d'été

Un voyage en Océanie

par JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD

AUSTRALIE : conversations dans Sydney

Sydney. — Jeudi matin. Le premier sentiment un peu grisant. On s'assoit sur un banc dans Hyde Park, environné de mouettes et de pigeons, avec un drôle de soupir. C'est le bout de la route. Et du monde. Ce jaillissement de gratte-ciel, cette grande ville pénétrée par la mer, après tant d'archipels silencieux et de plages océaniennes, *ces klaxons et ces cinémas vous restituent* bien sûr un décor familier. L'Occident retrouvé aux extrémités de la terre. Des autos s'arrêtent aux feux rouges de William Street ; on parle toutes les langues dans la city, où l'on est un peu « chez soi ». N'empêche qu'une sensation d'étrangeté flotte malgré tout dans l'air : la certitude d'un absolu isolement ; l'idée d'un lointain maximum. Tous d'ailleurs vont m'en parler durant ces deux jours d'escale. Toucher aux rivages d'Australie, c'est bien arriver au terme du chemin : atteindre la terre ultime au-delà de laquelle tout voyage devient « retour ».

Les premières navigations européennes en Océanie, les zigzags inlassables du grand Cook entre les îles qu'il recensait une à une, *n'avaient d'ailleurs d'autre but : rencontrer enfin cette Terra Australia Incognita* dont on subodorait depuis des siècles l'existence. Elle devait être bien davantage qu'un lieu inconnu. Un autre univers détaché de tous les autres. Le cinquième continent, peuplé d'hommes nus et d'animaux inouïs. Une planète supplémentaire. *« Le complexe de l'éloignement, réfléchis à cela !* me jette le confrère avec qui je bois une première bière, *il est si fort ici qu'on a longtemps voulu se persuader qu'entre Londres et Sydney il n'y avait rien d'autre qu'un peu de vide. Cela rassurait d'imaginer l'Australie comme une annexe de l'Angleterre... »*

∴

J'ai flâné longtemps dans Sydney ; couru des ferries de Botany Bay aux pubs de King Cross, où j'arrivai tard dans la nuit ; traversé dans tous les sens ces banlieues démesurées de pavillons avec jardins qui sentent l'ennui et le confort ; j'ai même été jusqu'à Brisbane en longeant les forêts et les *parcs de cette côte sud-est*, où se concentrent 20 % des Australiens. Un coup d'œil, en somme, par le trou d'une serrure. Deux ou trois choses apprises au hasard d'une terre si vaste que ses dimensions font encore peur à ceux qui l'habitent. On ne prétend pas, ici, en dire davantage. Ce ne sont que les pages d'un carnet...

Jeudi soir. — Je dîne dans une famille de Balmain. C'est une péninsule près du port ; un quartier qui fut chic et où subsistent de vieilles maisons de style géorgien. Puis vinrent les docks et les bars, qui dotèrent l'endroit d'un charme un peu canaille. Les écrivains qui l'habitent aujourd'hui affirment que c'est le seul coin d'Australie rappelant la vie de la bohème en Europe. Diable ! On s'installe devant la cheminée. Elle est professeur ; lui chargé de relations publiques dans une société qu'il a créée. Leur premier souci me paraît légitime : comment faire vraiment comprendre au visiteur la taille fabuleuse de ce pays ? Longtemps ils me parlent de l'*outback* (arrière-pays), du *bush* interminable et de cet *horizon brûlé qui recule à l'infini*, des voyages ; là-bas, où les fermes sont grandes comme la Sardaigne. « *On prend l'avion pendant des heures, et, à l'arrivée, le décor n'a pas changé. Comme si on n'était pas parti... Vous saisissez ce que cela veut dire.* » Les Australiens parlent ainsi de leur pays avec crainte. Il est trop grand pour eux. Les romans, la peinture, la poésie, le cinéma : toutes les formes d'expression portent ici l'empreinte indélébile de cette « vastitude » inquiétante. Grand et imprévisible : « *Voici quelques années*, murmurent mes hôtes, *il a beaucoup plu sur le désert. Alors le pays entier est devenu vert, avec des fleurs, de l'herbe, des oiseaux... Et puis tout a disparu. Rien n'est jamais sûr dans l'outback. Comment voulez-vous maîtriser cela ?* » Je risque une remarque : « *Oui, mais quelles richesses sous la main ! Du pétrole, des métaux, heureux privilégiés !* »

« *C'est un gros gâteau encore intact*, disent-ils, *mais il faudrait une ardeur conquérante et l'esprit pionnier. L'avons-nous encore ? Nous vivons sans doute trop bien, trop facilement. Personne n'a plus envie de partir vaincre le désert. La plage, le bateau, le sport et le syndicat : c'est la génération petite-bourgeoise et profiteuse. Comment lui en vouloir ? Le passé fut rude. Et puis les capitaux manquent, la bureaucratie nous paralyse, les six Etats de la fédération s'accrochent à leur autonomie, le régime libéral de Fraser a déçu beaucoup de monde.* »

En les écoutant j'ai l'impression qu'un ressort est détendu quelque part. Ai-je tord ? Ce sont les voisins japonais qui viennent désormais fouiller la terre australienne avec les multinationales d'Amérique. Le pays vend ainsi ses matières premières au-dehors — comme l'Afrique, — schéma paradoxal d'un riche sous-développement...

∴

Vendredi. — Le matin j'ai pris deux heures à une terrasse de Pitt Street pour lire le pamphlet de Maximillen Walsh dont tous me vantent les mérites depuis mon arrivée. Publié en 1979, déjà repris en format de poche, il est partout en vitrine. Son titre, un tantinet provoquant, en résume le propos *Pauvre petit pays riche !* (1). « *Les années 70*, explique Walsh, *ont bouleversé de fond en comble la société australienne. Elles ont ruiné l'optimisme d'une nation adolescente, riche et pacifique. Nous sommes entrés*, dit-il, *dans l'ère du doute, du déclin démographique, de la médiocrité politique. La révolution des mœurs — féminisme, homosexualité, drogue — a frappé de plein fouet, et plus brutalement qu'ailleurs, une société trop longtemps conservatrice. Elle est allée de pair avec l'augmentation du chômage, de l'inflation et une politique de recroquevillement protectionniste. Nous n'avons plus l'énergie suffisante pour réaliser pleinement notre héritage.* »

Après deux cent vingt pages acides et désenchantées, la conclusion n'est pas indulgente : « *Nous sommes destinés*, estime Walsh, *à devenir une réserve de richesses naturelles, une carrière à ciel ouvert, offerte au reste du monde.* » On est loin d'une Australie avide et impérialiste dont l'image flotte encore en Océanie. Ce géant règne, bien sûr, sur la moitié du Pacifique et veut en chasser la France, mais il serait donc plus fatigué qu'on ne le dit...

∴

A midi j'ai demandé au rédacteur en chef d'un magazine économique si ce pessimisme lui paraissait exagéré. « *Plutôt non* », dit-il. Nous déjeunions *à la terrasse d'un club nautique* un peu solennel, avec des messieurs près du bar et de vieilles estampes marines dans l'escalier. A nos pieds, le soleil rebondissait sur une des innombrables baies qui font de Sydney l'un des plus beaux sites du monde. Décor très WASP (White Anglo Saxon Protestant). Harbour Bridge au loin, pont massif de 1 200 mètres aux poutrelles arrondies... Mon interlocuteur se lance dans une violente critique de la politique économique du gouvernement Fraser, qu'il rend responsable de la crise. Elle risque de durer dans les années 80. La population vieillit ; l'immigration non seulement descend à son taux le plus bas (70 000 arrivées en 1978), mais change de nature. Voici vingt-cinq ans déjà, *l'afflux d'émigrants, venus des pays* d'Europe latine et de Méditerranée, avait modifié l'équilibre et la dominante culturelle de l'Australie alors essentiellement britannique. Le résultat de cet « ensemencement » latin est plus visible à Sydney que nulle part ailleurs. On y parle italien, allemand, turc, espagnol ; les kiosques à journaux offrent des poignées de quotidiens dans toutes les langues d'Europe.

Mais maintenant, et de plus en plus, c'est du tiers-monde qu'arrivent les futurs Australiens. D'où le retour en force des vieilles obsessions et des slogans inquiets : « *White Australia !* » L'arrivée, depuis 1976, des réfugiés venus d'Indochine a ramené ces craintes à fleur de peau et rempli les journaux de protestations xénophobes. Agrippés sur la périphérie d'une immensité sous-peuplée, les treize millions d'Australiens n'en finissent pas d'écouter tous ces tumultes de vie et d'énergie venus de l'ouest. La période de doute confortable et de crise larvée que traverse le pays rameute ces vagues frayeurs. Là-bas, sur la côte ouest, des villes comme Perth ou Port-Hedland touchent déjà *à l'Asie*. Et cette *Asie-là*, explosive, surpeuplée, s'engouffre dans l'ère industrielle et informatique avec un appétit terrifiant. Plus vite et plus efficacement que l'Australie, souligne Walsh. Maintiendra-t-on éternellement cette différence de pression géographique entre l'extrême Asie et un continent somnolent sur son magot ? Si l'Australie avait la même densité de population que la France, elle compterait 700 millions d'habitants. Soixante fois plus qu'aujourd'hui !

Cette hantise ne date pas d'hier, sans doute ; elle sert souvent d'alibi aux risques. Je note simplement qu'elle habite spontanément des conversations cueillies au hasard d'un été 80. « *Et puis*, m'a dit ce matin un Français *installé depuis quinze ans à Sydney, les Australiens sont encore prisonniers d'une sorte de timidité, d'un manque d'assurance, dont la brutalité des gens du* bush *n'est que l'image renversée.* » Qu'en pense mon interlocuteur ? Il approuve. « *Nous n'avons jamais réussi à couper le cordon ombilical avec l'Angleterre, ni à vaincre notre vieux syndrome d'ancienne colonie*, dit-il, *beaucoup de plaisanteries affirment le contraire, mais c'est un signe qui ne trompe pas. A Sydney, on appelle* « Pome » *les Australiens venus récemment d'Angleterre.* Prisoners of Mother England... *Mais y a-t-il un seul pays du Commonwealth où l'on parle avec autant de révérence empressée de la reine Elizabeth ?* »

Dans l'après-midi, un vieil habitant de Sydney, universitaire, renchérit devant moi : « *Tellement de choses*, dit-il, *se sont conjuguées pour durcir l'Australien dans son repli sur lui-même et son complexe d'infériorité... Il vit encore aujourd'hui avec des fantômes qui lui barrent l'horizon : les convicts (bagnards) dont se débarrassait Londres et qu'on jetait sur les côtes d'un pays hostile ; les gouverneurs britanniques arrogants et autoritaires ; les pasteurs imposant leur contrition craintive ; les Aborigènes assassinés...* » Dans le café où nous bavardions, je regardais, justement, une vieille femme aborigène debout près du comptoir. Elle paraissait absente, lointaine. Mais elle hantait tout de même fortement la salle, comme un *reproche muet. Longtemps cynique* et raciste, la politique officielle tablait sur l'extinction progressive de ces premiers habitants refoulés dans leurs réserves. On tâcha, ensuite, de les assimiler, et la possibilité de devenir citoyen leur fut reconnue... en 1957 ! Mais voilà qu'ils se dressent contre cet avenir « blanc » qu'on leur propose ; voilà qu'ils revendiquent le droit de demeurer eux-mêmes et de récupérer leurs terres.

∴

Il sont à peine 130 000 survivants partagés en 600 tribus. Mais est-ce un hasard ? Deux jours d'escale ont sans cesse ramené mes regards vers eux. Les journaux que j'achète évoquent le *conflit de Pitajantjara, en Australie du* Sud, qui oppose le gouvernement et les aborigènes à propos d'un périmètre de recherche minière englobant des réserves. Les aborigènes refusent cette dépossession et réclament le respect de leurs droits ancestraux. A l'hôtel, je suivrai deux soirs consécutifs à la télévision la retransmission du Wilderness Congress, tenu dans la ville de Cairns, sur la côte est. Il rassemble des aborigènes venus de tous les Etats d'Australie, des Indiens d'Amérique et des habitants de la Barrier Reef, cet archipel corallien au large des côtes du Queensland. Les interventions sont rudes et précises. Elles parlent de maintien des traditions, de restitution des terres et d'« envahisseurs blancs ». La télévision lui accorde soixante minutes à une heure de grande écoute.

J'ai passé ensuite un long moment dans une galerie de peinture de Paddington, un très vieux quartier résidentiel avec maisons à terrasse et balcons victoriens. De jeunes peintres australiens y exposent leurs œuvres. Une remarque que je cueille à l'improviste : l'influence de plus en plus forte de l'art aborigène sur la peinture blanche. Une autre *manière de hanter l'insouciance jouisseuse* d'un pays trop gâté. Dans son petit pamphlet, Maximilien Walsh publie enfin une caricature de Patrick Cook. On y voit un gros Australien effondré dans un fauteuil devant sa télévision. De l'écran jaillissent des questions obsessionnelles et dérangeantes : tiers-monde, pauvreté, aborigènes. A sa droite, on aperçoit une bouteille de whisky derrière une vitre. Et un écriteau : « *En cas d'urgence briser la glace.* »

Dernière soirée à King Cross, bien sûr. C'est là que courent les Français en se rengorgeant à l'avance. Ce n'est pas Pigalle, certes, ni même Greenwich Village. Premier produit de la permissivité des années 70, c'est tout de même le quartier vivant et nocturne de Sydney. Un patchwork de restaurants, boîtes de nuit, sex-shops, librairies... Comme en Europe ou aux Etats-Unis, on y rencontre des broussards endimanchés et des junkies effrangés, des touristes et des petits revendeurs vietnamiens. Le tout un peu raide, un peu ostensiblement « coupable ». L'Australie, tout juste libérée des presbytériens, paraît avoir gardé une vague gêne au milieu de ses « coquineries ». Et encore, Sydney, cosmopolite et bruyante, passe-t-elle pour la moins australienne des villes du continent ! Près d'une petite place et du *village center*, une vieille dame libraire avait mis une plaquette à couverture blanche au milieu de sa vitrine : « *L'Australie en quête d'une identité.* »

Le contraste entre l'atmosphère des lieux et la gravité du propos m'a séduit. Je suis entré pour acheter ce texte et le lire. Un long discours prononcé en 1979 par un président d'université, sur un thème révélateur : « L'Australie est-elle encore un bastion avancé de l'Occident ou un continent à part entière du Pacifique ? » En 1972, le gouvernement *travailliste de M. Withlam avait ouvert* les yeux des Australiens sur leur environnement géographique. Aujourd'hui, la crise les incite plutôt à renouer frileusement avec la mère Europe. Mais la question, si je comprends bien, reste posée par les intellectuels. Intéresse-t-elle beaucoup de monde ?

(1) « *Poor Little Rich Country !* », Maximilien Walsh Penguin édit.

Vendredi :

PAPOUASIE-NOUVELLE-GUINÉE : LE PROJET CROCODILE

D'UN MOT A L'AUTRE

Problème n° 17

De « Pandémie » à « Apicoles »

A l'aide des vingt-trois définitions suivantes, passer de *pandémie* à *apicoles* en changeant à chaque fois une des huit lettres des mots à trouver, quel que soit l'ordre des lettres.

Cette fois-ci, pour faciliter un peu la tâche des « œdipes », nous indiquons la première lettre des mots à découvrir.

DEFINITIONS

1. PANDÉMIE. — 2. Thon qui ne fréquente pas le pas de Calais. — 3. Lichen. — 4. S'oppose à l'idéalisme. — 5. Mouche imitant l'abeille. — 6. Arbre à huile. — 7. Ne travaille pourtant pas pour les nouveau-nés [*nouveau* reste invariable au pluriel et au féminin : *nouveau-née (s)*]. — 8. Usine où sont préparées certaines céréales. — 9. Peut tailler souvent la bavette, sans être bavarde pour autant. — 10. Tiraillé. — 11. Cramoisi. — 12. Pour lancer des carreaux en plein cœur. — 13. Arbrisseau fournisseur de purgatifs. — 14. Relative à l'abdomen. — 15. Qui se rapportent au printemps. — 16. Peuplier de nourrain. — 17. Enrobée de sucre. — 18. Qualifie un droit souverain. — 19. Cordage. — 20. Sorte de palétuvier qui pourrait servir d'emblème aux bergers landais. — 21. Engraissement de terres incultes. — 22. Familière à Bazile, selon Voltaire elle est chez un roi comme la goutte chez un prélat. — 23. Vieille chemise de nuit, ou vieux gilet. — 24. Succèdent aux vêpres. — 25. APICOLES.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

I	P A N D É M I E
II	P
III	P
IV	R
V	E
VI	A
VII	L
VIII	M
IX	E
X	E
XI	E
XII	A
XIII	A
XIV	V
XV	V
XVI	A
XVII	P
XVIII	R
XIX	R
XX	M
XXI	L
XXII	C
XXIII	C
XXIV	C
XXV	A P I C O L E S

JEUX

● RECTIFICATIF. — Une fois de plus, la redoutable paronymie *acception/acceptation* a sévi ; dans notre solution des « lettres A.J.T. », il fallait lire : « 3. Abbaye (A.B.I.) : outre ses acceptions (...) ». — J.-P. C.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 7 août 1980 :

DES DECRETS

● Portant application de la loi de finances pour 1979 concernant les majorations de rentes viagères souscrites à compter du 1er janvier 1979 auprès de la caisse nationale de prévoyance, des caisses autonomes mutualistes et des compagnies d'assurance-vie ;

● Relatif aux formalités à la circulation des céréales pour les transports effectués des lieux de production à la ferme ;

● Relatif au statut particulier des professeurs d'éducation physique et sportive.

Edité par la S.A.R.L. le Monde
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication,
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1978

Commission paritaire n° 57 437.

loterie nationale — LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DES MOISSONS
TIRAGE N° 41 DU 6 AOUT 1980

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
1	371	500 F.
	5 031	1 000
	6 931	1 000
	4 461	5 000
	4 991	5 000
	6 861	5 000
	114 361	3 000 000
2	2	70
	12	220
	6 952	5 070
	329 642	500 070
3	5 893	1 000
	6 193	1 000
	9 493	1 000
4	44	150
	334	500
	714	500
	9 734	1 000
	6 044	10 150

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES A PAYER
4	41 204	100 000 F.
5	néant	néant
6	6	70
	426	570
	0 406	1 070
7	307	500
	4 117	5 000
8	5 608	1 000
	6 258	1 000
	8 338	5 000
	58 778	50 000
9	09	150
0	50	150
	630	500
	9 910	1 000
	0 500	10 000

PROCHAINS TIRAGES le 13 AOUT 1980
L'ARLEQUIN D'AOUT à PARIS - Buttes-Chaumont -
LA TRANCHE DES HORTENSIAS à MALAKOFF (Hauts-de-Seine)

LOTO TIRAGE N° 32 : 6 7 10 35 40 48 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 32

PROCHAIN TIRAGE LE 13 AOUT 1980 VALIDATION JUSQU'AU 12 AOUT APRES-MIDI

1980 N° 41

INFORMATIONS « SERVICES »

RÉTROMANIE

La cote d'amour des meubles régionaux

La tentation des meubles régionaux n'a pas fini de faire monter les prix. Alors que sur les meubles en marqueterie et les sièges anciens un certain tassement s'est nettement fait sentir depuis le début de l'année, les prix des armoires et des buffets, des vaisseliers et des tables de ferme continuent à grimper.

D'une saison à l'autre l'augmentation est d'environ 5 %, ce qui au bout de l'année représente une hausse moyenne de l'ordre de 20 %.

Et pourtant, dans son ensemble, le marché de l'antiquité connaît actuellement les mêmes difficultés que tous les autres secteurs de l'activité économique et, en particulier, le commerce dables efforts publicitaires restent sans effet en dépit des offres de « buffets campagnards gratuits », « rien au comptant », et autres formules de règlement... à partir de l'année prochaine.

Les antiquaires, qui ignorent la publicité et n'aiment pas faire crédit, en sont réduits à consentir des rabais plus ou moins importants qui ne leur laissent qu'un « petit velours », c'est-à-dire une maigre marge bénéficiaire. Tous les professionnels de l'antiquité vous le diront, aussi bien les marchands qui désespèrent de ne plus trouver d'acheteurs que les commissaires-priseurs qui se retrouvent dans certaines ventes avec la moitié d'invendus, le marché des meubles et objets anciens traverse actuellement une crise sans précédent depuis trente ans.

Ni achats utilitaires, ni investissements à long terme, ni curiosités insolites ne semblent tenter les amateurs, surtout en cette période de l'année où tout l'argent disponible va aux consommations indispensables, aux loisirs et aux vacances... ou au percepteur ! Chose curieuse, les prix des antiquités ne baissent pas pour autant ; mais pour la première fois depuis fort longtemps ils ont cessé d'augmenter plus vite que les indices du coût de la vie — ce qui revient à dire qu'ils ont tendance à la baisse.

L'envolée des armoires

Seuls les meubles régionaux continuent à bénéficier d'une véritable cote d'amour. Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons.

Tout d'abord les meubles régionaux en bois massif sont mons fragiles que les délicates marqueteries qui claquent sous l'effet des changements de températures (et notamment les ravages du chauffage central). De plus leur charme vigoureux est apprécié dans les intérieurs contemporains où sont désormais admis les styles les plus divers. Enfin, du fait même des augmentations de prix — qui ont doublé en quatre ans — il est évident que les meubles régionaux, assurés à la revente de substantielles plus-values, constituent un excellent investissement. Certains exploitants agricoles l'ont bien compris qui cherchent aujourd'hui à racheter ces « invendables bahuts » qu'ils avaient bradés pour quelques centaines de francs au brocanteur du coin. Et sous le vent de l'écologie qui glorifie tout ce qui vient du terroir la demande de meubles régionaux a encore augmenté avec le développement des résidences secondaires.

Bref, leurs prix continuent à monter, en dépit de la mauvaise conjoncture, bien au delà de l'érosion monétaire. Les plus beaux entraînent dans le sillage des hausses les meubles courants, tels que les petits buffets et les commodes en bois naturel sans ornements ou les bonnetières simplement moulurées.

A titre d'exemple, une commode provençale richement sculptée qui valait 50.000 F en 1978 se négocie à 70 000 F aujourd'hui. Une armoire normande de mariage est à 35 000 F, qui se trouvait encore à 25 000 F voici deux ans. Les buffets à deux corps de l'Est ou du Sud-Ouest sont passés dans le même temps de 50 000 F à 70 000 F. Quant aux meubles rustiques du XIXᵉ, les plus ordinaires, ils ne valent pas moins de 5 000 F pour les buffets bas, les bonnetières ou les petites armoires.

Ce sont évidemment les plus beaux meubles régionaux, bien caractérisés, qu'il faut essayer de dénicher ; mais ne comptez pas les trouver à moindre prix dans leur région d'origine. Sous l'effet d'une forte demande sur place, c'est en Bretagne que sont plus chers les lits-clos, en Périgord les cabinets à pointe de diamant, en Normandie les armoires sculptées, et c'est en Provence que les commodes en arbalète ou à sculptures ajourées se vendent aux plus hauts cours.

Savoir comparer

A l'inverse, il arrive de trouver à bon prix eds meubles régionaux fort éloignés de leur lieux de naissance, mais leur transport risque alors de majorer le prix d'achat.

L'intérêt d'une prospection dans les provinces d'origine est de permettre des comparaisons de prix et de qualité d'un antiquaire à l'autre. Enfin, sur les salons comme ceux de Toulon (en juillet), de Marseille (23-27 octobre), de Rouen (fin octobre), de Toulouse (début novembre), les effets de la concurrence et les possibilités de choix maintiennent les prix dans des limites relativement raisonnables. C'est le cas aussi de la Foire aux armoires normandes de Cany-Barville, en pays de Caux, une des plus anciennes foires aux antiquités de France (14 au 17 août).

Au moment de l'achat, il faut savoir se montrer d'autant plus exigeant qu'il s'agit d'un meuble de qualité. A vous de déceler les parties refaites — notamment les pieds et les corniches, de faire remarquer que les serrures et ferrures ont été changées, de souligner que les sculptures sont abîmées, les panneaux fendus, les tiroirs piqués de trous de vers..., ce sont autant d'éléments dévalorisants qui vous permettront..., peut-être, d'obtenir une réduction sur le prix annoncé.

GERSAINT.

FOIRES A LA BROCANTE EN AOUT

Fayence (83) : 6-7 août ; Lanuejouls (12) : 9 août ; Guingamp (22) : 9-11 août ; Saint-Girons (09) : 13-18 août ; Barjac (30) : 12-17 août ; Brignoles (83) : 14-17 août ; L'Isle-sur-Sorgues (84) : 14-18 août ; Carry-Barville (76), Foire aux armoires : 14-17 août ; Cabourg (14) 14-17 août ; Molineuf (41) : 15 août ; Romorantin (41) : 15 août ; Brioude (43) : 16-17 août ; Dinan (22) : 16-19 août ; Salles-de-Béarn (64) : 23-25 août ; Samadan (32) : 23-25 août ; Vercel (25), cartes postales : 23-25 août ; Gien (45) : 23-25 août ; Saint-Tropez (83) : 30 août-7 septembre ; Saint-Léonard-en-Beauce (41) : 30-31 août ; Bonneval (28) 30-31 août ; Samois-sur-Seine (77), Puces : 31 août ; Avignon (84) : 5-8 septembre ; Villeneuve-lès-Avignon (30) : 5-14 septembre ; Dijon (21), Puces 5-7 septembre ; Cluny (71) : 7 septembre.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 9 AOUT

« Quartier Saint-André-des-Arts », 10 h. 30, place Saint-Michel, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques).

« Le Marais », 15 h. 15, 22, rue de Beautreillis (Mme Barbier).

« La mosquée », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Le Palais de justice », 15 h., métro Cité (Mme Hauller).

« Ile Saint-Louis », 15 h., 3, quai d'Anjou (Histoire et Archéologie).

« Le Vieux-Montmartre », 14 h. 45, métro Abbesses (Lutèce-Visites).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 h., métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Palais des Tuileries et jardins », 10 h. 30, sous l'arc du Carrousel (Mme Rouch-Gain).

« Le Marais », 15 h., 2, rue de Sévigné (le Vieux-Paris).

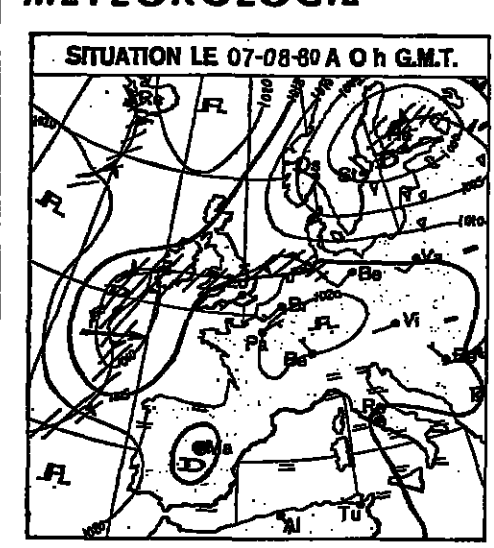
ÉCHECS

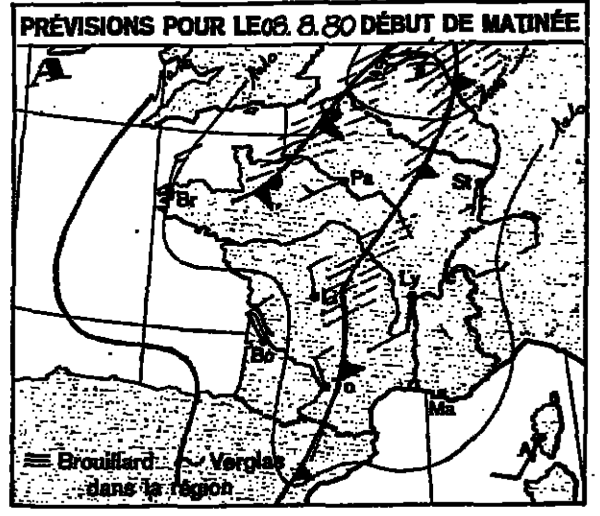
UN NOUVEAU POINT POUR KORTCHNOI DANS LA DEMI-FINALE

Dans la demi-finale du tournoi des candidats au championnat du monde d'échecs qui l'oppose à Polugajevski, Kortchnoi mène par cinq points à quatre, après neuf rencontres. Il a, en effet, remporté deux parties et son adversaire n'en a gagné qu'une. Il suffit désormais à Kortchnoi d'annuler trois fois pour être qualifié.

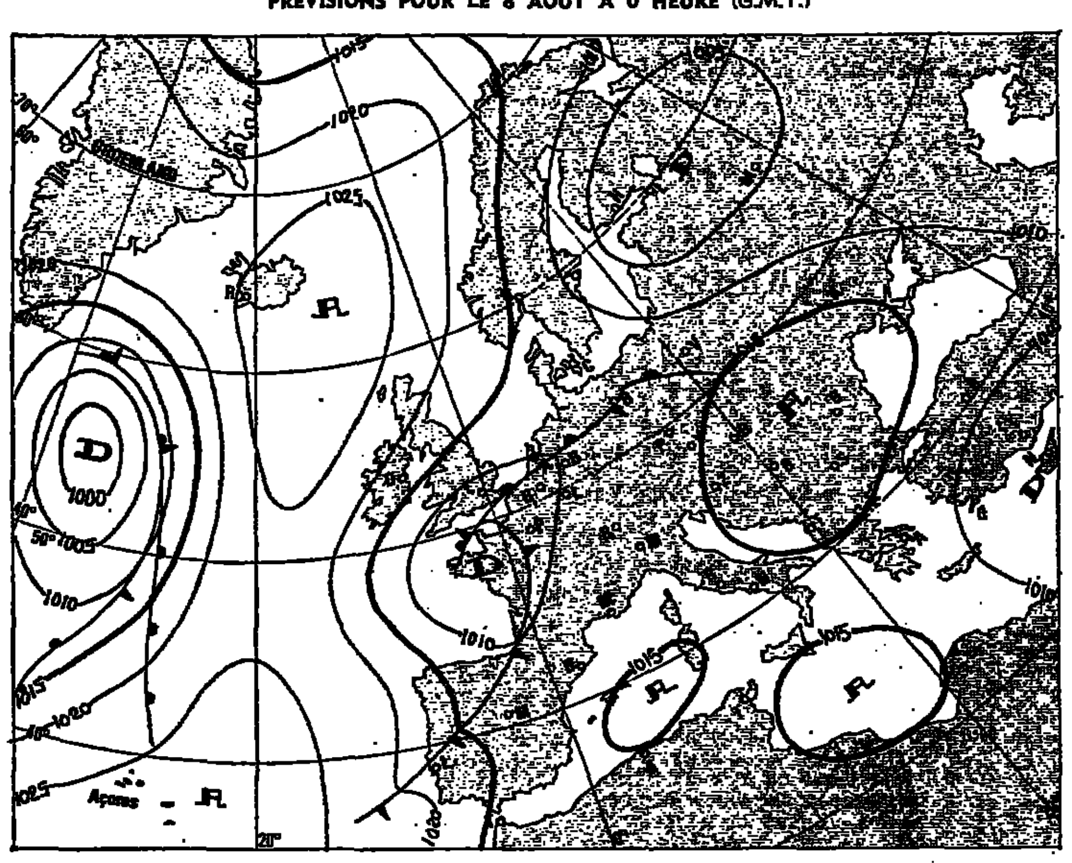
Dans la deuxième demi-finale, entre Portisch et Hubner, les deux adversaires sont toujours à égalité après deux parties nulles.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 8 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le jeudi 7 août à 0 heure et le vendredi 8 août à 24 heures :

Le temps froid d'une perturbation venant de l'Atlantique traversera la France jeudi et vendredi, mais il sera peu actif.

Vendredi 8 août, le ciel sera très nuageux le matin des Ardennes au Massif Central ainsi qu'au voisinage de la Manche et de la mer du Nord. Il pleuvra un peu mais ces pluies seront faibles et de courte durée. Sur la moitié est de la France, le temps sera chaud et ensoleillé ; il sera plus frais mais peu nuageux dans l'Ouest et le Sud-Ouest. Au cours de la journée, la zone nuageuse achèvera de traverser la moitié est de la France en donnant quelques ondées orageuses, principalement en montagne. Plus à l'ouest, le temps deviendra variable et un peu plus frais avec des nuages passagers, mais, en général, de très belles éclaircies. Les vents seront modérés ou assez forts de secteur nord en Manche et en mer du Nord, faibles et variables ailleurs, mais le mistral s'établira en fin de journée.

Le jeudi 7 juillet, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 016,6 millibars, soit 762,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 juillet ; le second, le minimum de la nuit du 6 au 7) : Ajaccio, 27 et 20 degrés ; Biarritz, 26 et 17 ; Bordeaux, 27 et 14 ; Bourges, 26 et 13 ; Brest, 20 et 15 ; Caen, 25 et 13 ; Cherbourg, 21 et 14 ; Clermont-Ferrand, 26 et 11 ; Dijon, 27 et 14 ; Grenoble, 28 et 15 ; Lille, 23 et 12 ; Lyon, 27 et 12 ; Marseille, 32 et 18 ; Nancy, 23 et 9 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 27 et 20 ; Paris-Le Bourget, 25 et 11 ; Pau, 27 et 14 ; Perpignan, 34 et 18 ; Rennes, 25 et 13 ; Strasbourg, 26 et 11 ; Tours, 25 et 13 ; Toulouse, 28 et 14 ; Pointe-à-Pitre, 32 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 30 et 18 degrés ; Amsterdam, 21 et 17 ; Athènes, 36 et 22 ; Berlin, 21 et 16 ; Bonn, 21 et 12 ; Bruxelles, 32 et 15 ; Le Caire, 35 et 23 ; îles Canaries, 33 et 18 ; Copenhague, 19 et 14 ; Genève, 27 et 13 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 22 et 16 ; Madrid, 38 et 17 ; Moscou, 25 et 16 ; Nairobi, 21 (max.) ; New-York, 32 et 27 ; Palma-de-Majorque, 32 et 18 ; Rome, 31 et 21 ; Stockholm, 21 et 16 ; Téhéran, 36 et 27.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PUBLICATION JUDICIAIRE

Par jugement du 24 octobre 1979 la 15ᵉ chambre du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY a condamné Armand XODO, 2 et 4, rue Nicéphore-Niepce au Blanc-Mesnil (93), à la peine de 47 x 100 F pour infraction au Code du Travail.

VIVRE A PARIS

NOUVEAUX FEUILLAGES

Les services des parcs et jardins de la Ville de Paris ont tiré la leçon de la graphiose — cette maladie crytogamique qui a détruit 6 000 ormes dans la capitale. Les nouvelles plantations d'arbres à Paris sont maintenant très diversifiées. Ainsi les 2 500 arbres d'alignement plantés ces six derniers mois (les deux tiers en remplacement, un tiers en nouvelles plantations) ont été choisis dans une trentaine d'essences différentes. Outre la plus grande sécurité qu'elle offre en cas de maladie frappant certaines espèces, cette diversification permet, par de nouveaux feuillages (érables, noyers d'Amérique notamment), ou des arbres à fleurs (cerisiers, pruniers, etc.), de « renouveler le décor de la rue ».

BREF

ASSOCIATIONS

ENVIRONNEMENT ET SANTE. — La Société internationale de recherches pour l'environnement et la santé (SIRES) vint d'être créée à Paris, sous la présidence du professeur Keilling, président du comité scientifique de recherches et d'applications pour l'agriculture biologique, sur l'initiative de Philippe Saint-Marc, délégué général du comité de la charte de la nature.

Cette nouvelle association a pour but d'approfondir les liaisons entre l'environnement et la santé de l'homme, de diffuser et de promouvoir un certain nombre de méthodes et de thérapeutiques permettant une médecine plus proche de la nature.

★ SIRES, 4, rue Pérignon, 75007 Paris.

VIE SOCIALE

REMBOURSEMENT DES SOINS COUTEUX. — La Caisse primaire centrale d'assurance maladie de la région parisienne rappelle que des modalités particulières de remboursement sont prévues pour les affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse. Sont appelés soins particulièrement coûteux, ceux qui laissent à la charge des assurés une participation supérieure à 80 F par mois pendant six mois, ou 480 F au total pendant cette période de six mois.

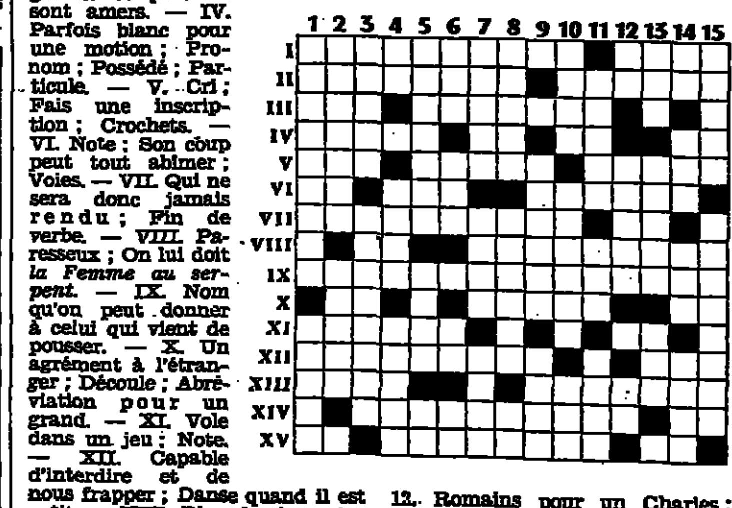
Pour les affections nécessitant ces soins et non inscrites sur la liste des vingt-cinq affections fixées par décret, la participation de l'assuré est désormais limitée à 80 F par mois.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 730

HORIZONTALEMENT

I. Une arme pour aller chasser les moutons ; Peut devenir aigre quand on fume. — II. N'est parfois embrassée que parce qu'il faut faire quelque chose ; En Europe. — III. Ne laissa pas ; Plus ils sont grands et plus ils sont amers. — IV. Parfois blanc pour une motion ; Pronom ; Possédé ; Particule. — V. Cri ; Fais une inscription ; Crochets. — VI. Note ; Son coup peut tout abîmer ; Voies. — VII. Qui ne sera donc jamais rendu ; Fin de verbe. — VIII. Paresseux ; On lui doit *la Femme au serpent*. — IX. Nom qu'on peut donner à celui qui vient de pousser. — X. Un agrément à l'étranger ; Découle ; Abréviation pour un grand. — XI. Vole dans un jeu ; Note. — XII. Capable d'interdire et de nous frapper ; Danse quand il est petit. — XIII. Bien des bouquins y sont tombés ; Moins dure quand elle a été bien mâchée. — XIV. Avoir une attitude de cochon ; Préposition. — XV. Roulé ; Peut faire tache ; Chez les Romains, permettaient d'éclairer.



VERTICALEMENT

1. Autrefois, se mettaient en bas ; Essuyée quand on boit un bouillon. — 2. Sorte de trou quand il est petit ; Qu'on ne laisse donc pas vieillir. — 3. Gronde avant d'éclater ; Sont moins appréciés que les flageolets. — 4. Vieille ville ; Meuble où l'on peut ranger des ficelles ; Un des maîtres de l'art moderne. — 5. Leur voix a changé avec le temps ; Gaz d'éclairage ; Ville de Norvège. — 6. Fleuve côtier ; Permettent d'enrichir ; Symbole ; Actionné. — 7. Arme au pied ; Légume ; Contestés. — 8. Pas brillant ; Perd ses couleurs ; En France. — 9. Fera payer cher ; Etait là au passage de la Berezina. — 10. Nom de maison ; Fait comme un rat ; Pas imposé. — 11. Comme un prénom ; Baie du Japon ; Ne pas se dégonfler. — 12. Romains pour un Charles ; Faux, peuvent être assimilés à des avantages acquis ; Est parfois sur les dents. — 13. Armée d'autrefois ; Nom de patriarche ; Ne représente qu'un petit effort. — 14. Bout de bois ; Jetés pour jouer ; D'un auxiliaire ; Evoquent un pont bien connu. — 15. Coule en Espagne ; Pas fixées.

Solution du problème n° 2 729

Horizontalement

I. Trébuchet. — II. Aération (cf. pipe). — III. Us ; Rob ; Fa. — IV. Pot ; Plein. — V. Enraie ; La. — VI. Nids ; Meg. — VII. Cep ; Tueur (cf. bravo). — VIII. Imiter ; Sa. — IX. Réer ; Em. — X. Enragés. — XI. Césure (cf. bergerie).

Verticalement

1. Taupe ; Cire. — 2. Résonnement. — 3. Er ; Tripier. — 4. Bar ; Ad ; Trac. — 5. Utopiste ; Gê. — 6. Cible ; Urnes. — 7. Ho ; Me ; Su. — 8. Enfileuse. — 9. Anagramme.

GUY BROUTY.

هكذا من الأصل

Le Monde

économie

CONJONCTURE

Réflexions sur le VIIIe Plan

(Suite de la première page.)

Tous les pays, planificateurs ou non, ont eu du mal à s'adapter à la grande rupture du milieu des années 70. Nous avons été, certes, relativement en retard de ce point de vue en France, en partie peut-être à cause de nos illusions concernant la priorité du taux de croissance que nous avons voulu prolonger trop longtemps. Mais nous sommes finalement parvenus à faire cet ajustement relativement mieux que la plupart de nos voisins. Et notre tradition de planification n'est pas étrangère à ce succès.

Pour s'en persuader, il n'est que de prendre la distance que donne un séjour un peu long à l'étranger. Quand on quitte la France, on a l'impression de quitter un pays nerveux, excitable, fragile, toujours en proie à la bargne et à la grogne. Quand on y revient, on ne peut s'empêcher de ressentir comme un souffle de calme et de tranquillité. Le pays est finalement toujours relativement prospère, il est devenu prudent par réalisme autant que par crainte. Certes, on y discute, et même très âprement, mais nulle part trace d'affolement. Vue d'Amérique, pour la première fois, la France apparaît comme un flot de stabilité.

Mais, protesterez-vous, le chômage et l'inflation ? Bien sûr, nous en avons notre large part. Mais tout le monde est à peu près à la même enseigne. Ce n'est pas sur un ou deux points de différence, d'ailleurs temporaire, que l'on peut juger, et qu'en fait les populations comme les experts jugent. Ce qui retient l'attention, ce ne sont plus désormais les chiffres immédiats, mais la signification qualitative du développement et de la position concurrentielle. C'est dans cette perspective que la position française, qui apparaissait faible et dangereusement vulnérable il y a cinq ans, semble maintenant relativement forte.

Certes, en apparence, les grands équilibres n'ont pas changé. Nous avons toujours à peu près le même taux d'inflation et un pourcentage de chômeurs assez sensiblement accru. Mais, en même temps, les subventions aux entreprises ont été sévèrement réduites. Les prix des services publics remis en ordre et les prix industriels assez largement libérés, les entreprises qui font désormais des bénéfices peuvent faire face plus efficacement à la compétition internationale. Les mêmes chiffres recouvrent donc une réalité radicalement différente. On ne peut comparer en effet deux pays qui ont un taux d'inflation identique, l'un avec des prix maintenus artificiellement bas, et l'autre avec des prix soumis à la loi du marché.

Peu de temps avant les élections de mars 1978, l'éditorialiste du *Wall Street Journal* portait sur le deuxième plan Barre un jugement aussi accablant que un jugfement aussi accablant que péremptoire. Ce plan, sans aucune rigueur ni sérieuse logique économique, devait avoir été élaboré par des amateurs. Il n'avait, selon lui, pas la moindre chance de redresser la situation d'un pays dont les structures restaient trop inégalitaires et trop archaïques. Deux années plus tard seulement, l'éditorialiste de ce même journal concluait un article par ce jugement dithyrambique : *« En bref, la France a commencé d'obtenir le type de résultats économiques que les Etats-Unis attendent désespérément. C'est au plan Barre qu'on doit avant tout ce succès* (1). »

Quelques mois plus tard, la tendance s'est encore accentuée. La gestion à la française devient à la mode. On commence à penser, à Washington mais aussi ailleurs, que si ces diables de Français ont réussi contre toute attente et sans mesure drastique de réducion du niveau de vie à renforcer durablement la compétitivité de leur économie, c'est qu'ils ont, tout comme les Japonais, un secret.

Le premier ministre le plus impopulaire de France semble donc avoir réussi à gagner son pari. A force de prêcher l'austérité sans pour autant trancher dans le vif, il a suscité la grogne mais a fini par changer la pente des comportements.

Certes, notre situation reste délicate et on peut penser que le redressement n'est pas durable. On ne peut toutefois en nier l'existence.

Réfléchir sur ce qu'on a fait

Il y a deux façons de faire l'autruche : refuser de voir les périls qui menacent, refuser de prendre conscience de son propre sucès. Après avoir beaucoup trop pratiqué la première, la France aurait plutôt tendance à se laisser aller à la seconde. Celle-ci est à terme finalement aussi dangereuse que la première. Dans un monde difficile, il ne suffit pas de voir les problèmes. Il faut savoir aussi ne pas se plaindre et tirer parti de la leçon de ce qu'on a fait, non seulement de ses échecs, mais peut-être plus encore de ses succès. Car c'est en réfléchissant sur eux qu'on prendra la mesure de ses capacités et qu'on pourra les utiliser et les développer. Ce qui est, on en conviendra, la seule façon raisonnable de faire face à des périls que la dénonciation et la crainte n'éloigneront pas.

Si nous avons gagné la prepremière manche de la partie difficile que tous les pays industrialisés sont obligés d'engager, ce n'est pas à cause de la qualité des montages financiers et du mode de gestion macro-économique que nous avons continué à maintenir (ils étaient indispensables mais pas suffisants), c'est à cause de la qualité des choix simples que nous avons effectués, du courage avec lequel ils ont été mis en œuvre, de la qualité des réponses des décideurs privés et publics et du caractère positif des réactions du public qui a beaucoup grogné et qui a en fait beaucoup suivi. Dans l'élaboration de cette politique, l'organisme du Plan a joué un rôle essentiel. C'est M. Michel Albert, son commissaire général, qui en a le mieux formulé la logique dans le théorème suivant : l'emploi est lié à la croissance ; la croissance est liée à l'équilibre extérieur ; l'équilibre extérieur est lié à l'adaptation de nos industries.

L'expérience du Plan a joué un rôle décisif, d'une part pour apprécier à l'avance les réactions possibles de tous les partenaires et pour opérer le réajustement mesuré et graduel, seul capable de nous éviter la brutalité de la récession.

Mais l'essentiel, finalement, a été l'élaboration d'un nouveau mode de raisonnement : le raisonnement stratégique qui va pouvoir permettre au Plan d'apporter à nouveau une contribution sérieuse à la politique économique et sociale du pays.

Le maître mot du Plan à la Monnet c'était la cohérence. Monnet expliquait inlassablement qu'on ne pouvait faire n'importe quoi, que si on voulait faire des voitures, il fallait aussi investir dans l'acier, que pour développer une industrie il fallait des travailleurs qualifiés, qu'un bon système de transports et une industrie du ciment efficaces étaient indispensables à la reconstruction.

Pierre Massé a donné un second souffle à la planification en ajoutant la logique des choix à la logique de la cohérence. On n'a plus seulement pensé à supprimer les goulots d'étranglement physiques, d'ailleurs de moins en moins décisifs, mais à *faire des choix en valeurs en* tenant compte du rendement différentiel des investissements.

Dans le Plan nouvelle manière la cohérence, certes, reste nécessaire mais elle n'a plus la priorité. En fait, on sait qu'on peut compter qu'elle se fera toute seule. On y pense après avoir effectué les grands choix de stratégie et non plus avant pour déterminer ceux-ci.

Qu'est-ce que cela veut dire ? En juin 1975 encore, le raisonnement central portait sur la sous-utilisation des capacités de production. Or, depuis la révolution économique enclenchée par la guerre du Kippour, la rareté a changé de camp.

C'est de l'analyse de l'évolution du monde qu'il faut partir et non pas de l'examen de la situation française. Notre compétitivité différentielle est notre guide. Pour obtenir le plein emploi, nous ne devons plus chercher à employer toutes nos capacités actuelles telles qu'elles sont, mais à les développer et à les placer sur tous les créneaux où elles peuvent être compétitives.

Le raisonnement stratégique

Cela signifie aussi un autre changement de perspective. « Indicatives », certes, les planifications première et deuxième manières gardaient quelque chose dans leur logique intellectuelle du système hiérarchique et disciplinaire des plans soviétiques. A partir d'un optimum de production décidé volontairement en fonction des contraintes et des possibilités, on déduisait les moyens nécessaires et les efforts à accomplir pour les mettre en œuvre.

Dans le cadre de l'austérité et de l'incertitude auxquelles nous sommes condamnés, les ajustements ne peuvent plus se faire aussi facilement et les intérêts divergent. Si l'on avait voulu donc maintenir le schéma intellectuel antérieur, on aurait été obligé d'introduire les contraintes disciplinaires et les interventions auxquelles le Plan à la française depuis Jean Monnet avait toujours été hostile.

Le raisonnement stratégique constitue la meilleure solution sur les deux tableaux. Il ne cherche pas à dire aux acteurs privés ce qu'ils doivent faire. Mais il les avertit des conséquences que leur comportement va entraîner pour eux et il oriente les décisions essentielles de la puissance publique qui vont faciliter les ajustements indispensables.

Le raisonnement stratégique ne constitue donc pas une régression. Un tel raisonnement est plus sophistiqué que le raisonnement planificateur simple. Il implique la reconnaissance de degrés de liberté chez les partenaires et chez les concurrents, et d'aléas dans l'environnement en général. Il permet et exige même qu'une attention plus grande soit portée à la qualité. Il a seulement le défaut de ne pas se prêter aux mêmes démonstrations chiffrées et aux mêmes illusions de concertation simple.

MICHEL CROZIER.

(1) *Wall Street Journal*, 12 février 1980.

Prochain article :

UNE ENTREPRISE DE PERSUASION

● *Sidérurgie :* M. Jean Laurain, député (P.S.) de Moselle, a demandé, mardi 5 août, au gouvernement d'inscrire à l'ordre du jour de la prochaine session du Parlement un débat sur la situation de l'industrie sidérurgique à la suite de la décision de la Commission européenne de réduire de 10 % la production d'acier de la communauté, ce qui entraînerait de nouvelles suppressions d'emplois.

En juillet, la production française d'acier a progressé de 0,8 % (par rapport à 1979) atteignant 1 973 000 tonnes ; celle de fonte brute est en légère baisse (- 2 %) avec 1 637 000 tonnes. Pour les sept premiers mois de 1980, la production d'acier s'est accrue de 14,3 %, avec 15 045 000 tonnes, celle de la fonte de 14,2 % avec 12 472 000 tonnes.

LÉGER REDRESSEMENT DU DOLLAR

Plus faible ces derniers jours, le dollar s'est quelque peu redressé jeudi matin 7 août sur presque toutes les places financières internationales, sauf à Londres où, en prévision d'un report à une date plus lointaine d'un abaissement du taux de l'escompte, la livre sterling s'est révélée une fois encore très ferme.

A Paris, la devise américaine s'est traitée à 4,1175 F (contre 4,0990 F la veille en fin d'après-midi), tandis qu'elle se traitait à 1,7775 DM à Francfort (contre 1,7708 DM) et 1,64 F.S. à Zurich (contre 1,63 F.S.). Dans la City, la livre s'échangeait dans le même temps à 2,37 dollars contre 2,3565 dollars.

Les cambistes attribuent la remontée de la devise américaine pour partie à la légère tension des taux d'intérêt observée sur le marché de l'eurodollar (+ 1/8 %) ; pour l'autre, mais sans trop y croire, à la promesse du président Carter de « revitaliser » l'économie américaine s'il était réélu.

L'or, dont le prix avait récemment fléchi, s'est redressé aux Etats-Unis (New-York et Chicago) et, dans le même mouvement, à Londres, où, en fin de matinée, son cours a été fixé à 632,50 dollars l'once contre 627,75 dollars mercredi en fin d'après-midi.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −		Rep + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,1100	4,1125	+ 50	+ 80	+ 185	+ 140	+ 210	+ 270
$ can.	3,5510	3,5560	+ 5	+ 55	+ 40	+ 90	+ 85	+ 165
Yen (100)	1,8228	1,8260	− 50	− 10	− 65	− 25	− 40	+ 5
DM	2,3135	2,3170	+ 50	+ 80	+ 120	+ 150	+ 395	+ 455
Florin	2,1230	2,1270	+ 20	+ 50	+ 60	+ 85	+ 215	+ 255
F.B. (100)	14,4970	14,5140	− 190	− 20	− 360	− 140	− 890	− 620
F.S.	2,5125	2,5165	+ 110	+ 150	+ 280	+ 300	+ 760	+ 825
L. (1 000)	4,9037	4,9095	− 640	− 510	−1300	−1100	−3460	−3200
£	9,7500	9,7620	− 520	− 420	− 985	− 875	−2000	−1800

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8	8 1/2	8 1/8	8 1/2	8	8 3/8	7 3/4	8 1/8
$ E.-U.	25 3/8	25 7/8	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	10 1/4	10 1/2
Florin	9 3/4	10 1/4	9 3/4	10	9 1/2	9 7/8	9 1/8	9 5/8
F.B. (100)	11 3/4	13 1/4	12 1/2	13	12 1/2	13	12 5/8	13 1/8
F.S.	6 3/8	7 1/8	5 1/4	5 3/4	5	5 3/8	5 1/8	5 1/2
L. (1 000)	14 3/4	17 1/4	24 1/4	25 3/4	25	26 1/4	26 1/4	27 1/4
£	16 1/2	17 1/2	17	17 1/2	16 7/8	17 3/8	15 1/2	16
Fr. franç.	11 1/2	12	11 5/8	12 1/8	11 5/8	12 1/8	11 1/2	12

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

ÉTRANGER

AUX ÉTATS-UNIS

Un programme de « renaissance économique » vise à créer « des millions d'emplois »

(Suite de la première page.)

M. Carter a consacré la première partie de son discours à l'évocation des luttes pour les droits civiques qu'il a menées aux côtés de certains des responsables noirs d'aujourd'hui, comme MM. Vernon Jordan, le président de l'Urbean League, et Andrew Young, l'ancien ambassadeur aux Nations unies. *« Vous avez aidé à faire entrer les droits civiques dans la conscience américaine »*, a lancé le président à la salle.

« Je suis ici, aujourd'hui, pour renouveler le serment que je vous avais fait de ne jamais abandonner notre lutte commune pour l'égalité des droits, des chances et de la dignité de tous les hommes et les femmes qui vivent aux Etats-Unis », a-t-il dit.

« Nous ne pouvons pas faire oublier en quelques années trois cents ans de discrimination, a poursuivi le président. *Mais nous sommes sur la bonne voie... Notre nation cherche sa voie vers l'unité nationale, tantôt lentement, tantôt douloureusement, pour élaroir ses horizons moraux et tenir ses promesses... Il y a d'abord eu l'élimination de l'esclavage, qui a pris quatre-vingt-dix ans, puis l'élimination de la ségrégation légale, et le début de l'intégration, qui a pris encore une centaine d'années... Il nous reste encore aujourd'hui à donner à tous la même justice et les mêmes possibilités économiques. »*

Moderniser les industries vieillies

L chef de l'Etat a déclaré qu'il avait nommé *« plus de Noirs, de femmes et de Latino-Américains à des postes de juges fédéraux »* que tous les présidents qui l'avaient précédé réunis. Il a évoqué le rôle joué par les Etats-Unis pour les droits de l'homme dans les autrespays, en particulier dans le tiers-monde et singulièrement en Afrique, et a salué *« les efforts remarquables d'Andy Young et de don McHenry »*, respectivement ancien représentant américain auprès de l'ONU et actuel titulaire de ce poste.

Le président a ensuite exposé son programme économique. Il a rappelé que la Cour suprême venai tde déclarer conforme à la Constitution la loi prévoyant que 10 % des contrats fédéraux de travaux publics devaient être attri attribués à des entreprises appartenant à des membres des groupes minoritaires. Il a annoncé que la loi de 1968 sur la déségrégatio ndans le logement — un problème auquel se heurtent souvent les Noirs — allait enfin être appliquée, grâce à une loi qui vient d'être votée par la chambre des représentants et qui va passer prochainement devant le Sénat.

M. Carter a aussi annoncé un nouveau programme de relance de l'emploi pour les jeunes, doté d'une subvention de 6 milliards de dollars, qui devrait permettre la création de deux millions d'emplois. Assurant que l'économie américaine reste, malgré son ralentissement, « *la plus productive du monde* », le président a indiqué que neuf millions de personnes de plus qu'en janvier 1977 — date à laquelle il est entré à la Maison Blanche, — dont un million de Noirs, ocupent aujourd'hui des emplois à plein uemps.

M. Carter a imputé l'inflation que connaissent les Etats-Unis depuis plusieurs années à *« l'inadéquation des investissements humains et techniques »* et à l'accroissement des prix du pétrole *« que les pays de l'OPEP ont augmenté en 1979 plus qu'il ne l'avait jamais été depuis qu'on l'utilise »*. Le président a cependant assuré que l'inflation, qui a commencé à décliner, allait connaître une baisse spectaculaire *« dans les mois qui viennent »*, aidée par le recul des taux d'intérêt.

M. Carter a exposé les grandes lignes de son programme de *« renaissance économique »*, sans en indiquer cependant les moyens de financement. Il s'agit essentiellement de la modernisation des industries vieillies et du développement des équipements de production des énergies nouvelles. Evoquant le plan Marshall qui a aidé à reconstruire l'Europe après la guerre, et le programme spatial qui *« a permis d'envoyer les premiers hommes sur la Lune »*, le président a annoncé que les Etats-Unis allaient *« dépenser dans les dix années à venir »* des sommes plus importantes encore pour mettre en œuvre un nouveau programme énergétique.

Ce programme, qui reprend les grandes lignes de celui qu'il avait annoncé l'été 1979, va permettre de *« créer des millions et des millions d'emplois nouveaux, passionnants, stimulants, qui rendront à notre nation sa grandeur, sa force et sa confiance »*. M. Carter a ajouté à ce programme le développement des exportations de charbon, la multiplication des transports en commun, jusqu'à présent très négligés, et celui des équipements destinés à l'isolation thermique des bâtiments. *« Nous disposons de sources d'énergie bien supérieures à celles des pays de l'OPEP, nous avons de plus la technologie, les moyens d'éducation, une population motivée et la liberté nécessaire aux idées neuves »*, a dit encore le président.

Un cadeau empoisonné

M. Carter a ensuite lancé une attaque à peine déguisée contre le programme de réduction d'impôts préconisé par M. Reagan. *« Soyez sur vos gardes*, a-t-il dit, *un projet de loi, soutenu par d'importants candidats, a été déposé devant le Congrès : il doit permettre de réduire de 30 % les impôts sur le revenu... C'est un cadeau empoisonné : ceux qui le proposent promettent aussi l'augmentation massive des crédits pour la défense et un budget national en équilibre... Mais ce sont des hommes qui se sont toujours opposés au progrès social. »* Et M. Carter, qui ouvrait en quelque sorte ainsi sa véritable campagne contre son adversaire républicain, a assuré sa véritable campagne contre son adversaire républicain, a assuré que, si ces mesures étaient adoptées, elle reviendraient à supprimer la moitié des programmes sociaux du gouvernement fédéral.

M. Carter a été applaudi debout par un auditoire visiblement conquis, ce qui ne veut pas dire que le « vote noir » lui soit pour autant entièrement acquis. Les électeurs noirs votent traditionnellement encore moins que les Américains blancs, qui déjà ne se ruent guère aux urnes. Près de 90 % de leurs voix étaient cependant allés à M. Carter en 1976. Pour l'instant, leurs intentions de vote ne dépassent pas 73 %. Conscients de leur poids électoral et politique, les dirigeants noirs multiplient, depuis un an, les déclarations ambiguës, laissant entendre qu'ils vont faire monter très haut les enchères.

NICOLE BERNHEIM.

En Allemagne fédérale

M. Schmidt exclut toute relance

Bonn (*A.F.P.*). — Le chancelier Helmut Schmidt se prononce contre une relance économique en R.F.A. au cours d'un entretien qui paraît ce jeudi 7 août dans le quotidien de Cologne *Koelner Stadtanzeiger*. *« Un programme conjoncturel ne fait pas partie des plans actuels du gouvernement »*, a déclaré M. Schmidt, qui rappelle que les allégements fiscaux votés fin juin par le Bundestag se traduiront par une injection de 10 milliards de marks dans l'économie à partir du 1er janvier prochain. Cette somme est, selon lui, suffisante pour soutenir l'activité dans l'état actuel de la conjoncture.

A moins de deux mois des élections du 5 octobre, le chancelier réfute aussi les attaques de M. Franz Josef Strauss, contre l'endettement excessif de l'Etat. Seule la Suisse a un taux d'endettement public comparable à celui de la R.F.A., soit 30 % du produit national, déclare M. Schmidt ; alors qu'il dépasse 50 % aux Etats-Unis et atteint même 60 % en Grande-Bretagne et en Italie.

De son côté, le ministère ouest-allemand de l'économie prévoit que le coût de la vie augmentera en moyenne cette année de 5,5 %. Il s'agit d'une révision en hausse des prévisions du gouvernement établies en janvier, aux termes desquelles la hausse des prix avait été estimé à 4,5 % seulement en moyenne annuelle pour 1980 (contre 4,1 % en 1979).

AGRICULTURE

Les planteurs de la Réunion ont mis fin à leur grève

De notre correspondant

Saint-Denis-de-la-Réunion. — La campagne sucrière a repris progressivement son cours normal jeudi 7 août. Les planteurs, qui depuis le 28 juillet n'alimentaient plus les usines en canne, ont suspendu leur mouvement, qui faisait l'unanimité des organisations syndicales depuis le début de la semaine (*le Monde* daté 3-4 août 1980), à l'annonce des mesures prises par le premier ministre.

Le prix de la tonne de canne a été porté de 174,45 francs à 181,05 francs. L'aide sociale, accordée aux agriculteurs qui n'ont pas d'autre revenu non agricole imposable pour les 500 premières tonnes récoltées, est passée de 12 à 17 francs. Les planteurs percevront donc désormais pour cette première tranche de production 198,05 francs par tonne. Ils demandaient 200 francs. Cette mesure concerne 96 % des planteurs.

Le Centre technique interprofessionnel de la canne et du sucre, qui est appelé à trancher des problèmes importants pour l'interprofession, verra ses statuts modifiés pour permettre la représentation de tous les syndicats de planteurs, alors que, depuis sa fondation, le ministre de l'agriculture a toujours choisi des membres de la fédération des planteurs de canne (Fédécanne).

Le nouveau mode d'échantillonnage, destiné à calculer la richesse en sucre des cannes, ne sera pasmodifié et servira de référence pour le calcul de la rémunération des planteurs. Toutefois, des mesures seront effectuées selon la méthode utilisée pour les précédentes campagnes, afin d'établir des expertises comparatives.

HUBERT BRUYÈRE.

● *La taxe de coresponsabilité laitière contestée.* — Le mouvement d'opposition au paiement de la taxe européenne de coresponsabilité laitière s'organise. Dans l'ouest de la France, une intersyndicale regroupant quatre fédérations départementales des Syndicats d'exploitants et des Fédérations de producteurs laitiers vient de lancer un appel pour que tous les producteurs opposés à la taxe la rejoignent. Cette taxe, dont l'augmentation a été décidée par les ministres de l'agriculture lors de la dernière négociation sur les prix, est théoriquement destinée à financer un fonds pour la recherche de nouveaux débouchés de produits laitiers, et en fait doit jouer le rôle de frein à la production.

Estimant qu'ils ne sont pas responsables des excédents laitiers, les éleveurs français commencent donc à s'organiser, sous l'impulsion des Bretons, pour refuser le principe même de la taxe.

AMÉLIORATION RELATIVE DE LA BALANCE COMMERCIALE

La balance commerciale a, durant le deuxième trimestre, enregistré un déficit de 7,8 milliards de dollars contre 10,9 milliards de janvier à mars (chiffres révisés) sur la base de la balance des paiements (1). En dépit de cette réduction de 28,6 %, les échanges extérieurs risquent d'enregistrer pour 1980 un déséquilibre de 37,3 milliards de dollars contre 29,4 milliards et 1979 et 33,7 milliards en 1978.

D'avril à juin, les exportations sont restées pratiquement inchangées par rapport au premier trimestre, s'élevant à 54,7 milliards de dollars ; mais les importations ont diminué de 5 %, se situant à 62,5 milliards de dollars. Les achats de pétrole ont diminué en volume de 12 %, se situant en moyenne à 7,4 millions de barils par jour. En revanche, le prix moyen du baril a augmenté de 10 %, pour se situer à 30,86 dollors, si bien qu'en valeur les importations pétrolières n'ont baissé que de 3 % pour représenter 21 milliards de dollars. — (A.F.P.)

(1) Ce calcul ne tient pas compte des exportations de matériel militaire.

ITALIE

● *L'indice italien des prix à la consommation* a augmenté de 1,7 % en juillet. Cette hausse, l'une des plus fortes depuis le mois de janvier, est due essentiellement au prix de l'énergie qui s'est accru de 9,3 %. Le coût de la vie avait augmenté de 3,3 % en janvier et de 1,7 % en février. En un an le taux de hausse s'est établi en juillet à 21,6 %. — *(A.F.P.)*

YOUGOSLAVIE

● *L'indice yougoslave du coût de la vie* a enregistré une hausse de 20,6 % au cours des sept premiers mois de 1980. Pour le mois de juillet, les prix de détail ont augmenté de 3,8 %. Les prix des produits industriels se sont quant à eux accrus de 5,3 %. — *(A.F.P.)*

SOCIAL

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Selon ses propres statistiques, la C.G.T. a regagné 1,4 % des voix durant le premier semestre

La C.G.T. vient d'établir une statistique sur les résultats des élections professionnelles (délégués du personnel et délégués du comité d'entreprise) rassemblés durant le premier semestre 1980.

Par rapport à la période correspondante de 1979, ces données font ressortir une progression de la C.G.T. de 1,40 %. F.O. enregistre une amélioration de 0,60 % ; celle de la C.F.D.T. est de 0,39 % ; celle de la C.G.C. de 0,31 %. Ces gains sont acquis sur le reste des autres organisations, qui perdent de 0,14 %, cas de la C.F.T.C., à 1,76 %, cas de la C.F.T.

La centrale exprime une satisfaction d'autant plus nette que l'étude similaire de 1979 avait fait apparaître, par rapport à 1978, un effritement de 1,12 %. La C.F.D.T., selon les chiffres de la C.G.T., avait alors elle aussi perdu 0,39 %, la C.F.T.C. 0,14 % et la C.F.T. 0,50 %, tandis que F.O. gagnait 0,29 %, la C.F.T.C. 0,69 % et la C.G.C. 0,08 %.

Collège	Année	Inscrits	Vot.	Expr.	C.G.T.	C.F.D.T.	F.O.	C.F.T.C.	C.G.C.	C.F.T.	Auton.	Divers
1er	1979	397 157	312 354	293 591	51,54	21,36	11,03	3,06	0,25	10,33	1,47	0,29
	1980	373 486	307 814	290 787	53,69	21,71	11,42	2,88	0,39	8,17	1,06	0,15
	DIFFERENCE DE POURCENTAGE				+ 2,15	+ 0,35	+ 0,39	— 0,18	— 0,14	— 2,16	— 0,40	— 0,09
2e	1979	100 712	73 748	70 043	27,80	26,65	13,13	4,06	23,91	0,86	0,85	1,86
	1980	101 034	75 574	71 453	27,15	27,01	14,66	4,12	23,98	0,76	0,92	0,96
	DIFFERENCE DE POURCENTAGE				— 0,65	+ 0,36	+ 1,53	+ 0,06	— 0,03	— 10	+ 0,07	— 0,90
3e	1979	10 199	7 926	7 648	13,91	9,55	13,55	3,60	55,40	—	—	—
	1980	10 674	8 216	7 904	12,79	11,44	12,75	2,94	58,26	—	—	—
	DIFFERENCE DE POURCENTAGE				+ 1,12	+ 1,89	— 0,80	— 0,66	+ 2,86	—	—	—
Global	1979	508 073	394 028	371 282	46,29	22,12	11,48	3,26	5,85	8,33	1,33	0,62
	1980	490 194	391 604	370 144	47,69	22,51	12,08	3,12	6,16	6,57	1,01	0,34
DIFFERENCE DE POURCENTAGE					+ 1,40	+ 0,39	+ 0,60	— 0,14	+ 0,31	— 1,76	— 0,32	— 0,28

(Source : C.G.T.)

L'étude établie par la C. G. T. porte sur 174 entreprises du secteur privé, employant au total 508 000 personnes (soit 2 900 en moyenne chacune). On y trouve la plupart des secteurs d'activité, avec une certaine prédominance de la métallurgie et de la chimie.

La direction confédérale en conclut que cette statistique reflète bien l'évolution de son influence, car elle n'a pas été établie sur les résultats qui étaient les plus favorables. C'est ainsi que sur 174 cas observés, il y en a 100 où la C.G.T. progresse, 73 où elle régresse et un où elle est stable. En 1979, la situation était inverse : sur 175 entreprises, la C.G.T. était en perte de vitesse quatre-vingt *seize fois*, et elle regagnait du terrain soixante-dix-neuf fois.

Elle ne dissimule cependant pas que les données recueillies en 1980 ne recouvrent pas exactement les mêmes firmes qu'en 1979. Pour l'année en cours, le champ d'observation a été peu élargi, car les 175 entreprises observées en 1979 totalisent 461 000 salariés avec 354 409 votants. Le taux de participation, dans les deux cas, est élevé pour ce genre de consultation, et plutôt en hausse.

Comparée aux résultats des élections prud'homales, qui ont eu lieu en décembre 1979, la dernière statistique réalisée par la C.G.T. fait une part beaucoup plus confortable pour la confédération. Celle-ci obtient, en effet, 47,69 % des suffrages tous collèges réunis et 53,69 % dans le collège ouvrier, alors qu'elle n'avait recueilli que 42,4 % des voix lors de la désignation des prud'hommes. La C.F.D.T., qui avait alors obtenu 23,1 %, est ramenée à 22,51 % tous collèges et à 21,71 % pour le collège ouvrier. L'écart est encore plus profond pour F.O. : au lieu de 17,4 % aux élections prud'homales, elle ne récolte que 12,08 % tous collèges réunis et 11,42 % dans le collège ouvrier. Il en va de même pour la C.F.T.C. qui parvenait à 5,2 % dans la consultation de décembre.

Seule la C.G.C. se trouve mieux placée dans le tableau de la C.G.T. : au lieu de 5,2 %, elle y figure pour 6,16 % tous collèges réunis. Elle prend la première place dans le troisième collège, avec 58,26 % contre 12,79 % à la C.G.T., 12,75 % à F.O. et 11,44 % à la C.F.D.T. En revanche, dans le second collège (techniciens et agents de maîtrise), elle est devancée par la C.G.T. (27,15 %) et la C.F.D.T. (27,01 %).

Globalement, on peut encore observer que la statistique de la C.G.T. confirme la constatation faite lors des élections pour les « *juges du travail* » : les organisations non officiellement « *représentatives* », c'est-à-dire la C.F.T., les autonomes et les divers, n'ont qu'une audience très limitée. Soit 7,92 % toutes ensemble, selon les chiffres de la C.G.T., et 4,6 % aux prud'homales.

Il reste que le bilan de la C.G.T. n'offre pas de garanties incontestables ; non seulement il ne porte que sur 4 à 5 % des effectifs salariés du secteur privé, mais il ne mentionne pas les entreprises où la C.G.T. est absente ; et les critères qui ont servi à rassembler les résultats ne sont pas définis.

La statistique de la C.G.T. est, dit-on, la septième, mais la centrale n'indique pas comment les études précédentes ont reflété la désaffection provoquée par la défaite de la gauche et le comportement de la confédération dans la campagne électorale qui la précéda. A cette époque, la C.F.D.T., elle aussi, quoique moins durement, en avait subi le contre-coup, tandis que F.O. marquait des points et, progressivement, allait connaître « *la divine surprise* » de son score aux élections prud'homales.

Commentant la récapitulation établie par ses soins, M. Michel Warcholack, secrétaire confédéral, considère que la C.G.T. a connu le « *ceux de la vague en 1978* ». « *Mais depuis*, dit-il, *la remontée s'est poursuivie : d'abord lors du scrutin prud'homal, et encore plus sensiblement avec le gain de 1,43 % que fait ressortir la statistique du premier semestre 1980.* » Interrogé sur le nombre actuel des adhérents de sa centrale, M. Warcholack estime qu'il reste inférieur à 2,3 millions. « *Le fléchissement observé depuis trois ans*, dit-il, *n'est pas surmonté. Mais toutes les organisations syndicales ont subi la même épreuve.* »

Au moment où M. Krasucki, numéro deux de la C.G.T. annonce déjà que sa centrale mènera des actions d'envergure à la rentrée, la valeur que la centrale donne à sa statistique sur les élections professionnelles souligne assez son souci de redonner du lustre à un label malmené par la défaite de la gauche, par la conjoncture économique, politique et internationale.

JOANINE ROY.

Après le licenciement du secrétaire C.G.T. de Renault-Billancourt

M. Séguy demande au chef de l'État « d'user de son autorité » pour réintégrer M. Certano

M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., a écrit, le 5 août, au président de la République pour lui demander d'intervenir dans ce qu'il est convenu d'appeler « l'affaire Certano ». Secrétaire du syndicat C.G.T. de l'usine Renault de Billancourt, M. Michel Certano, trente-six ans, vient d'être licencié, pour des faits remontant à novembre 1977 (« séquestration » du P.-D. G. de la Régie et de deux cadres), après autorisation de M. Jean Mattéoli, ministre du travail et de la participation (*le Monde* daté 2 et 3-4 août). Successivement, le comité d'entreprise et l'inspection du travail avaient refusé ce licenciement. La direction de la Régie a alors introduit un recours hiérarchique et M. Mattéoli a donné satisfaction à M. Vernier-Palliez.

Dans sa lettre à M. Giscard d'Estaing, M. Séguy écrit notamment : « *Compte tenu de la dimension nationale de ce cas, personne ne peut croire que le ministre du travail ait pu agir de sa seule autorité. La nature particulière de cette mesure répressive qui touche, en la personne de Michel Certano, la première centrale syndicale nationale, me fait un devoir, monsieur le président, de vous demander si vous entendez couvrir de votre autorité une atteinte aussi grave au libre exercice du droit syndical à l'entreprise.* »

Le secrétaire général de la C.G.T. ajoute : « *Licencier le dirigeant syndical d'une des plus grandes entreprises nationales en se référant à des événements survenus en novembre 1977, à propos desquels les organisations syndicales et la direction de la Régie étaient convenues de ne donner aucune suite afin de favoriser l'aboutissement des négociations, relève d'une préméditation évidente, dont il sera difficile de nier les motivations politiques. Outre les dispositions que notre organisation a décidé de prendre y compris sur le plan juridique, je vous demande, monsieur le président, d'user de votre autorité pour que le secrétaire général du syndicat C.G.T. de la R.N.U.R.-Billancourt puisse assumer normalement son mandat.* »

Bien que M. Michel Certano ne se soit pas encore manifesté publiquement (le syndicaliste est actuellement en vacances, où il a appris son licenciement), la C.G.T. entend donner à cette affaire « *le plus grand retentissement* ». Au cours d'une conférence de presse réunie le 6 août, M. Michel Warcholak, secrétaire confédéral, a indiqué les actions que la centrale de la rue La Fayette comptait engager : pétitions du personnel de l'ensemble des entreprises du groupe Renault, qui seront portées en délégations, vers le 20 août, au ministère du travail et de la participation ; une « *initiative* » (sans autre précision pour l'instant), dans la dernière semaine d'août, pour attirer l'attention de « *l'opinion publique et des touristes étrangers* » ; un meeting de rentrée, le 5 septembre à Boulogne-Billancourt, avec la participation de M. Georges Séguy.

PERSONNES AGÉES

Le plan respecté

Lors du conseil des ministres du 6 août, M. Daniel Hoeffel, secrétaire d'Etat à la santé, a affirmé que « *les résultats qui seront obtenus au terme du VII[e] Plan, en ce qui concerne les possibilités données aux personnes âgées de continuer à vivre chez elles, ont atteint et, à certains égards, dépassé les prévisions qui avaient été faites* ». Le secrétaire d'Etat a raison sur plusieurs points. Il faisait référence au Programme d'action prioritaire (PAP) n° 15 du VII[e] Plan qui prévoyait notamment la création de secteurs comprenant des services destinés aux personnes âgées. Mille de ces secteurs ont vu le jour entre 1976 et 1980, alors que le PAP n'en avait inscrit que quatre cent quarante.

Le Plan a été respecté en d'autres domaines puisque, dans le même temps, quarante-cinq mille logements ont été améliorés et l'on a recensé quinze mille clubs de personnes âgées pour environ deux milionsl d'adhérents.

Toujours seon le secrétaire d'Etat, l'aide ménagère a atteint 1 milliard de francs en 1979 contre 796 millions en 1978. Le nombre de ses bénéficiaires a quadruplé en quatre ans. Cette aide doit s'étendre aux retraités des collectivités locales et de la fonction publique, ce qui est le cas pour ceux de la région parisienne et de neuf départements (Côtes-du-Nord, Dordogne, Gironde, Ille-et-Vilaine, Lande, Lot-et-Garonne, Mayenne, Morbihan, Pyrénées-Atlantiques). Elle concernera alors trois cent quarante mille personnes et son montant sera augmenté de 30 %.

Les crédits budgétaires affectés à ce programme d'action prioritaire s'élèvent actuellement à 387 millions de francs, soit 80,6 % de ceux qui aveint été prévus initialement.

AFFAIRES

LE GOUVERNEMENT BRITANNIQUE APPROUVE LA FUSION ENTRE VICKERS ET ROLLS-ROYCE

Le gouvernement britannique vient de donner son approbation à l'acquisition par Vickers de la société d'automobiles et de moteurs Rolls-Royce. Cette autorisation écarte ce dernier obstacle à l'O.P.A. de 46 millions de livres lancée par Vickers et qui a été jusqu'à présent acceptée par les trois quarts des actionnaires de Rolls-Royce.

Les deux entreprises vont donc pouvoir regrouper leurs activités, Vickers, spécialisé dans la construction mécanique et le matériel militaire, ayant besoin de l'apport technique de Rolls-Royce, spécialisé dans les moteurs Diesel. L'une et l'autre firme s'étaient défaites de leur secteur aviation, en 1971 pour Rolls-Royce, en 1977 pour Vickers, ce secteur ayant été nationalisé.

DU LIQUIDE POUR LIQUIDER

L'usine Galva-Lorraine, implantée depuis 1976 à Morhange (Moselle), fermera ses portes en novembre prochain, sans que la direction ait eu à procéder à un seul licenciement. Cette dernière a, en effet, proposé à ses cinquante salariés une prime de départ volontaire de 20 000 F. Dans le délai de réponse imparti (cinq jours), tous l'ont acceptée. Trente-trois personnes ont déjà définitivement quitté l'usine. Dix-sept travailleront jusqu'en novembre pour honorer les commandes en cours. C'est précisément parce que ses commandes étaient en nombre insuffisant — le secteur de la galvanisation est actuellement en surproduction —, que cette filiale du groupe Arras-Maxi, installé dans le Pas-de-Calais, doit abandonner le terrain.

Les difficultés d'une usine de papier recyclé

L'économie de l'entreprise contre l'économie d'énergie

L'usine de Ballancourt (Essonne), qui appartient aux Papeteries Everball, filiale depuis 1977 du groupe Chapelle-Darblay, est menacée de fermeture. Le licenciement collectif de cent vingt-deux personnes devrait être décidé vers le 15 octobre, si l'inspection du travail entérine la décision de la direction.

La maison mère a entrepris de sacrifier les « canards boiteux » du groupe. Pourtant, l'activité de l'usine de Ballancourt n'en est pas moins remarquable, car elle correspond au souci général des économies d'énergie et de recyclage des matières premières. On y fabrique, en effet, du papier impression-écriture à partir de fibres de cellulose recyclées (F.C.R.), c'est-à-dire les vieux papiers, collectés dans la région parisienne.

Mais, cet hiver, ces F.C.R. ont été exportées, notamment vers l'Espagne, et, depuis quelques mois, les prix ont flambé, pour deux raisons semble-t-il : d'une part, une demande accrue, d'autre part, l'oligopole que détiennent les marchands de papier. Les prix de vente sont, eux, restés plus rigides, du fait essentiellement de la concurrence de certains pays comme l'Allemagne.

L'usine de Ballancourt s'est trouvée alors dans l'obligation de mettre un terme au contrat passé depuis 1976 avec l'Imprimerie nationale, pour la fabrication du papier du Journal officiel *à patir de fibres recyclées.*

Les employés menacés de licenciement relèvent la contradiction entre le discours gouvernemental sur les économies de matières premières et la réalité, quand une entreprise ne considère que le seul aspect financier de son activité.

Si le coût de revient du papier recyclé n'est pas inférieur à celui du papier fait avec des fibres nobles, sa fabrication nécessite, selon les cadres, six fois moins d'énergie et dix fois moins d'eau que celle du papier fabriqué à partir du bois. Les importations de pâte et de papier venant au second rang derrière celles de pétrole, l'utilisation du papier recyclé économiserait une quantité appréciable de devises.

C'est pourquoi le comité d'entreprise a l'intention de se battre pour sauver l'usine, qui, si elle ne pouvait poursuivre son activité actuelle, pourrait aussi être transformée, selon le directeur, en une petite station de désencrage. Il y en a très peu en France, le matériel existe, et les investissements nécessaires pour la réaliser sont faibles. Faut-il vraiment cent vingt-deux chômeurs de plus en octobre prochain ?

V. L.

ÉNERGIE

PREMIERS RÉSULTATS POSITIFS D'UN FORAGE GÉOTHERMIQUE EN SEINE-ET-MARNE

Après une cinquantaine de jours de travaux, le forage géothermique, réalisé à Coulommiers (Seine-et-Marne), sous la conduite du Bureau de recher- (B.R.G.M.) vient d'atteindre, à 80°C et son débit supérieur à 2 000 mètres de profondeur, les couches de calcaire poreux du Dogger. Les premiers essais ont *montré que l'eau souterraine était* à une température de l'ordre de 80° C et son débit supérieur à 200 mètres cubes/heure par pompage. Immédiatement commencé, un second forage dévié servira à réinjecter dans la même nappe, à environ un kilomètre de là, l'eau géothermale débarrassée de sa chaleur après passage dans un échangeur. C'est cette chaleur qui sera utilisée pour le chauffage de mille logements d'un ensemble hospitalier et de deux groupes scolaires, soit une économie annuelle d'environ 3 400 tonnes d'équivalent pétrole.

Après le succès de l'utilisation de la géothermie pour des quartiers entiers dans d'autres villes d'Ile-de-France, notamment à Melun et au Mée, ce nouveau succès ouvre des perspectives intéressantes en ce qui concerne le vaste réservoir constitué par cette nappe géothermique qui s'étend sous une grande partie du Bassin parisien. Dans deux ou trois ans, on pense qu'une quinzaine d'autres projets de ce type utilisant l'eau chaude naturelle pourront être entrepris dans la région parisienne.

JACQUES COURCELLE.

● *Baisse des importations de pétrole en R.F.A. au premier semestre.* — Les importations pétrolières de la République fédérale d'Allemagne ont baissé durant le premier semestre 1980.

Les importations de brut ont totalisé 49,9 millions de tonnes durant ce semestre, soit 5 % de moins en volume qu'au premier semestre 1979. Pour les produits raffinés, les importations ont reculé dans le même temps de 6 % en volume pour atteindre 18,4 millions de tonnes au premier semestre 1980. — *(A.F.P.)*

● *Le Venezuela et le Canada* vont se concerter pour aider les pays du tiers-monde à régler leur facture pétrolière. M. Humberto Calderon Berti, ministre vénézuélien du pétrole, se rendra au Canada, au mois d'octobre, pour s'entretenir avec les dirigeants d'Ottawa d'un programme d'aide aux pays en voie de développement.

M. Ignacio Moreno Leon, secrétaire d'Etat aux mines, a déclaré, le 6 août, que le Canada s'était déclaré intéressé par la décision prise par le Venezuela et le Mexique d'aider ces pays à payer leur note de pétrole. Les gouvernements vénézuélien et mexicain sont, en effet, convenus, dimanche 3 août, d'appliquer le tarif normal à leurs clients du tiers-monde, mais de leur reverser 30 % de la facture sous forme de prêt à faible taux d'intérêt remboursable en cinq ans. — *(Reuter.)*

● *L'Iran achète du matériel pétrolier malgré l'embargo.* — L'Iran est en train d'acheter pour 150 millions de dollars de pièces détachées pour son industrie pétrolière malgré les sanctions économiques décrétées par les Etats-Unis et les Neuf, rapportait le *Financial Times*

Le quotidien précisait que l'Iran effectue ces achats par l'entremise d'un organisme sans but lucratif *l'Iranian Oil Services* (Iros) basé à Londres. « *Curieusement* », notait le *Financial Times*, l'Iros appartient encore, légalement, au consortium des onze compagnies pétrolières occidentales qui produisaient la majeure partie du pétrole iranien avant la révolution.

● *Signature d'un accord entre la Sonatrach et Total* : La société nationale algérienne Sonatrach et le groupe Total viennent de signer un accord d'association pour la recherche et l'exploitation d'hydrocarbures sur deux parcelles Sif Fatima (3 885 km2) et El Merk (3 330 km2) qui sont situées dans l'Erg oriental, a annoncé le 31 juillet la Compagnie française des pétroles (C.F.P.).

● *Véhicules propulsés à l'alcool.* — La filiale brésilienne de Volkswagen, qui a signé un accord avec le gouvernement brésilien pour la construction de deux cent cinquante mille voitures fonctionnant entièrement à l'alcool, projette de vendre ce modèle en Indonésie, aux Philippines, à Singapour et au Nigéria, ces pays étant dans la même situation que le Brésil pour la production d'alcool à partir de la canne à sucre.

● *Indemnisation à 20 % des avoirs bancaires étrangers nationalisés en Iran.* — M. Ali Reza Nozari, gouverneur de la Banque centrale iranienne, a annoncé, le 6 août, que les actionnaires étrangers des banques iraniennes seront indemnisés à 20 % du capital nominal des actions détenues.

Les investissements étrangers (100 millions de dollars) concernés sont essentiellement américains, britanniques et japonais. Ils représentent environ 5 % du capital global nationalisé, a indiqué M. Nobari. Le Crédit lyonnais et la B.N.P. détenaient 35 % du capital de la Banque Ettebart (soit un investissement de 10 millions de francs français) et la Banque de Paris et des Pays-Bas 25 % de la Banque de Téhéran (soit 5 millions de francs français).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

S.F.I.M.

Le chiffre d'affaires de la Société de Fabrication d'Instruments de Mesure (S.F.I.M.), arrêté au 31 juillet 1980, *s'élève à 278 millions de* francs, hors taxes, contre 241 millions à la même époque de l'exercice précédent, ce qui représente une progression de 15,4 %.

Au cours des sept premiers mois de l'année la Société a enregistré pour 322 millions de commandes, soit + 23,6 % par rapport à l'année précédente, pendant la même période, ce qui a permis au portefeuille de commandes de franchir, pour la première fois, la barre du demi-milliard de francs, hors taxes (510,2 millions de francs H.T. au 1er août 1980).

Dans ces conditions les objectifs de chiffre d'affaires 1980, fixés au début de l'année à 475 millions de francs hors taxes devraient être atteints.

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 AOUT

Marché mieux disposé

Amorcé vingt-quatre heures plus tôt, le mouvement de reprise enregistré à la Bourse de Paris a continué de se développer mercredi, s'accélérant même quelque peu en cours de séance sur la rumeur d'une découverte de gaz en mer d'Iroise, par Elf-Aquitaine, disait-on autour de la corbeille. Ce bruit, qui a réveillé le marché, a également fait monter la valeur intéressée de 2,8 %, lui faisant regagner ainsi une partie de ce qu'elle avait perdu une semaine auparavant après l'annonce de la reprise en main du groupe par l'Etat.

Ailleurs, une sélection de valeurs se sont distinguées parmi lesquelles Majorette (+ 5,3 %), St Louis (+ 5,3 %), Darty (+ 4,2 %), Béghin (+ 3,5 %), Lafarge (+ 3,5 %), C.C.F. (+ 3,4 %) et Skis Rossignol ont pris quelque ampleur ; Imétal figuré.

De leur côté, les baisses ont été moins nombreuses et une dizaine à peine ont pris quelque ampleur, Imétal (— 3,3 %), Radiotechnique (—3,2 %), U.T.A. (—2,7 %) et Cofimeg (— 1,6 %) étant les plus fortes.

Cela étant, le marché, tout en tendant l'oreille, est demeuré fort calme. Il faudrait que la découverte prétenduement faite en mer d'Iroise soit confirmée et surtout l'importance du gisement chiffrée pour le faire vraiment sortir de sa torpeur.

Malgré tout la hausse moyenne des cours enregistrée ce jour (plus de 0,5 % à l'indicateur instantané) est apparue à beaucoup de bon augure.

Sur le marché de l'or, le lingot a baissé, revenant de 85 300 F à 83 800 F (après 84 000 F), faisant ainsi ressortir à 635,13 dollars l'once (contre 644,34 dollars) le prix théorique du métal précieux. Le napoléon, lui, a mieux résisté, valant 750 F puis 749,90 F contre 750 F.

Taux du marché monétaire

Effets privés, du 7/8 ... 11 1/2 %

LONDRES

Encouragé par la vigueur de Wall Street, le marché se redresse. Les industrielles progressent de 2 à 3 points, malgré la lourdeur persistante de quelques vedettes comme Unilever. Les pétroles gagnent aussi du terrain, de même que les fonds d'Etat. Hausse des mines d'or.

Or (ouverture) (dollars) 632 50 contre 627 75

VALEURS	CLOTURE 6/8	COURS 7/8
Beecham	138 ...	138 ..
British Petroleum	346 ...	346 ...
Courtaulds	65 ...	66 ...
*De Beers	8 62	9 11/16
Imperial Chemical	358 ...	362 ...
Rio Tinto Zinc Corp.	468 ...	488 ...
Shell	480 ...	484 ...
Vickers	126 .	127 ...
War Loan 3 1/2 %	31 5/8	31 1/2
*West Driefontein	39 ...	99
*Western Holdings	77 3/4	78 ...

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

REVILLON FRERES. — La Garantie mutuelle des fonctionnaires (G.M.F.) a racheté, mardi 5 août, en Bourse, la participation de 12 % dans le capital de la société détenue par la Société mutuelle d'assurance vie du bâtiment et des travaux publics. Cette cession n'entraîne aucune modification dans la structure de l'actionnariat de Revillon.

I.T.T. — Baisse du bénéfice net pour le second semestre : 64,5 millions de dollars contre 158,5 millions. Cette dégradation est imputable à des pertes de changes. Pour le semestre, le résultat net s'établit néanmoins en progression à 411 millions de dollars contre 369 millions. Le dividende trimestriel est fixé à 60 cents (inchangé). Pour l'exercice entier, le président table sur des résultats records.

GRANDE COMPAGNIE DES TELEGRAPHES DU NORD. — Bénéfice net de la holding pour l'exercice clos le 30 juin dernier : 3,72 millions de couronnes danoises contre 3,30 millions. Un dividende de 10 % sera versé contre 12 % (5 % pour les actions nouvelles).

PERNOD-RICARD. — Chiffre d'affaires consolidé au 30 juin : 2,72 milliards de francs (+ 14 %).

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	5 août	6 août
Valeurs françaises	106,1	106,6
Valeurs étrangères	111,8	111,3

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	107,1	107,7

NEW-YORK

La hausse reprend

Après deux journées de pause consacrées à consolider ses positions, Wall Street, débordant décidément de vitalité, a repris mercredi son mouvement ascendant, l'accélérant même en fin de parcours, si bien qu'à la clôture l'indice des industrielles s'établissait à 938,23 (+ 8,45 points), son niveau le plus élevé depuis le 18 mai 1977 (941,91).

Une assez forte activité a continué à régner avec 45,05 millions de titres échangés contre 45,51 millions la veille.

La promesse faite par le président Carter, s'il était réélu, de revitaliser l'économie des Etats-Unis pour lui redonner sa puissance et endiguer le chômage, aurait-elle encouragé les opérateurs à reprendre position ? A moins que ce ne soit les prédictions du chef de la Maison Blanche sur une décélération de l'inflation au cours des prochains mois. En fait, au-delà de ces propos à usage électoral, il apparaît que le marché a surtout réagi à la nouvelle baisse des taux d'intérêt enregistrée sur les Federal Funds, revenus de 8 1/2 % à 7 1/2 %.

Sur 1 512 valeurs traitées, 772 ont monté, 447 ont fléchi et 293 n'ont pas varié.

VALEURS	COURS 5/8	COURS 6/8
Alcoa	67 1/2	68 5/8
A.T.T.	51 3/4	52 ...
Boeing	37 ..	37 3/8
Chase Manhattan Bank	43 1/8	43 5/8
Du Pont de Nemours	44 1/8	45 1/8
Eastman Kodak	63 5/8	64 1/2
Exxon	70 1/4	70 3/4
Ford	27 1/2	27 5/8
General Electric	56 1/4	55 3/8
General Foods	30 1/4	30 1/8
General Motors	51 3/8	51 7/8
Goodyear	15 5/8	15 7/8
I.B.M.	64 1/4	65 1/2
I.T.T.	30 1/4	31 ..
Kennecott	28 1/4	29 1/2
Mobil Oil	69 5/8	71 3/8
Pfizer	43 1/8	42 7/8
Schlumberger	128 5/8	129 1/4
Texaco	36 1/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	22 3/8	22 7/8
Union Carbide	43 5/8	45 3/8
U.S. Steel	24 1/8	24 1/8
Westinghouse	25 3/4	25 ...
Xerox	58 3/8	58 5/8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6/8	7/8
1 dollar (en yens)	225 65	225 15

BOURSE DE PARIS - 6 AOUT - COMPTANT

* Cours précédent

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/8	AUX GUICHETS COURS des BILLETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 116	4 099	4 ...	4 210
Allemagne (100 DM)	231 910	231 630	225 ...	237 ...
Belgique (100 F)	14 526	14 508	14 ..	14 70
Pays-Bas (100 fl.)	212 630	212 500	205	218
Danemark (100 krd)	74 880	74 770	71 500	78 500
Norvège (100 k)	84 600	84 280	81 500	86 500
Grande-Bretagne (£ 1)	9 688	9 719	9 400	9 900
Italie (1 000 lires)	4 917	4 904	4 75	5 100
Suisse (100 fr.)	250 990	251 400	244 ...	256
Suède (100 krs)	98 900	98 680	96 ..	100 500
Autriche (100 sch.)	32 734	32 680	31 900	33 400
Espagne (100 pes.)	5 761	5 714	5 550	5 950
Portugal (100 esc.)	8 340	8 326	8 10	9
Canada ($ can. 1)	3 562	3 544	3 410	3 640
Japon (100 yens)	1 821	1 815	1 730	1 830

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/8
Or fin (kilo en barre)	85300 .	83700 ..
Or fin (en lingot)	85300 ..	83800 .
Pièce française (20 fr.)	750 ..	749 90
Pièce française (10 fr.)	397 .	387 .
Pièce suisse (20 fr.)	620 ..	619 90
Pièce latine (20 fr.)	610 .	612 90
Souverain	776 ..	774 90
Pièce de 20 dollars	3050 ..	3040 .
Pièce de 10 dollars	1535 ..	1550 .
Pièce de 5 dollars	900 ..	..
Pièce de 50 pesos	3575 ..	3495 .
Pièce de 10 florins	578 .	600 .

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

Une « directive » de M. Carter précise les conditions d'emploi des armes stratégiques américaines dans un éventuel conflit

Selon le New York Times, *M. Carter a signé récemment un document dit « Directive présidentielle 59 » fixant les nouvelles lignes de la doctrine stratégique américaine et précisant les conditions d'emploi des armes nucléaires dans un éventuel conflit. Ce document, rédigé avec le soutien actif de MM. Harold Brown, secrétaire à la défense et Brzezinski, président du conseil national de sécurité, confirme la nouvelle priorité accordée par les stratèges américains à l'attaque d'objectifs militaires.*

Des responsables américains cités par le New York Times *précisent que les objectifs visés seront* « ceux auxquels la direction soviétique tient le plus, à savoir ses forces militaires et ses capacités de conserver le contrôle des événements après le début d'une guerre ». *La directive présidentielle prévoit aussi que les Etats-Unis devront se donner les moyens de conduire une guerre nucléaire prolongée, étalée sur des semaines ou des mois, et d'ajouter, au fur et à mesure du déroulement des opérations, de nouvelles cibles à la liste établie en temps de paix.*

Vers une doctrine anti-forces ?

En matière stratégique, les doctrines évoluent lentement et, au moins en ce qui concerne les Etats-Unis, quasiment ouvertement : les documents officiels émis à ce sujet n'apportent donc guère de surprises, leur seul mérite étant de marquer une étape sur une route déjà connue. La « *directive présidentielle 59* » ne déroge pas à la règle. Non seulement la mise au point d'un nouveau « mode d'emploi » des armes stratégiques était en cours depuis l'entrée de M. Carter à la Maison Blanche en 1977, mais il était clair depuis de nombreuses années que les Etats-Unis, voyant grandir le potentiel soviétique, s'orientaient vers une doctrine de plus en plus sélective, de moins en moins « *anti-cités* » et de plus en plus « *anti-forces* ».

Autrement dit, ils s'éloignaient de la position de dissuasion absolue par escalade rapide aux extrêmes pour se rallier à la thèse généralement prêtée aux Soviétiques : une superpuissance doit avoir la capacité de « *mener et gagner* » une guerre nucléaire ; c'est ainsi qu'elle dissuadera au mieux l'autre de se lancer dans une telle entreprise, non pas en la menaçant d'une « *punition* » disproportionnée et peu crédible.

A vrai dire, ni Foster Dulles ni M. McNamara n'ont jamais défendu leurs thèses dites des « *représailles massives* » et de la « *destruction mutuelle assurée* » dans les termes simplistes qu'on leur a souvent prêtés (voir *le Monde* du 26-1-1979). Mais l'évolution amorcée en direction d'une stratégie antiforces par M. Schlesinger, sous la présidence de M. Nixon, n'a fait que s'accentuer ces dernières années. M. Carter avait beau dire, pendant sa campagne électorale de 1976, qu'il ne croyait pas à la possibilité de conduire une guerre nucléaire limitée, son ministre de la défense a cherché dès le début à s'orienter dans cette voie.

Affirmant, dans son rapport annuel sur la défense, le 29 janvier dernier, que ses services venaient de terminer un « *réexamen fondamental de la politique stratégique* », le ministre de la défense exposait ce qu'il appelle sa « *stratégie de compensation* » *(countervailing)* ; celle-ci évoque à la fois l'idée d'une riposte adaptée au niveau de l'attaque et celle de représailles contre les « *valeurs* » de l'ennemi : non plus seulement ses villes — tenues en réserve pour un échange futur et en principe ultime — mais les « *bases militaires, industrielles et politiques du pouvoir du régime soviétique lui-même* ». Autrement dit, poursuivait-il, « *aucun ennemi potentiel ne devrait nourrir l'illusion qu'il pourrait mettre hors d'usage des parties de nos forces nucléaires sans perdre à son tour des éléments essentiels de sa propre sécurité militaire et politique, même si l'échange devait s'arrêter avant une destruction générale des villes et de l'industrie* ».

De même, les mains des Américains « *ne seront pas liées* » en cas d'attaque nucléaire contre les alliés : l'agresseur s'exposerait par-là à des attaques des « *cibles critiques, tant sur son territoire que chez ses propres alliés* », notamment des objectifs « *dont la destruction saperait sa capacité militaire et politique de s'assurer le contrôle de régions aussi vitales que l'Europe occidentale ou le Japon* ». Il s'agit en substance des nœuds de communication, des quartiers généraux, des abris aménagés à l'intention du personnel politique, sans parler des casernes et autres installations militaires. Non seulement il y a bien des objectifs possibles « *entre les silos à missiles et les villes de l'ennemi* », comme on le disait du temps de M. Schlesinger, mais c'est surtout dans ces catégories intermédiaires que la guerre nucléaire nouvelle manière fera ses principaux ravages.

Menace sur les silos soviétiques

Cette évolution a bien entendu été rendu possible, sinon directement provoquée, par les nouveaux programmes américains qui vont ajouter à la fin de la décennie en cours cinq mille ogives de haute précision à l'arsenal actuel : deux mille en provenance des deux cent missiles intercontinentaux MX et trois mille véhiculés par autant de missiles de croisière. La liste des cibles pouvait donc s'allonger en conséquence.

Accessoirement, l'apparition des MX va faire peser une menace grave sur le « haut de gamme » des objectifs assignés dans le cadre de la nouvelle stratégie antiforce : les silos dans lesquels sont logés les quelque mille cinq cents engins soviétiques intercontinentaux. Or ces missiles représentent 56 % des lanceurs, 75 % des ogives et 70 % des capacités d'emport dont dispose l'U.R.S.S., alors que les Etats-Unis n'entretiennent à terre, dans des conditions comparables, que 51 % de leurs vecteurs, 24 % de leurs ogives et 33 % de leur capacité d'emport.

Il se confirme ainsi que, en réponse à la menace que faisaient peser les nouvelles fusées soviétiques sur leurs forces basées à terre, les Etats-Unis adoptent des programmes qui vont bien au-delà d'une simple annulation de la menace adverse et font naître un nouveau risque pour le partenaire. C'est ainsi que progresse la course aux armements.

MICHEL TATU.

● *Le renforcement des effectifs du pacte de Varsovie* — dix-neuf mille cinq cents hommes et neuf cent quatre-vingt-dix chars en R.D.A. — fera prochainement l'objet d'un examen du comité militaire de l'OTAN (la plus haute instance militaire de l'alliance), a-t-on appris, le mercredi 6 août, de source diplomatique à Bruxelles. Au siège de l'alliance atlantique, on se refuse à commenter officiellement l'existence d'un document confidentiel interallié selon lequel quatorze divisions soviétiques stationnées en R.D.A. ont entamé un programme de renforcement de leurs régiments de chars qui aboutirait à la réintroduction de dix-neuf mille cinq cents hommes et neuf cent quatre-vingt-dix chars en R.D.A. (*le Monde* daté 3-4 août). Le comité militaire doit déterminer l'impact du renforcement soviétique non seulement en R.D.A., mais aussi en Tchécoslovaquie et en Pologne avant que le conseil de l'OTAN n'examine, vraisemblablement début septembre, les implications de ce programme. — *(A.F.P.)*

Le numéro du « Monde » daté 7 août 1980 a été tiré à 494 484 exemplaires.

Accusé du meurtre d'un fermier blanc

LE MINISTRE DU TRAVAIL DU ZIMBABWE EST ARRÊTÉ

Salisbury *(A.F.P.)*. — Interrogé par la police le mardi 5 août (*le Monde* du 7 août) le ministre du travail du Zimbabwe, M. Edgar Tekere, a été arrêté et emprisonné mercredi sous l'accusation du meurtre d'un fermier blanc de soixante-huit ans, M. William Adams, a indiqué un porte-parole du gouvernement.

Outre M. Tekere, qui est aussi secrétaire général de la ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwe), le mouvement du premier ministre, M. Robert Mugabe, plusieurs personnes dont les noms n'ont pas été divulgués, mais pourraient être les gardes du corps du ministre, ont été arrêtées sous le même chef d'accusation.

Une source officielle indique que M. Tekere avait tenté de se réfugier auprès d'une ambassade étrangère peu après le meurtre de M. Adams.

Le vice-premier ministre et ministre des affaires étrangères, M. Simon Muzenda, a affirmé mercredi au Parlement que le gouvernement n'a pas l'intention d'étouffer l'enquête sur le meurtre de M. Adams.

M. Muzenda répondait aux inquiétudes exprimées par des députés blancs du Front rhodésien, dont M. Van der Byl, ancien ministre de M. Ian Smith, demandant que tous les efforts soient déployés pour faire la lumière sur ce crime.

Au Vanuatu

LE GOUVERNEMENT POURRAIT DEMANDER LE RAPPEL ANTICIPÉ DU CONTINGENT FRANCO-BRITANNIQUE

Le gouvernement de Port-Vila pourrait demander le rappel anticipé du contingent franco-britannique stationné dans l'île d'Espiritu Santo — où il devait rester jusqu'au 20 août — a déclaré, mercredi 6 août, dans la capitale du Vanuatu, le porte-parole, M. Beasant. Cette demande serait motivée par le refus du commandement franco-britannique de faire intervenir les troupes directement contre les rebelles séparatistes de M. Jimmy Stevens, a ajouté M. Beasant.

D'autre part, le chef du gouvernement du nouvel Etat, M. Lini, est attendu vendredi à Port-Moresby, où il doit signer un accord de défense avec la Papousie-Nouvelle-Guinée. Le Parlement de ce pays devait approuver, ce jeudi, cet accord en vertu duquel trois cents soldats seraient envoyés à Vanuatu pour aider le maintenir l'ordre.

Le gouvernement de Vanuatu a, d'autre part, annoncé, mercredi, *que les étrangers qui provoquaient* des troubles à Santo seront jugés et expulsés. « *Ni l'ancienneté de leur installation dans l'île, ni leur importance sociale ne seront prises en considération* », a dit un porte-parole.

Enfin, la résidence du commissaire résident français à Port-Vila, avant l'indépendance, a été remise à M. Lini par le nouvel ambassadeur de France. Elle devient la résidence du président de la République. — *(A.F.P., A.P., Reuter)*.

Les dissidents en Europe de l'Est

La création des « légions » du maréchal Pilsudski a été commémorée à Varsovie

L'Eglise et les dissidents polonais ont célébré, mercredi 6 août à Varsovie, le soixante-sixième anniversaire de la formation des « légions » du maréchal Jozef Pilsudski (1867-1935), artisan de la restauration de la Pologne après la première guerre mondiale. Un office religieux a été célébré en l'église des Trois-Croix, en plein centre de Varsovie, auquel ont participé quelque mille cinq cents personnes.

Cette commémoration revêt une signification particulière dans la mesure où les « légions » furent l'embryon de la future armée polonaise qui, en 1920, livra, sous le commandement du maréchal Pilsudski, une guerre victorieuse contre l'Union soviétique. Le souvenir du maréchal Pilsudski est toujours vivace au sein d'une grande partie de la population bien que son nom ait été, depuis la formation de la Pologne populaire en 1945, banni de l'histoire officielle. Ce n'est qu'en 1978, qu'une plaque à sa mémoire a été apposée en l'église des Trois-Croix par les soins de la hiérarchie catholique.

● *A Moscou*, la famille de Mme Tatiana Velikanova s'est plainte, jeudi 7 août, auprès des autorités du fait que cette militante de la lutte pour les droits de l'homme soit maintenue en détention depuis plus de neuf mois sans passer en jugement, en violation de la loi soviétique. *Dans une lettre adressée au procureur général*, Roman Roudenko, la mère de Mme Velikanova, son fils, sa fille et deux autres parents demandent sa mise en liberté provisoire jusqu'au procès.

● *A Paris*, enfin, le comité des conventions de l'UNESCO doit examiner à la fin du mois d'août une requête des avocats français défenseurs des dissidents tchécoslovaques, l'écrivain Vaclav Havel et la journaliste Otta Bednarova, et qui estiment contraires aux droits de l'homme les condamnations infligées à ces deux intellectuels (respectivement quatre ans et demi et trois ans de prison). Dans leur requête à ce comité, notamment chargé d'examiner le bien-fondé des plaintes concernant les droits de l'homme, le collectif d'avocats comprenant notamment l'ancien bâtonnier de Paris Louis Pettiti et l'actuel bâtonnier Jean Couturon estime que ces condamnations sont contraires à la charte de l'UNESCO sur la liberté d'écriture et de circulation des idées.

Le gouvernement tchécoslovaque avait estimé que cette démarche n'était pas recevable devant une instance internationale, les avocats français n'ayant pas présenté de mandats de leurs clients. Cette hypothèque ayant été levée, le comité des conventions doit examiner le dossier au cours de la réunion qui s'ouvre le 25 août. Il cherchera d'abord à obtenir un règlement à l'amiable avec le gouvernement de Prague, et c'est seulement s'il n'y parvient pas qu'il transmettra un rapport au conseil exécutif de l'UNESCO.

M. DEBRÉ S'INQUIÈTE DES « LOUVOIEMENTS » DE LA POLITIQUE EXTÉRIEURE FRANÇAISE

M. Michel Debré déclare, le jeudi 7 août, dans une interview publiée par *le Figaro* : « *Les louvoiements de notre politique extérieure au cours de ces dernières années reflètent deux tentations déplorables auxquelles nous cédons tour à tour. La première est celle du neutralisme, c'est-à-dire l'indifférence et la passivité (...) La seconde s'exprime par une question : serons-nous une province de l'Europe ? (...) Ne parlons donc pas de fidélité gaulliste. Ces deux tentations sont inspirées par une sorte de refus d'assumer pleinement l'indépendance et l'unité de la France* ».

L'ancien premier ministre dénonce également les « *hésitations* » de la politique de défense française et s'explique sur les réserves qu'il a émises à propos de la construction de la bombe à neutrons : « *En fabriquer des centaines, et pour cela retarder la modernisation de la force de dissuasion, repousser les nouveaux avions, se contenter de promesses lointaines pour de nouveaux sous-marins, c'est changer de stratégie. Et même ne produire qu'une cinquantaine de bombes, qui seront intégrées dans un dispositif de l'avant afin de satisfaire d'éventuels engagements, c'est, si l'on n'y prend garde, une hésitation qui en dit long et qui est grave* ».

● *Après l'attentat à l'explosif* commis au centre de documentation de l'armée de l'air, à Limoges, dans la nuit du 2 au 3 août, des perquisitions effectuées par une centaine de gendarmes et de fonctionnaires de police ont eu lieu mercredi 6 août, en Haute-Vienne, au domicile de dix-sept personnes connues pour leurs activités antimilitaristes. Des documents ont été saisis. Un jeune automobiliste et sa passagère avaient été blessés par des éclats de pare-brise lors de l'explosion, qui avait été revendiquée une heure plus tard par un « groupement antimilitariste » de Limoges. — *(Corresp.)*

ÉTAT D'URGENCE A CUBA POUR LE PASSAGE DU CYCLONE ALLEN

La Havane (A.F.P., Reuter, U.P.I.). — Le cyclone tropical Allen a atteint, ce jeudi matin 7 août, les côtes occidentales de Cuba. L'état d'urgence a été proclamé dans la province de Pinar-del-Rio et dans l'île de la Jeunesse (anciennement appelée île des Pins et rebaptisée en raison des nombreux camps de jeunes qui y ont été installés). La veille, cent dix mille personnes avaient été évacuées des zones côtières les plus menacées, ce qui explique probablement qu'Allen n'ait tué que trois personnes.

Ces trois nouvelles victimes portent à une cinquantaine le nombre des morts provoquées, au total, par le cyclone à Sainte-Lucie, en République Dominicaine, à Haïti, à la Jamaïque et à Cuba.

Les autorités mexicaines avaient, elles aussi, fait évacuer, le 6 août, les côtes du Yucatan menacées par Allen. Mille cinq cents touristes séjournant dans les îles de Cozumel, Cancun et Mujeres ont été transportés sur le continent. Et les quelque deux mille personnes travaillant sur les plates-formes pétrolières « off shore » du golfe du Mexique ont été ramenées à terre.

Allen semble avoir épargné l'île de Grand-Cayman (dépendant de la Jamaïque), mais il a effleuré Petit-Cayman et Cayman-Brac.

Dès à présent, les autorités américaines ont institué une veille spéciale sur les côtes du Texas, où Allen pourrait aller.

Partout où le cyclone tropical est passé, les dégâts matériels sont très importants, notamment sur les cultures. Perdant un peu de sa force quand il passe sur des terres émergées, Allen reprend ensuite toute sa vigueur — exceptionnelle, selon les météorologistes, — et les vents tourbillonnent à des vitesses dépassant 300 kilomètres à l'heure.

● *Le Secours populaire français*, 9, rue Froissart, 75003 Paris, ouvre une souscription en faveur des sinistrés de la Martinique. C.C.P. Paris 654-37-H, en précisant « sinistrés Martinique ».